



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Bibliotheca S. J.

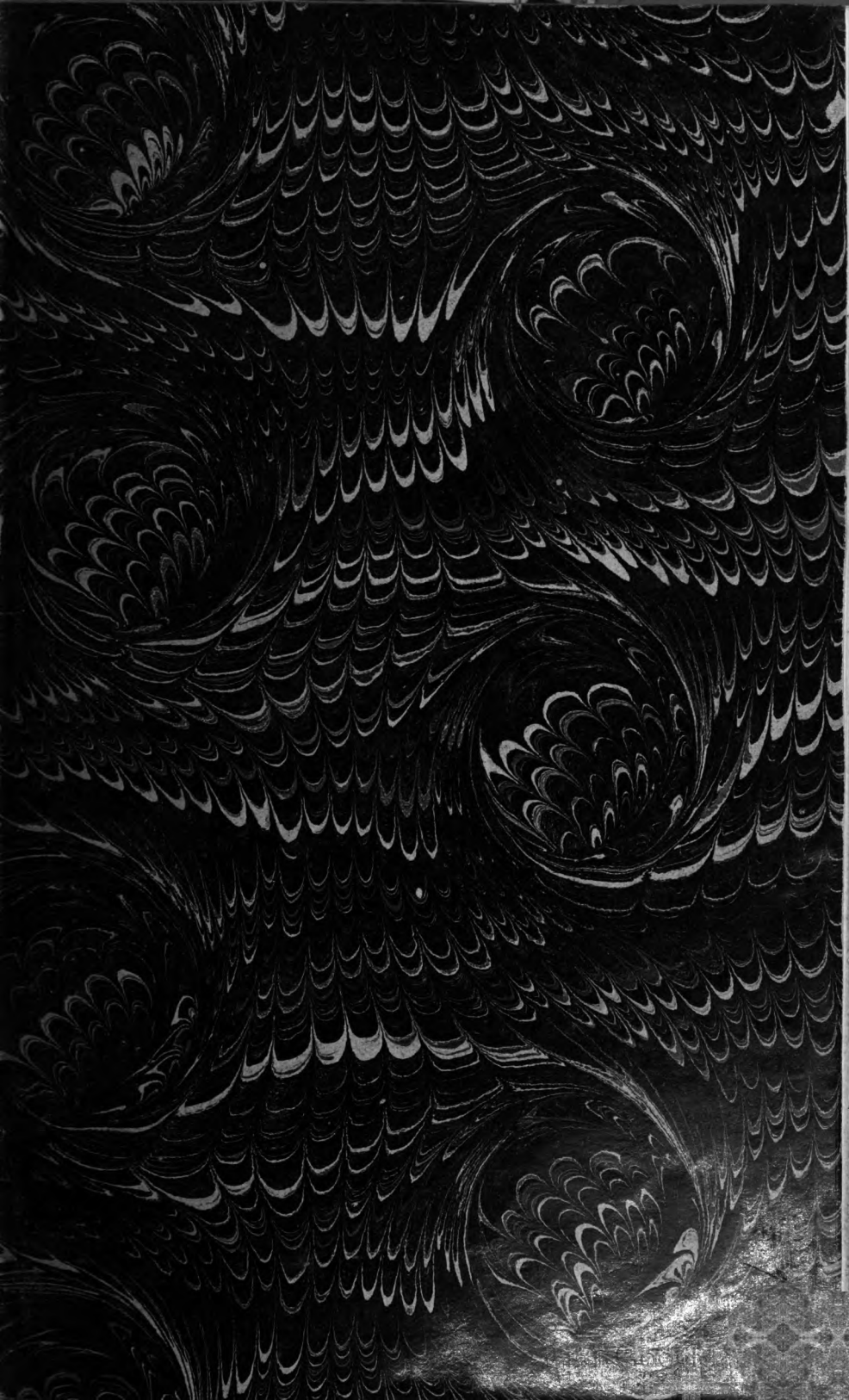
Les Fontaines

CHANTILLY

E

502/101





A-19-5.

E. 502/101

LES
ORIGINES DE L'ÉGLISE



Rouen. — De l'Imprimerie Cagniard (L. Gy, successeur).

LES ORIGINES DE L'ÉGLISE

SAINT PAUL

SES DERNIÈRES ANNÉES

PAR

L'ABBÉ C. FOUARD

Professeur honoraire à la Faculté de Théologie de Rouen



PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

90, RUE BONAPARTE, 90

1897

APPROBATION

*de Son Eminence le Cardinal Sourrieu,
Archevêque de Rouen, Primat de Normandie.*

MONSIEUR L'ABBÉ,

Vous répondez enfin à l'ardent désir de vos lecteurs, en publiant la seconde partie de l'histoire de S. Paul. Comment aurions-nous oublié l'érudit qui possède si bien le sens historique, dont la claire pénétration s'exerce à la distance des siècles, qui a écrit jusqu'à ce jour comme eût pu faire un contemporain du grand apôtre, attaché à sa personne et son témoin ?

Aujourd'hui vous reprenez votre œuvre ; vous achevez de raconter cette vie où le docteur de l'Incarnation et de la Grâce, du sacerdoce de Jésus-Christ et de la religion universelle, devint le conquérant qui parcourut toutes les provinces de l'empire romain, y fonda des chrétientés avec leur gouvernement et leur administration. Ce qui, pour le dire en passant, prouve l'authenticité des Epîtres de S. Paul par la trame et le cadre même des faits.

Votre livre fait comprendre la portée littérale du mot de Tacite, attestant l'extrême multiplication des chrétiens sous les pas des premiers prédicateurs de l'Evangile. Vous n'avez garde d'affirmer sans preuves que Sénèque et Poppée furent des convertis de S. Paul, mais vous avez d'autant plus d'autorité quand vous affirmez que la foi chrétienne avait pénétré dans la cour de Néron, au Palatin, et, quand vous concluez de documents certains à la réalité de l'apostolat de S. Paul en Espagne. En toutes choses votre opinion fait poids, parce que votre critique est loyale et judicieuse comme votre caractère.

A peine publié, votre livre sera dans toutes les mains. En France, et au-delà, l'Eglise fera un accueil confiant et empressé au dernier né de vos livres. Et cet hommage visera, non seulement votre talent et votre méthode, mais encore votre noble et sainte vie.

Agrérez, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mon affectueux respect.

† M. R. Cardinal SOURRIEU,

Arch. de Rouen.

Rouen, Fête de la Toussaint, 1897.

PRÉFACE

Mihi vivere Christus est,
et mori lucrum.

PHILIP., I, 21.

Les Missions de S. Paul racontées dans notre précédent volume forment la majeure partie de son apostolat (de 42 à 62). Il ne lui reste plus, lors de sa venue à Rome, que cinq années à vivre, et la moitié de ce temps s'écoulera pour lui en captivité. Si restreinte à tous égards que paraisse cette fin de son ministère, elle est d'importance égale, sinon supérieure, à la longue période durant laquelle Paul évangélise l'Asie et la Grèce. Son principal objet, au cours de ces dix-sept années de missions, avait été d'affranchir du judaïsme les chrétientés qu'il fondait. Au sortir de cette lutte, ses vues et son action s'étendent. Il oppose aux ombres naissantes de l'hérésie, le plein éclat de l'Incarnation ; à Jérusalem

salem expirante, il montre Jésus, prêtre pour l'éternité, abolissant le culte mosaïque; à tous, il rappelle que ce divin Sauveur perpétue sa vie dans l'Eglise; il développe enfin la hiérarchie destinée à maintenir et à régler les fonctions de ce corps mystique.

Vaste de tout point était ce labeur, mais Paul ne demeurait point seul pour l'accomplir. L'Esprit qui l'inspirait, animant les autres membres du collège apostolique, mettait au cœur de tous pareilles sollicitudes pour leurs Eglises. Nous en avons le témoignage dans quatre lettres adressées en ce temps-là aux fidèles d'Asie. Jacques et Jude, Pierre surtout y combattant les mêmes sectaires que l'apôtre des gentils, nous donneront d'exposer en plus vivants détails l'éveil des hérésies gnostiques qui devaient si longtemps troubler la chrétienté. Nous recueillerons les moindres traits de ces écrits, car ils forment, avec les dernières Epîtres de S. Paul, l'unique source pour cette partie de nos origines. C'est dire qu'il nous a fallu y faire de l'histoire sans faits historiques, le plus souvent nous borner à exposer la pensée des apôtres au défaut de leurs actes.

Ces documents eux-mêmes nous manqueraient, si

nous prêtons l'oreille à la critique rationaliste, car parmi les Livres Saints dont nous userons, il en est peu à l'authenticité desquels elle n'ait fait objection. A la vérité elle se voit contrainte pas à pas de rétrécir son front d'attaque et de reconnaître que la plupart de ses assauts sont victorieusement repoussés¹. C'est ainsi que, sans trop épiloguer, elle accepte aujourd'hui les Epîtres aux Philippiens et aux Colossiens, même celle aux Ephésiens. Le court billet adressé à Philémon lui agréé. Rapporter la première Epître de S. Pierre, et celle de S. Jacques, aux temps où nous les montrerons composées, ne lui paraît plus hors de vraisemblance. Les seuls appuis de notre volume, que les rationalistes s'accordent à repousser, sont les Epîtres à Timothée, à Tite, aux Hébreux, l'Epître de S. Jude, et la

¹ Cette tendance sur divers points aux sentiments autorisés par la tradition catholique est particulièrement sensible dans deux ouvrages qui ont grand renom en ce moment; l'un est de M. Hérnack, le chef de la nouvelle école de Berlin : *Die Chronologie der altchristlichen Litteratur bis Eusebius* (Leipzig, 1897); l'autre est de l'illustre professeur de Halle, M. Blass : *Acta Apostolorum, editio philologica*. (Göttingen, 1895.) Voir sur cette curieuse variation de l'exégèse rationaliste, *les Etudes des Pères de la Compagnie de Jésus*, juillet, 1897, pp. 55-74 et la *Revue Biblique*, juillet 1897, pp. 423-432.

seconde lettre de S. Pierre. Il n'entre pas dans notre plan de réfuter une à une leurs arguties. Nos manuels bibliques suffisent à cette tâche d'aride controverse¹. On y trouvera fermement établi notre droit de présenter ces livres comme l'œuvre des apôtres auxquels la tradition les attribue².

Le nom de S. Paul, conservé au titre de ce volume, en fait comme le second tome de sa vie. Il convenait de le laisser en tel relief, car si l'apôtre ne paraît plus seul dans ces dernières années, il y garde part principale de parole et d'action; il y monte surtout à cette sublimité de vertu qui devait consommer sa sainteté.

On se souvient de ce qu'était à l'origine le scribe juif foudroyé sur le chemin de Damas : un cœur noble, mais impétueux et sensible à l'excès. De là quelques inégalités dans les premières années de son

¹ Voir particulièrement Cornely, *Introductio specialis in singulos Novi Testamenti libros*. — Vigouroux et Bacuez, *Manuel biblique*, t. IV.

² Nous laissons également de côté les théories récentes d'après lesquelles la plupart des Épîtres de S. Paul porteraient trace d'interpolations nombreuses; quelques-unes même ne seraient que des compilations. La multiplicité de ces hypothèses variant au caprice de chaque critique montre qu'elles n'ont point de fondement sérieux. On en trouvera le tableau dans l'ouvrage du Dr Carl Clemen, *Die Einheitlichkeit der paulinischen Briefe*. (Göttingen, 1894.)

ministère ; nous l'y avons vu, entier dans ses sentiments, briser tout, pour défendre et poursuivre la mission qui lui était confiée ; rejeter Jean Marc, rompre avec Barnabé, reprendre Pierre sans ménagements. Nous avons vu aussi cette fougue tomber aux jours d'épreuve, dans les crises de sa maladie, dans l'isolement. Paul s'est retrouvé alors homme comme nous, tremblant, pleurant, criant à Dieu pitié et merci. Mais quelles que fussent les agitations de ce grand cœur, une passion y dominait tout, l'amour de Jésus. Cette divine charité a pénétré si profondément l'intime de son être que nous l'avons entendu défier vie, mort, terre, ciel, enfer, de l'en jamais séparer¹ : le dégageant peu à peu de toute attache, elle lui a rendu l'oubli de soi, la désappropriation comme naturels. Certes si un sacrifice répugne à nos instincts, c'est de se consacrer à une œuvre, d'y mettre toute son âme, de la voir triomphante, et au lieu d'en garder la gloire, l'abandonner aux mains d'un autre.

Le présent ouvrage nous montrera Jésus conviant son disciple à ce complet dépouillement et Paul

¹ Rom., VIII, 35-39.

l'accomplissant. L'apôtre a conquis le monde des gentils, créé de tous côtés Eglises, sièges épiscopaux ; il n'en garde pas un seul qui lui soit propre. Il sent le Maître divin l'incliner à fondre entièrement son apostolat dans celui de Pierre ; docile à cette inspiration, il vient à Rome s'effacer devant le pasteur suprême, et mourir. Quand Paul courbe la tête sous le glaive du bourreau, il ne reste en lui rien de l'humain : le cœur de Jésus s'emparant de toutes ses puissances a tout consumé, tout sanctifié.



CHAPITRE PREMIER

LA PREMIÈRE CAPTIVITÉ DE PAUL A ROME

I. — LES ACTES DE PAUL CAPTIF

Paul entraît dans Rome à une heure décisive du règne de Néron : c'était le temps où ce prince, secouant l'autorité de Sénèque et de Burrhus, se donna libre carrière d'infamie. Vicieux jusqu'aux moëllles, il tenait de sa mère l'instinct du sang et de la boue, mais rien de la farouche grandeur qui rehaussait Agrippine. Tout en lui était frivole : ambition de parade, prétentions d'artiste ridicules, goûts et mœurs d'histrion. Son âme, assouplie aux rôles contraires, se prêtait à l'emphase tragique comme aux vilenies des tréteaux. Agrippine l'avait pétri de la sorte, partie à son image, mais surtout en vue de gouverner sous son nom.

Qu'importait la vertu, l'honneur même d'un fils à cette ambitieuse ? Elle ne cherchait qu'un instrument de règne, et, pour le manier à l'aise, elle avait brisé en Néron ou faussé tout ressort. Quelque vernis de sagesse lui paraissant propre à colorer le monstre qu'elle façonnait, Burrhus et Sénèque en

eurent le soin. Nul à Rome n'en était plus digne; mais, quelle que fût la vigueur d'âme chez l'un, la force de la pensée en l'autre, ces deux stoïques tentèrent vainement d'infuser sève de vertu dans un cœur flétri dès l'enfance; tout au plus réussirent-ils à l'éprendre d'art et de poésie. Par bonheur, leur ascendant se maintint quelque temps sur le jeune débauché, devenu à dix-sept ans maître du monde, et ils en usèrent pour inaugurer un règne équitable et doux.

Les cinq années de ce gouvernement demeurèrent célèbres, chères entre toutes aux Romains ¹, mais cette ère pacifique dans un siècle violent ne dura qu'au prix d'étranges tolérances. Les désordres de Néron, pour monstrueux qu'ils fussent, effrayaient moins ses précepteurs que la féroce qui poignait en lui : « Empêchons-le de goûter au sang, disait Burrhus; la bête fauve une fois en éveil serait insatiable ² ». C'est une politique, commune à ceux qui veulent dominer, de détourner les esprits des affaires publiques par l'amorce du plaisir. Elle ne porte jamais que de tristes fruits, car plus ou moins la débauche endurecit et pousse au crime. Bientôt Néron ne se borna plus à remplir de ses débordements le palais, les rues mêmes de Rome; gagnant à la

¹ « Uti merito Trajanus sæpius testaretur procul differre cunctos principes Neronis quinquennio. » Aurelius Victor, *Cæs.*, 15.

² Scoliaſte de Juvénal, *Ad Sat.*, V, 109.

main ses deux maîtres, il se jeta sur ce qui lui faisait ombrage, et l'abattit, Britannicus d'abord, puis Agrippine elle-même. Sénèque se vit réduit à plaider l'excuse du parricide ; Burrhus à le couvrir de sa bonne renommée. Leur autorité s'usait à ces connivences : moins respectés chaque jour, ils devinrent bientôt à charge, mûrs pour la disgrâce.

Burrhus, à qui l'usage du pouvoir militaire donnait plus de raideur, disparut le premier ¹. Sa mort, que beaucoup attribuèrent au poison, laissait vide un des postes les plus importants de Rome, le commandement des troupes prétoriennes. Cette charge, exercée d'ordinaire par deux préfets égaux en autorité, lui avait été commise tout entière. Néron s'empressa de la partager de nouveau, et à deux de ses créatures. L'un, Sofonius Tigellin, était depuis longtemps le ministre et l'associé de son libertinage : esprit souple, mais tout aux pires dépravations et incapable de générosité. L'autre, Fenius Rufus, avait une certaine honnêteté de vie, qui lui valait les suffrages de la foule, mais nul caractère. Néron put sans crainte leur confier le commandement des troupes qui gardaient Rome et le palais.

C'étaient ces cohortes d'élite qui veillaient sur

¹ En mars 62, selon les uns, plus tôt même selon d'autres, au mois de janvier ou de février de la même année. Voir Wieseler, *Chronologie des apostolischen Zeitalters*, p. 83, note 1. — Le bruit que Néron l'avait fait empoisonner courut aussitôt et s'accrédita. Tacite, *Annales*, xiv, 51. — Suétone, *Nero*, 35.

les appelants au tribunal de l'empereur ¹. Le premier soin du centurion Julius en arrivant fut de leur remettre ses prisonniers. Traversant la ville, il conduisit l'apôtre au camp prétoire situé près de la voie Nomentane. Nous ignorons auquel des deux préfets Paul se présenta, mais il y a lieu de croire que ce fut à Fenius Rufus, car Tigellin était trop livré aux intrigues de cour pour s'occuper des soldats. Les affaires du prétoire revenaient donc en entier à son collègue. Paul trouva pleine justice devant celui-ci. Le rapport du gouverneur de Palestine, les récits de Julius, témoin depuis sept mois des vertus du prisonnier, son attitude même, tout attestait en lui une victime du fanatisme juif. Rufus donna ordre de le traiter aussi humainement que le permettait la rudesse des lois. Soumis comme dans Césarée à une surveillance continuelle, ne sortant qu'enchaîné au légionnaire qui ne le quittait ni jour ni nuit, il resta libre néanmoins de demeurer où bon lui plaisait ². Dans les premiers jours il accepta l'hospitalité des chrétiens de Rome ³,

¹ Mommsen, *Römisches Staatsrecht*, t. II, p. 933.

² Act., xxviii, 16. — Il appartenait au préfet du prétoire de décider, d'après le rang de l'accusé et les charges qui pesaient sur lui, si la détention serait plus ou moins étroite. Parfois il laissait le prévenu en liberté sous caution, mais le plus souvent il le maintenait sous la garde des prétoriens. V. Daremberg, *Dictionnaire des Antiquités* : CUSTODIA.

³ Εἰς τὴν ἐκκλῆσιαν. Act., xxviii, 23. — Comp. Act., xxi, 16. Philém., 22.

mais bientôt, profitant des secours qui lui vinrent de Philippe¹ pour reprendre son indépendance, il se retira dans un logement loué à ses frais². Nous ignorons où se trouvait dans Rome cette demeure de l'apôtre³; proche du palais impérial selon les uns⁴; dans l'intérieur du camp prétorien, selon d'autres⁵; plus probablement aux alentours de ce camp, pour faciliter le service de ses gardiens.

Paul attendit deux ans dans cette retraite le jugement de César. De longs délais n'étaient point rares en cas d'appel; l'affluence des causes, la difficulté de recueillir au loin les témoignages⁶, le simple caprice des juges y exposaient les accusés⁷. Il faut convenir toutefois que, dans la circonstance, un tel ajournement est pour surprendre, car les Juifs acharnés contre l'apôtre avaient un crédit et des moyens d'action plus puissants à Rome qu'à Césarée. Depuis longtemps, les descendants d'Hérode, retenus par politique et élevés à la cour impériale⁸,

¹ Philip., iv, 15-18.

² Ἐν ἰδίῳ μισθώματι. Act., xxviii, 30.

³ D'après certaines traditions locales, l'église de *S. Maria in Via Lata* sur le *Corso* marquerait l'emplacement de cette demeure.

⁴ Wieseler, *Chronologie des apostolischen Zeitalters*, p. 403, note 3.

⁵ Lightfoot, *Philippians*, p. 97 et suiv.

⁶ Tacite, *Annales*, xiii, 43, 52.

⁷ Wieseler, *Chronologie des apostolischen Zeitalters*, p. 407 et suiv.

⁸ Josèphe, *Antiq. jud.*, xvii, 1, 3; xviii, ii, 1, 3; vi, 1. — *Bell. jud.*, I, xxviii, 4, etc.

y étaient en faveur : on s'en était aperçu aux privilèges octroyés par Caligula et Claude aux fils d'Israël. Néron, lui-même, bien que dédaigneux de toute religion, ne se montrait pas indifférent pour eux : un de ses derniers regards devait être pour Jérusalem dont le trône lui avait été prédit ¹. Mais leur plus puissant instrument près de lui était Poppée, sa favorite, affiliée, comme beaucoup de Romaines, à leur religion ². Cette femme qui, à l'honnêteté près, possédait tous les dons ³, régnait alors sans rivale. Grâce à elle, une députation du Sanhédrin, envoyée à Rome pour lutter contre les prétentions d'Agrippa, venait de repartir ayant gain de cause ⁴. Que d'autres émissaires la sollicitassent contre l'apôtre, c'en était fait de sa mission et de sa vie. Dieu sauva Paul en détournant de lui, après son départ, les fanatiques de Jérusalem. Tout entiers à leurs querelles intestines, non seulement ils ne le suivirent point sur la route de Rome, mais ils ne songèrent même pas à prévenir contre lui leurs frères de la capitale.

¹ Suétone, *Nero*, 40.

² Josèphe, *Antiq. jud.*, XX, VIII, 11. — *Vita*, 3.

³ « Huic mulieri cuncta alia fuere præter honestum animum ». Tacite, *Annales*, XIII, 45.

⁴ Josèphe, *Antiq. jud.*, XX, VIII, 11. — L'objet de cette contestation était une galerie, élevée par Agrippa au sommet de Sion dans le palais des Asmonéens, d'où le regard plongeait dans le temple. Les Juifs obtinrent qu'elle serait démolie, tenant pour indiscrete et indécente la surveillance que le prince exerçait ainsi au plus intime de leur sanctuaire.

Le fait suivant, raconté par les Actes, témoigne de cette indifférence succédant si étrangement aux âpres poursuites de Jérusalem et de Césarée.

Trois jours après son arrivée, Paul voulut, selon la règle qu'il suivait partout, prêcher d'abord les fils d'Israël. Sa captivité l'empêchant d'aller à eux, il fit « prier les principaux d'entre les Juifs de venir le trouver ¹ ». Notons que par « principaux », il ne faut pas entendre ici les chefs d'une communauté embrassant tous les Israélites de la capitale et formant, comme à Alexandrie, un corps de nation ; Rome, nous l'avons montré ailleurs ², n'eût point toléré dans ses murs une telle dérogation au droit commun. Les Juifs avec lesquels l'apôtre souhaita de conférer n'étaient probablement que les premiers membres d'une des synagogues de la ville, de la plus connue ou de la plus voisine du camp prétorien. Ces personnages vinrent à l'appel du captif, car bien que les fils d'Israël, depuis leur rentrée dans Rome ³, vécussent à l'écart des chrétiens ⁴, le nom de Paul, fameux à Jérusalem et dans tout l'Orient, ne pouvait leur être inconnu :

« Mes frères, leur dit l'apôtre, quoique je n'aie

¹ Act., xxviii, 16, 17.

² *S. Pierre*, chap. xiv. LES JUIFS DE ROME.

³ Les Juifs, expulsés de Rome par un édit de Claude, ne tardèrent pas à s'y glisser de nouveau et se retrouvèrent aussi nombreux qu'auparavant. *S. Pierre*, chap. xiv, LES JUIFS DE ROME.

⁴ Act., xxviii, 22.

rien commis contre le peuple ni contre les coutumes de nos pères, j'ai été fait prisonnier à Jérusalem et mis entre les mains des Romains. Ceux-ci, après m'avoir interrogé, voulaient me relâcher, parce qu'ils ne me trouvaient coupable d'aucun crime digne de mort. Les Juifs s'y opposant, j'ai été contraint d'en appeler à César, sans nul dessein toutefois d'accuser en rien ceux de ma nation. Tel est le sujet pour lequel je vous ai appelés, afin de vous voir et de vous parler, car c'est pour l'espérance d'Israël que je suis lié de cette chaîne ».

« L'espérance d'Israël », c'était le Messie versant au peuple élu gloire, richesse, félicité. En se faisant la victime de cette espérance, Paul gagnait les cœurs et y éveillait le désir de l'entendre. La réponse des Juifs le témoigna en termes bienveillants. Sans attendre que l'apôtre leur proposât la foi pour laquelle ils le voyaient chargé de fers, d'eux-mêmes il demandèrent qu'elle leur fût expliquée.

« Nous n'avons point reçu de lettre de Judée à ton sujet, dirent-ils, et il n'est venu aucun de nos frères qui nous ait dit du mal de toi. Nous voudrions bien connaître tes pensées ; car de la secte (que tu prêches), tout ce que nous savons, c'est que partout on la combat ¹ ».

L'occasion se présentait d'offrir aux Juifs de

¹ Act., xxviii, 17-23.

Rome une large exposition de la Bonne Nouvelle, comme l'apôtre le faisait dans toutes les villes où il paraissait. Il n'eut garde de la laisser échapper. Ses chaînes et son gardien toutefois ne lui permettant pas de paraître dans une chaire de synagogue, on convint de s'assembler là où il était ; la maison était assez vaste pour qu'aujourd'hui un grand nombre de Juifs y pût tenir. L'apôtre leur prêcha « le royaume de Dieu ¹ », révélant qu'il consistait, non en la chair, mais en l'esprit, et opposant aux objections d'invincibles témoignages, l'Écriture, où à chaque page il montrait le règne surnaturel du Christ décrit et prophétisé. Cette discussion dura tout un jour : « depuis le matin jusqu'au soir, il tâcha de leur persuader la foi de Jésus par la loi de Moïse et par les prophètes. Les uns croyaient ce qu'il disait, les autres ne le croyaient pas ² ». Toutefois, le tumulte que ce discord causait habituellement dans les synagogues ne se produisit point, car le prétorien qui gardait l'apôtre leur en imposait. Pouvaient-ils oublier que, dix ans plus tôt, les querelles bruyantes de leur assemblée, au sujet du même Christ que Paul annonçait, avaient décidé Claude à les bannir. Rentrés insensiblement dans Rome et peu soucieux d'un nouvel exil, ils n'avaient garde d'attirer sur eux les regards de la police

¹ Act., xxviii, 23.

² Id., 23-24.

urbaine, mais, ne s'accordant ni entre eux ni avec l'apôtre, sans bruit ils commencèrent à se retirer¹!

Rien ne répugnait à Paul comme les résistances masquées et à mots couverts. Voyant à la foule qui s'éclaircissait, qu'il en irait de Rome comme des autres juiveries, que la vocation de Dieu à son peuple serait repoussée, il jeta aux Israélites qui s'éloignaient l'anathème de leur prophète : « A bon droit, l'Esprit Saint, parlant à nos pères par le prophète Isaïe, a dit : Va vers ce peuple et dis-lui : Vous écouterez, et en écoutant vous n'entendrez point; vous verrez, et en voyant vous ne verrez point. Car le cœur de ce peuple s'est épaissi, et leurs oreilles sont devenues sourdes, et ils ont fermé leurs yeux, de peur que leurs yeux ne voient, que leurs oreilles n'entendent, que leur cœur ne comprenne, et que, s'étant convertis, je ne les guérisse. Sachez donc que ce salut de Dieu est envoyé aux gentils, et qu'ils le recevront² ». Ce trait, lancé vigoureusement, acheva de dissiper les Juifs. Ils s'éloignèrent et, une fois dehors, contestèrent vivement entre eux³, mais le bruit de ces querelles s'éteignit promptement dans les ghettos de la capitale, sans autre fruit que de rares conversions au sein d'Israël⁴.

¹ Act., xxviii, 25.

² Id., 25-28.

³ Id., 29.

⁴ M. Sabatier (*L'Apôtre Paul*, p. 102), voit dans la communauté de Jérusalem une Eglise judéo-chrétienne. L'opinion contraire,

La moisson fut autrement féconde dans la gentilité. Pendant ses deux années de détention, Paul, maître de recevoir tous ceux qui venaient à lui, « prêcha le royaume de Dieu, et enseigna ce qui touche le Seigneur Jésus-Christ en toute liberté, sans que personne l'en empêchât ¹ ». Et quelle force donnaient à l'éloquence de l'apôtre l'appareil de sa captivité, le soldat auquel il était attaché, ses mains enchaînées, dont l'action montrait au vif « qu'on ne lie pas la parole de Dieu » ! Un des premiers effets de cette intrépidité fut d'animer le courage des frères qui fréquentaient au logis de Paul. La foi de la chrétienté romaine était déjà célèbre dans le monde ², mais pour sa pureté sans doute plus qu'à d'autres titres, car l'ardeur féconde lui manquait. C'était ce défaut que l'apôtre attaquait en eux, quand, deux ans auparavant, il écrivait de Corinthe à ces fidèles : « Ne soyez point lâches dans le devoir ; maintenez-vous dans la ferveur de l'esprit, vous souvenant que c'est le Seigneur que vous servez. Faites le bien, non seulement devant Dieu, mais aussi devant tous les hommes ³ ». Ses exhortations devinrent plus pressantes, plus efficaces, quand il put journellement

d'après laquelle les païens convertis s'y trouvaient en majorité, nous paraît beaucoup plus vraisemblable. Voir les nombreuses raisons alléguées par le P. Cornély (*Introduc tio*, § 145) et Hort (*Prolegomena to the Romans*).

¹ Act., xxviii, 30-31.

² Rom., i, 8.

³ Id., xii, 11, 17.

converser avec eux et leur montrer, par son exemple, avec quelle fière audace un chrétien doit confesser sa foi et la propager. Les pusillanimes se relevèrent à sa voix et obtinrent bientôt de lui ce témoignage : « La plupart des frères, se rassurant à la vue de mes chaînes, ont beaucoup plus de hardiesse pour annoncer sans crainte la parole de Dieu ¹ ».

L'élan communiqué alors à l'Eglise de Rome entraîna d'autant plus les âmes que Paul n'était point seul à le donner. Les plus anciens, les plus fidèles de ses aides l'entouraient : Timothée, chéri entre tous ² ; Luc, son compagnon de route et de naufrage ³ ; Tychique d'Asie ⁴ ; Aristarque de Thessalonique ⁵ ; d'autres encore que l'apôtre nomme avec reconnaissance : Démas, qui devait bientôt l'abandonner pour le monde, mais encore fidèle à cette heure ⁶ ; Jean Marc, rejeté à Antioche comme peu digne de l'apostolat, et que nous retrouvons alors rentré dans l'estime et la compagnie de Paul ⁷. A ces disciples plus en vue, se joignaient bon nombre des amis qu'il saluait dans sa lettre aux Romains, car la plupart, sinon tous, se trouvaient encore dans

¹ Philip., i, 14.

² Philip., i, 1 ; ii, 19-23. Coloss., i, 1. Philem., 1.

³ Coloss., iv, 14. Philem., 24.

⁴ Ephes., vi, 21. Coloss., iv, 7.

⁵ Coloss., iv, 10. Philem., 24.

⁶ Coloss., iv, 14. Philem., 24.

⁷ Coloss., iv, 10. Philem., 24.

la ville : Aquila et Priscille notamment, Epénète, Amplias et Stachys ses bien-aimés, Marie « qui avait tant travaillé » pour l'Eglise, sa chère Persis, Tryphène et Tryphose, également zélées ¹. Cette troupe de fidèles, enflammée par l'apôtre, répandit l'Évangile si activement que, deux ans plus tard, quand sévit la persécution de Néron, les chrétiens de Rome formaient un corps de fidèles plus considérable que les Juifs : « une grande multitude ² », dit Tacite.

Tout n'était pas de même choix dans cette riche moisson : au travers du pur froment, des semences de moindre prix germaient ; car l'Eglise romaine, bien que sortie en majorité du paganisme, renfermait des judaïsants obstinés à leurs observances. Ceux-ci, ranimés comme les autres au souffle de Paul, ne furent point des moins ardents à prêcher l'Évangile tel qu'ils le forgeaient. L'apôtre tenta vainement d'épurer, d'affranchir leur foi. Sa vigueur à les tirer d'égarement ne fit que les entêter de leurs idées, et les irriter contre lui ; l'aigreur, nulle part plus contagieuse que dans les querelles de religion, tourna en sourde animosité. Ils en vinrent à ne plus prêcher le Christ avec sincérité, mais par esprit de contention et de jalousie, en vue de contrecarrer leur adversaire et de le blesser au vif de son œuvre. « Ils

¹ Rom., xvi, 3-12.

² Tacite, *Annales*, xv, 44.

comptaient par là, dit l'apôtre, rendre mes chaînes plus pesantes ¹ » ; ils oubliaient qu'à l'encontre de leurs vues étroites la véritable Église de Rome avait reconnu le pur Évangile dans l'enseignement du captif, et que, dans un élan « d'amour ² » irrésistible, elle le publiait par toute la ville ; ils méconnaissaient surtout le cœur de Paul trop généreux, trop supérieur aux mesquines rancunes pour en être atteint. L'apôtre, en effet, ne vit dans leurs manœuvres que Jésus connu et aimé des âmes qu'ils tiraient à eux : « Et que m'importe, s'écria-t-il, que la prédication se fasse de bonne foi ou ne soit qu'un prétexte. Pourvu que le Christ soit prêché, je me réjouis et me réjouirai toujours ³ ».

Cette allégresse jaillissait de toutes parts au cœur de Paul. C'était la joie si longtemps souhaitée de se voir à Rome ; l'heureuse fortune de s'y trouver dans les fers, respecté, plus libre que jamais d'annoncer le Christ ; c'était surtout le spectacle des rapides progrès que faisait l'Évangile. L'apôtre eut la maîtresse part à cette extension par le nombre de ses visiteurs qu'il convertissait, par les prétoriens aussi, qui, à tour de rôle, venaient le garder. Ses enseignements, la sainteté de sa vie émurent plus d'une fois ces soldats et rendirent le prisonnier « célèbre

¹ Philip., 1, 15-17.

² ἔξ ἀγάπης. Id., 1, 16.

³ Philip., 1, 18.

dans tout le camp prétorien ¹ ». La foi triompha plus haut encore, car il nous la montre pénétrant dès lors dans la demeure impériale. Quels étaient ceux qui l'y apportèrent? Des esclaves probablement, tout au plus des affranchis du palais. Avaient-ils embrassé le christianisme avant l'arrivée de Paul ou le reçurent-ils de lui? Nous l'ignorons; mais leur présence à la cour ne peut être contestée, lui-même en fait une mention expresse dans sa lettre aux Philippiens : « Tous les frères vous saluent, mais principalement ceux qui sont de la maison de César ² ».

Quoi qu'il en soit de ces chrétiens et de leur condition près des maîtres de l'empire, ce groupe de fidèles fut certainement peu nombreux; à Rome, comme partout, la masse des convertis sortit du bas peuple, même de la foule servile. Ce monde était non seulement le plus actif de la cité, mais le plus éveillé aux choses de l'esprit; nombre de professions libérales, la médecine, l'enseignement des lettres et des arts se trouvaient exercés par des affranchis. Rien d'étonnant si la foi et les espérances chrétiennes y firent plus de conquêtes. Nous avons un indice sérieux à cet égard dans la prédominance du grec au début de l'Eglise romaine, car c'était la langue commune des classes inférieures, où domi-

¹ Philip., i, 13.

² Id., iv, 22.

nait l'élément étranger. Tout est grec dans l'Eglise durant près de deux siècles : noms des évêques et de leurs fidèles, version des écritures, écrits apologétiques, inscriptions hybrides où lettres et mots grecs sont mêlés aux latins, la liturgie elle-même, qui a conservé jusqu'à nous cette première empreinte.

L'Evangile n'eut pas la même prise sur les Romains de sang et de noble race. Aucune autorité de valeur ne permet, comme on l'a fait, de ranger, parmi ceux que toucha la parole de l'apôtre, les favorites de Néron, Acté et Poppée ¹, ses affranchis, Narcisse ² et Epaphrodite ³, Sénèque et les membres de sa famille ⁴. Paul, à la vérité, eut quelques relations avec l'un de ces derniers. On se souvient qu'il comparut à Corinthe devant Gallion, frère du philosophe ; mais de ces rapports purement officiels, de quelques pages de Sénèque, évangéliques de pensée, parfois même d'expression, on a conclu trop vite, à notre gré, que l'apôtre, l'ayant instruit, en avait fait son disciple. Une correspondance entre eux fut forgée à l'appui de cette hypothèse : il suffit

¹ Voir Greppo, *Trois mémoires relatifs à l'histoire ecclésiastique*, p. 41 et suiv. — Wolf, *De præscript. Tertulliani Comment.*, p. 582. — Baronius, *Ad ann.* 59, ix.

² Berkelius, *Præf. in Enchiridion Epictet.* — Selden, *Otia theologica*, exercit. III, 10.

³ Greppo, *Trois mémoires*, p. 61 et suiv.

⁴ Amédée Fleury, *S. Paul et Sénèque*. — Aubertin, *Sénèque et S. Paul*. — Lightfoot, *Philippians*, S. PAUL AND SENECA, p. 268-326.

de parcourir ces lettres pour en reconnaître la fausseté ¹. D'autre part, nous avons montré à quel point les Stoïciens de Rome s'écartaient des enseignements chrétiens par le fond de leurs doctrines et par les conséquences morales qu'ils en tiraient ². Sénèque, resté leur jusqu'à la fin, est mort comme il a vécu, en sage, mais en sage païen ; son dernier acte, au rapport de Tacite, fut « une libation à Jupiter libérateur ³ ».

A défaut de nobles prosélytes gagnés par lui au christianisme, Paul trouva les conquêtes faites avant sa venue dans l'aristocratie romaine. Nos lecteurs connaissent la plus illustre, la seule dont le nom appartienne à l'histoire, Pomponia Græcina ⁴. Depuis l'an 42, cette patricienne continuait la vie austère et retirée dont le mystère importunait la haute société de Rome. On était habitué sans doute à voir des femmes d'un rang élevé s'éprendre des cultes étrangers et s'adonner aux rites superstitieux de l'Orient, mais ce n'était là que des écarts de dévotion ; l'accès passé, on les retrouvait, dans le commerce de la vie et aux autels domestiques, telles qu'auparavant, ne se distinguant en rien de leurs contemporaines. Il en était tout autrement chez

¹ Fleury, *S. Paul et Sénèque*, t. II, p. 255-347. — Lightfoot, *Philippians*, p. 327-331.

² *S. Pierre*, ch. XVII : LES STOÏCIENS DE L'EMPIRE.

³ Tacite, *Annales*, xv, 64.

⁴ *S. Pierre*, chap. XVIII.

Pomponia Græcina; elle s'obstinait à fuir le commerce des païens, ne se montrait au dehors qu'en habits de deuil, et, bien qu'accusée par la rumeur publique de « superstitions étrangères », c'est-à-dire d'être chrétienne, elle demeurait libre de mener cette vie singulière. Sa vertu, mise hors de doute par un jugement de famille, la protection de son mari, l'isolement même où elle se plaisait, avaient fini par en imposer à tous; selon le mot de Tacite : « Sa constance lui tournait à gloire ¹ ».

Il n'est guère vraisemblable que Pomponia Græcina ait ainsi pratiqué la foi au milieu de l'aristocratie romaine, sans que son exemple et sa parole y fissent aucun prosélyte. Et cependant nul écrit contemporain ne donne corps à cette présomption; les monuments restent seuls à garder le souvenir d'autres patriciens venus au Christ en ces premiers jours. Une des plus vieilles églises de Rome porte et consacre le nom de sainte Praxède. Or, ce sanctuaire, d'après des récits apocryphes mais fort anciens ², fut édifié sur un domaine du père de cette chrétienne, de Pudens, personnage que nous verrons bientôt aux côtés de Paul, dans sa seconde captivité ³. D'autres témoignages (Actes de martyrs,

¹ Tacite, *Annal.*, XIII, 32.

² Lettres de Pastor à Timothée (*Acta Sanct.*, MII, t. IV, p. 299). — Lettre de Pie I à Juste de Vienne (Baronius, *Annal.*, 166, 1), et une note ajoutée dans quelques manuscrits du *Liber Pontificalis* à la vie de Pie I (Duchesne, *Liber Pontificalis*, t. I, p. 132 et 133).

³ II Tim., IV, 21.

antiques biographies des papes, itinéraires des vi^e et vii^e siècles), nous montrent les tombes de ces nobles fidèles dans un cimetière des temps apostoliques, celui auquel une matrone chrétienne, appelée Priscille, a donné son nom. Là, nous disent ces documents ¹, reposaient « *Pudentienne et Praxède, filles de Pudens* », et près d'elles « *Aquila et Priscille* », les artisans juifs dont la demeure sur l'Aventin servait « aux assemblées des chrétiens² ». Deux faits non moins importants que ceux-ci sont mis hors de doute par les fouilles faites dans le sol de Rome : l'un, que le cimetière de Priscille était primitivement une sépulture commune aux *Cornelii* et à leurs parents, les *Acilii*, et que ces derniers y eurent des tombes chrétiennes ³; l'autre, que l'emplacement où s'élevait sur l'Aventin la maison d'Aquila et de Priscille était un domaine des *Cornelii*. Une inscription trouvée en ce lieu porte en effet le nom d'un *Pudens Cornelianus* ⁴. De ces divers indices habilement rapprochés, M. de Rossi a conclu avec grande vraisemblance : d'une part, que

¹ Marucchi, *le Memorie dei SS. Apostoli Pietro e Paolo*; Roma 1894, p. 85.

² Rom., xvi. 3, 5. Voir sur cette demeure, devenue la basilique de Sainte Prisque, de Rossi, *Bullettino di Archeolog. Christ.*, 1867, 5, 43-58; 1868, 35. — Cf. *S. Pierre*, chap. xviii.

³ De Rossi, *Bullettino*, 1867, p. 44 et suiv.; 1883-1889, p. 15-66; 103-133.

⁴ Marucchi, *le Memorie dei SS. Apostoli Pietro e Paolo*; p. 84.

des membres de la *gens Cornelia*, Pudens et ses deux filles Pudentielle et Praxède, s'étaient données au Christ dès le temps des apôtres; d'autre part, que si Aquila et Priscille avaient élevé leur demeure de l'Aventin sur un domaine des *Cornelii*, et trouvé place dans leur sépulture, c'est qu'ils dépendaient de ces patriciens à titre d'affranchis ou de clients, liens que leur commune foi n'avait pu que resserrer. Nous savons quelle était l'affection reconnaissante de Paul pour Aquila et Priscille ¹; par eux il se trouva naturellement en relation avec les patriciens convertis dont les monuments de Rome nous ont transmis et conservent le nom ².

Quoi qu'il en soit de ces rapprochements ³, aucune mention de Pudens et de sa famille ne se rencontre dans les lettres écrites par l'apôtre au temps qui

¹ Voir *S. Paul, ses Missions*, ch. vii, § 1 et ch. ix.

² Bien qu'il ne soit pas parlé de ces deux artisans dans les lettres de la première captivité, il y a lieu de croire qu'ils ne s'étaient pas éloignés de la capitale depuis le jour où S. Paul, écrivant son Epître aux Romains, les y saluait (Rom., xvi, 3, 4); leurs affaires à Rome étaient plus prospères qu'à Corinthe et à Ephèse, puisqu'ils y possédaient une maison assez vaste pour recevoir toute une fraternité.

³ Nous ne pouvions passer sous silence ces pieuses traditions de la Rome chrétienne, d'autant que les savantes recherches de M. de Rossi et de son école y font entrevoir un fond de vérité. Les traits que nous dégageons ici, de témoignages en grande partie légendaires et apocryphes, nous paraissent plus que de simples conjectures; sans leur attribuer la même certitude qu'aux faits historiques; il convient de les recueillir respectueusement. On trouvera une ample et judicieuse critique de ces divers points d'archéologie chrétienne dans Marucchi, *le Memorie dei SS. Apostoli Pietro e Paolo*, p. 79-103.

nous occupe. Les disciples qu'il nomme de préférence sont d'anciens compagnons de ses travaux, Timothée, Luc, Aristarque, Tychique, Epaphras, Marc, cousin de Barnabé. D'eux seuls probablement il reçut assistance lors de son arrivée, sans rien vouloir de l'Eglise de Rome, qui n'était point son domaine, sans accepter des riches de cette chrétienté les largesses qui lui eussent paru asservir la parole sainte.

Dieu ne permit pas qu'une sujétion si lourde au noble cœur de l'apôtre pesât longtemps sur lui. Les nouvelles couraient promptement sur les grandes voies de l'empire. A peine eut-il quitté Césarée, sous la garde du centurion Julius, que le bruit s'en répandit au long de la Méditerranée. Antioche, Tarse, Ephèse, Troas, Philippes tressaillirent, celle-ci surtout à qui la confiance singulière de Paul imposait de pressantes obligations. Seule de toutes les chrétientés, on s'en souvient, elle avait le privilège de lui offrir des secours et de n'être pas refusée. Or, plus que jamais cette aide devenait nécessaire, car l'apôtre allait se trouver en pays étranger; et qui savait ce que durerait sa captivité? La riche Lydie, ses sœurs, ses frères dans la foi, eurent vite fait leur collecte et chargèrent un disciple, nommé Epaphrodite, de la porter à Rome. C'était l'un des membres les plus aimés de toute la communauté ¹,

¹ Philip., II, 25-29.

l'un de ceux qui, avec Clément, y avaient travaillé au salut des âmes ¹. La joie de Paul fut grande à la venue de ce messager, à une preuve si touchante que ses chers Philippiens ne l'oubliaient point. Leur offre était surabondante, à la mesure de leur cœur. L'apôtre l'accepta, car il y trouvait non seulement le vivre assuré pour longtemps, mais le moyen de louer et d'avoir en propre un logement, par là de recouvrer sa pleine indépendance ².

II. — L'ÉPÎTRE AUX PHILIPPIENS.

Epaphrodite ne se borna pas à remettre entre les mains de Paul les secours qu'il apportait; il se rangea à ses côtés pour les combats de l'Évangile. Son apostolat dans Philippies l'y avait aguerri; aussi, tout en subvenant aux besoins du captif, s'offrit-il surtout à lui comme compagnon d'armes et d'œuvre ³. Il se donna trop ardemment à ce ministère; les labeurs de la parole et de la charité, peut-être aussi le climat de Rome, fatal aux étrangers, l'eurent bientôt épuisé; il tomba gravement malade, en péril de mourir. Mais « Dieu eut pitié de lui, dit l'apôtre, et non seulement de lui, mais aussi de moi, afin que je n'eusse point tristesse sur tristesse ⁴ ».

¹ Philip., iv, 3.

² Id., iv, 10-19.

³ Id., ii, 25, 30.

⁴ Id., ii, 27.

Epaphrodite rendu à la vie garda de cette atteinte l'ébranlement, l'inquiète agitation que laissent après elles les fièvres romaines. La nouvelle de son mal étant parvenue à Philippiques, et les frères de cette Eglise ayant témoigné le désir de revoir leur messager, Epaphrodite n'y tint plus et voulut repartir, Paul se rendit à ses désirs ¹, sans regard à l'aide que lui prêtait ce disciple; car l'oubli de soi pour ne songer qu'aux autres lui était devenu coutumier. Appelant à lui Timothée, il lui dicta les remerciements qu'Epaphrodite allait porter aux Philippiens en retour de leurs dons; c'était le premier témoignage de gratitude qu'il leur envoyait de Rome; il y mit tout son cœur.

Ce message, bien qu'il n'eût point l'importance dogmatique des grandes Epîtres, nous a été conservé, et fort heureusement, parce que, mieux qu'en tout autre, l'âme de Paul s'y découvre telle qu'elle était au cours ordinaire de la vie. Les lettres écrites aux Corinthiens et aux Galates nous le montrent en effet dans le feu de la lutte, par conséquent hors de son naturel. Une pareille fougue de pensées et de sentiments, l'abattement, l'effroi, le dégoût de vivre ², n'étaient chez lui que des transports passagers. Egalement dans l'Epître aux Romains, les vues de l'apôtre sur la déchéance de l'homme paraissent sé-

¹ Philip., II, 26-28.

² I Cor., II, 3. II Cor., I, 8.

vères, parce que, tout entier au spectacle de ces ruines, il y fait ressortir la corruption de la nature, son impuissance au salut, sa dépendance absolue de la grâce. Conclure néanmoins du relief donné à ces vérités que le christianisme de Paul n'était qu'une foi sombre et chagrine, un calvinisme anticipé, c'est oublier que la mort à « la chair de péché ¹ » ne va pas pour lui sans résurrection ; qu'au-dessus de cette chair corrompue et corruptrice, il ne cesse de montrer Jésus vivant dans ceux qu'il affranchit, son cœur palpitant en eux, et, de ce foyer éternel d'amour, la vie chrétienne s'épanchant libre, radieuse, « dans une paix qui surpasse tout sentiment ² ».

Ce calme surhumain ne manquait pas à l'apôtre ; si certaines sources de pures jouissances, la nature, les arts, paraissent lui être restées inconnues, si le monde extérieur ne lui était que « fumier ³ », une joie grave, austère comme son génie, n'en demeurait pas moins le fond de son âme : c'était le noble contentement de triompher de la Loi, du péché, de tout « le vieil homme ⁴ » ; l'assurance des biens éternels, par-dessus tout, le bonheur de ne plus vivre qu'en Jésus, et par lui d'entrer dès ce monde en part de la vie divine ⁵.

¹ Rom., VIII, 3.

² Philip., IV, 7.

³ Id., III, 8.

⁴ Rom., V, 1, 5 ; VI, 6 ; VII, 9 ; VIII, 2.

⁵ Id., VIII, 10-26.

Cette joie épurée, surnaturelle, remplit la lettre aux Philippiens et y éclate dès le début :

« Je rends grâce à mon Dieu toutes les fois que je me souviens de vous, et je ne fais jamais de prière que je ne prie aussi pour vous tous, ressentant une grande joie de ce que vous avez reçu l'Evangile et y avez persévéré depuis le premier jour jusqu'à maintenant... Je vous ai dans le cœur comme ayant tous part aux mêmes grâces que moi, à mes liens, à la défense et à l'affermissement de l'Evangile. Dieu m'est témoin avec quelle tendresse je vous aime tous dans les entrailles de Jésus-Christ ; et ce que je lui demande, c'est que votre charité croisse de plus en plus en lumière et en toute intelligence, pour que vous discerniez les choses excellentes, afin que vous demeuriez purs, que vous ne bronchiez pas jusqu'au jour du Christ, et que, pour la gloire et la louange de Dieu, vous soyez remplis des fruits de justice par Jésus-Christ ».

Et que de sujets pour l'apôtre de témoigner cette allégresse ! Sa captivité, loin de suspendre les progrès de l'Evangile, n'avait fait que les hâter ; les prédicateurs, inertes, timides avant sa venue, s'étaient enhardis à annoncer le Christ dans Rome. Tout dans cet élan était pour le réjouir, jusqu'au zèle des envieux qui ne publiaient la Bonne Nouvelle que par esprit de pique et de rivalité. Pourvu que le Maître fût glorifié, que lui importait ! Que lui importait, même à ce dessein, de vivre ou de mourir, l'un et l'autre allant également à la gloire du Sauveur ; car vivre, pour l'apôtre, c'était laisser Jésus

vivre en lui, et mourir c'était « se dégager des liens du corps, se trouver avec Jésus » à jamais. Tout préférable que fût un tel gain, Paul ne pouvait se dissimuler à quel point sa parole et son action étaient encore nécessaires. « Je le sais, déclare-t-il aux Philippiens, je demeurerai et je resterai avec vous tous pour l'avancement et la joie de votre foi. Veillez seulement à vous conduire d'une manière digne de l'Evangile du Christ, afin que, soit que je vienne et que je vous voie, soit que je demeure absent, j'apprenne que vous tenez ferme dans un seul et même esprit, combattant ensemble d'une même âme pour la foi de l'Evangile. »

L'apôtre en venait doucement au seul reproche que méritât l'Eglise de Philippes. Pour des causes si futiles qu'aucune mention n'en est faite, les esprits s'étaient divisés, et le partage des sentiments avait produit celui des âmes. Paul prisait tant l'union que, pour la rétablir parmi ses Philippiens, il fit appel à ce qu'ils avaient de meilleur, à la bonté, à la tendresse de leur cœur, mais surtout aux consolations goûtées par eux dans la vie chrétienne, au charme de l'amour fraternel, au bonheur de se sentir unis par un même esprit, l'esprit de Dieu.

« Rendez ma joie parfaite, leur dit-il, en ayant même pensée, même amour, même âme, ne pensant qu'à une seule et même chose. Rien par esprit de parti ou par vaine gloire ; mais que chacun en toute humilité croie les autres au-dessus de soi ; que chacun ait égard, non à ses

propres intérêts, mais à ceux des autres. Soyez dans les mêmes sentiments où a été le Christ Jésus : bien qu'il eût la forme (la nature) ¹ de Dieu, il n'a point regardé cette égalité avec Dieu comme une usurpation ²; il s'est anéanti lui-même, en prenant forme d'esclave, se rendant semblable aux hommes, reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui au dehors; il s'est abaissé lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a élevé et lui a donné un nom au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, dans la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur à la gloire de Dieu le Père ³ ».

Offrant en exemple aux Philippiens et l'humilité du Christ et sa glorification, Paul les exhorte à persévérer dans la foi en se livrant à Dieu, qui opère en nous le vouloir et le faire. Heureux de croire au Christ, plus heureux encore de souffrir pour lui, ils sont des flambeaux pour le monde de ténèbres qui les entoure, et y répandent les clartés de la parole

¹ Μορφή signifiant, dans la langue philosophique des Grecs, la forme, ce qui fait qu'une chose est ce qu'elle est; μορφή Θεοῦ nous paraît ici synonyme de φύσις, οὐσία Θεοῦ : l'essence, la nature divine. Telle est l'interprétation de S. Cyrille d'Alexandrie, de Théodoret, de S. Grégoire de Nysse, de S. Athanase, de S. Basile, de S. Augustin, de S. Léon, de S. Thomas d'Aquin. — Voir Corluy, *Spicilegium dogmatico-biblicum*, t. II, p. 66-71. — Lightfoot, *Philippians*, p. 125-131.

² Ἀρπαγμός, proprement, un butin, une proie, une gloire dont à aucun prix il ne doit se dessaisir.

³ Philip., II, 2-11.

de vie qu'ils portent en eux. C'est trop peu dire : par les épreuves qu'ils partagent avec l'apôtre, persécutions, emprisonnements, ils sont devenus le sacrifice, les victimes de la foi.

« S'il me faut, conclut Paul, répandre mon sang sur votre oblation pour vous en assurer la gloire, j'en suis joyeux et je m'en réjouis avec vous tous. Pareillement, vous aussi, soyez-enjoyeux et réjouissez-vous avec moi¹ ».

Mais l'heure d'une immolation si généreuse n'était point venue. L'apôtre, nous l'avons vu, en avait la secrète assurance ; il espérait même bientôt visiter Philippes ; en attendant, il se promettait d'y envoyer Timothée, dès qu'il le pourrait. C'était le plus aimé de ses disciples, le plus dévoué aux Philippiens ; ceux-ci ne l'ignoraient pas, car ils l'avaient vu à l'œuvre, « uni à Paul d'esprit et de cœur », le servant dans la prédication de l'Évangile, « comme un fils sert son père² ».

L'intention de l'apôtre était de ne remettre aux mains d'Epaphrodite qu'une courte missive, un billet de remerciement pour les Philippiens. Il revenait pour le terminer aux vœux de joie du début³, quand, interrompu par quelque incident, il se vit contraint d'en remettre l'achèvement à un autre

¹ Philip., II, 12-18.

² Id., II, 19, 20, 22.

³ Id., III, 1.

temps. Selon toute apparence, il reçut, dans l'intervalle, des nouvelles de Macédoine lui annonçant que des judaïsants approchaient de ce pays. Sans être encore au cœur de Philippes, ces sectaires menaçaient d'y porter le désordre, et d'autre part il y avait à craindre que, par opposition à leur rigorisme, certains fidèles, enclins au relâchement, n'y penchassent davantage. Ces diverses appréhensions s'emparèrent si fortement de l'apôtre, quand il rappela Timothée pour lui dicter la fin du message, que, sans égard aux effusions de joie qui remplissent la première partie de la lettre, sans nul souci d'y accorder ce qu'il allait dire, il poussa un cri d'alarme tout semblable à celui qu'il avait jeté aux Galates en pareil danger :

« Gare aux chiens, aux mauvais ouvriers, aux mutilés ¹ ! C'est nous qui sommes les vrais circoncis, nous qui servons Dieu en esprit, qui mettons notre gloire dans le Christ Jésus et n'avons pas confiance en la chair. Bien que moi, si je voulais prendre avantage de la chair, m'appuyer sur elle, je le pourrais mieux que personne : moi, circoncis le huitième jour, de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hébreu, fils d'Hébreux. S'agit-il de la Loi ? Je suis Pharisien. Du zèle pour le judaïsme ? J'ai persécuté l'Eglise. De la justice légale ? Je suis irréprochable à cet

¹ Βλέπετε τὴν κατατομήν· ἡμεῖς γὰρ ἐσμεν ἡ περιτομή. Leur circoncision faite sans vue de foi n'est qu'une mutilation inutile. « Circumcisio quidem arte fit ad rem purgandam et expoliendam; concisio vero temere et cum destructione rei ». Estius, *in loco*.

égard. Tous ces avantages, je les tiens, quand je regarde le Christ, pour une infériorité. Je dirai plus : tout me semble perte, désavantage, depuis que je sais ce qu'a de transcendant la connaissance du Christ Jésus, mon Seigneur. Pour son amour j'ai tout perdu, tenant toutes choses pour du fumier, afin de gagner le Christ, afin de me trouver en lui, ayant non ma propre justice, celle qui vient de la Loi, mais la justice qui naît de la foi dans le Christ, la justice qui vient de Dieu par la foi. Ce que je veux, c'est le connaître, lui (le Christ), et la puissance de sa résurrection et la communion à ses souffrances, c'est me conformer à sa mort, afin de parvenir en quelque manière à la résurrection des morts. Non certes que j'aie déjà reçu le prix que j'espère, mais je poursuis ma course, tâchant d'atteindre là où le Christ m'a destiné en me prenant. Non, frères, je ne pense pas avoir encore atteint où je tends ; tout mon souci est d'oublier ce que je laisse en arrière et de tendre constamment vers ce qui est en avant. Je cours droit au but, à la vocation céleste où Dieu nous a appelés dans le Christ Jésus¹ ».

C'est pour un petit nombre de fidèles que Paul s'étendait ainsi sur la nécessité de ranimer la ferveur de l'esprit, car en général les Philippiens, « fermes dans le Seigneur », demeuraient dignes de leur apôtre, « ses très chers et bien-aimés frères, sa joie et sa couronne² ». Sa douleur n'en était que plus vive à voir une Eglise, accomplie d'ailleurs, défigurée par quelques taches ; elle s'exhala en cette plainte touchante :

¹ Philip., III, 2-14.

² Id., IV, 1.

« Il en est plusieurs dont je vous ai souvent parlé, et dont je vous parle encore avec larmes, qui marchent en ennemis de la croix du Christ, dont la fin est la perdition, dont le dieu est le ventre, la gloire dans leur honte, qui n'ont de pensées que pour les choses terrestres. Pour nous, nous sommes déjà citoyens du ciel; et c'est de là aussi que nous attendons le Sauveur Notre Seigneur Jésus-Christ, qui transformera notre corps, tout abject qu'il est, afin de le rendre conforme à son corps glorieux, en vertu de ce pouvoir qu'il a de tout s'assujettir ¹ ».

Paul revint à nouveau dans cette fin de lettre sur les divisions qui troublaient Philippes. Les femmes, dont on sait l'influence en Macédoine ², avaient dans ces querelles, apparemment plus bruyantes que sérieuses, une part principale; deux d'entre elles surtout, Evhodie et Syntyché, s'y montraient obstinées. L'apôtre n'en gardait pas moins un reconnaissant souvenir de ces chrétiennes, car, venues des premières à la foi, elles l'avaient secondé dans ses prédications ³; il ne se borna point à leur prêcher l'union, il recommanda ce ministère d'apaisement à tous ses compagnons d'apostolat dans Philippes, à Epaphrodite qui emportait sa lettre, à Clément ⁴, à

¹ Philip., III, 18-21.

² S. Paul, *ses Missions*, chap. V, § 1.

³ Philip., IV, 2-3.

⁴ Le Clément ici nommé est-il l'évêque de Rome, troisième successeur de saint Pierre, dont nous possédons une lettre adressée aux Corinthiens? Toute l'antiquité le suppose, à la suite et probablement sur l'autorité d'Origène (*In Joann.*, I, 29). — Eusèbe, *Historia*

nombre d'autres dont les noms étaient « écrits dans le livre de vie ». Un mot résumait ce que demandait Paul pour remettre les cœurs en paix et joie : « La modestie », modestie de prétentions, d'ambition, l'oubli de soi et de ses droits pour ne songer qu'à la charité, au dévouement et au sacrifice :

« Que tout ce qui est vrai, ajouta-t-il, tout ce qui est vénérable, juste, pur, aimable, de bonne renommée ; s'il est quelque vertu, un louable dessein ; que toutes ces choses occupent vos pensées, et le Dieu de paix sera avec vous ».

Paul renouvelle, en terminant, ses remerciements aux Philippiens, mais sans leur cacher qu'il avait pu les soupçonner d'oubli. Puis avec une délicatesse charmante : « C'est sans doute l'occasion qui vous aura manqué, dit-il, non le souvenir ». Enfin, la venue d'Epaphrodite a dissipé tout nuage ; il leur en donne l'assurance :

ecclesiastica, III, 4, 15. — S. Epiphane, *Adv. Hæres*, xxvii, 6. — S. Jérôme, *de Vir. Illust.*, 15. *Adv. Jovin.*, I, 11. — Cette identification ne laisse pas néanmoins de prêter à des objections sérieuses. Le Clément de l'Épître de S. Paul appartient à l'église de Philippi, l'auteur de l'Épître aux Corinthiens à celle de Rome. Rien n'indique, qu'avant de devenir évêque de cette ville, ce dernier ait vécu dans une autre chrétienté. Les traditions primitives d'ailleurs font de lui un disciple, non de S. Paul, mais de S. Pierre. (Tertullien, *De Præscript.*, 32. — Origène, *Philoc.*, 22, etc.). N'est-il pas à craindre que, le nom de Clément étant fort commun à cette époque, Origène et les écrivains postérieurs aient confondu deux personnages distincts ? (Voir Lightfoot, *Philippians*, p. 166 et suiv.).

« Je me suis grandement réjoui dans le Seigneur de ce que, votre amitié pour moi reflleurissant, maintenant enfin vous avez pensé à moi. Vous y pensiez sans doute, mais l'occasion vous manquait de le témoigner. Ce n'est point le besoin qui me fait parler ainsi, car j'ai appris à me contenter de ce que j'ai. Je sais être pauvre et je sais avoir du superflu. Ayant tout éprouvé, je suis fait à tout, à être dans l'abondance ou dans les privations. Je puis tout en celui qui me fortifie. Vous avez bien fait néanmoins de prendre part à mon affliction. Car vous savez, Philippiens, qu'au commencement de ma prédication parmi vous, quand je quittai la Macédoine, nulle autre Eglise ne m'a fait part de ses biens, et je n'ai rien reçu que de vous seuls; deux fois à Thessalonique vous m'avez envoyé de quoi subvenir à mes besoins. Ce n'est pas que je recherche vos dons, mais je désire le fruit abondant que vous en tirerez. Or, maintenant j'ai amplement de tout, et je suis dans l'abondance; je suis comblé, ayant reçu d'Epaphrodite ce que vous m'avez envoyé; c'est un parfum de bonne odeur, une hostie agréable à Dieu et bien accueillie de lui; et mon Dieu subviendra pleinement à tous vos besoins en proportion de ses richesses, glorieusement, dans le Christ Jésus. A notre Dieu et Père soit la gloire aux siècles des siècles. Amen ¹ ».

Justement fiers d'un tel remerciement, les Philippiens le communiquèrent aux Eglises de Paul qui les avoisinaient; et bien qu'il ne s'y trouvât aucun exposé de doctrine comparable aux enseignements des grandes Epîtres, toutes les fraternités conservèrent pieusement cette lettre, car ils y retrouvaient

¹ Philip., iv, 10-20.

leur apôtre dans ce charme de noblesse et de générosité qui lui gagnait les cœurs. Comme toujours, Paul s'y montrait jaloux de son indépendance, se confiant à l'amitié toutefois jusqu'à en accepter, à en attendre de généreux secours ; attentif à ennoblir cette sujétion par la courtoisie et la dignité de sa reconnaissance, mais plus soucieux encore de vider son âme de tout intérêt personnel, de tout égoïsme. Le renoncement, un joyeux oubli de soi pour ses frères, pour Jésus, est la vertu exaltée de préférence en cette Epître. Paul semble y ramener tout le christianisme, et à bon droit, car le Christ ayant poussé l'amour jusqu'à s'anéantir, à mourir pour l'homme, son cœur qui bat en tout fidèle aspire toujours aux mêmes sacrifices, à la même charité. Pour user des termes mêmes de l'apôtre, le chrétien ne peut plus vivre, « aimer que dans le cœur de Jésus ¹ ».

¹ Philip., 1, 8.

CHAPITRE SECOND

S. JACQUES DE JÉRUSALEM

Paul ne s'éloignait jamais d'une de ses Eglises sans redouter pour elle quelque épreuve : des dissensions intérieures, des écarts de doctrine ou de morale. Mieux que personne, en effet, il sentait que, chez nombre de convertis, le baptême n'avait pas entièrement effacé les stigmates du péché, qu'au fond des cœurs demeurait un secret attachement à des erreurs dangereuses. Il trouvait néanmoins un motif de se rassurer dans la facilité avec laquelle ces semences de corruption étaient généralement étouffées ; sa parole, une lettre, le bruit de sa venue y suffisaient. Mais, lui captif, qu'allait-il advenir des germes impurs auxquels libre champ était ouvert ? Ce fut là son plus grave souci dans la prison de Césarée. Sans doute, pendant ces deux ans, il parvint encore par des messages, par les missions de ses disciples, à contenir le désordre sur quelques points, mais ailleurs l'esprit ancien se réveillait au grand péril des âmes. Une lettre de Jacques écrite vers la

fin de cette captivité ne laisse aucun doute sur ce point. Elle nous montre que, dans les Eglises dispersées en terre païenne, les chrétiens, Juifs d'origine, relevaient de tous côtés la tête et portaient de graves atteintes à la pureté de l'Évangile.

La préoccupation de ces indignes néophytes, n'était plus, comme les judaïsants à Jérusalem, de modeler sur le mosaïsme la foi nouvelle, ils paraissaient même s'être désintéressés, au contact des gentils, d'observances incommodes, mais loin d'y substituer la perfection du christianisme, ils visaient à relâcher du même coup toute la morale. Les reproches que Jacques leur adresse dans son Épître montrent qu'ils descendaient fort loin sur cette pente, jusqu'à la plus impudente des doctrines pharisaïques, laquelle réduisait toute justice à croire au Dieu de la circoncision : « L'homme qui a cette foi, disaient-ils, peut pécher impunément : Dieu ne le lui impute point à crime ¹ ». On sait avec quelle

¹ C'était là, au témoignage de S. Justin, l'enseignement de nombreux Juifs hellénistes : « Vosmetipsos decipitis, et alii quidam vobis hac in re similes, qui dicant, etiam si peccatores sint, Deum tamen, modo eum cognoscant, non imputaturum illis peccatum ». (*Dialog. cum Triph.*, 141). — Le raisonnement des faux chrétiens visé par Saint Jacques était de même sorte. Entendant Paul proclamer que l'homme est justifié par la foi sans les œuvres de la Loi, ils en concluaient qu'il suffit de croire au Messie et à son avènement pour être sauvé, et qu'on peut impunément négliger tout le reste de la Loi, même ses préceptes de morale : « Quoniam ergo hæc opinio tunc fuerat exorta, aliæ apostolicæ epistolæ Petri,

indignation Jésus avait flétri cette hypocrisie, la comparant aux sépulchres blanchis, qui, de bel air au dehors, ne renferment au dedans « qu'infection, pourriture, ossements de morts ¹ ».

En dépit de ces anathèmes, la justice de parade, coutumière aux Juifs, restait une séduction pour ceux d'entre eux qui ne se donnaient point au Christ de plein cœur. La justification que Paul prêchait, la justification dérivant de la foi, non des œuvres, devint pierre d'achoppement pour ces chrétiens de bas aloi; ils y virent autorisée la dépravation de mœurs qu'ils souhaitaient; la facilité, sans qu'il en coûtât rien à leurs vices, de faire étalage d'honneur et de vertu. C'était là, à les en croire, la révélation propre à l'apôtre des gentils, l'affranchissement de la Loi qu'il poursuivait si ardemment : la mort au péché que suppose cette « liberté des enfants de Dieu ³ », la régénération totale, les fruits de justice qui en résultent, ils n'en faisaient aucune mention.

Paul avait discerné au fond de l'âme juive cette tendance à travestir ses enseignements, et c'est pour cela que ne faisant aucune distinction dans sa

Johannis, Jacobi, Judæ contra eam maxime dirigunt intentionem, ut vehementer astruant fidem sine operibus non prodesse; sicut etiam ipse Paulus, non qualem libet fidem, qua in Deum creditur, sed eam salubrem planeque evangelicam, definivit, cujus opera ex dilectione procedunt ». S. Augustin, *De fide et oper.*, 21.

¹ Matt., xxiii, 27.

² Rom., viii, 21.

lettre aux Romains, il lançait à toute sa race de si rudes invectives : « Vous qui portez le nom de Juif, qui vous reposez sur la Loi, qui vous glorifiez des faveurs de Dieu... vous vous flattez d'être le conducteur des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, le docteur des ignorants, le maître des simples et des enfants, ayant dans la Loi la règle de la science et de la vérité. Et cependant vous qui instruisez les autres, vous ne vous instruisez pas vous-même. Vous qui prêchez qu'on ne doit point voler, vous volez ; vous qui dites qu'on ne doit pas commettre d'adultères, vous commettez des adultères ; vous qui avez en horreur les idoles, vous commettez des sacrilèges ; vous qui vous glorifiez dans la Loi, vous déshonorez Dieu par le violement de la Loi. Vous êtes cause, comme dit l'Écriture, que le nom de Dieu est blasphémé parmi les nations ¹ ».

On conçoit le silence des judaïsants sous une main qui arrachait les masques avec une telle vigueur, mais aussi leur retour d'audace quand ils ne se sentirent plus maîtrisés. A peine l'apôtre eut-il disparu que l'immoralité pullula plus vivace que jamais ; dans toutes les chrétientés où les Juifs faisaient nombre, les croyants à l'Évangile de Paul eurent la tristesse d'entendre prêcher la doctrine éhontée de la foi sans les œuvres.

¹ Rom., II, 17-24.

Cette corruption, infectant particulièrement les Eglises de l'apôtre des gentils, semble n'avoir guère alarmé les Douze dispersés en d'autres régions. Le seul d'entre eux qui se trouva à portée d'en soupçonner le venin fut Jacques de Jérusalem ; car les pèlerinages annuels amenaient près de lui de nombreux judaïsants d'Asie-Mineure et de Grèce. Il vit donc quels dangers menaçaient l'Évangile, et s'en émut d'autant plus que la partie des croyants, qui tournaient ainsi à perdre foi et mœurs, s'autorisaient de l'enseignement même de Jérusalem ¹. Sentant sa conscience engagée, il résolut, en l'absence de Paul, de parler, dans une lettre encyclique et au nom de l'Eglise Mère, « en serviteur du Dieu » d'Israël, mais aussi « du Seigneur Jésus-Christ ² ». Apôtre de la circoncision comme Pierre, plus que ce dernier toutefois attaché de cœur à l'Ancienne Loi, il s'adressa spécialement aux chrétiens de même sang et de même esprit que lui : « Aux douze tribus qui sont dans la dispersion, écrivit-il, salut ³. »

¹ On se souvient que, dans l'assemblée tenue en cette ville, Pierre avait exposé et fait agréer l'enseignement de Paul sur la justification. « Dieu... donne le Saint-Esprit aux gentils aussi bien qu'à nous ; il ne met aucune différence entre nous et eux, *ayant purifié leurs cœurs par la foi*.

² Jac., I, 1.

³ Cette salutation, hébraïque de forme, et d'autres traits semblables dans l'Épître amènent MM. Spitta et Massebieau à ne voir dans la lettre de S. Jacques qu'un écrit juif d'origine et de caractère. (Spitta,

La première parole de Jacques fut de compassion pour les chrétiens qu'il voulait redresser dans la foi. On y vivait « en butte à diverses tentations ¹ », dans un malaise si accablant qu'il convenait tout d'abord de relever les âmes. L'apôtre rappelle à cette fin que la souffrance est une joie pour le disciple du Christ, parce qu'il trouve dans la patience l'épreuve de sa foi ², et en récompense « la couronne de vie promise par Dieu à ceux qui l'aiment ³ ». La distinction entre riche et pauvre, plus marquée chaque jour dans l'Église, paraît avoir été une des principales souffrances que l'apôtre s'efforçait de consoler ; c'est elle en tout cas qui l'occupait davantage, car il y revient constamment dans cette lettre :

« Que le frère d'une condition basse, écrit-il, s'en glorifie comme d'une élévation ⁴, et que le riche ne voie

Der Brief des Jacobus untersucht, Göttingen, 1896. — Massebieau, *Revue de l'histoire des religions*, novembre, décembre 1895.) La *Revue Biblique* (octobre 1896) a donné une bonne réfutation de cette étrange hypothèse. Les exégètes catholiques ne sont pas seuls à admettre l'authenticité de l'Épître de S. Jacques ; la plupart des protestants opposent une vigoureuse défense aux attaques des rationalistes. Voir dans l'*Expositor* (1897, May., p. 321 et suiv.) l'article de Mayer : *Authenticity of the Epistle of S. James against Harnack and Spitta*.

¹ Jac., I, 2.

² Id., I, 2-4.

³ Id., I, 12.

⁴ Le grand honneur du pauvre est de participer par le dénuement et les privations aux souffrances du Christ ; c'est là pour lui une

(dans sa richesse) qu'un abaissement, parce qu'il passera comme la fleur de l'herbe. Au lever du soleil brûlant l'herbe sèche, sa fleur tombe, et la grâce de ses formes périt, ainsi le riche se flétrira dans ses voies ¹ ».

Plus loin mêmes avis :

« Mes frères ayant foi à Notre-Seigneur Jésus-Christ (le Seigneur) de gloire, ne faites point acception de personnes ². Car s'il entre dans votre synagogue un homme portant anneau d'or ³ et superbes vêtements, qu'il y entre aussi quelque pauvre en méchant habit, et que regardant celui qui est magnifiquement vêtu, vous lui disiez : « Assieds-toi ici en belle place »; et que vous disiez aux pauvres : « Tiens-toi là debout », ou « assieds-toi ici au bas du marchepied », n'est-ce pas là faire en vous-même différence entre l'un et l'autre, et devenir des juges à pensées iniques ? Ecoutez, mes frères bien-aimés : Dieu n'a-t-il pas choisi les pauvres dans ce monde pour être riches en foi et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ? Et vous, vous méprisez le pauvre ! Ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment ; ne sont-ce pas eux qui blasphèment le beau nom (de Christ) dont le vôtre est tiré ? Que si vous accomplissez la loi royale en

gloire infiniment supérieure à toutes celles que le riche tire de son opulence.

¹ Jac. 1, 9-11.

² Littéralement : « N'ayez point la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ en faisant acception de personnes ».

³ Les femmes riches n'étaient point seules dans l'antiquité à charger leurs doigts de bagues et de pierres précieuses, les hommes sur ce point rivalisaient de luxe avec elles. « Senos Charinus omnibus digitis gerit, nec nocte ponit annulos, nec dum lavatur ». Martial, XI, 60. Cf. Lucien, *Somn.*, 12.

suivant ce précepte de l'Ecriture : Tu aimeras ton prochain comme toi-même, vous faites bien ; mais si vous avez égard à la condition des personnes, vous commettez le péché et vous êtes condamnés par la loi comme transgresseurs ¹ ».

Cette méconnaissance de la grande loi du christianisme, la charité, venait des maximes corruptrices des judaïsants. Jacques, allant droit aux racines du mal, s'efforça de les arracher ; en premier lieu, les théories fatalistes de quelques Pharisiens, qui, imputant à une destinée irrésistible la conduite de l'homme ², le déchargeaient de toute responsabilité ; un mot lui suffit à ruiner cette immorale prétention :

« Que nul quand il est tenté ne dise : Je suis tenté par Dieu, car Dieu, étranger au mal, ne tente personne, mais chacun, dans la tentation, est attiré et emporté par sa propre convoitise ; puis la convoitise ayant conçu enfante le péché, et le péché consommé engendre la mort ³ ».

Une autre aberration de ces faux chrétiens était de ne mettre d'autre condition au salut que l'acquiescement à la parole de Dieu sans nul regard à la pratique. A qui ressemblez-vous dans cette folle illusion ? leur demande Jacques :

¹ Jac., II, 1-9.

² Josèphe, *Bell. jud.*, II, VIII, 14. *Antiq. jud.*, XIII, v, 9 ; XVIII, I, 5.

³ Jac., I, 13-15.

« A un homme qui considère sa face naturelle dans un miroir, et qui, après y avoir jeté les yeux, s'en va et oublie à l'heure même quel il était. Celui qui aura regardé de près la loi parfaite, la loi de liberté, et qui aura persévéré, n'écoutant pas pour oublier aussitôt, mais faisant ce qu'il écoute, celui-là trouvera son bonheur dans l'action. Si quelqu'un s' imagine être pieux, et ne refrène point sa langue, mais s'abuse en son cœur, sa piété est vaine. La piété pure et sans tache aux yeux de Dieu le Père est celle-ci : visiter les orphelins et les veuves dans leur affliction et se conserver pur du monde ¹ ».

Jacques indiquait nettement par ces exemples les caractères de la vraie foi, une grâce surnaturelle sans doute, « un don parfait descendant d'en haut, du Père des lumières ² », « régénérant » le fidèle « par la parole de vérité ³ », ne le sauvant toutefois qu'à condition que cette « parole implantée » dans l'âme en rejette « toute la fange et l'excès du péché ⁴ » pour y porter des « fruits de justice ⁵ », de paix et de miséricorde. Il ne s'en tint pas là, et attaqua de front l'imposture capitale des judaïsants.

« Mes frères, que sert à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres? La foi le pourra-t-elle sauver? Si un frère ou une sœur se trouvent sans vêtement et

¹ Jac., I, 23-27.

² Id., I, 17.

³ Id., I, 18.

⁴ Id., I, 21.

⁵ Id., III, 18.

manquent de leur nourriture de chaque jour, et qu'un d'entre vous leur dise : « Allez en paix, chauffez-vous et rassassiez-vous », sans leur donner ce qui est nécessaire à leur corps, à quoi leur serviront vos paroles? Ainsi la foi, si elle n'a point d'œuvres, est morte en elle-même ¹ ».

On a cru voir dans cet enseignement le contre-pied de la doctrine de Paul : « Vous êtes sauvés par la grâce, par la foi . . . et cela ne vient pas de nos œuvres ² ». La contradiction n'est qu'apparente; elle s'évanouit pour qui se souvient que, d'une part, Paul ne dénie la vertu de sauver qu'aux œuvres légales, aux œuvres que l'homme accomplit sans le concours de la grâce, et que, d'autre part, lorsqu'il attribue ce pouvoir à la foi, il a en vue non une croyance inerte et stérile, mais celle qui opère par la charité. La justification s'accomplit donc de même sorte pour les deux apôtres, dans l'intime de l'âme, l'épurant, la vivifiant, la rendant féconde en œuvres de justice et de sainteté. S. Paul, tout occupé de convaincre les Juifs de l'impuissance de leurs œuvres propres, n'avait montré dans Abraham que la justification de ce patriarche par la foi ³; S. Jacques, reprenant le même exemple, rappelle ce qu'était cette foi pour avoir pareille vertu, vivante, féconde, jusqu'à enfanter l'héroïsme :

¹ Jac., I, 14-17.

² Ephes., II, 8, 9.

³ Rom., IV. Gal., III, 6-9

« Veux-tu savoir, ô homme vain, que la foi sans les œuvres est morte? Notre père Abraham ne fut-il pas justifié par les œuvres lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel? Tu vois que la foi agissait avec ses œuvres, et par les œuvres sa foi fut rendue parfaite. . . . Comme le corps sans âme est mort, ainsi la foi sans les œuvres est morte ¹ ».

Ce dernier mot était celui du bon sens dans la question embrouillée à plaisir par les judaïsants : il la tranchait pour les esprits sincères. Restait les cœurs à guérir, et là surtout l'attachement de Jacques au mosaïsme lui donnait autorité pour mettre le mal à nu et tailler dans le vif. Etalant sans ménagement les vices de ses frères d'Israël, « jalousie amère, esprit de querelle », intempérance de la langue, prétention de tout dominer, d'imposer leur « sagesse terrestre, animale, diabolique ² » ; il trouva pour flétrir des sentiments si indignes de l'Evangile l'accent des vieux prophètes :

« D'où viennent les guerres, et les batailles parmi vous? N'est-ce pas de vos passions qui combattent dans vos membres? Vous convoitez, et vous n'avez pas; vous tuez, vous désirez ardemment, et sans rien obtenir; vous plaidez, vous vous faites la guerre, et vous ne gagnez rien, parce que vous ne le demandez pas; vous demandez et vous ne recevez point, parce que vous demandez mal, afin de le dépenser pour vos voluptés. Adultères ³, ne

¹ Jac., II, 20-26.

² Id., III, 14-16.

³ Dieu aux yeux des Juifs était l'époux de leur race, de l'huma-

savez-vous pas que l'amitié du monde est inimitié contre Dieu ? Quiconque veut être ami du monde se rend ennemi de Dieu ¹ ».

La rudesse de ces paroles montre à quel point Jacques se sentait maître des chrétiens de sa race, en puissance de tout leur dire; cependant ce n'est point par cette vigueur, toute passagère en son Epître, qu'il s'efforçait de les tirer d'égarement; nous le voyons au contraire épancher dans ce dessein tout ce qu'il avait au cœur d'ardente charité, ce qu'il devait de grâce et de mansuétude à la méditation des paroles du Sauveur. L'Evangile revit dans sa lettre : même simplicité d'enseignements, même charme d'images empruntées aux champs, aux eaux, au ciel de Galilée ². Le plus souvent Jacques expose sa pensée, comme le faisait Jésus,

nité. De là l'exclamation « Adultères... Pensez-vous que l'Ecriture dise en vain : L'Esprit que Dieu a mis en vous, vous aime d'un amour de jalousie. » Ces dernières paroles ne sont point une citation textuelle, mais l'expression concise de cette idée, si diversement, si richement imagée dans l'Ecriture que Dieu en mettant en nous son Esprit est devenu comme notre époux, et que, Dieu jaloux, il ne souffre pas que les cœurs se partagent entre le monde et lui.

¹ Jac., iv, 1-4.

² C'est bien son pays d'origine que Jacques dépeint dans les images et les comparaisons de sa lettre : au penchant des monts, le figuier, la vigne, l'olivier; les pâturages, frais le matin, se flétrissant aux feux du jour; les eaux douces près de fontaines salées; à l'horizon, la mer; les pluies de printemps et d'automne, seul espoir des moissons (Jac., iii, 11, 12; i, 10, 11, 6; v, 7).

avec abandon, sans nul souci d'enchaînement ou d'ordre méthodique. Ça et là toutefois, sur le modèle des livres sapientiaux d'Israël, il détache en vivante peinture un point particulier de morale : telle cette description des dangers de la langue :

« Si quelqu'un ne fait point de fautes en parlant, celui-là est un homme parfait, capable de tenir tout le corps en bride. Voyez le mors des chevaux; nous le leur mettons dans la bouche, et ils nous obéissent, et ainsi nous dirigeons tout leur corps où nous voulons. Voyez aussi les vaisseaux, qui sont si grands et poussés par des vents impétueux; un très petit gouvernail les tourne de tous côtés, à la volonté du pilote qui les conduit. Ainsi la langue est un petit membre; et cependant combien peut-elle se vanter de grandes choses! Voici un petit feu, quelle grande forêt il allume! Oui, la langue est un feu, un monde d'iniquités; n'étant qu'un de nos membres, elle souille tout le corps, enflamme tout le cours de notre vie, et est elle-même enflammée par l'enfer. Car toute espèce de bêtes sauvages et d'oiseaux, de reptiles et d'animaux marins se domptent et ont été domptés par l'espèce humaine; mais pour la langue, aucun mortel ne la peut dompter; c'est un mal intraitable, plein d'un venin mortel. Par elle nous bénissons Dieu notre Père, et par elle nous maudissons les hommes faits à la ressemblance de Dieu; de la même bouche procèdent la bénédiction et la malédiction. Mes frères, il n'en devrait pas être ainsi. Une source jette-t-elle par une même ouverture le doux et l'amer? Mes frères, un figuier peut-il produire des olives, ou une vigne des figues? D'une fontaine salée ne peut non plus jaillir l'eau douce¹ ».

¹ Jac. , III, 2-12.

Ce tableau si vif nous révèle Jacques lui-même dans le charme puissant de son génie, et en même temps dans la noblesse, la hauteur d'âme qui ployait devant lui tout Israël. La loyauté, une droiture inflexible sont les traits saillants de cette sainteté. Qu'on ne parle pas au rude ascète, affamé de justice et de vérité, de croire à demi, de prier l'hésitation au cœur, le doute sur les lèvres : « Celui qui doute, répond-il, est semblable au flot de la mer ballotté çà et là; qu'un tel homme ne s'imagine pas recevoir quoi que ce soit du Seigneur : c'est un esprit double, inconstant dans toutes ses voies ¹ ». Vaciller ainsi, « savoir faire le bien et ne pas le faire, c'est pécher ² », « mentir à la vérité ³ ». « Lavez vos mains, pécheurs, et purifiez vos âmes, vous qui êtes doubles de cœur ⁴ ». « Que votre oui soit oui; votre non, non ⁵ ».

Jacques est tout entier dans cette sincérité, ce sérieux de la vie chrétienne embrassée sans réserve ni partage. Comme Paul, nous l'avons vu, il ne se dissimulait pas qu'une semblable perfection est « un don parfait, descendant d'en haut, du Père des lumières en qui il n'y a ni variation, ni ombre de

¹ Jac., I, 6-8.

² Id., IV, 17.

³ Id., III, 14.

⁴ Id., IV, 8.

⁵ Id., V, 12.

changement ¹ » ; qu'il faut donc pour l'obtenir le demander, « s'approcher de Dieu si l'on veut qu'il s'approche de nous ² » ; aussi avait-il fait de la prière le capital de sa vie et y ramène-t-il, en terminant sa lettre, toute la pratique de la foi :

« Quelqu'un parmi vous est-il dans l'affliction ? Qu'il prie. Est-il dans la joie ? Qu'il chante des cantiques. Quelqu'un parmi vous est-il malade ? Qu'il appelle les anciens ³ de l'assemblée, et qu'ils prient pour lui en l'oignant d'huile au nom du Seigneur ; et la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le soulagera, et s'il a commis des péchés, il lui sera pardonné ⁴. Confessez vos fautes l'un à l'autre ⁵, et priez l'un pour l'autre, afin que vous soyez guéris : la fervente prière du juste peut beaucoup ».

¹ Jac., I, 17.

² Id., IV, 8.

³ Τοὺς πρεσβυτέρους τῆς ἐκκλησίας. « Si quis dixerit presbyteros Ecclesiæ, quos beatus Jacobus adducendos esse ad infirmum inungendum hortatur, non esse sacerdotes ab Episcopo ordinatos, sed ætate seniores in quavis communitate, ob idque proprium Extremæ Uctionis ministrum non esse solum sacerdotem : anathema sit ». *Concilium Tridentinum*, sess. XIV. *De Extrem. Unct.*, can. 4.

⁴ Le Concile de Trente dans sa XIV^e session : DOCTRINA DE SACRAMENTO EXTREMÆ UNCTIONIS, a longuement commenté ces paroles de l'apôtre et en a fixé l'interprétation : « Instituta est sacra hæc Unctio infirmorum, tanquam vere et proprie sacramentum Novi Testamenti, a Christo Domino nostro apud Marcum quidem insinuatam (VI, 13) per Jacobum autem apostolum, ac Domini fratrem, fidelibus commendatum ac promulgatum. Infirmatur, inquit, quis in vobis, etc. » (Session XIV, DOCTRINA DE SACRAMENTO EXTREMÆ UNCTIONIS, cap. I.

⁵ L'*Exomologèse*, la Confession, était regardée dès lors comme la préparation naturelle aux actes principaux de la vie chrétienne. La *Doctrine des Douze Apôtres* (XIV, 1) le marque expressément pour l'Eucharistie. « Die dominicâ convenientes frangite

Nous ignorons de quel effet fut cette lettre. Le langage de Jacques, si chrétien d'âme, mais juif de forme, tout divers de celui auquel Paul avait habitué ses fidèles, eut-il prise sur les esprits? Les Israélites mêmes de ces Eglises lointaines ne furent-ils pas plus surpris que charmés de s'entendre appeler « les douze tribus de la Dispersion ¹ », de voir le mosaïsme, flétri par Paul comme « loi de péché et de mort », de nouveau proclamé par Jacques la forme « parfaite ² » du christianisme, « la loi reine ³ » absolue, dont tous les commandements doivent être gardés et en telle rigueur que « faillir sur un point, c'est se rendre coupable sur tous? ⁴ ». Jacques d'ailleurs avait-il au loin la même autorité qu'à Jérusalem? Ni l'Ecriture, ni les traditions ne l'indiquent.

En retour, ce que marquent expressément ces dernières, c'est l'influence croissante de Jacques dans la cité sainte. L'ascétisme a grand prestige en Orient. Or, l'on sait jusqu'où Jacques poussait le

panem et gratias agite, postquam delicta vestra confessi estis, ut sit mundum sacrificium vestrum ».

¹ Jac., 1, 1.

² Νόμον τέλειον τὸν τῆς ἐλευθερίας. Jac., 1, 25. L'Evangile, aux yeux de Jacques, est l'achèvement, la perfection de la Loi. Il ajoute que c'est « une loi de liberté »; non certes que l'Ancienne Loi lui paraisse une servitude, mais l'Evangile apprend à accomplir celle-ci en toute perfection, par une obéissance libre, spontanée.

³ Νόμον..... βασιλικόν, Jac., 11, 8.

⁴ Jac., 11, 10.

mépris du corps ¹. A voir passer ce saint aux longs cheveux incultes, pieds nus, les membres séchés de jeûnes, à le voir prier, genoux en terre ou prosterné, un respect invincible saisissait : Juifs comme chrétiens baissaient le front devant l'homme qui rappelait les voyants de leur race, et par la rudesse du dehors et par le feu de la voix. Mais c'était le peuple surtout, les humbles, les pauvres toujours nombreux à Jérusalem qui l'écoutaient avidement, car il partageait leur aversion pour les puissants en Israël, et avec une libre audace jetait l'anathème à la corruption des grands, à leur égoïsme fastueux et dur :

« Et maintenant, riches, pleurez, hurlez sur les misères qui vont vous survenir. Vos richesses sont pourries, vos vêtements rongés aux vers; votre or et votre argent sont rouillés, et leur rouille sera en témoignage contre vous et dévorera votre chair comme le feu; c'est là le trésor de colère que vous amassez pour les derniers jours. Or, voici que le salaire dont vous frustrez les ouvriers qui ont fait la récolte de vos champs crie contre vous, et la voix des faucheurs est montée jusqu'aux oreilles du Seigneur Sabaoth. Vous avez vécu dans les délices sur la terre, et vous vous êtes livrés aux voluptés; vous vous êtes engraisés comme des victimes pour le jour du sacrifice. Vous avez condamné, vous avez tué le juste qui ne vous résistait pas ² ».

L'émotion de la foule était grande, à entendre de telles invectives, mais non moins vive la colère des

¹ *S. Pierre*, chap. xi.

² *Jac.*, v, 1-6.

grands si rudement flagellés. Nous avons fait connaître ailleurs cette aristocratie, presque entièrement sacerdotale¹. Elle n'avait point changé depuis Agrippa; mêmes débordements, même insolence de luxe, même rapacité. Le pontificat, acheté à prix d'or, devenait en leurs mains un instrument de tyrannie². Les dîmes tardaient-elles à rentrer? Les valets se précipitaient sur les granges, pillaient, maltrahaient les réfractaires. Aussi le peuple et les prêtres inférieurs, réduits au dénûment par leurs exactions, s'unissaient-ils dans une haine commune³. L'anathème suivant, conservé dans le Talmud, montre quelles révoltes couvaient au fond des cœurs :

Quelle peste que la famille de Boethos!

Malheur à leurs bâtons!

Quelle peste que la famille de Hannan!

Malheur à leurs sifflements de vipères!

Quelle peste que la famille de Kataros!

Malheur à leurs plumes!

Quelle peste que la famille d'Ismaël, fils de Phabi!

Malheur à leurs poings!

« Ils sont grands prêtres, leurs fils sont trésoriers, leurs gendres commandants et leurs valets frappent le peuple de leurs bâtons⁴ » !

C'était là sans doute quelque refrain populaire, murmuré à bas bruit; les pontifes n'en avaient cure.

¹ *S. Pierre*, chap. x.

² Derenbourg, *Histoire de la Palestine*, p. 248.

³ Josèphe, *Antiq. jud.*, XV, VIII, 8; IX, 2.

⁴ *Pesachim*, 57a.

Que leur importaient de sourdes colères au-dessous d'eux, pourvu que nul éclat ne vint troubler l'ordre public et les compromettre avec Rome ! Bien autrement dangereux leur paraissait Jacques, car sa sainteté lui donnait empire sur tout ce que Jérusalem renfermait d'honnête. Les Pharisiens eux-mêmes le vénéraient pour son respect de la Loi : or, les Pharisiens, c'était proprement le corps de la nation ; hors d'eux, les Saducéens ne formaient qu'une minorité immorale et sceptique. Péril politique, froissements d'orgueil, rancunes de vices, tout exigeait qu'on étouffât sa prédication : les circonstances s'y prêtèrent.

Festus étant mort en Judée au commencement de l'an 62, Albinus fut désigné par Néron pour lui succéder. Le nouveau procurateur fit route par l'Egypte, et par suite mit plusieurs mois à prendre le gouvernement de sa province. Dans cet intervalle, le souverain pontificat changeait également de mains ; Hérode Agrippa, destituant Joseph Cabi, installait à sa place Anne (Hannan), fils du grand prêtre de même nom, que le jugement et la mort du Sauveur ont rendu tristement fameux. Les violences haineuses étaient héréditaires dans cette famille, mais Anne le jeune se distinguait par sa dureté de cœur, son audace arrogante. Sentant mieux que tout autre à quel point la sainteté de Jacques décréditait lui et ses pareils, il résolut de le perdre. Agrippa se trouvait alors loin de Jérusalem ; Albinus, nous

l'avons vu, tardait à y venir ; l'occasion était unique de commettre sans contrôle, partant sans opposition, un meurtre légal. Anne la saisit, rassembla en hâte le Sanhédrin et fit condamner à la lapidation, comme violateurs de la Loi, Jacques et quelques-uns des frères ¹. Il fut aisé de frapper ces derniers, pauvres et obscurs apparemment, plus difficile d'atteindre Jacques que toute la ville vénérât. Un récit d'Hégésippe, où, sous des détails apocryphes ², se découvre un fond de vérité, indique que les Sanhédrites furent contraints de ruser avec l'apôtre et d'exécuter leur sentence par surprise.

On était au temps de la Pâque, dit l'antique chroniqueur ; ils amenèrent Jacques sur les terrasses du temple et le pressèrent de détourner de Jésus le Crucifié le peuple assemblé dans les parvis. « Pourquoi m'interrogez-vous sur Jésus, Fils de l'homme, cria-t-il à haute voix ; il est assis au ciel, à la droite de la grande Vertu de Dieu, et il viendra dans les nuées du ciel ». « Hosanna au fils de David ! » répondit la foule. « Nous avons mal fait, se dirent entre eux les Sanhédrites, d'attirer ce témoignage à Jésus ; montons et jetons-le à bas afin qu'effrayés ils ne croient plus en lui ». « O ! O ! le juste lui-même

¹ Josèphe, *Antiq. jud.*, XX, ix, 1. — Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, II, xxiii.

² A tort, notamment, il attribue aux Pharisiens la mort de Jacques, car les Pharisiens formaient le commun du peuple, la foule, qu'il nous montre toute dévouée à l'apôtre.

s'égare », se prirent-ils à crier et montant sur la terrasse ils le précipitèrent dans le parvis. Jacques ne mourut point sur le coup, mais se redressant il fit à genoux cette prière, la prière de son Maître sur la croix : « Seigneur Dieu, notre Père, je vous en conjure; pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ». Les Scribes ne répondirent que par un cri de mort : « Lapidons Jacques le Juste », et ils commencèrent à lui jeter des pierres; comme ils l'en accablaient, un des prêtres de la famille des Réchabites ¹ tenta de les arrêter : « Que faites-vous, dit-il, le juste prie pour vous ». Mais un foulon qui se trou-

¹ L'origine et l'histoire des Réchabites sont obscures. Ces ascètes, Kénites de race (1 Par., II, 55) faisaient-ils partie d'Israël, ne lui étaient-ils qu'affiliés et jusqu'à quel point? Il est difficile de le préciser. Au rapport de Jérémie (xxxv, 7) les règles suivantes leur avaient été données par Jonadab, fils de Réchab : « Vous ne boirez point de vin, ni vous, ni vos fils, à jamais; vous ne bâtirez pas de maisons; vous ne sèmerez pas de grain; vous ne planterez pas de vignes et vous n'en posséderez pas; mais vous habiterez tous les jours de votre vie sous la tente ». L'ensemble de ces prescriptions donne l'idée d'une tribu libre, assujettie par vœu aux mœurs patriarcales. L'invasion de Nabuchodonosor (598 av. J.-C.) les ayant contraints de se réfugier dans Jérusalem, on les logea dans les salles du temple où les disciples de Hanan, fils de Jigdalia, menaient une vie analogue. (Jér., xxxv, 4). Depuis ce temps, les Réchabites paraissent s'être attachés au sanctuaire d'Israël et y être demeurés comme serviteurs des prêtres. Nous les y retrouvons au retour de la captivité (1 Paral., II, 55. Cf. Jerem., xxxv, 19) et le témoignage d'Hégesippe, plausible sur ce point, montre qu'au premier siècle on voyait encore quelques-uns de ces ascètes.

vait là prit son maillet à fouler les draps et le frappa à la tête. Ainsi fut martyrisé l'apôtre ¹.

Ce meurtre indigna les Juifs mêmes de Jérusalem, et ce furent les stricts observateurs de la Loi qui se montrèrent le plus irrités, car Jacques était leur gloire. Plusieurs d'entre eux dépêchèrent en secret au roi Agrippa lui demandant de refréner la tyrannie d'Anne et d'empêcher le renouvellement de pareilles violences; d'autres se tournèrent vers le nouveau gouverneur qu'ils rejoignirent au moment où il partait d'Alexandrie pour la Judée. A la nouvelle que, sans son agrément et au mépris de ses droits, on avait réuni le Sanhédrin en conseil judiciaire, Albinus envoya au pontife une lettre de colère et de menaces, mais Anne n'eut pas le temps d'en ressentir l'effet, Agrippa l'ayant déposé pour lui substituer Jésus, fils de Damnée. Le pontificat d'Anne n'avait duré que trois mois ².

Cette satisfaction donnée à l'indignation publique ne suffit pas toutefois à bannir de Jérusalem le trouble et l'inquiétude. L'opinion y demeura que Dieu vengerait la mort du saint; aussi, dès que la guerre fondit sur le pays, beaucoup y virent l'approche du châtiment redouté ³. Tout du reste dans la cité sainte n'appelait-il pas le bras divin? Au-dessous de ma-

¹ Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, I, xxiii.

² Josèphe, *Antiq. jud.*, XX, ix, 1.

³ Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, II, xxiii.

gistrats corrompus, des imposteurs de toute provenance entretenaient dans la foule une fièvre continue de révolte; les Zélotes y jetaient la terreur. Festus les avait réprimés sans trêve ni merci, mais leurs bandes disséminées, couvrant le pays, ne pouvaient être saisies et détruites; domptées sur un point, elles reparaissaient ailleurs. Albinus ne continua pas cette lutte ingrate; moins probe que son prédécesseur, il ferma les yeux sur les entreprises de ces brigands; bien plus, il leur fit payer sa connivence¹.

Ainsi désorientée, que pouvait la triste Jérusalem, qu'attacher sur l'abîme des regards éperdus et chanceler de vertige? Vers la fin de cette même année (62), de sinistres clameurs commencèrent à retentir dans ses murs. Un paysan, Jésus, fils de Hannan, était venu à la fête des Tabernacles : nouveau Jérémie, il se prit tout à coup à crier dans le temple : « Voix de l'Orient! Voix de l'Occident! Voix des quatre vents! Voix contre Jérusalem et le temple! Voix contre les mariés et les mariées! Voix contre tout le peuple »! Il courait jour et nuit dans les rues répétant le même anathème; quelques grands, importunés de ses malédictions, l'arrêtèrent et le firent battre. Il ne dit rien, ne demanda pas grâce, mais se remit à crier comme auparavant. Une telle au-

¹ Josèphe, *Antiq. jud.*, XX, ix; *Bell. jud.*, II, xiv, 1.

dace déconcerta les magistrats ; craignant que cette voix ne vint de Dieu, ils amenèrent ce Jésus au gouverneur romain qui ordonna de le flageller jusqu'à lui découvrir les os. Il ne pria personne, ne pleura point, mais, à chaque coup, il répétait d'une voix pitoyable : « Ah ! Ah ! Jérusalem ! » Albinus lui demanda qui il était, d'où il venait et la raison de ses cris. Nulle réponse que sa lamentation habituelle. « C'est un fou », dit le gouverneur, et il le relâcha. Jésus fils de Hannan continua ainsi jusqu'au siège, sans parler à personne, sans se plaindre de ceux qui le maltrahaient, sans remercier non plus ceux qui lui donnaient à manger. Aux jours de fête, ses cris redoublaient, et jamais sa voix n'en devint rauque. Dès que la ville fut bloquée, il se mit à tourner autour des murailles en criant : « Malheur à la ville ! Malheur au temple ! Malheur au peuple ! » Il ajouta enfin : « Malheur à moi ! » et s'abattit tué par la pierre d'une machine ¹.

La ruine annoncée, dès 62, par cet étrange voyant, ne devait s'accomplir que huit ans plus tard, mais rien désormais n'en pouvait conjurer l'approche, car avec Jacques, le dernier rempart qui arrêta la justice divine venait de tomber. Nul apôtre, en effet, ne remplaça le « frère du Seigneur ² » à la tête de l'Eglise Mère ; la communauté chrétienne qui y de-

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, VI, v, 3.

² Gal., I, 19.

meurait, persécutée, tremblante, fut bientôt réduite à s'enfuir. Jérusalem, livrée seule au courroux du ciel, allait sentir « sur elle et ses fils le sang divin répandu ¹. »

¹ Matt., xxvii, 25.

CHAPITRE TROISIÈME

L'ÉPÎTRE AUX COLOSSIENS

Pendant que Jérusalem étouffait dans son sein les derniers germes de vie et le seul salut qui lui demeurât, Rome fécondait au cœur de Paul la foi qu'il avait mission de répandre dans la gentilité. Sa réclusion lui ménageait de longues heures de solitude et de silence : Jésus acheva de s'y dévoiler à lui. Notre théologie de l'Incarnation, en effet, se fonde, dans ce qu'elle a de plus éminent, sur les lettres que Paul écrivit alors ; à bon droit elle peut donc être présentée comme le fruit des années de captivité où Dieu n'enchaîna les pas de l'apôtre qu'afin de donner à son âme plein essor vers les hautes révélations qui lui étaient destinées. Cet accroissement de lumière venait, à son heure, dissiper les ténèbres qui menaçaient d'envahir les Eglises de Paul.

Nous avons vu Jacques s'alarmer de ces dangers

et y parer de son mieux ; mais il n'en connaissait qu'une partie, de beaucoup la moins redoutable. Le plus pressant orage se levait loin de Jérusalem, en Asie, dernier centre du ministère de Paul. En cette région, les questions dogmatiques débattues de chrétiens à judaïsants, l'utilité des pratiques et le salut par la foi ne paraissent avoir été que d'intérêt secondaire. Le vif de l'attention se portait à un spectacle autrement émouvant ; l'éveil de la philosophie devant la foi nouvelle, ses efforts pour la tirer à soi, se l'incorporer, l'absorber comme elle avait fait des mythologies païennes. Pour la première fois, la raison froide et sceptique affrontait l'Evangile et engageait une lutte qui durera autant que l'orgueil de l'homme.

La province romaine d'Asie se trouvait propice à de telles querelles, car c'était l'antique Ionie, mère de Thalès et d'Héraclite, toujours curieuse des choses de l'esprit, ouverte aux nouveautés, prompt à en forger des chimères. La Phrygie, très voisine, y maintenait ses grossiers mystères, le culte de Cybèle et de Sabazius qui ravalait toute divinité aux forces vives de la nature. A ces influences natales se joignait l'incessante séduction des théories étrangères, apportées par les visiteurs qu'attirait la prospérité du pays et qui venaient des régions les plus diverses, de Grèce, d'Alexandrie, de Judée, de l'extrême Orient. Les sectes phrygiennes au siècle suivant révélèrent quelles impuretés couvait cette

fermentation ; jamais peut-être la folie lubrique n'en vint à de pareils excès ¹.

A l'époque dont nous parlons, la contagion naissante n'avait pas encore produit tant de ravages. Déjà, sans doute, elle souillait les mœurs, mais elle visait surtout à égarer les esprits. Le vent d'erreur qui se levait dans les chrétientés de Paul soufflait seulement sur les sommets ; ce qu'il agitait et menaçait d'abattre, c'étaient les plus hauts enseignements de l'apôtre, ceux qui lui tenaient le plus au cœur, parce qu'ils proclamaient Jésus élevé à l'infini au-dessus de toute créature, Dieu, comme le Père, dans le sein duquel il vit à jamais.

Sous quelle forme la nouvelle hérésie attaquait-elle ce dogme primordial du christianisme ?

Nous ne pouvons le deviner que par quelques allusions, quelques mots significatifs des Epîtres de S. Paul, surtout par l'exposition doctrinale que l'apôtre y opposa. Le fait capital que ces indices mettent hors de doute, c'est que les erreurs élaborées par les Gnostiques des âges suivants se trouvaient

¹ « Omitto Cataphrygas, Ophitas, Borboritas et Manichæos : nota enim jam hæc humanæ calamitatis vocabula sunt. Quis unquam Passaloryncitas et Ascodrobos et Astotyritas, et cætera magis portenta quam nomina in aliqua parte Romani orbis audivit ? Antiquæ stultitiæ usque hodie manent vestigia ». S. Jérôme, *Comment. in Epist. ad Galat.*, l. II, proœm., cf. S. Epiphane, XLVIII, 14 ; XLIX, 1-2. — Philastre, 74-75. — *Prædestinatus*, lib. I, passim (*Patrol. lat.* de Migne, t. LIII), p. 588 et sq.

dès lors en germe dans les chrétientés d'Ephèse et de Colosses.

Mêmes préoccupations, mêmes recherches au fond de toutes ces rêveries, même source d'égarement : « D'où vient le mal ¹ » ? A cette question, éternel tourment de la raison laissée à ses propres forces, que répondre ? Ni la souffrance, ni le péché ne peuvent sortir de l'Être infini, bon par essence et en plénitude. Il reste d'inventer en face de Dieu un principe adverse, éternel, indépendant, qui limite et altère sa toute-puissance. Les Gnostiques attribuèrent ce rôle néfaste à la matière, qu'ils représentaient tantôt comme une force d'inertie et de mort, tantôt comme un ferment corrompateur. Le dualisme persan se retrouve donc au cœur de leurs spéculations, en moindre relief sans doute que dans les doctrines religieuses de l'Iran, mais provenant de là selon toute vraisemblance. A la même source paraît empruntée une théorie d'égale importance dans le gnosticisme, les chaînes d'intermédiaires, multipliées entre Dieu et la créature afin d'expliquer comment l'être essentiellement bon et pur peut communiquer avec le monde souillé par le péché. On imaginait, pour résoudre ce problème, la divinité

¹ « Languens enim (quod et nunc multi, et maxime hæretici) circa mali quætionem. Unde malum?... » Tertullien, *Adv. Marcionem*, I, 2. Cf. *de Præscript.*, 7, — Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, V, xvii.

s'épanchant dans une suite d'émanations, et, à chacune d'elles, s'exhalant, se dissipant de plus en plus. L'abîme se comblait ainsi entre l'infini et le fini, la disproportion diminuait, s'exténuait à ce point qu'un contact entre eux devenant possible, la création s'opérait ¹.

Nous ne rappelons ici ces idées mères du gnosticisme qu'afin de rendre plus saisissante par le contraste la théologie que l'apôtre y opposa, car loin de nous la pensée de prêter aux hérétiques, visés par S. Paul, un tel ensemble de doctrine. Nul chef parmi eux n'était capable de ramasser en corps les idées flottantes et d'y donner son nom; chacun errait au souffle de ses doutes, et, si un courant se formait entraînant les esprits aux mêmes abîmes, c'est que les mêmes influences les y poussaient.

Ces influences, nous l'avons dit, provenaient en grande partie des dogmes orientaux, transmis par les philosophes païens qui en étaient imbus et accouraient de toute part en Ionie. Une autre source d'erreur était la fréquentation des Israélites, moitié trafiquants, moitié missionnaires, qui débitaient à la fois leurs marchandises et leurs doctrines mélangées de faux et de vrai. Comme au temps de Jésus, ceux-ci « ne couraient terre et mer que pour faire des

¹ Voir Matter, *Histoire critique du gnosticisme*. — Baur, *Christliche Gnosis*. — Lipsius, l'article *Gnosticismus* dans Ersch und Gruber. — Mansel, *The Gnostic Heresies*.

prosélytes deux fois plus qu'eux-mêmes dignes de la géhenne ¹ ». Les plus actifs parmi eux étaient les fanatiques du mosaïsme, les judaïsants dont nous avons décrit les manœuvres : Paul ne les connaissait que trop ; mais d'autres propageaient des rêveries analogues à celles qui nous occupent ici et qu'ils empruntaient principalement à une secte que nous avons déjà fait connaître ², les Esséniens.

De tout temps l'autorité de ces ascètes avait été grande en Israël, et il ne semble pas que le christianisme naissant l'ait énervée. Des bords de la mer Morte ³, qu'ils continuaient d'habiter, leurs doctrines se répandaient au loin. Il ne saurait être question d'en donner ici le détail, mais on ne peut douter qu'en plusieurs points elles ne s'accordent avec les tendances du gnosticisme. C'est ainsi que, sans l'énoncer nulle part expressément, elles supposent des vues semblables sur le rôle pernicieux de la matière et sur certains êtres intermédiaires entre Dieu et l'homme.

L'Essénien, en effet, ne se contente pas comme le

¹ Matt., xxiii, 15.

² Voir *Vie de Notre-Seigneur-Jésus-Christ*, liv. I, chap. 1.

³ Leurs principales communautés se trouvaient sur les rives de cette mer (Pline, *Historia naturalis*, v, 15. — Synesius, *Dio*, 3), mais on en trouvait également dans plusieurs villes de Judée (Josèphe, *Bell. jud.*, II, viii, 4. — Philon, *Fragm.*, p. 632). Bien qu'il ne demeure aucun témoignage de leur présence parmi les Juifs de la Dispersion, il n'est pas douteux que leur influence ne s'y exerçât. Voir Lightfoot, *Colossians*, p. 91 et suiv.

commun des Juifs d'être exact aux observances de la Loi ¹, il enchérit sur ses rigueurs jusqu'à répugner au mariage ²; non content de distinguer entre mets purs et impurs, il s'abstient de vin, d'huile, de la chair des animaux ³ : ce rigorisme n'a évidemment d'autre objet que d'affranchir l'esprit des sens et de la matière, réputés source de tout mal ⁴.

D'autre part, l'Essénien se targue, comme le Gnostique, d'une sagesse supérieure, partage exclusif de rares privilégiés ; il a le même orgueil de caste, un soin jaloux, dit l'historien Josèphe, de réserver à ses adeptes « les livres de la secte et les noms des anges ⁵ ». Qu'entendre par cette nomenclature angélique, sinon un système d'émanations analogues aux Eons du gnosticisme, quelque échelle d'êtres supérieurs, ménageant entre le ciel et la terre d'incessantes communications ?

De telles imaginations germaient spontanément dans l'esprit des Juifs, habitués par leurs croyances à concevoir dans la divinité une pluralité de personnes. Leurs livres inspirés, en effet, dévoilaient

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, II, VIII, 5-12.

² Philon, *Fragm.*, p. 633. — Josèphe, *Bell. jud.*, II, VIII, 2. — Plin, *Historia naturalis*, v, 15.

³ Josèphe, *Bell. jud.*, II, VIII, 3-5.

⁴ Pour le même motif, l'Essénien rejette la résurrection des corps qu'admet le Pharisien (Josèphe, *Bell. jud.*, II, VIII, 11). L'âme emprisonnée dans la chair n'en est délivrée à la mort qu'afin de survivre seule, transfigurée pour toujours.

⁵ Josèphe, *Bell. jud.*, II, VIII, 7.

sous le nom de Sagesse un Dieu existant en Dieu dès le principe, assistant à toute la création et faisant ses délices d'habiter avec les enfants des hommes. Cette doctrine garda sa pureté dans les écoles orthodoxes, car les Scribes, qui substituèrent au nom de Sagesse celui de *Memera*, le Verbe, la Parole de Dieu, ne firent que présenter à la foi d'Israël le même dogme sous une forme plus expressive ¹. Mais il n'en alla pas de même en terre profane ; à Alexandrie notamment, Philon altéra la vérité au point de travestir le Verbe en un second Dieu, simple image du premier, distinct du Tout-Puissant et son inférieur en toute chose ².

On comprend quel aliment ces spéculations, venant d'écoles célèbres, fournirent aux doutes de certains fidèles d'Asie, à demi-chrétiens, à demi-théosophes. Plus encore que l'ascendant de l'Orient et des Esséniens, elles les amenèrent insensiblement à confondre la foi chrétienne avec les rêveries philosophiques du temps, à reléguer l'Etre suprême dans un mystère inaccessible, à se demander si Jésus, médiateur entre le monde et Dieu, ne remplissait point cet office en rang secondaire, plutôt humain que divin.

Paul avait prévu l'essor prochain de ces erreurs

¹ Voir *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, t. I, Appendice II, LE VERBE DE SAINT JEAN.

² Philon, *De Confus. Ling.*, 28. *Quod Deus sit immut.*, 6, etc.

dans les Eglises d'Asie, car elles couvaient déjà au temps où l'émeute l'avait forcé de quitter Ephèse. Si ferventes qu'il laissât alors ses chrétientés, il les voyait en butte aux séductions qu'il lui avait fallu vaincre pour les fonder : penchant à la magie, aux vieux mystères nationaux, infiltration des doctrines juives et alexandrines. Lors de son dernier passage aux côtes de Milet, ces funestes vapeurs lui avaient paru plus épaisses, plus redoutables que jamais, car il ne parla, aux anciens des Eglises pressés autour de lui, que de ravages prochains dans leur troupeau, de docteurs se levant du milieu des fidèles pour répandre la contagion ¹. L'apparition d'une hérésie prenant forme et corps n'était donc pas pour l'étonner.

La nouvelle lui en fut apportée à Rome par Epaphras, l'apôtre de la vallée du Lycus. De Colosses, sa patrie, ce pieux fidèle exerçait une sorte de patriarcat sur les chrétientés voisines ², et fut choisi par elles, dès qu'on connut l'emprisonnement de Paul, pour aller le consoler, au besoin pour lui prêter secours. Epaphras remplit cette mission avec un tel dévouement que S. Paul l'appelle « son compagnon de captivité dans le Christ Jésus ³ ». Est-ce là une simple image de son assiduité près de

¹ Act., xx, 29-30.

² Voir *S. Paul, ses Missions*, chap. x.

³ Philém, 23.

l'apôtre, ou mérita-t-il, pour quelque excès de zèle, l'honneur de partager réellement sa prison et ses chaînes ? Rien de précis à cet égard dans le texte sacré, mais ce qui s'y découvre clairement, c'est la grande affection de Paul pour ce disciple, la joie de l'avoir près de lui comme aide et consolateur.

Epaphras eut tout loisir dans cette commune détention de lui apprendre l'état de ses frères d'Asie, des Colossiens surtout, dont il paraît avoir été le propre pasteur. Il lui peignit « leur foi dans le Christ Jésus, leur charité pour les saints », « charité toute de l'esprit ¹ », mais il lui montra en même temps de quelles erreurs ils étaient menacés. Nous venons d'exposer ce mélange pernicieux de rêveries alexandrines et de rigorisme judaïque. Dans Colosses ², plusieurs le poussaient aux pires excès, ne se bornant pas à distinguer entre mets purs et impurs, mais allant jusqu'à refuser au corps ses droits légitimes ³; en outre, exaltant et défigurant le rôle des anges, il en faisaient des médiateurs entre Dieu et

¹ Coloss., I, 4-8.

² Les principaux fauteurs de l'hérésie paraissent avoir été des Israélites, car ils mêlent à leurs spéculations quelques-unes des ordonnances légales et les donnent comme conséquence pratique de leur enseignement : ils recommandent à ce titre l'observance de certaines fêtes juives, des nouvelles lunes, des jours de sabbat, la circoncision elle-même. (Coloss., II, 11-13; 16). Nous avons vu ailleurs que les Juifs étaient nombreux dans la vallée du Lycus. *S. Paul, ses Missions*, ch. X.

³ Coloss., II, 21-23.

l'homme ¹ au détriment de la gloire unique du Sauveur. C'était blesser Paul au vif en attaquant ce qu'il avait de plus cher au monde, l'honneur divin de Jésus. La séduction était pressante; l'apôtre résolut d'écrire sans retard aux Colossiens. Il appela donc Timothée ² et lui dicta une courte épître, pleine de cette pensée qui de plus en plus l'imprégnait. Le Christ est tout: tout est par lui, pour lui, en lui :

« Il est l'image du Dieu invisible, né avant toutes les créatures ³, car tout a été créé par lui dans le ciel et sur la terre, les choses visibles et les invisibles, même les trônes, les dominations, les principautés, les puissances; tout a été créé par lui et pour lui. Il est, lui, avant toutes choses et toutes choses subsistent en lui ⁴. Il est la tête du

¹ Coloss., II, 18.

² Id., I, 1.

³ Πρωτότοκος : proprement « le premier né ». C'est là un titre messianique, que les Juifs tiraient du Psaume LXXXVIII, 28. « Et ego primogenitum ponam illum. » Il indique à la fois que le Christ en tant que Verbe est antérieur à toute créature et qu'il en est le souverain. Engendré avant le temps, il reçoit en lui-même tout ce que le Père possède, tout ce qu'il est. Mais ce n'est pas seulement à ce titre de fils unique et héritier du Père qu'il est Seigneur de l'univers, il l'est aussi en vertu de la part active qu'il a prise à la création. Par lui, comme cause égale et conjointe au Père, principe de toute création, tout a été créé au ciel et sur la terre, le monde des esprits comme celui de la matière. Tout lui est soumis, les êtres célestes eux-mêmes, trônes, dominations, principautés, pouvoirs. Il est le premier et il sera le dernier de tous, car si tout sort de lui, tout reviendra à lui comme à sa fin suprême.

⁴ Τὰ πάντα ἐν αὐτῷ συνέστηκεν. Il donne à la création si diverse à tant d'égards la cohérence qui en fait un tout plein d'ordre et d'harmonie, le *Cosmos*.

corps de l'Église, le principe, le premier né d'entre les morts, afin qu'en toutes choses il tienne, lui, la première place, car il a plu au Père que toute plénitude résidât en lui, et que, pacifiant par le sang de sa croix tant ce qui est sur la terre que ce qui est au ciel, il reconciliât toutes choses par lui et en lui-même ¹. »

L'idée mère de l'Épître aux Colossiens se trouve concentrée dans ces lignes. Paul, six ans auparavant, ne la présentait qu'en raccourci aux Corinthiens : « Il y a un seul Seigneur Jésus-Christ, par lequel sont toutes choses et nous par lui ². » Il l'expose ici telle que, depuis lors, l'esprit de Dieu l'avait développée sous ses yeux, telle qu'il la fallait à cette heure critique pour raffermir la foi des chrétientés d'Asie. Aux êtres intermédiaires, indépendants du Christ, qu'on y rêvait pour rattacher le ciel à la terre, il oppose l'unique Rédempteur, source de la grâce et principe de vie surnaturelle pour les anges et les hommes, Jésus, le fils unique de Dieu, le fils de son amour, engendré avant le monde, en qui s'épanche la plénitude de l'être divin. Cette plénitude de la déité, ce « plérôme ³ », pour parler le langage du gnosticisme, n'est point relégué dans l'inconnu, par delà un abîme creusé entre Dieu et

¹ Coloss., I. 15-20.

² 1 Cor., VIII, 6.

³ Le πλῆρωμα dont parle S. Paul (Coloss., I, 19), est non seulement la totalité des pouvoirs et des attributs de la divinité, mais la nature, l'essence divine elle-même en sa plénitude.

l'homme, il habite corporellement en Jésus. C'est de cette divinité du Verbe incarné que provient toute action créatrice, non à la manière des rayons lumineux qui perdent de leur puissance en pénétrant des couches de plus en plus épaisses, mais jaillissant d'un trait et demeurant également divine, quels que soient le trajet parcouru, l'abîme traversé. L'action du Christ créateur est directe, immédiate : Seigneur universel, il est tout en tous, aussi grand dans le dernier des êtres que dans le plus élevé. Nous touchons donc à Dieu par le Christ, car ce Christ est le Dieu suprême en qui réside le « plérôme » divin : entre l'infini et nous; aucun autre intermédiaire.

Auteur de la création, Jésus l'est également de la rédemption, de la réconciliation de la terre avec le ciel; le sang de sa croix ayant effacé le péché de l'homme. Lui seul suffit à cet office, ou plutôt lui seul en est capable, parce qu'il y faut une personne à la fois divine et humaine¹. Que pourraient ici des anges² : que vouloir entraver l'œuvre divine, comme l'ont fait les esprits déchus ? Paul n'a de regards qu'à ces derniers, mais c'est pour les montrer vaincus par le Christ, dépouillés de toute puissance,

¹ Coloss., II, 11-14.

² Nulle trace dans les Épîtres de ce temps des *Eons* du gnosticisme : l'hérésie ne connaît encore que la hiérarchie d'anges révéérés par les Juifs et elle les accommode à ses rêveries.

poussés comme un vil troupeau devant son char de triomphe ¹.

Cette théologie de l'Incarnation formait un corps de doctrine assez vaste pour faire sur tous les points face et échec à l'erreur. Restait de la faire agréer par des chrétientés que Paul n'avait point évangélisées personnellement, ni même jamais vues de visage². Il commença adroitement par féliciter les Colossiens des fruits que la parole de vie ne cessait de produire parmi eux, ajoutant toutefois que, depuis qu'Epaphras lui avait exposé leur état, il ne cessait de prier et de demander pour eux « toute la sagesse, toute l'intelligence spirituelle, afin que leur conduite fût digne de Dieu³ ». C'était marquer, à mots couverts, que leur foi avait besoin d'être épurée, tout au moins prémunie. Il y pourvut, dès l'abord, par cette peinture de l'Incarnation où nous venons de montrer, resserrée en quelques traits, toute la pensée de l'apôtre sur le Christ, sa divinité, sa souveraineté universelle.

Après leur avoir exposé brièvement la foi dans laquelle ils ont été fondés, Paul les conjure d'y demeurer inébranlables ⁴ et de fermer l'oreille aux rêveurs qui tentent de les en détourner. Un de ses

¹ Coloss., II, 15. Ἐδειγματίσεν; il étale aux yeux dans une sorte de procession triomphale ces ennemis vaincus et captifs.

² Id., II, 1.

³ Id., I, 9-10.

⁴ Id., I, 23.

premiers griefs contre les novateurs est le dédaigneux égoïsme de leur doctrine. Comme tous les Gnostiques, ils prétendaient posséder seuls une science, une sagesse supérieure; à l'encontre de cet esprit de secte, Paul exalte l'universalité de l'Évangile. Ce mystère du Christ qu'il avait charge de prêcher, il l'annonçait à tous indifféremment : « exhortant tout homme, instruisant tout homme dans toute la sagesse, afin que nous rendions tout homme parfait en Jésus-Christ ¹ ». Dès lors, pourquoi ces orgueilleux réservent-ils leur perfection aux seuls initiés? Les trésors de science, qu'ils vantent à tout propos, se trouvent dans le Christ, aux yeux duquel la philosophie n'a qu'un prix secondaire, tandis que le cœur illuminé par la foi est tout; or, à cette foi, non seulement le Grec et le Juif, mais les plus dénués de culture, barbares, Scythes, sont également appelés ². Rien de plus contraire à l'Évangile que d'en faire la part de quelques esprits d'élite, car s'il demeure toujours vrai que la plénitude de la science est le secret et comme le mystérieux trésor du Christ ³, en lui ce mystère de sagesse reste accessible à tous.

¹ Coloss., I, 26-28.

² Id., III, 11.

³ Οἱ θησαυροὶ τῆς σοφίας καὶ γνώσεως ἀπόκρυφοι, Colos., II, 3, Ἀπόκρυφος est une expression favorite des Gnostiques, comme du reste nombre d'autres termes employés en cette Epître : σοφία, φῶς, σκότος, πλήρωμα, γνῶσις, ζωή, τέλειον, etc. *Apocrypha*, les Apocryphes,

Ce que l'apôtre reproche plus vivement encore à l'hérésie, c'est de ravalier la doctrine céleste de Jésus aux rêves philosophiques que la Grèce et l'Orient ne cessaient d'enfanter, à quelque'une de ces théories mobiles, périssables comme l'homme de qui elles émanent. Paul ne se méprend point sur le caractère nouveau de ces attaques, sur le nom à leur donner. Il n'a plus seulement devant lui la foi séduite ou égarée, mais la « philosophie ¹ » en révolte contre l'Évangile, et empruntant, pour l'assaillir, des armes à tous ses ennemis : « aux traditions humaines, de vains mensonges ² » ; au judaïsme « de grossiers linéaments ³ », « l'ombre » de cette vérité qui a pris corps en Jésus ⁴. Devant Israël fanatique du mosaïsme, Paul avait exposé la rédemption et la justification par le Christ, rédemption et justification intimes, absolues, que ne pouvaient donner les pratiques légales. Devant Israël philosophe, mais attribuant encore quelque vertu naturelle à la circoncision, aux abstinences, au sabbat, aux fêtes reli-

était le nom donné aux écrits ésotériques de leur secte, auxquels ils attribuaient une autorité mystérieuse, irrésistible. (S. *Augustin contr. Faust.*, xi, 2).

¹ Coloss., ii, 8. Ὁ συλαγωγῶν διὰ τῆς φιλοσοφίας.

² Id. Κενῆς ἐπίτης κατὰ τὴν παράδοσιν τῶν ἀνθρώπων.

³ Id. τὰ στοιχεῖα, littéralement « les lettres de l'alphabet », signifie ici une instruction rudimentaire, une sorte de préparation à la vérité. Clément d'Alexandrie, *Stromata*, vi, 8. — Tertullien, *adv. Marcion.*, v, 19.

⁴ Coloss., ii, 17.

gieuses de sa race, il présente le même Jésus devenu pour nous source unique et immédiate de vie : ce qui tarit toute la sève des observances.

« L'entière plénitude de la divinité, leur dit-il, habite corporellement en lui : en lui vous avez part à cette plénitude, lui qui est le chef de toute principauté et de toute puissance ; en lui vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'est pas faite de main d'homme, mais qui consiste au dépouillement de notre corps charnel ; (vous avez été circoncis) de la circoncision du Christ. Ensevelis avec lui dans le baptême, dans le même baptême vous avez été ressuscités avec lui, par votre foi à la puissance du Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts ¹. Vous étiez morts par vos péchés et l'incirconcision de votre chair ; il vous a vivifiés avec lui, vous remettant tous vos péchés ; il a effacé par les préceptes (de son Evangile), l'obligation, la condamnation que la Loi faisait peser sur nous ; il l'a fait disparaître en la clouant à la croix ; ayant désarmé les principautés et les puissances, il les a menées en triomphe à la face de tout le monde, vaincues par sa croix ². »

Cette victoire montrait le Christ au-dessus non seulement du monde visible, mais de l'invisible, et

¹ Les eaux baptismales sont aux yeux de Paul un tombeau. Le néophyte, en s'y plongeant, ensevelit ses péchés du passé, ses affections déréglées, tout le vieil homme, pour renaître à une vie nouvelle. Le baptême est donc non seulement une image de la mort et de la résurrection du Christ, mais une communion à ces mystères : union surnaturelle qui est l'œuvre de la foi fécondée par la charité : « Croyez que Dieu peut ressusciter, dit S. Jean Chrysostôme ; par cela seul vous ressuscitez. » *In Epist. ad Coloss.*, Homil, vi, 2.

² Coloss., II, 9-15.

élevée avec lui à de semblables hauteurs toute âme qui s'attache à lui par la foi et l'amour. Car il est pour elle la tête, « le chef duquel tout le corps, recevant la vie par les vaisseaux qui en joignent et lient toutes les parties, s'alimente et croît de l'accroissement de Dieu ¹ ». Dès lors, que parle-t-on au chrétien, si étroitement uni à la divinité, d'êtres interposés entre elle et lui, indépendants du Christ, d'anges dont le culte pourrait être comparé à celui de l'unique Rédempteur? Les prédicateurs de ces rêveries ont beau se couvrir d'un masque d'humilité, et se prétendre indignes d'approcher Dieu autrement que par ces intermédiaires; leurs imaginations ne sont que « l'orgueil enflé par les pensées de la chair ² » et tremblant de se sentir immédiatement sous la main de Dieu. Pour éviter cette union au Christ, effroi de la nature parce qu'elle en est la mort, l'hérésie de Colosses demandait « quelque apparence de sagesse, de dévotion, d'humilité ³ » aux sectes qui l'entouraient, aux Esséniens et aux cultes de la région, leurs abstinences et leurs folles austérités ⁴, aux Juifs leurs célébrations « de fêtes, de nouvelles lunes, de sabbats ⁵ ». Vain ascétisme, sans effet sur la concupiscence, puisque

¹ Coloss., II, 19.

² Id., II, 18.

³ Id., II, 23.

⁴ Id., II, 20-23.

⁵ Id., II, 16.

seule l'union du cœur à Jésus mourant détruit en nous le vieil homme ¹ : vaines observances, indignes d'âmes éclairées par la foi nouvelle, parce qu'elles les ramènent aux rudiments de la science, à épeler « les premières lettres de l'alphabet ² ». Colossiens, conclut l'apôtre, « vous étiez morts dans le Christ à ces primitives instructions du monde, comment vous laissez-vous surcharger d'ordonnances » surannées? Car vos prohibitions, vos craintes de souillure : « Ne prenez pas, ne goûtez pas, ne touchez pas! » vous rabaissent aux servitudes du mosaïsme, à une discipline d'enfants ³.

« Si donc vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez ce qui est en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu; pensez aux choses d'en haut, non à celles de la terre; car vous êtes morts, et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu; quand le Christ, qui est votre vie, viendra à paraître, vous paraîtrez vous aussi dans la gloire. Faites donc mourir les membres de l'homme terrestre qui est en vous, la fornication, l'impureté, les affections déréglées, les mauvais désirs... Dépouillez le vieil homme avec ses œuvres et revêtez-vous du nouveau qui, se renouvelant

¹ L'austérité de la vie, sans l'esprit intérieur qui l'anime, est de nulle valeur, de nul secours contre le péché. Le vrai remède à la concupiscence est l'union au Sauveur Jésus: mourir avec lui au monde, c'est porter dans nos membres, dans notre corps de chair, une mort féconde, car elle nous donne de ressusciter avec lui, de ressaisir en lui la vie.

² Τὰ στοιχεῖα. Coloss., I, 8.

³ Id., II, 20-21.

sans cesse à l'image de (Dieu) son créateur, atteint la science parfaite ¹. Dans ce renouvellement, il n'y a plus Grec et Juif, circoncis et incirconcis, barbare, Scythe, esclave, libre; le Christ est tout en tous ². »

Les conseils de morale par lesquels Paul termine ses lettres prennent dans l'Épître aux Colossiens un tour inusité. Adressés jusque-là à l'ensemble des fidèles, sans distinction de classes ou de personnes, ils visent ici en majeure partie la famille chrétienne. Ce fondement de toute société occupait alors particulièrement l'apôtre, car nous l'y verrons revenir avec instance dans l'Épître aux Ephésiens. Quelque incident, peut-être quelques désordres signalés par Epaphras dans les chrétientés d'Asie, ou sans chercher si loin, peut-être le simple commerce de Paul avec le monde de Rome tournait ses pensées à cet objet. On sait, en effet, et nous l'avons dit ailleurs ³, ce qu'était la famille dans l'Etat romain : une institution d'une force incomparable, mais excessive de rigueur. Le père y exerçait un pouvoir absolu sur tout et sur tous, femme, enfants, esclaves ; de là des habitudes de discipline que Paul ne pouvait qu'admirer, à condition néanmoins de les adoucir, car

¹ Ἐπίγνωσιν. Ce mot, fréquent dans les dernières Épîtres de S. Paul, désigne un état d'intelligence, de connaissance, supérieur à la simple science : γνῶσις; c'est la plénitude du savoir, le plérôme que la fausse Gnose promettait vainement à ses adeptes.

² Coloss., III, 1-11.

³ S. Pierre, chap. XVI.

l'âme chrétienne, en quelque condition d'âge, de sexe, de fortune qu'elle se trouve, commande des respects, une liberté que les lois de Rome avaient méconnue.

L'apôtre n'a besoin que de quelques réserves pour tout ramener à la vérité. Aux épouses, il recommande la soumission, mais « comme il convient, dans le Seigneur » ; aux maris, l'amour de leurs femmes, sans rigueur ni rudesse ; aux enfants, l'obéissance « en vue de plaire au Seigneur » ; aux pères, de ne jamais irriter ni briser l'enfant ; aux esclaves d'obéir « en tout... et de cœur », non aux hommes toutefois, mais ne reconnaissant, ne servant d'autre maître que le Seigneur Christ ¹ ; aux maîtres, autorisés par les mœurs, les lois mêmes, à d'implacables duretés, l'injonction est faite, presque en forme de menace : « Accordez à vos esclaves ce qui est juste et équitable, sachant que vous aussi, vous avez un maître dans les cieux ² ». Un même souffle, l'esprit de charité anime ces divers préceptes, y incline les âmes en leur inspirant de « tout faire, dans le parler ou l'agir, au nom du Seigneur Jésus ³ ».

« Revêtez-vous donc comme des élus de Dieu saints et bien-aimés, d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de longanimité, vous supportant l'un

¹ Coloss., III, 18-25.

² Id., IV, 1.

³ Id., III, 17.

l'autre, vous entrepardonnant les uns aux autres, si quelqu'un a sujet de plaintes contre son frère : le Christ vous a pardonné, faites de même. Par-dessus tout, revêtez-vous de l'amour qui est le lien de la perfection, et que la paix du Christ, à laquelle vous êtes appelés en un seul corps, règne dans vos cœurs ¹ ».

De sa main chargée de fers, Paul prit la plume pour signer et écrivit ces mots : « Voici la salutation que j'ajoute ici, moi Paul, de ma propre main : Souvenez-vous de mes liens. La grâce soit avec vous ! ² »

¹ Coloss., III, 12-15.

² Id., IV, 18.

CHAPITRE QUATRIÈME

PHILÉMON ET ONÉSIME. — L'ÉPÎTRE AUX ÉPHÉSIENS

Nous savons par la lettre même de S. Paul aux Colossiens quels étaient ses entours, quand il l'écrivit. Dans la prison de Rome, comme partout ailleurs, on n'y comptait guère de Juifs devenus chrétiens. Quatre seulement sont désignés par l'apôtre : Timothée, son secrétaire; le Thessalonicien Aristarque; Marc, le cousin de Barnabé; un certain Jésus, surnommé le Juste. « Ces seuls fidèles circoncis, dit-il tristement, travaillent avec moi pour le royaume de Dieu et m'ont été en consolation ¹ ». Trois d'entre eux étant d'anciens compagnons de Paul, que restait-il au compte des Israélites de Rome? En retour, l'incirconcision avait près de lui d'actifs et fidèles ministres : Luc, « médecin » bien-aimé de l'apôtre; Démas; Tychique d'Asie; Ephras de Colosses ². Ce dernier, nous l'avons vu,

¹ Coloss, I, 1; IV, 10, 11.

² Id., IV, 7-12, 14.

partageait alors la captivité de l'apôtre, par contrainte peut-être, plus vraisemblablement de son plein gré. Ne semble-t-il pas, en effet, qu'à la fin de l'Épître aux Colossiens, Paul s'excuse de ne point leur envoyer sa lettre par Epaphras, tout libre et désigné qu'il parût pour une telle mission ? Si ce disciple demeure près de lui, c'est par dévouement, non par froideur pour ses concitoyens ; l'apôtre leur en donne l'assurance réitérée : « Epaphras, qui est des vôtres, esclave du Christ Jésus, vous salue ; il combat toujours pour vous par ses prières, afin que vous demeuriez parfaits et fermes à accomplir pleinement tout ce que Dieu veut de vous. Je lui rends ce témoignage qu'il est en grand travail de cœur pour vous, et pour ceux de Laodicée et d'Hierapolis ¹ ».

Tychique, également originaire de la province d'Asie, eut charge de porter la lettre à Colosses. Paul faisait grand cas de ce disciple, depuis qu'il l'avait vu à l'œuvre dans sa troisième mission ; il avait trouvé en lui, non seulement un « frère bien-aimé », mais un « fidèle ministre du Seigneur, dévoué comme lui au service ² de Dieu » et des âmes. Aussi lui donna-t-il mission de visiter les Eglises de la contrée, de s'enquérir de leur état, et de consoler, de relever les cœurs défaillants ³. Les sujets

¹ Coloss., iv, 11, 12.

² Id., iv, 7.

³ Id., iv, 7, 8.

d'inquiétude n'y manquaient pas pour l'apôtre ; dans Laodicée, la plus considérable des chrétientés du Lycus, à côté de fraternités ferventes comme celles de la maison de Nymphas ¹, d'autres languissaient. Telle même, dans l'une d'elles, était la négligence d'Archippe, son pasteur, que Paul mandait à l'Eglise voisine de Colosses, de lui adresser ce grave avertissement : « Prends garde au ministère que tu as reçu dans le Seigneur et accomplis-le ² ». Tychique portait à quelques-unes de ces Eglises des épîtres particulières de l'apôtre ³ ; à toutes, il devait donner de ses nouvelles et communiquer de vive voix les détails qu'il eût été imprudent de mettre par écrit, l'état de son affaire au tribunal de César, ses espérances, ses vues d'avenir ⁴.

Un compagnon lui fut adjoint, pour cette mission, que Paul avait tiré des bas-fonds de Rome. C'était un esclave, nommé Onésime, appartenant à Philémon, l'un des principaux de l'Eglise de Colosses. Il s'était enfui de chez son maître en le volant, et, comme tant d'autres, il se cachait dans la foule sans aveu qui encombraient la capitale. Soit remords de sa faute, soit pressante détresse, il se fit reconnaître d'Epaphras, qu'il avait maintes fois vu dans

¹ Coloss., iv, 15.

² Coloss., iv, 17.

³ Id., iv, 16.

⁴ Id., iv, 7.

la demeure de Philémon ; où trouver meilleur refuge que dans le cœur d'un chrétien ?

Paul, à qui il fut amené, eut vite fait d'agir sur une âme que la servitude avait aigrie et égarée, sans la pervertir. Il le gagna au Christ et le mit en disposition de ne plus rien refuser au devoir, à la justice. Mais pour les esclaves à l'égard de leur maître, quel était le devoir, d'après la foi nouvelle ? L'apôtre, sur cette question, n'hésita jamais : il leur demandait de se ranger aux lois serviles, car s'il reconnaissait dans l'esclavage un état contraire à la perfection du christianisme et prêtant aux pires excès, d'autre part il y voyait une institution inhérente à l'état social de l'antiquité, qu'on n'en pouvait détacher sur l'heure sans d'incalculables violences¹. De son temps, en effet, les esclaves formaient la moitié, à tout le moins, de la population de l'empire, et leur nombre, dans la plupart des grandes villes, surpassait notablement celui des hommes libres² : à Rome, de riches propriétaires en possédaient jusqu'à vingt mille et au-delà³. Cette foule d'asservis, incapables pour la plupart d'ordre

¹ Nous ne pouvons mieux faire sur ce sujet que de renvoyer nos lecteurs au savant ouvrage de M. Paul Allard, sur *les Esclaves chrétiens*.

² Voir Wallon, *Histoire de l'Esclavage*, L. II, ch. III : DU NOMBRE ET DE L'EMPLOI DES ESCLAVES.

³ Athénée, VI, p. 272. — V. Marquardt, *Das Privatleben der Römer*, t. I, p. 156 et suiv.

et de liberté, avaient en main le travail industriel et agricole : leur prêcher une soudaine émancipation, c'eût été bouleverser la société entière. Autre était la mission de l'Eglise ; déposant dans les cœurs cette parole de Jésus : « Vous êtes tous frères ¹ » ; elle la laissait transformer doucement les mœurs et les lois, guérir le corps social du chancre qui le rongerait, non par le fer et le feu, mais par l'infusion d'un sang nouveau,

Paul ne pouvait rien trouver de plus décisif contre l'esclavage que cette fraternité ; mais, pour la faire encore mieux saisir, il rappela que les fidèles par leur incorporation au Christ ne sont plus seulement fils, égaux en droits et en grâces, du même Père céleste ; leur union va jusqu'à une sorte d'unité : « Il n'y a plus ni Juif, ni Grec, disait-il ; ni esclave, ni homme libre ; tous, vous êtes un dans le Christ Jésus² ». « Le Christ est tout en tous³ ». Qu'importent au croyant élevé à de telles hauteurs les dehors de la vie ? Sans doute, tout avilissement est incompatible avec la profession de sa foi ; mais le servage n'entraîne pas nécessairement une dégradation morale, il peut n'être qu'une dépendance humiliante plus ou moins rigoureuse, et laisser l'âme en pleine noblesse, libre, maîtresse d'elle-

¹ Matt., xxiii, 8,

² Gal., iii, 28.

³ Coloss, iii, 11.

même. Ses rudes contraintes ne vont dans ce cas qu'à l'épurer, à l'exalter au-dessus du monde qui passe. Rien donc dans la condition servile qui, pour un temps, ne pût être respecté par l'Eglise; l'essentiel, en attendant que l'institution s'écroulât d'elle-même au souffle de l'Evangile, c'était d'en prévenir les abus. Paul y pourvut, en rappelant, d'une part, que le travail est la loi de tout homme, sa dignité et sa force; de l'autre, en prêchant le Christ venu, « sous forme d'esclave¹ », « pour servir, non pour être servi² » et répandre dans les cœurs son humble et douce charité. C'est à cette divine flamme surtout que Paul se fiait pour amollir la dureté du code servile. « Maîtres, disait-il, ayez, vous aussi, de l'affection pour vos serviteurs; ne les traitez pas avec menaces, sachant que vous avez les uns et les autres un maître commun dans les cieux, lequel n'a aucun égard à la condition des personnes³ ».

Ces garanties données à l'esclave chrétien, l'apôtre ne lui conseillait même pas d'essayer à sortir de servitude : « As-tu été appelé étant esclave, disait-il, ne t'en mets pas en peine; quand même tu pourrais devenir libre, fais plutôt bon usage de ta condition, car l'esclave, qui est appelé dans le Seigneur, est l'affranchi du Seigneur, et de même

¹ Philip., II, 7.

² Matt., XX, 28.

³ Ephes., VI, 9.

l'homme libre qui est appelé est l'esclave du Christ... Que chacun demeure auprès de Dieu dans l'état où il se trouvait quand il a été appelé¹ ». Paul détermine ainsi le devoir de l'esclave : ce n'est pas la simple résignation à un sort inévitable, mais l'acquiescement de la volonté, l'obéissance de cœur prompte et consciencieuse, l'attachement au maître, mêlé de crainte et de respect : « Esclaves, obéissez à vos maîtres... en simplicité de cœur, comme au Christ même, ne servant pas sous leurs yeux seulement, comme si vous ne vouliez que plaire aux hommes, mais en esclaves du Christ; faites de cœur la volonté de Dieu; servez de bon gré, comme asservis au Seigneur et non pas aux hommes² ».

Ainsi Paul ne relevait l'esclave qu'en le maintenant sous le joug. Était-ce donc là cette liberté apportée par le Christ et promise en son nom³ ! A ceux-là, surtout, de telles paroles semblèrent dures qui se trouvaient, comme Onésime, sous le coup des plus rudes lois de l'esclavage. Le fugitif les savait sans pitié pour lui; la marque au front par le fer rougi⁴ était le moindre de ses châtiments; au gré

¹ I Cor., VII, 21-24.

² Ephes., VI, 5-7.

³ « Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous fera libres ». Joan., VIII, 32.

⁴ « Inexpugnabili litterarum nota per summam oris contumeliam inustus ». Valère Maxime, VI, VIII, 7. — Cf. Plaute, *Casina*, II, VI, 293. — Martial, VIII, LXXV, 9. — Cicéron, *De Officiis*, II, 7, etc.

du maître, il pouvait être jeté aux bêtes de l'amphithéâtre, mis en croix, brûlé vif dans la robe de poix que Néron mit à nos premiers martyrs¹. Onésime, sans doute, n'avait rien de tel à redouter d'un chrétien ; mais il ne s'appartenait pas, il avait lésé, par sa fuite, le droit de propriété que possédait sur lui Philémon : en réparation du dommage, la justice commandait qu'il se remît aux mains du maître et à sa merci : que d'humiliations, que d'angoisses dans ce devoir !

La première intention de Paul n'avait point été de rappeler et d'imposer de si lourdes obligations à Onésime ; trouvant une aide précieuse dans son zèle, il ne songea d'abord qu'à le garder près de lui : le cœur de Philémon lui était assez connu pour qu'il n'hésitât pas à user de ce qui appartenait à ce disciple comme de son propre bien. A la réflexion, toutefois, il crut plus conforme à la courtoisie, aux délicatesses de la charité, de ne rien faire sans son aveu. Il décida donc Onésime à retourner vers son maître et à profiter pour regagner l'Asie du départ de Tychique. La compagnie de ce disciple lui donnait pleine sauvegarde ; néanmoins, pour le rassurer mieux encore, Paul dicta à Timothée les lignes suivantes qu'il remit aux mains du fugitif. Que pourrait

¹ Aulu-Gelle, v, 14. — Plaute, *Casina*, II, vii, 330 ; *Miles gloriosus*, II, iv, 361. — Pétrone, *Satyricon*, 53. — Plaute, *Captivi*, III, iv, 531.

Philémon que s'émouvoir et céder à cette touchante prière !

« Paul, prisonnier de Jésus-Christ, et le frère Timothée, à Philémon le bien aimé et notre coopérateur, et à sa sœur Appia¹, à Archippe, notre compagnon d'armes et à l'Eglise qui est dans ta maison : grâce et paix à vous tous, de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ ».

« Me souvenant sans cesse de toi dans mes prières, je rends grâce à mon Dieu, car j'apprends quelle est ta foi envers le Seigneur Jésus, et ton amour pour tous les saints, comment la générosité qu'enfante cette foi éclate aux yeux de tous par tant de bonnes œuvres accomplies dans ta maison², pour l'amour de Jésus-Christ. Ta charité m'a comblé de joie et de consolation, parce que les entrailles des saints ont été réjouies par toi, frère. Voilà pourquoi, bien que j'eusse tout droit dans le Christ de t'ordonner ce qui est de ton devoir, j'aime mieux, au nom de la charité, t'en supplier, moi, Paul vieux, et en plus, maintenant, prisonnier de Jésus-Christ. »

« Je te prie donc pour mon fils que j'ai engendré dans

¹ Le nom d'Appia est si étroitement uni à celui de Philémon qu'on en conclut avec grande vraisemblance qu'elle était sa femme. Il est plus douteux qu'Archippe soit leur fils. Nous avons vu que ce fidèle exerçait un ministère dans l'Eglise de Colosses ou dans celle de Laodicée (*S. Paul, ses Missions*, chap. x); *les Constitutions apostoliques* (vii, 46), le font même évêque de cette dernière cité. Cette fonction ou quelque autre de semblable importance était un motif suffisant pour que Paul le nommât dans un salut adressé non seulement aux deux destinataires de la lettre, mais à toute la fraternité qui se réunissait dans leur maison.

² « Non dicit *in te*, sed *in vobis*. Per hoc significat domesticam Philemonis ecclesiam, bonorum operum ejus adjutricem ». Estius, *in loco*.

les fers, pour Onésime qui, au temps passé, ne t'a guère été utile¹, mais qui maintenant peut l'être à toi et à moi. Je te le renvoie, lui, mes propres entrailles. J'avais pensé d'abord à le garder près de moi, pour qu'il me servit à ta place dans les chaînes de l'Evangile, mais je n'ai rien voulu faire sans ton avis, afin que la bonne œuvre que je te propose n'ait rien de contraint et vienne de ton plein gré. Peut-être Onésime n'a-t-il été séparé de toi pour un temps qu'afin que tu le recouvres à jamais, non plus comme un esclave, mais comme celui qui d'esclave est devenu un frère bien aimé. Il est cela pour moi; combien plus doit-il l'être pour toi, et selon la chair et selon le Seigneur. Si donc tu me tiens comme étroitement uni à toi, reçois-le comme moi-même. Que s'il t'a fait tort, s'il te doit quelque chose, passe cela sur mon compte ».

Paul entendait par là mettre une véritable créance aux mains d'Onésime : aussi écrivit-il lui-même ces quelques mots :

« C'est moi, Paul, qui écris ceci de ma main. Moi, je paierai, sans te rappeler tout ce que de ton côté tu me dois ».

Redonnant la plume à Timothée, il acheva ainsi :

« Oui, frère, puissé-je recevoir de toi cette joie dans le Seigneur. Réjouis mes entrailles dans le Christ. Je t'écris ceci plein de confiance en ta soumission; je sais que tu

¹ L'apôtre joue ici finement sur le nom *Onésime* qui, en grec, signifie « utile ».

feras plus encore que je ne dis. Prépare-moi aussi un logement, car j'espère que, grâce à vos prières, je vous serai rendu ».

« Epaphras, mon compagnon de captivité dans le Christ Jésus, Marc, Aristarque, Démas, Luc, mes collaborateurs te saluent. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec ton esprit ! »

Cette lettre et l'Épître aux Colossiens ne furent point les seules que Paul confia à Tychique. Il en écrivit une autre à l'Eglise de Laodicée, en recommandant aux Colossiens de se la procurer pour la faire lire dans les assemblées¹. Cette dernière est perdue, mais, à son défaut, nous en possédons une de grande importance, écrite en ce même temps et remise aux mêmes messagers. Connue sous le nom d'Épître aux Ephésiens, elle ne paraît pas néanmoins avoir été adressée exclusivement aux fidèles de cette chrétienté. Il y faut voir plutôt une lettre circulaire que Tychique eut charge de remettre aux Eglises qu'il visiterait.

De nombreux indices révèlent cette destination commune de l'Épître aux Ephésiens. L'apôtre s'y exprime constamment en termes généraux, sans saluer personne au début et à la fin, comme il le faisait toujours ; aucun avis spécial dans le corps de l'œuvre ; aucune allusion à l'état particulier d'une Eglise. Paul semble n'avoir ni vu, ni évan-

¹ Coloss., iv, 16.

gélisé les communautés auxquelles il écrit ¹. Eût-il parlé ainsi, s'il se fût adressé spécialement à ces Ephésiens que « durant trois ans il n'avait cessé, jour et nuit, d'exhorter avec larmes ² » ; eût-il omis de leur rappeler son long séjour dans leur ville, de nommer au moins Timothée si connu parmi eux ? Sachant leur Eglise mêlée de gentils et de Juifs, n'aurait-il eu en pensée que des païens convertis ? Seul, le titre dans cette lettre marque comme destinataires : « les saints et fidèles... qui sont (à Ephèse) ³ ». Or, ces derniers mots à *Ephèse* ne se trouvent point en deux des plus anciens manuscrits ⁴ ; S. Basile atteste qu'il ne les voyait dans aucun de ceux qu'il avait en main ⁵. Que conclure de ces notions, sinon que la suscription à *Ephèse* ne fut point mise par S. Paul dans l'original, copié à plusieurs exemplaires, qu'il confia à Tychique ? L'adresse restait en blanc afin que ce disciple pût insérer le nom de l'Eglise qu'il visitait. Ephèse, métropole de ces Eglises d'Asie, étant plus qu'elles en commerce avec l'étranger, il advint, selon toute vraisemblance, que l'exemplaire qui portait son nom se répandit davantage et perpétua le titre d'Épître aux Ephésiens, sous lequel cette lettre est

¹ Ephes., I, 15 ; III, 2 et suiv., etc.

² Act., XX, 31.

³ Ephes., I, 1.

⁴ Les manuscrits du Vatican et du Sinaï.

⁵ S. Basile, *Contr. Eunom.*, II, 19.

connue. Ce n'est là, sans doute, qu'une hypothèse, mais qui cadre si justement avec les particularités de l'Épître, qu'à bon droit elle trouve crédit de nos jours ¹. On ne fait d'ailleurs que rehausser les enseignements de cette lettre, en la présentant comme encyclique.

Paul y visait la partie de l'Eglise, alors la plus vivante et probablement la plus considérable, celle qui longtemps encore devait jeter le plus d'éclat dans la chrétienté. Le point faible dans ce corps de fidèles qui, croissant rapidement, embrassait déjà toute la province d'Asie, c'était de n'avoir point reçu de l'apôtre lui-même la vie surnaturelle. Engendrés à la foi par ses disciples, ils ne possédaient point cette plénitude de grâce et de vérité qui permettait ailleurs aux nouveaux convertis de braver toute contagion d'erreur; par suite, ils prêtaient plus ou moins l'oreille aux rêveries philosophiques qui avaient cours dans la région.

Paul, sachant sous quelle forme et jusqu'où le mal sévissait à Colosses, avait pu y remédier dans le détail; mais il n'était pas aussi bien instruit pour

¹ Nombre d'interprètes catholiques et des plus notables l'ont adoptée. Hug, *Einleitung*, II, p. 496 et suiv. — Glaire, *Introduction*, t. VI, p. 103 et suiv. — Valroger, *Introduction aux livres du Nouveau Testament*, t. II, p. 272 et suiv. — A. Maier, *Einleitung*, p. 399 et suiv. — Lamy, *Introduct.*, II, p. 354. — Bisping, *Exeg. Handb.*, VI, 2, p. 8. — Guillemon, *Clef des Epîtres de S. Paul*, t. II, p. 9 et 10. Les exégètes protestants en grande majorité partagent cette opinion.

les autres chrétientés d'Asie. Tout ce qu'il avait appris par Epaphras, c'est que de semblables périls y menaçaient les fidèles et que le principal venait de Juifs, habitants du pays. Cette ignorance des circonstances locales l'amena à s'élever plus haut que jamais dans la lettre qui nous occupe, car, n'ayant point à suivre l'erreur pas à pas et dans ses détours, il s'appliqua uniquement à lui opposer en tout son éclat le dogme qui de plus en plus l'absorbait : Jésus vivant dans les âmes et perpétuant cette vie divine par l'action de l'Eglise.

Nous avons déjà fait connaître les adversaires de Paul en cette lutte : ce n'étaient plus les judaïsants de Syrie et de Galatie, au formalisme étroit, peu séduisant, mais des Israélites versés dans les subtilités philosophiques, habiles à éblouir par leur mysticisme, qu'ils mettaient bien au-dessus de la doctrine chrétienne. Ce rabaissement de Jésus au-dessous de rêveries humaines est un blasphème insupportable à l'apôtre. Il le repousse en montrant dans la foi la plus haute révélation que Dieu ait faite au monde ; hors d'elle nul salut, et en elle tout ce que l'homme peut souhaiter : justification, sanctification, béatitude, rédemption universelle. Tout est dans le Verbe incarné et en telle abondance que le langage habituel ne suffit plus à décrire « les richesses insondables du Christ ¹ » ; il y faut de

¹ Ephes., III, 8.

nouveaux termes, les images inusitées que nous trouvons ici dans les écrits de Paul ¹; mais il y faudrait plus encore que son génie, une langue égale à la pensée divine; aussi dans l'effort de l'apôtre pour peindre Jésus tel qu'il le voit, son style s'embarrasse : incidentes, digressions s'accumulent jusqu'à faire perdre de vue l'idée première.

De là les obscurités de cette lettre provenant, on le voit, de la profondeur, de l'abondance inépuisable des pensées. Ces ombres se dissipent toutefois au regard qui les scrute humblement, et le dessein de l'apôtre se révèle en son développement majestueux : opposer aux spéculations antichrétiennes des Asiatiques le mystère divin qui les confond, l'Incarnation, « l'amour du Christ, surpassant toute connaissance (toute gnose), nous donnant Dieu en plénitude ² », rendant dès lors superflue, impossible même, toute autre révélation.

La prière était devenue chez Paul sa vie même, l'occupation continue de son âme, quand les sollicitudes pastorales ne le rabaissaient pas aux choses de la terre. C'est l'esprit tout à Dieu qu'il dicta la lettre aux Ephésiens, laquelle, à la bien prendre, n'est qu'une action de grâces au Père qui nous donne tout don parfait dans son Fils incarné.

¹ De Wette, *Ephes. Einleit.*, p. 319.

² Γνωγι... τὴν ὑπερβάλλουσαν τῆς γνώσεως ἀγάπην τοῦ Χριστοῦ, ἵνα πληρωθῆτε εἰς πᾶν τὸ πλῆρωμα τοῦ θεοῦ. Ephes., III, 19.

« Béni soit le Dieu et le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui nous a comblés dans le Christ de toutes sortes de bénédictions spirituelles toutes célestes ¹ ».

Dès l'éternité il nous a choisis dans le Christ, et pour la plus noble fin, pour nous faire « immaculés, saints devant lui en amour ² ». Il nous prédestinait par là à devenir dans notre union au Christ ses enfants adoptifs, à obtenir par le sang de Jésus la rédemption, la rémission du péché ³. Tel apparaît aux yeux de l'apôtre le conseil éternel de Dieu, volonté demeurée mystérieuse jusqu'à l'heure où, les temps se trouvant accomplis, la révélation s'est faite : « tout a été réuni dans le Christ, tant les choses du ciel que celles de la terre ⁴ ».

Quiconque embrasse par la foi « cette parole de vie, évangile de notre salut ⁵ », est scellé de la main de Dieu « du sceau de l'Esprit promis ⁶ » par Jésus.

¹ Ephes., 1, 3.

² « Devant lui », c'est-à-dire tellement pénétrés de sainteté dans l'intime de notre être que l'œil même de Dieu n'y voie rien que de pur; par suite, tendrement unis à lui « dans l'amour qui est Dieu » (1 Jean, iv, 8), et dans lequel comme dans un océan de grâce tout fidèle prend vie et souffle : nulle perfection dans le chrétien que par cet amour.

³ Ephes., 1, 5, 7.

⁴ Id., 1, 10. Littéralement tout demeure en lui récapitulé, résumé, relié, comme à la tête unique de toute création : Ἀνακεφαλαιώσασθαι τὰ πάντα ἐν τῷ Χριστῷ.

⁵ Ephes., 1, 13.

⁶ Id.

Or, cet Esprit répandu dans l'âme fidèle par la grâce est à celle-ci un gage assuré qu'elle héritera du ciel ¹.

Paul, dans ce tableau de la rédemption universelle, a un regard particulier de joie et de tendresse pour l'Eglise d'Asie, car il sait quelle est « sa foi au Seigneur Jésus et son amour pour tous les saints ² ».

« Je ne cesse de rendre grâce pour vous dans mes prières, leur dit-il, afin que le Dieu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père de gloire³, vous donne l'esprit de sagesse et de lumière pour le connaître ; qu'il éclaire les yeux de votre cœur pour que vous sachiez quelle est l'espérance à laquelle il vous a appelés, quelles sont les richesses de gloire destinées aux saints, quelle est la suprême grandeur du pouvoir qu'il exerce en nous qui croyons. L'efficace de cette force et de cette puissance, il la fait paraître dans le Christ, le ressuscitant des morts, le faisant asseoir à sa droite dans le ciel, au-dessus de toute principauté, puissance, vertu, domination, au-dessus de tout ce qui a nom, non seulement dans le siècle présent, mais aussi dans celui qui est à venir ; il a tout mis sous ses pieds, et l'a donné pour chef sur toutes choses à l'Eglise, qui est son corps, la plénitude de celui qui remplit tout en tous ⁴ ».

¹ Ephes., I, 14.

² Id., I, 15.

³ S. Paul appelle ici « Père de gloire » le Dieu et Père de Notre Seigneur Jésus-Christ, afin de marquer que la seule vraie gloire, qui est celle de la divinité, resplendit dans l'humanité du Christ.

⁴ Ephes., I, 16-23.

Morts par le péché, poursuit-il, vous marchiez dans les voies du monde, comme nous aussi Juifs, livrés aux convoitises de la chair ; comme nous, par nature enfants de colère ¹.

Mais Dieu qui est riche en miséricorde, poussé par le grand amour qu'il a pour nous, alors que nous étions morts par le péché, nous a rendu la vie dans le Christ....., nous a ressuscités avec lui ², nous a fait asseoir dans le ciel en Jésus-Christ, afin de montrer aux siècles à venir, dans sa bonté sur nous dans le Christ Jésus, les richesses surabondantes de sa grâce ³.

Paul n'est pas tellement à la théologie du Christ en cette Epître qu'il en perde de vue l'objet de ses premières luttes, l'absolue gratuité de la grâce. Il prend soin de rappeler ce dogme fondamental aux Asiatiques sortis de la gentilité et de le leur inculquer aussi instamment qu'aux judaïsants de Syrie et de Galatie. Que sont-ils, en effet, ces nouveaux venus dans l'ensemble du plan divin, au regard d'Israël qui, tout rebelle qu'il paraisse, n'en demeure pas moins la race élue ? « Un peuple de chair », « des étrangers aux alliances de la promesse, sans Messie, sans espérance, sans Dieu en ce monde ⁴ ». Dans

¹ Ephes., II, 1-3.

² Paul parle ici principalement de la résurrection à la vie de l'esprit, car celle du corps n'est que secondaire à ses yeux ; elle suit la résurrection spirituelle, afin que le tout de l'homme renaisse à la vie.

³ Ephes., II, 4-7.

⁴ Id., II, 11, 12.

Jésus seul et par la vertu de son sang, éloignés autrefois des choses divines, ils en sont proches maintenant¹.

Car c'est lui qui est notre paix, dit-il, lui qui, des deux peuples, n'en a fait qu'un, qui, a détruit le mur de séparation et aboli dans sa chair l'inimitié qui les divisait, cette Loi chargée de tant de préceptes; afin de créer² en soi-même, de ces deux peuples, un seul homme nouveau³..... Ainsi est-il venu annonçant la Bonne Nouvelle, paix à vous qui étiez loin, paix à ceux qui étaient près : par lui, nous avons les uns et les autres accés auprès du Père dans un seul esprit⁴..... C'est pourquoi je fléchis le genou devant le Père, principe et chef de toute famille, aux cieux et sur la terre, afin que, selon les richesses de sa gloire, il vous fortifie en puissance par son esprit, quant à l'homme intérieur, de sorte que le Christ habite par la foi dans vos cœurs et que vous soyez enracinés et fondés⁵ dans l'amour.

¹ Ephes., II, 13.

² S. Paul revient à plusieurs reprises sur cette pensée, que notre rédemption est une création nouvelle, une totale régénération, qui fait de nous l'œuvre du Christ : « Nous sommes son ouvrage, étant créés dans le Christ Jésus, pour les bonnes œuvres que Dieu a préparées d'avance, afin que nous y marchions ». Ephes., II, 10. « Vous avez appris... à vous revêtir de l'homme nouveau, créé selon Dieu en justice et sainteté de la vérité. » Id., IV, 24.

³ Ephes., II, 14, 15.

⁴ Id., II, 17, 18.

⁵ Ces deux expressions figurées sont probablement un souvenir des images employées par le Sauveur pour dépeindre son Eglise : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ». Matt., XVI, 13. « Je suis le cep de la vigne, vous en êtes les branches. » Joan., XV, 5. Paul, nous le verrons bientôt, préférerait à ces images celle du corps humain.

Puissiez-vous comprendre avec tous les saints quelle est la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur de ce mystère, connaître l'amour du Christ qui surpasse toute connaissance, afin d'être remplis selon toute la plénitude de Dieu même. A celui qui, par la puissance qui opère en nous ¹, peut infiniment plus que tout ce que nous demandons et pensons, à lui, gloire dans l'Eglise, par le Christ Jésus, pour les siècles des siècles. Amen ².

Les derniers mots de cette prière, qui mettent en même relief Jésus et l'Eglise, montrent quelle place celle-ci prenait alors dans les méditations de l'apôtre. Seule, en effet, la constitution définitive de la hiérarchie pouvait obvier aux écarts de doctrine qui l'inquiétaient. A la vérité, la prédication apostolique, et en l'absence des Douze, l'abondance des dons spirituels avaient suffi tout d'abord pour prévenir de tels égarements, mais déjà la ferveur commençait à s'éteindre ; la grâce, qui primitivement donnait aux âmes pleine virilité, ne les trouvant plus assez vides d'elles-mêmes pour y opérer librement, ne parvenait qu'à former des enfants dans l'ordre surnaturel : aussi les Asiatiques flottaient-ils, comme on le fait à cet âge, « ballottés, emportés çà et là à tout vent de doctrine, cédant aux tromperies des hommes, à leur habileté pour égarer en voies détournées ³ ». Il fallait une autorité visible, divine-

¹ Cette puissance est manifestement celle de l'Esprit saint répandu par la grâce en nos cœurs.

² Ephes., III. 14-21.

³ Id., IV. 14.

ment constituée, et s'exerçant partout sans relâche, il fallait l'Eglise en un mot pour maintenir dans l'unité de foi ces rêveurs, et leur répéter avec l'apôtre : « Appelés tous à une même espérance, vous n'êtes tous qu'un corps et un esprit. Il n'y a qu'un Seigneur, une foi, un baptême, un seul Dieu, Père de tous, qui est au-dessus de tous et parmi tous et en nous tous ¹ ».

Cette Eglise, que Paul a principalement en vue, dans l'Epître aux Ephésiens, n'est pas un être de raison, un fantôme de pouvoir ; elle vit, parle, agit : c'est Jésus, Jésus répandant, perpétuant sa vie dans les fidèles. Tout ce qui se fait dans l'Eglise, Jésus le fait, et Jésus le fait par l'Eglise. Les images se multiplient dans l'esprit de l'apôtre pour exprimer cette union. Celle que le Maître avait consacrée s'offre naturellement à lui : l'Eglise apparaît comme « un temple saint... la maison de Dieu édifiée sur le fondement des Apôtres et des Prophètes », mais tirant toute sa solidité de « Jésus, sa pierre d'angle ² ». Une autre figure toutefois rendait plus complètement à son gré cette unité divine, et c'est à celle-là qu'il revient de préférence : le Christ est la tête du monde régénéré, l'Eglise son corps, les fidèles ses membres ³, lesquels tirent de leur chef divin force et

¹ Ephes., iv, 4-6.

² Id., ii, 20, 21.

³ I Cor., vi, 15 ; x, 17 ; xii, 12-27. Rom., xii, 4, 5.

action, et les reçoivent à profusion, car le Christ ne se réserve rien qu'il n'épanche en eux : son humanité glorifiée, son union avec le Père, l'abondance de son esprit, tout ce qu'il possède leur est donné. Il fait de l'Eglise un autre lui-même, prolonge et développe sa vie en elle si largement que Paul n'hésite pas à appeler ce corps mystique de Jésus « la plénitude de celui qui remplit tout en tous¹ ». Par cette union au Christ, l'autorité, l'opération de l'Eglise s'étend à tout le domaine de celui qui voit sous ses pieds le monde entier, matière, hommes, anges eux-mêmes².

Ce n'était pas assez de montrer l'Eglise investie de cet empire, il importait surtout d'indiquer par quels organes le Christ parle et agit en elle. Nous avons exposé ailleurs comment, dans le premier éclat des grâces surnaturelles, l'Esprit, s'emparant à son gré de l'un ou de l'autre des fidèles, instruisait, conseillait, dirigeait même par ces inspirés les fraternités chrétiennes³. Mais le temps était venu de concentrer en quelques mains l'autorité ainsi diffuse; l'apôtre, sans donner encore à la hiérarchie la forme déterminée que nous trouverons dans les lettres à Timothée et à Tite, restreint déjà à certains offices, nommément désignés, le droit de parler au nom du Sauveur. La liste des dons spirituels, si

¹ Ephes., I, 23.

² Id., III, 10.

³ S. Paul, ses Missions, chap. VIII.

étendue dans l'Épître aux Corinthiens se trouve bien diminuée dans le message aux Ephésiens ¹; elle ne comprend plus, au-dessous de l'apostolat, centre et source de tout pouvoir, que les emplois allant à maintenir dans l'Église la pureté de l'enseignement et l'ordre de la discipline. « Les prophètes, les évangélistes, les pasteurs et les docteurs » travaillent seuls à « l'édification du corps de Jésus-Christ ² », et ils ne l'élèvent à « l'état d'homme fait, à la plénitude que le Christ » doit avoir dans l'Eglise, que par l'unité de foi et d'action ³. Pour que la charité d'où vient cet accroissement opère dans le corps mystique du Christ, il faut que, les diverses parties de l'organisme demeurant liées ensemble et bien ajustées, la vie circule librement par tous les vaisseaux ⁴. Ce n'est qu'en cette harmonie, « ce lien de paix ⁵ », qu'accomplissant la vérité dans l'amour, nous croisons en toutes choses dans le Christ qui est notre chef ⁶ ».

Les conseils pratiques qui terminent cette lettre ne sont guère, comme il convenait à une encyclique, que des préceptes généraux de conduite. Probablement les avis sur l'immoralité et les excès du vin ⁷

¹ I Cor., xii, 6-11 ; 28. Ephes., iv, 11.

² Ephes., iv, 11, 12.

³ Εἰς τὴν ἐνότητα τῆς πίστεως..... εἰς ἄνδρα τέλειον, εἰς μέτρον ἡλικίας τοῦ πληρώματος τοῦ Χριστοῦ. Ephes., iv, 13.

⁴ Ephes., iv, 16.

⁵ Id., iv, 3.

⁶ Id., iv, 15.

⁷ Id., iv, 19; v, 3-12, 18.

visent des penchants communs dans toute la province d'Asie, parmi les faux sages surtout qui égareraient les Églises de la région. Paul met les fidèles en garde contre leurs vains discours : « N'ayez point de commerce avec eux, leur dit-il ; vous étiez autrefois ténèbres, maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur ; marchez comme des enfants de lumière ; or, le fruit de la lumière consiste en toute bonté, justice, vérité ¹. . . . Ne prenez point de part aux œuvres infructueuses des ténèbres, mais condamnez-les, car les choses que ces hommes font en secret, il est honteux même de le dire ² ». L'apôtre indique ici à mots couverts l'immoralité qu'il entrevoit dans ces novateurs et qu'il dénoncera bientôt ouvertement ³ : aussi les défie-t-il de se montrer tels qu'ils sont ⁴ à cette lumière qui découvre tout, en face des chrétiens « revêtus de l'homme nouveau, qui est créé selon Dieu dans la justice et la sainteté de la vérité ⁵ ». Quant à leur chimère de perfection, de révélation supérieure au christianisme, il se contente

¹ Ces expressions : ténèbres, lumière, enfants de lumière, fruits de lumière, familières aux Gnostiques, l'étaient probablement aussi aux théosophes d'Asie.

² Ephes., v, 7-12.

³ I Tim., i, 19 ; iv, 1-3 ; vi, 3-5. II Tim., ii, 17 ; iii, 1-9. Tit., i, 11-16.

⁴ Ephes., v, 13.

⁵ La « justice » paraît désigner ici l'équilibre de toutes les parties, de toutes les facultés de l'âme ; la « sainteté », la perfection des vertus dans ces facultés.

d'y opposer la sublime vocation des fidèles : « Soyez les imitateurs de Dieu, étant ses enfants bien-aimés, et marchez dans l'amour, comme le Christ nous a aimés et s'est livré pour nous en oblation et sacrifice à Dieu, en parfum de bonne odeur ¹ ».

L'attention donnée aux devoirs de famille dans l'Épître aux Colossiens se retrouve en celle-ci : l'apôtre y expose les mutuelles obligations des enfants et des pères, des esclaves et des maîtres ², des époux chrétiens; mais il le fait avec l'élévation de pensée qui distingue la lettre aux Ephésiens. Au travers des plus hautes spéculations, nous y avons vu dominer l'idée de l'Eglise dont l'esprit de Paul était alors rempli. Rien d'étonnant si, passant aux applications morales, il ne trouve pas de plus parfait modèle pour l'union des époux que l'union de Jésus avec cette Eglise.

« Le mari est le chef de la femme, dit-il, comme le Christ est le chef de l'Eglise, en même temps que son Sauveur; comme donc l'Eglise est soumise au Christ, ainsi, que les femmes le soient aussi à leurs maris en toutes choses. Et vous, maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Eglise et s'est livré à la mort pour elle, afin de la sanctifier, la purifiant dans le baptême de l'eau par la parole de vie ³, de telle sorte qu'elle parût devant lui, sans tache,

¹ Ephes., v, 1, 2.

² Id., vi, 1-9.

³ La parole sacramentelle qui, jointe à l'effusion d'eau, matière du baptême, régénère le fidèle. « *Detrahe verbum et quid est aqua nisi*

ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irréprochable. »

La qualité d'épouse du Christ rend au mieux le libre choix que Jésus a fait de l'Eglise, ses prévenances d'amour, sa tendresse pour elle : Paul s'y étend avec complaisance. Toutefois ce titre n'indiquant pas une union assez étroite, assez totale, il revient à son image favorite, il ajoute que le Christ, en épousant l'Eglise, en a fait à la lettre et pour toujours son propre corps, « l'os de ses os, la chair de sa chair ¹ » « deux dans une même chair ² ». Cette parole prophétique ne s'était vérifiée qu'imparfaitement en Adam et Ève, leur union n'allant pas jusqu'à la confusion des deux êtres. Pour Jésus et l'Eglise, « ce grand sacrement », le mystère d'amour, se consomme et va jusqu'à l'unité. Nulle personnalité dans l'Eglise³, nulle vie distincte, nulle action, nulle parole, autre que Jésus revivant en elle et par elle ⁴.

aqua ? Accedit verbum ad elementum, et fit sacramentum. » S. Augustin, *In Joan.*, Tract. LXXX, 3.

¹ Gen., II, 23, 24.

² Ephes., v, 31.

³ Il s'agit ici de l'Eglise considérée comme personne morale unie au Christ, et non comme collection de personnes humaines ayant chacune sa vie physique et son activité propre ; vie et activité qui ne peuvent être rigoureusement attribuées à Jésus-Christ.

⁴ « L'Eglise comme Epouse est à Jésus-Christ par son choix ; l'Eglise comme corps est à Jésus-Christ par une opération très intime du Saint-Esprit de Dieu. Le mystère de l'élection par l'engagement des promesses paraît dans le nom d'Epouse ; et le mystère de l'unité, con-

Paul, nous l'avons vu, ne trouvant pas devant lui d'adversaires nettement désignés, n'avait pas eu dans cette lettre, comme dans les précédentes, à descendre en lice pour saisir l'ennemi au plus près; par suite, sa pensée s'était maintenue à ces hauteurs sereines où, hors de la lutte, elle avait coutume de planer. En terminant, toutefois, il sentit l'urgence de rappeler à ses chrétiens d'Asie que l'heure n'était point à l'indolence et à la sécurité: l'esprit du mal, le prince des ténèbres, Satan ¹, les enveloppait des folles rêveries auxquelles ils prêtaient une oreille trop complaisante; il leur fallait s'armer contre lui et combattre.

L'équipement du soldat qui veillait aux côtés de Paul lui fournit les détails de l'armure divine dont il entend revêtir ses fidèles : « aux reins la ceinture

sommée par l'infusion de l'Esprit, se voit dans le nom de corps. Le nom de corps nous fait voir combien l'Eglise est à Jésus-Christ; le titre d'Epouse nous fait voir qu'elle lui a été étrangère et que c'est volontairement qu'il l'a recherchée. Ainsi le nom d'Epouse nous fait voir unité par amour et par volonté; et le nom de corps nous porte à entendre unité comme naturelle; de sorte que dans l'unité du corps il paraît quelque chose de plus intime, et dans l'unité de l'Epouse quelque chose de plus sensible et de plus tendre. Au fond, ce n'est que la même chose; Jésus-Christ a aimé l'Eglise et il l'a faite son épouse; Jésus-Christ a accompli son mariage avec l'Eglise, et il l'a faite son corps..... Ainsi l'unité de corps est le dernier sceau qui confirme le titre d'Epouse. Louange à Dieu pour l'enchaînement de ces vérités toujours adorables ! » Bossuet, *Lettre IV à une Demoiselle de Metz*, xxxii.

¹ Ephes., vi, 11, 12.

de vérité ¹, comme cuirasse la justice ² ». « Ayez le pied chaussé ³ » poursuit l'apôtre, à l'abri des aspérités de la route, par là alerte et infatigable; au premier signe le légionnaire se trouvait debout, en marche; ce prompt élan du soldat pour les combats, le chrétien doit l'avoir pour l'Evangile de la paix, pour les conquêtes chantées par Isaïe : « Qu'ils sont beaux sur les montagnes les pieds des porteurs de la Bonne Nouvelle, des messagers de la paix ! ⁴ » « Par dessus tout, ajoute Paul, prenez le bouclier de la foi ⁵ » sur lequel viendront se briser et « s'éteindre les traits enflammés du méchant ». « Prenez pour casque l'espérance du salut ⁶ », en d'autres termes l'assurance du triomphe. Rien ne vaut cette confiance inébranlable pour prévenir tout vertige et toute peur, pour laisser à la tête la maîtrise de soi, la justesse du regard, qui décident du succès.

Paul ne met que deux armes offensives aux mains de ses fidèles, « la parole de Dieu » en guise d'épée,

¹ Ceindre ses reins pour demeurer ferme et vigoureux d'allure est le premier soin du soldat : se montrer en tout vrai, loyal, sincère, est le fond du christianisme, sans lequel toute vertu n'est qu'illusion.

² Cette pièce de l'armure protège les parties vitales du corps : ainsi l'ensemble des vertus qui fait l'âme juste dans le Christ l'enveloppe d'une force divine et la garde de mortelles blessures.

³ Ephes., vi, 15.

⁴ Is., lII, 7.

⁵ Ephes., vi, 16.

⁶ L'image, sous cette forme, empruntée à la première lettre aux Thessaloniens, v, 8, est plus claire que dans l'expression concise de notre Epître : « Prenez le casque du salut ».

« l'Épée de l'Esprit », et surtout la prière : « Invoquez Dieu, conclut-il, par l'Esprit et en tout temps... veillant à cela en toute persévérance, priez pour tous les saints, et pour moi aussi, afin qu'il me soit donné de parler à bouche ouverte, et de prêcher hardiment le mystère de l'Évangile dont je suis l'ambassadeur lié de chaînes; (priez) pour que je parle librement, comme je le dois ¹ ».

Les derniers mots mis par l'apôtre comme signature à la fin de sa lettre sont un suprême appel à l'union dans la foi, une suprême adjuration contre ceux qui veulent la corrompre : « Que la grâce soit avec tous ceux qui aiment Notre-Seigneur Jésus-Christ, en se séparant de toute corruption ² ».

¹ Ephes., vi, 17-20.

² Id., vi, 24.

CHAPITRE CINQUIÈME

DÉLIVRANCE DE S. PAUL. — L'ŒUVRE DE S. LUC

Deux ans s'étaient écoulés depuis le jour où le centurion Julius remettait Paul au préfet du prétoire. Selon toute apparence, les mêmes conjonctures, qui avaient alors préservé l'apôtre d'une exécution sommaire, devinrent cause de cette détention prolongée. Les Juifs de Jérusalem, dont l'attention se détourna de lui, dès qu'il eut quitté les côtes de Palestine, n'envoyèrent personne à Rome pour suivre l'affaire ; Poppée, leur prosélyte, toute puissante au temps de l'emprisonnement, ne fut point sollicitée contre le captif : l'oubli d'Israël sauva Paul pendant les deux années où il demeura à la merci de Néron et d'une femme sans mœurs. D'autre part, que pouvait le conseil saisi du procès, qu'attendre les témoins à charge, sans lesquels nulle cause ne devait être jugée ? Dans le cas présent, une longue attente était inévitable, puisque les dénonciateurs devaient venir non seulement de la Judée, mais des juiveries éparses, où l'acte d'accusation relevait sans nul doute les

prédications de l'apôtre ¹. Cependant le délai de deux ans ayant paru amplement suffisant, quand il fut expiré, on en vint à conclure que l'accusation faisait défaut. Pour peu qu'on fût versé dans les affaires juives où la haine et le fanatisme prenaient tant de place, une telle issue n'était pas pour étonner. Les gouverneurs de Judée savaient à quoi s'en tenir sur la sincérité des dénonciateurs. Félix et Festus n'avaient découvert dans les plus vives instances contre Paul qu'une poursuite aveugle, acharnée, que rien ne justifiait. Le tribunal de Rome ne tarda guère à pencher au même avis, car cette cour des appels impériaux se composait d'hommes experts aux agitations et aux débats du monde entier, même aux querelles religieuses d'Israël ². Nous avons vu

¹ « L'appelant devait obtenir du premier juge des *litteræ dimissoriae* ou *apostoli*, c'est-à-dire un écrit destiné à faire connaître l'appel interjeté et accompagné des pièces du procès. (*Digeste*, XLIX, 6. Paul, *Sent.*, v, 34) ». Daremberg, *Dictionnaire des Antiquités*, APPELLATIO.

² Mommsen, *Römisches Staatsrecht*, t. II, p. 948-952. Le tribunal devant lequel Paul comparut était le conseil de justice, dont l'empereur, comme tous les magistrats romains, s'entourait, afin de s'éclairer dans l'exercice de ses fonctions judiciaires. Bien que ce corps n'eut pas alors la forte organisation que lui donnèrent les Antonins, il formait déjà une assemblée d'élite (Dion Cassius, LXXVI, 17) que l'empereur ou son délégué présidait et qui tenait ses séances soit au palais, soit au forum. Le président posait les questions; les conseillers donnaient une réponse motivée, par écrit habituellement, d'après laquelle l'empereur décidait; mais celui-ci ne faisait guère que sanctionner leurs arrêts, dans les causes où ni ses passions ni ses caprices n'étaient en jeu.

ailleurs que la captivité de l'apôtre n'entravait pas son ministère, qu'il prêchait Jésus dans Rome, l'avait même fait connaître et aimer au palais des Césars ¹. Par ses nouveaux frères dans le Christ, il connut les sentiments favorables de ses juges et en conçut une telle certitude de sa délivrance, qu'en écrivant à Philémon, il le pria de lui préparer un logement dans quelque chrétienté d'Asie ². Cette confiance ne fut point déçue. Au printemps de 64, le tribunal des appels mit Paul hors de cause et de prison. Il n'était que temps pour le sauver ; quelques mois plus tard, la fureur de Néron s'allumait contre l'Eglise de Rome et la dévastait.

Les regards de l'apôtre, tournés vers l'Asie aux derniers jours de sa détention, semblaient indiquer qu'aussitôt libre, il y porterait ses pas. Cependant le projet, depuis longtemps conçu, d'évangéliser l'Espagne lui revint à l'esprit ³, et si pressant, qu'il décida de l'accomplir sans retard. Par là sans doute il estimait remplir l'ordre que lui avait donné le Seigneur : « Je t'ai établi pour être la lumière des gentils, pour porter le salut jusqu'aux extrémités de la terre ⁴ ». L'Espagne étant la borne du monde romain, Paul se croyait tenu de l'atteindre.

¹ Philip., I, 13; IV, 22.

² Philem., 22.

³ Rom., xv, 28.

⁴ Act., XIII, 47.

On s'étonnera peut-être de nous voir insérer au tissu de l'histoire un fait qui repose uniquement sur l'intention exprimée d'un mot par l'apôtre, sans qu'aucun témoignage contemporain l'appuie. Si nous l'acceptons si aisément, c'est que l'autorité des traditions postérieures attestant cette prédication nous paraît assez ferme pour lui donner certitude. Trente ans, en effet, après la mort de Paul, le pape S. Clément rappelait aux Corinthiens que l'apôtre avait prêché « aux extrémités de l'Occident¹ », et, dans le siècle suivant (vers 170), une liste des livres saints, dressée à Rome, mentionne en termes exprès la mission de l'Espagne, de manière à ne laisser aucun doute sur la signification donnée par l'Eglise romaine aux paroles de son troisième évêque². Depuis lors, cet incident du ministère de Paul est tenu et donné pour historique³. Une telle suite de témoignages, remontant aux premiers siècles, en impose même à la critique outrée de notre temps. Aux yeux

¹ Ἐπὶ τὸ τέμυξ τῆς δύσεως ἐλθόν. S. Clément Romain, *Ep. ad Corinth.*, 5.

² *Fragment de Muratori*, ligne 37 et 38. — « ...sed protectione Pauli ab urbes ad Spaniā proficiscentis..... » Ce fragment d'un manuscrit latin de la Bibliothèque Ambrosienne (Cod. 101) contient un Canon des livres du Nouveau Testament, lequel, selon toute apparence, faisait partie de quelque ouvrage apologétique composé à Rome vers 170 au plus tard. Il a été publié pour la première fois par Muratori dans ses *Antiquitates Italicae* (III, 251 et suiv.) : de là son nom.

³ S. Jérôme, *in Is.*, II, 10. — S. Athanase, *ad Dracont.*, IV. — S. Epiphane, *Adv. Hæres.*, xxvii, 6. — S. Jean Chrysostome, *in II Tim. Hom.*, x, 3.

des plus douteurs, la mission de S. Paul en Espagne ne souffre guère de conteste ¹ : nous aurions mauvaise grâce à nous montrer plus sévères qu'eux.

Malheureusement, le fait de cette prédication demeure le seul point acquis : aucun détail ne nous est révélé sur le ministère de l'apôtre à cette extrémité du vieux monde. Tout ce que nous pouvons présumer, c'est que Paul fit route par les barques de cabotage qui couraient au pourtour de la Méditerranée. S'il suivit ce mode habituel de navigation, il ne put passer au long des rivages de la Gaule sans y descendre. En quelqu'un de ces ports il toucha notre France, la consacra par la prière, lui obtint d'être ce qu'elle reste encore aujourd'hui, une terre d'apôtres, la nation très chrétienne.

Dieu éloignait Paul de Rome, à la veille de la cruelle épreuve qui allait affliger cette Eglise; il l'éloignait comme il écartait Pierre également, afin que ces deux apôtres eussent le temps d'achever leur œuvre. Toutefois cette chrétienté ne devait pas être laissée à l'abandon. Selon toute apparence, quelques disciples de Paul y demeurèrent ²; un livre surtout resta entre leurs mains, où revivaient la foi, l'enseignement, l'esprit de l'apôtre des gentils : nous voulons parler de l'œuvre que S. Luc acheva près

¹ « De sérieuses raisons portent à croire qu'il réalisa son projet de voyage en Espagne ». Renan, *Antéchrist*, p. 106.

² Hebr., XIII, 23.

de son maître aux derniers jours de la captivité. Ces pages inspirées sont liées si étroitement à la prédication de Paul que, pour montrer comment elles la secondèrent, il nous faut entrer en quelques détails et suspendre à ce dessein notre récit.

Les origines de notre foi y sont retracées par S. Luc en deux livres d'une grande et simple beauté : la vie du Sauveur dans le premier, dans le second celle de l'Eglise jusqu'à l'emprisonnement de S. Paul. Rien n'indique que l'auteur ait conçu d'abord l'idée de ce double tableau : son dessein n'allait probablement qu'à mettre par écrit l'Evangile oral, tel que l'apôtre des gentils l'exposait à ses Eglises, à renouveler en d'autres termes ce qu'avaient fait S. Matthieu pour les chrétiens de Jérusalem, S. Marc pour les fidèles de Pierre. Le charme et le succès de cette première peinture donnèrent l'idée d'en souhaiter une pareille pour les Actes des Apôtres et nous valurent le récit qui porte ce nom.

Que les deux ouvrages soient de même main, nul n'en doute ¹; partout nous y trouvons même style,

¹ Nous laissons de côté la question des sources auxquelles l'auteur des Actes aurait puisé pour composer son œuvre : question tant débattue de nos jours ! L'imagination des critiques modernes a découvert jusqu'à huit rédactions diverses dans un livre où semble pourtant régner une parfaite unité. Jüngst, *Die Quellen der Apostelgeschichte* (Gotha, 1895), fera suffisamment connaître ces hypothèses. L'arbitraire et l'excès de telles fantaisies ramènent d'ailleurs en ce moment les esprits à des opinions plus raisonnables : voir, en particulier, l'édition des Actes récemment publiée par M. Blass :

mêmes tours favoris, même art de composition ¹. L'auteur s'y présente, au livre des Actes, comme le compagnon des derniers voyages de Paul, mais sans donner son nom, qui nous est fourni par les manuscrits du troisième Evangile ² et par la tradition. Il n'est autre, on le sait, que le S. Luc dont nous avons parlé au cours de nos récits. Au dire d'Eusèbe et de S. Jérôme, ce disciple de l'apôtre des gentils était né à Antioche ³, d'une famille païenne, qui l'instruisit aux lettres grecques, à l'art de bien dire en cette langue, à la science pratique de la médecine ⁴. L'exercice de cette profession l'entraîna hors de sa patrie, puisque c'est à Troade qu'il rencontra Paul et le suivit ⁵. Il joignait, dit-on, l'art de la peinture

Acta Apostolorum, sive Lucæ ad Theophilum liber alter (Göttingen, 1895). L'auteur des Actes, se donnant pour compagnon de Paul, n'eut besoin que de ses souvenirs personnels, là où il raconte les événements auxquels il prit part. Pour les autres, il eut les témoignages des chrétiens de Jérusalem et des hommes apostoliques près desquels il vécut, Paul son maître, Pierre, Jacques, Philippe, Marc, etc. Les discours même qu'il insère dans l'œuvre ne prouvent pas qu'il eut en main des documents écrits : réduits pour la plupart à quelques phrases, ils ne sont vraisemblablement que des sommaires nous donnant l'essentiel, le fond des idées.

¹ Voir Beelen, *Commentarius in Act. Apost., Prolegomena*, p. 4, 5. — Zeller, *Die Apostelgesch.*, p. 387 et suiv.; p. 414 et suiv.

² Tous portent en tête : Ευαγγέλιον κατὰ Λουκᾶν, ou un titre analogue : Κατὰ Λουκᾶν (B. F. Σ); Λουκᾶς (Λ^a), etc.

³ Eusèbe, *Histor. eccles.*, III, iv. — S. Jérôme, *De vir. ill.*, 7.

⁴ Coloss., iv, 14.

⁵ Act., xvi, 8, 10.

à celui de la médecine, et laissa aux premiers fidèles des portraits du Sauveur, de sa sainte Mère et des apôtres. Cette tradition, d'origine grecque, est sujette à caution ¹; mais, si Luc n'a point, à la lettre, manié le pinceau, il n'en mérite pas moins le renom de peintre, pour son habileté à colorier ses récits : il nous y offre une suite de tableaux aussi vivants de nos jours qu'aux temps apostoliques.

En quel lieu, en quel temps termina-t-il son œuvre? Son dernier récit, le livre des Actes, brusquement interrompu, fait penser à Rome et à la fin de la captivité de Paul ², c'est-à-dire aux environs de l'an 64. L'apôtre, dès qu'il se vit libre, eut hâte de partir pour l'Espagne et, selon toute apparence, emmena son compagnon habituel. Celui-ci, désirant laisser son second ouvrage aux Romains, et contraint de l'achever sur l'heure, resserra en une phrase les deux années que l'apôtre venait de passer en prison. Cette hypothèse explique si naturellement l'arrêt soudain du récit, le silence sur les derniers travaux et la mort de S. Paul qu'elle est communément adoptée ³.

¹ Voir Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, SAINT LUC, t. II, p. 137.

² Act., xxviii, 30, 31.

³ « Historia usque ad biennium Romæ commorantis Pauli pervenit, id est usque ad quartum Neronis annum, ex quo intelligimus in eâ urbe librum esse compositum. » S. Jérôme, *de Vir. ill.*, vii. Ce témoignage, dont M. Harnack fait peu de cas, garde aux yeux de

Quant à l'Évangile de S. Luc, il va de soi que sa composition précéda celle des Actes. Il fut écrit probablement au temps que nous avons indiqué ailleurs ¹, durant la captivité de Paul à Césarée. La perspective d'une longue détention de l'apôtre, l'abandon des Eglises habituées à entendre sa voix, la facilité de trouver en Judée des témoins de la vie du Sauveur, et de compléter avec leur aide la Bonne Nouvelle prêchée par Paul, toutes ces circonstances pressaient Luc de céder alors à l'inspiration de l'Esprit-Saint. Elles rendent vraisemblable la date que nous assignons à la rédaction de son premier ouvrage. Il est possible toutefois qu'il ne l'ait achevé et publié qu'à Rome.

L'auteur dédie ses deux livres à Théophile, personnage inconnu, peut-être même fictif : dès les premiers siècles, Origène, S. Epiphane ne voyaient dans ce nom qu'un terme générique, désignant tout homme qui aime Dieu, ou en est aimé ². Quelque opinion que l'on adopte à cet égard, la nature de l'œuvre témoigne que l'Évangéliste a en vue un corps particulier de fidèles. Il écrit pour ceux qui sont venus de la gentilité, pour les Grecs, disent Origène et S. Jérôme ³. De là son attention à éviter

M. Blass la haute valeur que la tradition catholique lui a toujours attribuée.

¹ S. Paul, *ses Missions*, chap. xvii.

² Origène, *in Lucam Hom.*, 1. — S. Epiphane, *Hæres.*, xxi, 7.

³ Origène, *in Matt.*, t. 1. — S. Jérôme, *Epist. ad Dam.*, 20.

tout sujet d'offense pour des païens, à relever, au contraire, tout ce qui tourne à leur honneur, et peut leur faire espérer le salut.

Cette constante préoccupation se manifeste au simple rapprochement des mêmes faits racontés par S. Matthieu et par S. Luc. Dans le premier Evangile, qui était destiné aux Hébreux, nous entendons cet ordre du Seigneur aux apôtres : « N'allez pas vers les gentils, n'entrez point dans les villes des Samaritains ; allez plutôt aux brebis perdues de la maison d'Israël ¹ ». S. Luc ne répète pas cette défense. S. Matthieu rapporte littéralement une autre sentence du Sauveur : « Si vous ne saluez que vos frères, que faites vous de plus que les autres ? Les gentils eux-mêmes ne font-ils pas ainsi ? ² ». S. Luc émousse le trait : « Les pécheurs en font autant ³ ».

Nombre de précautions analogues seraient à noter ; mais c'est principalement le soin de recueillir tout ce qui est pour les gentils espérance de salut, qui caractérise l'œuvre de S. Luc. Peu de pages où cette intention n'apparaisse. La généalogie du Christ, qui s'arrête à Abraham dans le premier Evangile ⁴, remonte en S. Luc jusqu'à Adam ⁵, dans

¹ Matt., x, 5, 6.

² Id., v, 47.

³ Luc., vi, 32, 33.

⁴ Matt., i, 1, 2.

⁵ Luc., iii, 38.

le dessein de montrer que non seulement le peuple juif, mais l'humanité entière, entraînée dans la chute du premier homme, se relève dans le nouvel Adam, et recouvre en lui grâce et vie. Les anges sur le berceau du Christ chantent la paix offerte à tous « les hommes de bonne volonté ¹ » ; Siméon, dans le temple, adore Jésus comme « le salut préparé devant la face de toutes les nations, la lumière destinée à éclairer les gentils ² ». Les mêmes gentils prennent le pas sur Israël dès la première prédication à Nazareth. Le Sauveur, repoussé par ses compatriotes, leur montre où vont les dons que rejette le peuple élu : aux païens : « Il y avait beaucoup de veuves en Israël aux jours d'Elie, lorsque le ciel fut fermé trois ans et six mois, de sorte qu'il y eut une grande famine par tout le pays, et Elie ne fut envoyé vers aucune d'elles, sinon à une veuve de Sarepta, dans le pays des Sidoniens. Et il y avait beaucoup de lépreux en Israël, du temps d'Elisée le prophète, et aucun d'eux ne fut guéri, sinon Naaman le Syrien ³ ! ». Mêmes égards aux gentils dans le récit de la prédication de Jean-Baptiste : S. Matthieu n'y montrait que des Juifs ; en S. Luc, le précurseur annonce le Messie à tous indistinctement, aux publicains, aux soldats païens ⁴. Il serait trop

¹ Luc., i, 14.

² Id., ii, 30-32.

³ Id., iv, 25-27.

⁴ Matt., iii, 5, 7. Luc., iii, 7, 12, 14.

long de feuilleter ainsi page à page toute l'œuvre de S. Luc : ce que nous dirons du dessein continué en ses deux livres complètera ce que nous omettons ici et montrera que partout le disciple de Paul s'adresse au même auditoire, aux mêmes lecteurs que son maître, à la gentilité.

Cette communauté de vues et d'enseignement parut dès l'origine si manifeste dans le premier ouvrage de S. Luc, son Evangile, que l'antiquité l'attribuait d'une commune voix à l'apôtre des gentils : « Luc, dit-elle, n'a fait que mettre par écrit, tout au plus ordonner et rédiger ce que Paul prêchait¹ ». A n'entendre que ces témoignages, la part de l'Evangéliste dans son œuvre serait minime; il est impossible toutefois de la restreindre à ce point, car S. Luc, dans sa préface, nous donne une toute autre idée de l'originalité de son travail et du but qu'il s'est proposé : « Plusieurs, dit-il, ayant déjà entrepris de rédiger le récit des choses accomplies parmi nous, comme nous les ont transmises ceux qui, dès le commencement, ont été les témoins oculaires et les ministres de la parole, j'ai cru bon, moi aussi, après avoir tout examiné avec soin depuis l'origine, de t'en donner par écrit toute la suite, cher Théo-

¹ « Lucæ digestum Paulo adscribere solent. » Tertullien, *Adv. Marcionem*, iv, 5. — « Lucas, sectator Pauli, quod ab illo prædicabatur Evangelium in libro condidit ». S. Irénée, *Cont. Hæc*, iii, 1. Cf. *Fragment de Muratori*, i, 2-7, etc.

phile, afin que tu reconnaisse la certitude des choses dont tu as été instruit ¹ ».

Il suit de là que S. Luc ne se contente pas de mettre par écrit une prédication évangélique maintes fois entendue, qu'il fait œuvre non de scribe mais d'historien, qu'il remonte aux sources, les scrute avec soin, en tire une narration ordonnée qui lui est propre. Paul, sans doute, demeure pour lui l'autorité principale, « le maître, l'illuminateur », comme parle Tertullien², mais à côté de lui, il n'omet point de consulter « ceux qui, dès le commencement, ont vu les choses de leurs propres yeux ». Maintes occasions s'offrirent à lui de consulter ces témoins de la première heure. A Rome il put voir Pierre, le diacre Philippe à Césarée, à Jérusalem Jacques le Mineur, peut-être même la mère de Jésus. Plusieurs estiment qu'il doit à cette Vierge Sainte le récit de l'enfance du Sauveur, et leur supposition n'a rien que de vraisemblable ³.

¹ Luc., I, 1-4.

² Tertullien, *Adv. Marcionem*, lib. IV, cap. II.

³ M. Resch prétend retrouver dans nos Evangiles actuels la trace de deux récits antérieurs dont S. Luc fit usage : 1^o une histoire de l'enfance du Sauveur, écrite en hébreu, à laquelle il donne le nom de *Généralions de Jésus*; 2^o un Evangile primitif hébreu, intitulé : *Tà λόγια Ἰησοῦ* et contenant à la fois les paroles et les actes de Jésus. *Aussercanonische Paralleltexte zu den Evangelien* : Paralleltexte zu Lucas gesammelt und untersucht von Resch. (*Texte und Untersuchungen*, 1895). L'existence de tels documents est trop problématique pour que nous les nommions parmi les sources où S. Luc puisa en composant son œuvre.

Les deux premiers Evangiles se trouvaient-ils parmi les documents que Luc avait en main ? Aucun des Pères ne l'insinue, et S. Jérôme semble traduire leur pensée commune lorsqu'il déclare que Luc a écrit d'après ce qu'il a entendu, non sur ce qu'il a vu ¹, ou qu'il a recueilli dans les Evangiles précédents. Il ne suit pas de là qu'il ait ignoré l'œuvre de ses prédécesseurs. Nous venons de l'entendre dans sa préface parler de plusieurs récits de la vie du Sauveur qui avaient cours de son temps : comment supposer que, parmi ces témoignages, ceux-là seuls lui aient échappé qui étaient inspirés de Dieu ? Il les connut donc selon toute apparence, mais nous ne saurions admettre qu'il leur emprunte servilement les passages de son Evangile où les mêmes faits sont racontés en termes plus ou moins semblables. D'où vient en effet, s'il les copie ainsi, que dans les mêmes récits il omet des détails intéressants, et change sans motif mots et phrases ? Pourquoi néglige-t-il une partie notable des incidents racontés par ses devanciers ? L'explication plausible de ces différences est celle que nous avons donnée en traitant ailleurs de la composition des Evangiles ². Aucun écrit, si autorisé qu'il fût, ne valait pour les fidèles le récit verbal des actes et des paroles du Sauveur par les témoins de sa vie. On ne se lassait pas de l'entendre,

¹ S. Jérôme, *Commentariorum in Evang. Matt.* Prologus.

² S. Pierre, chap. XII, 1 : LA PRÉDICATION ÉVANGÉLIQUE.

car dans ce catéchisme historique de la primitive Eglise souvent quelque nouveau trait, quelque nouveau détail, omis jusque-là, revenait à l'esprit du narrateur et accroissait le trésor de la croyance. La Bonne Nouvelle ainsi transmise ne prenait point, comme l'Evangile écrit, une forme immuable ; elle gardait sève et vie, incessante fécondité. Nous estimons que, dans sa préface, S. Luc se réfère principalement à ces traditions orales ¹. Si libres, si mobiles qu'elles parussent, dans leur cadre consacré, l'habitude des mêmes récits, le scrupule d'y maintenir la plus rigoureuse fidélité y introduisaient une certaine fixité d'expression ; sur les points importants on arrivait fatalement à répéter les mêmes paroles pour dire les mêmes choses. Nombre de passages où S. Luc paraît se modeler sur S. Matthieu et S. Marc, ne sont vraisemblablement que des emprunts faits par lui à ce fonds commun de l'Evangile oral. Il y puisait, comme firent avant lui les deux synoptiques, en pleine liberté, au souffle de l'Esprit d'en haut ².

Autant l'influence de S. Matthieu et de S. Marc sur le troisième Evangile nous paraît restreinte et

¹ Καθὼς παρέδωσαν ἡμῖν οἱ ἀπ' ἀρχῆς αὐτόπται καὶ ὑπηρέται γενόμενοι τοῦ λόγου. Luc., 1, 2.

² Schanz, *Commentar über das Evangelium des Heiligen Lucas*, p. 12 et suiv. *Traditions hypothese* ; *Tüb. Quartalschr.* (1885), p. 216 et suiv. — Cornely, *Introductio*, §§ 45-51. — Reithmayr, *Einleit.*, p. 345 et suiv. — *Revue Biblique*, articles du R. P. Semeria (1892, p. 520-559), de M. l'abbé Batiffol (1894, p. 377-381), du R. P. Lagrange (1895, p. 4-22 ; 1896, p. 5-38).

souvent douteuse, autant celle de S. Paul semble manifeste dans l'œuvre entière de son disciple. S. Luc le déclare lui-même ; son dessein est de montrer à ses lecteurs, par les actes du Sauveur et des Apôtres, la solidité des enseignements qu'ils ont reçus ¹. Or, nous avons vu à qui il s'adresse : aux chrétiens instruits par S. Paul. Ce sont donc les enseignements habituels de l'apôtre des gentils qu'il entend confirmer par le récit des faits évangéliques. Il met ainsi en lumière et comme en action les doctrines abstraites de son maître : l'empire du péché sur le monde ; dans la foi au Christ, la rédemption ; le salut offert aux païens comme aux Juifs ; la nécessité, l'universalité, les divines richesses de la grâce. S. Matthieu avait montré le Messie en Jésus ; S. Marc, le Fils de Dieu ; S. Luc le présente au monde comme son Sauveur, un Sauveur compatissant et secourable à tous, sans acception de personnes, sans privilège exclusif de race, d'état religieux ou moral. Partout sans doute, l'ordre suivi par le Sauveur dans la synagogue de Nazareth ² est observé : aux Juifs d'abord, puis aux païens l'offre du salut ; mais au refus des premiers, la porte reste largement ouverte à la gentilité, et S. Luc se complaît à montrer l'empressement de celle-ci à remplir la place dédaignée par le peuple élu. Le Samaritain si

¹ Luc., i, 3-4.

² Id., iv, 16-30.

méprisé d'Israël¹ est en rang d'honneur dans le troisième Évangile. Ce n'est ni le prêtre ni le lévite qui soignent le malheureux blessé par les voleurs et gisant sur la route de Jéricho ; c'est le bon Samaritain ; et Jésus le donne comme modèle au docteur de la Loi venu pour le tenter². Des dix lépreux guéris, un seul revient se jeter aux pieds du Sauveur et lui rendre grâces : « Et celui-là était un Samaritain ». « Où sont donc les neuf autres, dit Jésus. Il ne s'en est point trouvé qui soit revenu rendre grâce à Dieu, sinon cet étranger³? »

Même faveur pour les publicains, autre objet du mépris populaire. S. Luc les montre dociles au baptême de Jean⁴, également empressés autour du Christ, obtenant qu'il entre dans leur demeure et prenne place à leur table. Les pharisiens ont beau en prendre scandale, le traiter de mangeur, de buveur, d'ami des publicains et des pécheurs⁵; Jésus, pour toute réponse, leur montre le pharisien dans le temple, priant, le front haut, l'orgueil aux lèvres ; bien loin derrière lui, le publicain n'osant lever les yeux, se frappant la poitrine : « Mon Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur ». « Je vous le

¹ Voir la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tome I, appendice V, LES SAMARITAINS.

² Luc., x, 25-37.

³ Id., xvii, 11-19.

⁴ Id., iii, 12-13.

⁵ Id., v, 27-39 ; vii, 29-34 ; xv, 1-2 ; xix, 2-10.

déclare, conclut le Sauveur, celui-ci descendit justifié dans sa maison et non pas l'autre¹. »

Mais c'est plus bas encore, en pleine et vile corruption, que Luc aime à peindre le triomphe de la grâce. Deux de ses plus touchants tableaux ont ce même sujet : Magdeleine encore impure, baisant, baignant de larmes les pieds de Jésus ; plus tard Magdeleine sanctifiée, en extase devant son Sauveur, et recevant de lui l'assurance qu'elle a choisi la meilleure part².

Ce n'est là, sans doute, que l'accomplissement de la parole répétée par les trois synoptiques : « Je ne suis point venu appeler les justes, mais les pécheurs³ » ; aucun d'eux toutefois ne s'applique comme S. Luc à la montrer en action.

Les Actes, plus encore que l'Évangile, lui servent à mettre en relief cette économie de la Rédemption. Au cours des trente premières années de l'Eglise, le salut constamment rejeté par Israël va à tout ce que les Juifs abhorraient comme voué à l'infamie et au péché. Pierre ouvre la voie en appelant l'Esprit d'en haut sur les Samaritains, sur les païens de Césarée⁴. Paul l'y suit ; chassé des synagogues qu'il tente vainement d'évangéliser, il n'y paraît guère

¹ Luc., xviii, 9-14.

² Id., vii, 37-48. x, 38-42.

³ Matt., ix, 13. — Marc, ii, 17. — Luc, v, 32.

⁴ Act., viii, 14-15 ; x, 44-47 ; xi, 1-18.

que pour signifier aux Juifs l'abandon du Seigneur : « Vous étiez les premiers à qui il fallait annoncer la parole de Dieu, mais puisque vous la rejetez et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous allons aux païens ¹ ».

S. Luc n'indique point d'autre moyen de salut à cette gentilité, que la foi présentée par son maître comme source de toute justification, de toute sainteté. Cette foi, opérant par la charité, suffit à transformer les cœurs, à y infuser une vie nouvelle, celle de Dieu même. Les exemples abondent de ces prodigieux changements. En quelques heures Philippe fait un chrétien de l'eunuque d'Ethiopie : « Qui m'empêche d'être baptisé ? » demande ce gentil. « Si vous croyez de tout votre cœur, répond l'évangéliste, vous le pouvez ² ». Plus rapide encore est l'action de la grâce dans la prédication de Pierre aux païens de Césarée. L'Esprit n'attend pas que l'apôtre ait fini de parler pour descendre sur eux et leur communiquer le don des langues. Les compagnons de Pierre demeurent stupéfaits d'une telle soudaineté, et lui de s'écrier : « Peut-on leur refuser le baptême ? Ils ont reçu l'Esprit-Saint comme nous ³ ». Sur le champ, il les fait baptiser au nom du Seigneur Jésus-Christ. Paul et Barnabé ne passent

¹ Act., XIII, 46.

² Id., VIII, 26-39.

³ Id., x, 44-48.

qu'une semaine à Antioche de Pisidie ¹ ; ils laissent derrière eux une communauté de croyants, « pleins de joie et de l'Esprit-Saint ² ». Nul commentaire ne vaut de tels faits pour rendre sensible la vertu de régénération inhérente à la foi, sa toute puissance à purifier et sanctifier, à créer la vie surnaturelle dans les âmes, comme Dieu a créé le monde, d'un élan d'amour.

S. Luc n'excelle pas seulement à faire bien saisir la théologie de son maître, il sait la rendre aimable. Le troisième Évangile, tout en demeurant l'austère révélation de Jésus à l'apôtre des gentils, devient aux mains de son disciple un baume de vie versé sur les plaies de l'humanité ; il est essentiellement l'annonce « du pardon ³ », « de la miséricorde répandue d'âge en âge ⁴ », l'Évangile du cœur de Jésus. S. Luc a seul recueilli ces premières lueurs du règne de la charité, qui s'étaient levées sur le berceau de l'Enfant-Dieu : Jean tressaillant dès le sein de sa mère à l'approche du Christ ⁵ ; le précurseur, député pour prêcher « le salut, la rémission des péchés par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu ⁶ » ; les anges chantant à la crèche du Sauveur « paix aux hommes de bonne volonté ⁷ ».

¹ Act., XIII, 14, 42, 44.

² Id., XIII, 52.

³ Luc., IV, 19.

⁴ Id., I, 50.

⁵ Id., I, 41.

⁶ Id., I, 77-78.

⁷ Id., II, 14.

Mêmes préoccupations dans les récits de la vie publique de Jésus. Son premier acte dans la synagogue de Nazareth est de lire cet oracle significatif d'Isaïe : « L'esprit du Seigneur est sur moi ; il m'a oint, pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres, la délivrance aux captifs, la vue aux aveugles, pour affranchir ceux qui sont foulés ¹ ». A Jacques et Jean, qui appellent le feu du ciel sur une ville de Samaritains qui les repoussait, il répond : « Vous ne savez de quel esprit vous êtes. Le fils de l'homme n'est pas venu perdre les hommes, mais les sauver ² ». Et quel transport dans son cœur, à la pensée que l'Évangile, caché aux sages et aux intelligents, est révélé aux petits ³ ! Quel cri d'amour ! « Je suis venu jeter le feu sur la terre, et que veux-je ? sinon qu'il s'allume ⁴ ». Il arrête le bras prêt à couper le figuier stérile : « Laissez-le, dit-il, que je laboure au pied et que j'y mette du fumier : peut-être portera-t-il du fruit ⁵ ». En S. Luc comme en S. Matthieu, petit est le nombre des élus ⁶, étroite la porte des cieux et un viril effort nécessaire pour la franchir ⁷, mais Jésus y paraît, relevant les courages et montrant à côté des réprouvés que l'infidélité enchaîne au

¹ Luc., iv, 18-19.

² Id., ix, 52-56.

³ Id., x, 21.

⁴ Id., xii, 49.

⁵ Id., xiii, 6-9.

⁶ Matt., xix, 30 ; xx, 16. — Luc, xiii, 30.

⁷ Id., vii, 13, 14. — Luc., xiii, 24.

dehors dans les pleurs et les grincements de dents, toute une multitude d'élus pénétrant à l'intérieur. « Il en viendra d'Orient et d'Occident, du septentrion et du midi, qui seront à table dans le royaume de Dieu ¹ ». Étrange spectacle assurément que cette salle de festin, où, pêle-mêle, mendiants, estropiés, aveugles, boiteux occupent les sièges dédaignés par les invités de marque ! Et comme il y a encore des places de reste : « Allez, dit le maître à son serviteur, allez dans les chemins et le long des haies, et forcez-les d'entrer, afin que ma maison se remplisse ² ». Nous savons d'où sort cette dernière recrue du Sauveur : de la lie du peuple, publicains, pécheurs, courtisanes ³. A le voir en pareille compagnie, les Pharisiens de se récrier ⁴ ; mais Jésus oppose à leurs murmures ses plus touchantes paraboles : l'enfant prodigue ⁵, la drachme retrouvée ⁶, le pasteur abandonnant son troupeau dans le désert pour courir après la brebis perdue et la rapportant sur ses épaules en grande allégresse, « car il y a plus de joie dans le ciel, pour un pécheur qui se repent, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence ⁷ ».

¹ Luc, xiii, 25-30.

² Id., xiv, 16-23.

³ Matt., xxi, 31, 32. — Luc., vii, 34-50.

⁴ Luc., xv, 1-2.

⁵ Id., xv, 11-32.

⁶ Id., xv, 8-10.

⁷ Id., xv, 4-7.

Tel S. Luc nous peint le divin Maître : Sauveur avant tout et pour tous, poussant la miséricorde jusqu'à ne voir dans le péché de la Magdeleine que le grand amour qui en jaillit et l'efface. « Beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé : celui-là aime moins à qui il est moins pardonné ¹ ». Paul se souvient de ces paroles quand il déclare que « la Loi est intervenue, afin que le péché se multipliât et que, là où le péché avait abondé, la grâce fût en surabondance ² » ; mais si l'on confronte le commentaire de l'apôtre avec le texte évangélique, on sentira tout ce que nous devons à S. Luc, comment, au souffle d'en haut, le Jésus que Paul prêchait s'est pour ainsi dire attendri sous le pinceau de son disciple. Ce n'est plus le Christ éblouissant de majesté qu'il nous présente, réunissant en soi « tous les trésors de la sagesse et de la science ³ », « la plénitude de la divinité ⁴ » ; le Christ « image du Dieu invisible ⁵ », maître du monde qu'il voit sous ses pieds ⁶, assis à la droite du Père ⁷, au-dessus des anges, de la création entière ; c'est le Christ du chemin de Damas ne terrassant le scribe haineux que

¹ Luc., vii, 47.

² Rom., v, 20.

³ Coloss., ii, 3.

⁴ Id., ii, 9.

⁵ Id., i, 15.

⁶ Ephes., i, 22.

⁷ Coloss., iii, 1. — Ephes., i, 20, 21.

pour lui demander avec douceur : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ¹ ? » Jusqu'au bout S. Luc cherche de semblables traits dans la vie de Jésus, y recueillant de préférence actes et paroles propres à conquérir les cœurs. Seul des évangélistes, il nous a conservé cette prière de Jésus sur la croix : « Mon Père, pardonnez-leur ; ils ne savent ce qu'ils font ² ». Matthieu et Marc ne parlent que des blasphèmes proférés par les larrons crucifiés à ses côtés ³ ; Luc seul nous révèle le coup de grâce qui convertit l'un d'eux et ce dialogue où éclate la toute puissance de la foi : « Seigneur, souvenez-vous de moi quand vous viendrez dans votre royaume ». — « En vérité, je te le dis ; aujourd'hui même, tu seras avec moi dans le paradis ⁴. »

Nous n'oublions pas, certes, en essayant de faire dans le troisième Evangile la part du disciple et celle de l'apôtre, à quel point Paul aime Jésus et le fait aimer. Nul ne s'est laissé consumer davantage par la divine charité, nul n'en a parlé en termes plus ardents ; mais la flamme qui l'embrase et que lui-même allume dans les cœurs brûle sur les sommets ; le Christ de Paul demeure celui des âmes élevées. Il semble que Dieu ait inspiré à S. Luc de rappo-

¹ Act., ix, 4.

² Luc., xxiii, 34.

³ Matt., xxvii, 44. — Marc., xv, 32.

⁴ Luc., xxiii, 42, 43.

cher à notre portée ce divin Sauveur. Le Jésus qu'il présente à nos adorations est le refuge et le salut des petits, des ignorants et des humbles, le divin Crucifié qui reparut dans le Cénacle, tendant aux apôtres ses mains percées, leur montrant sa poitrine entr'ouverte pour les y attirer et les presser sur son cœur : « Paix à vous tous ! c'est moi, n'ayez pas peur ¹ ».

Il fallait à Luc des dons particuliers pour faire ainsi de l'Evangile la Bonne Nouvelle adressée à tout cœur sincère et aimant. Le ciel lui prodigua ce qui était nécessaire à son œuvre. A la différence des autres écrivains du Nouveau Testament, tous hébreux, et portant l'empreinte de leur race et de leur temps, il est grec par naissance comme par éducation ; il en a le génie universel : ordre, simplicité, clarté des pensées, charme de l'expression, souplesse à tout concevoir, tout exprimer, tout insinuer. Ces qualités donnent à son ouvrage d'autant plus de séduction que l'image et le sentiment y dominent : elles rendent aimable, accessible à tous une doctrine que l'essor de la pensée porte si haut dans les Epîtres de Paul, mais que, souvent aussi, la subtilité, l'étrangeté du raisonnement obscurcissent aux yeux du commun. Luc ne recourt guère à

¹ Luc., xxiv, 36. — Leçon conservée par la Vulgate qui se trouve dans un certain nombre de manuscrits : G. P., etc., et plusieurs versions.

cette dialectique ; il raconte, expose, peint les faits en tableaux si lumineux, que l'art chrétien de préférence lui a demandé ses inspirations. Les fresques, les verrières de nos temples ne font le plus souvent que reproduire quelque récit du troisième Évangile ou des Actes. Même source aux chants qui y retentissent pour charmer nos âmes : *Magnificat... Gloria in excelsis... Benedictus Dominus Deus Israël... Nunc dimittis*. C'est Luc qui les a recueillis, lui qui a déposé au berceau de l'Eglise ces premiers germes de notre liturgie. Sa part d'influence a donc été considérable dans la prédication évangélique ; sans égaler l'action de Paul, son maître, elle l'a secondée, complétée à certains égards : tous deux réunis forment un corps de révélation auquel rien ne manque d'essentiel. Abstraction faite des autres écrits du Nouveau Testament, le double témoignage de Paul et de son disciple suffiraient à nous garder le Christ, sa théologie, sa vie, son œuvre : et ce témoignage importe entre tous, car nos adversaires les plus déterminés sont contraints d'en reconnaître la valeur. Nul critique sérieux ne rejette aujourd'hui l'authenticité des principales Épîtres de Paul, nul ne conteste que, vers 50, vingt ans environ après la mort du Sauveur, Luc se trouvât aux côtés de l'apôtre des gentils¹, commençant de recueillir ce qu'il nous a transmis de Jésus et de son

¹ Act., xvi, 10.

Eglise. De commun aveu ce n'est donc pas dans un vague lointain que nous apercevons les origines de notre foi : par Paul et son disciple, nous en touchons l'assise.

CHAPITRE SIXIÈME

LE MASSACRE DES CHRÉTIENS DE ROME

I. — L'INCENDIE DE ROME

L'œuvre de S. Luc venait à point dans cette société romaine que Néron précipitait plus profondément chaque jour dans la débauche et le sang. Paul nous l'a dépeinte aux derniers temps de sa captivité, « l'esprit enveloppé de ténèbres, ... le cœur endurci, nul sentiment moral, nul frein aux dissolutions ; insatiable d'impuretés et s'y plongeant avidement¹ » ; « ce qu'ils font en secret, ajoutait-il, la pudeur ne permet pas même de le dire² ». Si l'apôtre s'éloigna sans trop redouter une telle contagion pour ses fidèles, c'est sans doute parce qu'il voyait « la vérité ceignant leurs reins, le bouclier de la foi les couvrant³ », mais aussi qu'il leur laissait dans « l'Evangile de paix⁴ » qu'il avait inspiré

¹ Ephes., iv, 18, 19.

² Id., v, 12.

³ Id., vi, 14, 16.

⁴ Id., vi, 15.

à son disciple, une armure puissante, « la parole de vie¹ » qui les garderait de mortelles atteintes. L'occasion s'offrit bientôt d'éprouver à quel point cette confiance était légitime, car à peine Paul eut-il gagné l'Espagne qu'une persécution, aussi formidable qu'imprévue, assaillit la chrétienté de Rome.

Cette tempête surgit du vent de folie qui soufflait à tout hasard sur le Palatin, depuis que Burrhus et Sénèque n'étaient plus là pour en contenir les fureurs. Néron, nous l'avons vu, restait livré à deux conseillers, pour mieux dire, à deux instigateurs de sa démence, Tigellin et Poppée.

Le pouvoir aux mains du premier servait uniquement à satisfaire l'avarice et la haine; « il ne se montrait homme que pour le crime² ». Cornelius Sylla, Rubellius Plautus³, Octavie⁴ furent ses premières victimes; on ne les comptera plus à la conspiration de Pison : dénonciations, confiscations, tortures, sang versé, tout y donnant pâture à ses vils instincts les exaltera; mais dès le temps où nous sommes, il se montre clairement le mauvais génie de Néron⁵. Ce fut en 64 que, pour flatter les

¹ Philip., II, 16.

² « Crudelitatem mox, deinde avaritiam et virilia scelera exercuit..... ». Tacite, *Histor.*, I, 72.

³ Tacite, *Annal.*, XIV, 57.

⁴ Id., XIV, 61-64. — Suétone, *Nero*, 35, 57. — Dion Cassius, LXII, 13.

⁵ « Corrupto ad omne facinus Nerone ». Tacite, *Hist.*, I, 72.

passions de son maître, il donna, sur l'étang d'Agrippa, la fête tristement fameuse dont les excès portèrent au comble les hontes de ce règne¹ : en cette même année, les chrétiens allaient connaître de quelle férocité était capable cet homme flétri dès l'enfance, grandi dans le crime, destiné à une vieillesse impudique, au suicide dans l'orgie².

L'influence de Poppée, également funeste aux disciples du Christ, fut moins dégradante pour Néron. Cette femme sans mœurs, mais de grand monde, garda quelque hauteur d'âme dans le désordre³. Elle ne se donna pas sans fierté, allant presque à dicter des lois⁴. Une humble et douce affranchie, Acté, se montrait alors toute puissante sur Néron : elle osa traiter cette liaison « de basse et de servile⁵ » et parvint, sinon à la rompre, au moins à l'affaiblir. Octavie, bien que délaissée, tenait place d'épouse et de reine : Poppée l'en chassa ;

¹ Tacite, *Annal.*, xv, 37.

² « Sophonius Tigellinus obscuris parentibus, fæda pueritia, impudica senectæ..... accepto apud Sinuessanas aquas supremæ necessitatis nuntio, inter stupra concubinarum et oscula et deformes moras, sectis novacula faucibus, infamem vitam fœdavit etiam exitu sero et inhonesto ». Tacite, *Histor.*, I, 72. — Ἀσελγείᾳ τε καὶ μαιφρονίᾳ πάντας τοὺς κατὰ ἐκὺτὸν ἰνθρώπους ὑπερέχοντα. Dion Cassius, LXII, 13.

³ Tacite, *Annal.*, XIII, 45.

⁴ Id. XIII, 46.

⁵ « Neronem, pellice ancilla et adsuetudine Actes devinctum, nil e contubernio servili, nisi abjectum et sordidum traxisse ». Tacite, *Annal.*, XIII, 46.

puis, comme le peuple frémissait de l'outrage infligé à la fille de Claude, elle demanda la tête de sa rivale et l'obtint ¹. Ce crime la montre capable, à certaines heures, d'égaliser, de passer même la féroce de Néron. Habituellement, toutefois, de meilleurs instincts la dirigent; elle fait partie de ces patriciennes, nombreuses alors, auxquelles Rome et ses joies d'un jour ne suffisaient plus, et qui, par delà le tombeau, aspiraient à un monde meilleur, rêvaient de lumière, de paix, de félicité sans ombre ². Le secret de cet avenir, certaines le demandaient aux mystères d'Asie et de Grèce, aux religions de l'Orient ³; d'autres aux devins de toute origine qui hantaient leurs palais ⁴. Les appartements de Poppée étaient ouverts à ceux-ci; mais des conseillers plus sages y avaient aussi leurs entrées et l'avaient initiée au mosaïsme ⁵. Dévote au Dieu ⁶ d'Israël, elle le demeura jusqu'à la tombe : son corps, au lieu d'être brûlé, selon les coutumes romaines, fut embaumé comme chez les Juifs ⁷. L'adhésion qu'elle donna à leurs dogmes ne la garda point de lâches

¹ Tacite, xiv, 60-64.

² Friedlaender, *Mœurs Romaines*, t. I, livre v : LES FEMMES.

³ Le culte d'Isis, entre autres, avait leur préférence. Juvénal, vi, 526 et suiv. — Tibulle, I, III, 23 et suiv.

⁴ Juvénal, vi, 542 et suiv.

⁵ Tacite, *Histor.*, I, 22.

⁶ Josèphe, *Antiq. jud.*, XX, VIII, 11. *Vita*, 3.

⁷ Tacite, *Annal.*, xvi, 6.

cruautés, nous l'avons vu ; elle s'alliait également aux faiblesses de la femme. Poppée y portait toutefois, même dans la coquetterie, un instinct de grandeur ; fière d'une beauté qui lui valait l'empire, elle n'épargnait rien pour en soutenir l'éclat, jusqu'à traîner partout cinq cents ânesses, afin de se baigner dans leur lait ¹. Le jour où le miroir lui montra de tels soins inutiles et son teint déjà flétri, elle souhaita la mort plutôt que de lui survivre ². Vanité folle assurément, mais qui trahit plus d'orgueil que de corruption. Quels que fussent ses désordres, elle veillait à ne point s'y avilir, à rester ce que l'avait faite la naissance, femme de race, d'une distinction achevée. Nul ornement ne lui manquait, pas même les dehors de modestie dont elle relevait ses attraits. Rarement elle paraissait en public, et toujours à demi-voilée, soit pour ne pas rassasier les regards, soit qu'elle eût ainsi plus de charmes ³ ». Une fastueuse élégance ⁴, les dons de l'esprit, un langage aimable ⁵, achevaient de déguiser la courtisane sous les traits de la plus séduisante des patriciennes.

Néron s'y attacha et de cœur ; à proprement par-

¹ Pline, *Hist. natur.*, xxviii, 50.

² Dion Cassius, l.xii, 23.

³ Tacite, *Annal.*, xiii, 45.

⁴ Elle poussait la recherche jusqu'à ferrer d'or ses mules favorites. Pline, *Hist. Nat.*, xxxiii, 49.

⁵ « Sermo comis nec absurdum ingenium ». Tacite, *Annal.*, xiii, 45.

ler, ce fut la seule femme qu'il aima ¹. Aussi, quand il l'eut blessée à mort dans un accès de fureur, tels furent ses regrets qu'il s'attacha en désespéré à tous ceux qui lui rappelaient son image, et les poursuivit comme elle de son brutal amour ².

L'empire de Poppée ne pouvait donner à Néron l'humanité, l'honnêteté de mœurs que cette femme ne connut jamais, mais il contribua à maintenir en lui le goût des arts et des lettres, la culture de l'esprit. Burrhus et Sénèque, chargés d'instruire le fils d'Agrippine, n'y avaient point échoué entièrement; leur élève qui, livré à lui-même, n'eût été qu'un monstre de cruauté et de débauche, demeura, au travers d'abominables désordres, toujours soucieux de poésie, de musique, de gloire littéraire; sa constante ambition fut de se montrer artiste, fallût-il même descendre jusqu'à n'être qu'un histrion, et nous le verrons jusqu'au bout soutenir ce rôle ³.

Il s'y consuma en ridicules efforts, car l'éducation ne lui avait donné qu'une teinture des arts; nul génie, à peine quelque talent; il s'exerça à peindre, à sculpter, à chanter, en s'accompagnant sur la lyre, le tout médiocrement; ses vers ne manquaient point de facilité ⁴, mais une rhétorique

¹ « Poppæam... dilexit unice ». Suétone, *Nero*, 35.

² Suétone, *Nero*, 35. — Tacite, *Annal.*, xvi, 6. — Dion Cassius, *LXII*, 28; *LXIII*, 12, 13.

³ Suétone, *Nero*, 39.

⁴ *Id.*, 52, 53.

creuse, l'emphase, le faux brillant les déparait : mourant, il posait encore devant Rome ameutée et cherchait le mot à effet. C'étaient là, il est vrai, les défauts de l'époque; Sénèque n'en est pas exempt; mais, chez lui, la pensée se dégage avec puissance du vêtement disgracieux qui l'enserme. Néron ne garde de son maître que les défauts; pour toute sagesse il a le fanatisme de la Grèce, de ses institutions, de ses rêves mythologiques, et la manie de les copier.

Les jeux publics, en grand honneur chez les Hellènes, n'avaient pas droit de cité à Rome. L'austère fierté des Quirites tenait ces amusements pour indignes et les abandonnait à la classe servile; Néron résolut de les tirer d'infamie en conduisant lui-même des chars dans le grand cirque. C'était dans le temps où Burrhus et Sénèque gardaient encore un reste d'influence, mais ils se sentaient impuissants à brider ce caprice d'un jeune fou, maître du monde à vingt-deux ans; dans l'espoir d'atténuer ses extravagances, ils y prêtèrent la main. L'essentiel leur paraissait d'en dérober au public le spectacle avilissant; ils choisirent à cet effet le cirque commencé par Caligula et continué par Claude dans la vallée du Vatican¹; on se trou-

¹ L'obelisque, tiré d'Héliopolis et dressé aujourd'hui sur la place Saint-Pierre, se trouvait à l'extrémité du long mur (la Spina) qui partageait le cirque en deux dans sa longueur. Coureurs et chars

vait là en domaine privé, au milieu des vastes jardins de Néron. Le prince n'y eut d'abord que ses courtisans pour spectateurs, mais bientôt leurs applaudissements trop discrets ne lui suffirent plus ; les portes du cirque impérial s'ouvrirent à la plèbe, dont les transports bruyants achevèrent d'affoler le vaniteux César. Il ne rêva plus que théâtre, contraignit des consulaires, même de nobles patri-ciennes à y jouer des rôles bouffons ou obscènes : lui-même s'y montra, la lyre à la main, chantant ses vers au public et mendiant ses suffrages¹. Burrhus était là parmi ses prétoriens, la honte au front, gémissant en secret, mais couvrant de son prestige des folies, afin d'épargner au monde des cruautés².

La passion de Néron pour la Grèce avait d'autre part l'avantage de lui inspirer des goûts plus sortables à un prince. Il aimait les belles choses, les chefs-d'œuvre de l'Hellade et de l'Orient, statues, vases précieux, objets d'art, et il prodiguait l'or pour les acquérir³. Dans l'architecture surtout, ses fantaisies se donnaient libre champ. Il avait

tournaient autour de ce large soubassement revêtu de marbre, sur lequel s'élevaient à profusion statues, autels, obélisques, fontaines trophées de toute sorte.

¹ Tacite, *Annal.*, xiv, 14-16. — Suétone, *Nero*, 11, 12, 21, 23, 24, 25, 27, 30. — Dion Cassius, lxi, 17-21 ; lxii, 15.

² « Accesserat cohors militum, centuriones tribunique, et mœrens Burrus ac laudans. » Tacite, *Annal.*, xiv, 15.

³ Suétone, *Nero*, 47. — Pline, *Histor. natur.*, xxxvii, 7.

hérité des Césars, ses prédécesseurs, un domaine sur le Palatin, qui n'était à l'origine qu'une modeste demeure, occupée par Auguste¹; mais Tibère en avait notablement agrandi l'enclos, et Caligula, l'étendant à la colline entière, en avait fait une si majestueuse résidence que le nom de *palatium*, « palais », est resté aux maisons royales. Des sommets, que couvraient les principaux édifices, les dépendances descendaient au Forum et atteignaient le temple de Castor et de Pollux qui leur tenait lieu de vestibule. Près de là, un pont rattachait le Palatin au Capitole, afin que le maître du monde pût à l'aise et de plain-pied rendre visite à celui de l'Olympe². De si vastes entreprises semblaient déjà œuvres de prodigue. Néron les trouva indignes de lui; raillant ses devanciers de leur mesquinerie, il entendait montrer au monde ce que peut un César³. Il manda donc aux ingénieurs Sévère et Célère d'édifier provisoirement un premier jet de ses fantaisies. Cette « maison de passage »⁴, comme il l'appelait, égala les plus fastueuses inventions des monarques d'Egypte et d'Assyrie. Mis en goût par cet essai, il résolut d'exécuter l'œuvre en telle

¹ Suétone, *Augustus*, 72,

² Id., *Caius*, 22.

³ Id., *Nero*, 37.

⁴ « Non in alia re damnosior quam in ædificando, domum a Palatio Esquilias usque fecit. Quam primo transitoriam, mox, incendio absumptam restitutamque, auream nominavit ». Suétone, *Nero*, 31.

magnificence qu'elle méritât le nom de « maison d'or ». Mais le propre des maniaques est de ne se contenter jamais. Les appartenances du nouveau palais ne lui plurent qu'à moitié : vainement avait-on prolongé le parc jusqu'aux jardins de Mécène, sur l'Esquilin¹. Néron voulait plus d'espace encore et, le Palatin se trouvant au cœur de la vieille ville, il rêvait de balayer ces quartiers populeux pour accroître son domaine, de l'étendre même par des galeries et des arcades aux collines d'alentour.

Un événement fortuit, mais de terrible conséquence pour les chrétiens, permit à ces songes de prendre corps. Le 19 juillet de l'an 64, un incendie éclata non loin de la porte Capène, à l'extrémité du grand Cirque, contiguë au Palatin et au Célius². Des boutiques s'y pressaient, pleines de marchandises inflammables ; le feu, poussé par un fort vent, eut vite fait d'envahir le cirque dans toute sa longueur et d'embraser ces matériaux. Les ruelles tortueuses du quartier ne permettaient aucun secours ; d'ailleurs, en un instant, elles furent pleines de gens, affolés de ce réveil au milieu des flammes, incapables de se sauver et criant à l'aide : toute cette foule se précipitait, s'embarrassait, se débattait

¹ « Palatium et Mæcenatis hortos continuaverat ». Tacite, *Annal.*, xv, 39.

² Tacite, *Annal.*, xv, 33-44, 52. — Suétone, *Nero*, 31, 33, 39. — Dion Cassius, lxxii, 16-18. Cf. Jordan, *Topographie des Stadt Rom in Alterthum*, t. I., p. 487-491.

dans un effroyable désordre¹. Le feu, ne rencontrant aucun obstacle, vola librement : du vallon, changé en brasier, il s'élança sur les hauteurs voisines, mais pour redescendre en torrents sur les lieux bas et porter plus loin ses ravages. Les quartiers qui entouraient le Palatin : le Vélabre, le Forum, les Carines, tout fut dévasté. On n'arrêta le fléau que le sixième jour, au pied des Esquilies, « en abattant un nombre considérable d'édifices, afin d'opposer à sa contagion dévorante une plaine nue et, pour ainsi dire, le vide des cieux² ». Le nombre des morts fut considérable, les uns surpris par le feu, d'autres s'y abandonnant, par désespoir de tout perdre. La masse du peuple survivait néanmoins, remplissant les rues, gisant dans la campagne. La terreur commençait à décroître, quand l'incendie, renaissant à l'improviste dans les domaines de Tigellin, sévit encore pendant trois jours, avec moins de violence toutefois et de moindres dommages, la flamme ne trouvant pas dans les temples et les vastes portiques de ce quartier le même aliment qu'au centre de la ville³. On put se rendre compte alors de l'énormité du désastre. Des quatorze régions de Rome, quatre seulement avaient échappé

¹ Dion Cassius, LXII, 16.

² Tacite, *Annal.*, XV, 40.

³ Id.

au feu ; partout ailleurs ce n'étaient que ruines à demi-consumées, amas de débris fumants.

Néron se trouvait au bord de la mer, à Antium, quand l'incendie éclata¹. Il ne s'émut guère aux premières nouvelles d'un accident fréquent dans la ville, mais apprenant que l'embrasement gagnait et menaçait de tout dévorer, il accourut et parut d'abord uniquement aux soins de combattre le fléau. On le vit, de nuit et sans gardes, courant çà et là à travers les flammes ; ce fut sur son ordre, qu'après six jours d'inutiles efforts, les machines de guerre firent dans la masse des bâtiments la large trouée qui arrêta le feu ; il se montra pitoyable à la multitude sans asile, lui ouvrit les monuments publics, ses propres jardins, lui fit construire des abris, abaissa le prix du pain. Mais ses monstrueux instincts d'artiste reprirent bientôt le dessus. Promptement blasé sur l'horreur du fléau, il n'en vit plus que la magnificence. Témoigna-t-il à cette féerie sinistre une indécente admiration ; surprit-on dans sa parole, sur ses traits, la joie de voir sa « demeure provisoire » réduite en cendres, autour d'elle l'espace libre pour « la maison d'or » qu'il rêvait, une Rome nouvelle à bâtir ? On peut le croire, car le bruit courut aussitôt que l'incendie était son œuvre.

De fâcheux souvenirs appuyaient ce soupçon.

¹ Tacite, *Annal.*, xv, 39.

La ruine de Troie était, de tous les actes de l'épopée grecque, celui qui hantait le plus son imagination¹ : enfant, il aimait à la représenter dans ses jeux ; plus tard, sur son théâtre, les scènes d'embrasement le passionnèrent : « Heureux Priam, s'écriait-il, d'avoir vu empire et patrie périr à la fois sous ses yeux !² » Une autre fois, entendant ce vers d'Euripide : « Puissent, à ma mort, terre et feu se confondre ! » « Ah ! bien plutôt de mon vivant », répliqua-t-il. « Il agit en conséquence, ajoute Suétone : feignant d'être offensé de la laideur des vieux édifices, des rues étroites et tortueuses de la ville, il brûla Rome, et le fit si ouvertement que personne n'osa arrêter les prétoriens et les esclaves du palais, surpris dans le domaine impérial la torche et l'étope enflammée à la main. L'emplacement de magasins qui entouraient sa maison d'or était tout particulièrement l'objet de ses convoitises ; des béliers en abattirent les murailles qui étaient de pierre, afin de livrer passage aux flammes... Néron, debout sur la tour de Mécène, regardait l'incendie ; ravi de la beauté des flammes (ce fut son expression), il y chanta en habit de théâtre la ruine d'Ilion³ ».

Tel était le récit accrédité cinquante ans après

¹ « Tener adhuc, necdum matura pueritia, Circensibus ludis Trojam constantissime favorabiliterque lusit ». Suétone, *Nero*. 7.

² Dion Cassius, *LXII*, 16.

³ Suétone, *Nero*, 38.

l'événement, et auquel Pline et Dion Cassius donnent même créance que Suétone¹. Tacite, il est vrai, semble mettre en doute certains détails, notamment la scène de Néron chantant sur les débris fumants de Rome ; il se demande si « les voix menaçantes qui défendaient d'éteindre les flammes, les inconnus lançant publiquement des torches et criant qu'ils étaient autorisés, n'étaient point de simples pillards, se ménageant ainsi plus de licence ² ». Sur le principal du fait, toutefois, il n'hésite pas plus que ses contemporains et met l'incendie au nombre des crimes justement reprochés à Néron³. La part du prince y fut apparemment celle que nous avons indiquée : il ne voulut ni ne commanda le fléau, mais, trouvant le spectacle grandiose, il s'y complut et vit là l'occasion unique de débayer le centre de Rome pour ses grands projets. Qu'il ait dès lors guidé sur certains points, conformé à ses fantaisies la marche du feu, rien ne paraît plus vraisemblable. Le mystérieux réveil de l'incendie dans les domaines de Tigellin était pour accroître ce soupçon qui devint certitude, quand on vit le prince s'empresse à tirer profit du désastre. Le palais d'or et de pierreries, depuis longtemps rêvé, s'éleva en effet avec une

¹ « Neronis principis incendia, quibus cremavit urbem ». Pline, *Hist. nat.*, xvii, 1. — Dion Cassius, lxxii, 16, 17, 18.

² Tacite, *Annal.*, xv, 38.

³ Id., xv, 38, 67.

folle hâte sur les débris fumants de la « maison transitoire » ; l'espace, dégagé aux alentours, devint un grand parc ; Célère et Sévère, épuisant à l'envi les trésors du prince, renfermèrent dans l'enceinte « des champs cultivés, des lacs, des solitudes artificielles, bois, esplanades, perspectives », tout ce qui peut, au cœur d'une cité, donner l'illusion de la campagne ¹.

Rome, convaincue désormais que son malheur n'avait rien de fortuit, Rome regardait tristement cette fièvre de restauration, non sans quelques murmures. Jusque-là, les extravagances du prince avaient trouvé la plèbe fort indulgente : que lui importaient les tragédies de la cour, les orgies qui l'avilissaient ? Néron prenait soin d'amuser le peuple comme aucun César avant lui, prodiguant jeux et spectacles nouveaux, le menant de fête en fête. Tant que ses folies n'allèrent qu'à dégrader l'empereur et le patriciat, la populace applaudit, mais le jour où elle vit les bas quartiers qu'elle habitait en flammes et s'en trouva chassée par l'insolente extension du domaine impérial, elle cessa d'aimer Néron. La défaveur ne pouvait que s'accroître au spectacle du Forum incendié, car les temples les plus vénérés de Rome, ses plus vieux souvenirs y avaient disparu : le sanctuaire consacré à la Lune par Servius Tullius, l'autel d'Hercule, œuvre d'Evandre, le

¹ Tacite, *Annal.*, xv, 42. — Suétone, *Nero*, 38.

temple voué par Romulus à Jupiter Stator, le palais de Numa, les Pénates du peuple romain, les chefs-d'œuvre de l'art grec, trophées de tant de victoires, tout était détruit ¹. Vainement Néron s'efforçait à éblouir par les splendeurs de la cité neuve, les regards attristés s'en détournaient : Rome se sentait frappée au cœur.

II. — LE MASSACRE DES CHRÉTIENS

Néron s'était trop enivré des applaudissements populaires pour se résigner à n'apercevoir que des figures chagrines, à n'entendre chuchoter que des critiques. « A quoi bon ces places où le soleil flamboie ? murmurait-on ; mieux valait l'ombre des toits dans nos vieilles rues ². » Pour distraire les âmes aigries ; il les tournait en vain aux cérémonies religieuses ; les livres de la Sibylle avaient été ouverts et tout ce qu'ils prescrivaient accompli : prières à Vulcain, à Cérès, à Proserpine, lustrations des dames romaines, supplications, veillées saintes ³. Rien ne faisait taire la rumeur qui, réclamant un coupable, s'élevait jusqu'au prince. A tout prix il fallait quelque victime, pour expier aux yeux du peuple. Néron éperdu cherchait une piste. On lui

¹ Tacite, *Annal.*, xv, 41. — Suétone, *Nero*, 38.

² Tacite, *Annal.*, xv, 43.

³ Id., xv, 44.

montra les chrétiens ; sur l'heure, avec une impétuosité qu'aiguillonnaient la peur et le dépit, il s'y jeta.

D'où vint le change, et d'abord, comment pensait-on aux disciples de Jésus ? Sans doute leur nombre, qui parut tout d'un coup énorme : « une immense multitude ¹ », dit Tacite, les mettait déjà en relief ; mais, en outre, il courait sur leur compte des bruits abominables, et leur parenté d'origine avec les Juifs achevait de les discréditer. L'Orient, en effet, passait pour la principale sentine d'infamies : « la boue qui nous infecte, disait Juvénal, c'est l'Oronte, le fleuve Syrien qui la dégorge dans le Tibre ² ». Dès que Néron témoigna l'envie de trouver des coupables, les yeux allèrent d'instinct aux juiveries. Le feu n'était-il pas parti de là, s'arrêtant aux régions où il retrouvait les Juifs en nombre, celles de la Porte Capène et du Transtévère ³ ? Leurs livres mêmes les trahissaient, n'attendant que du fer et du feu la purification du monde : « En ce jour-là, disait celui d'Hénoch, le sang coulera comme les eaux d'un fleuve. . . Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, ils se tueront. Le cheval marchera dans le sang du pécheur, s'y baignant jusqu'au poitrail, son char jusqu'à l'essieu. Malheur à vous, pécheurs,

¹ Tacite, *Annal.*, xv, 44. — S. Clément de Rome use de la même expression : πολλὸ πλῆθος ἐκλεκτῶν. *Ad Corinth.*, i, 6.

² Juvénal, *Sat.*, iii, 62.

³ Voir *S. Pierre*, ch. xiv.

vous brûlerez sur une couche de flammes ¹ ! » Mêmes menaces dans les chants de la Sibylle juive : « Du ciel tomberont sur la terre des glaives de feu, des torches immenses tomberont aussi et flamberont au milieu des hommes . . . Dieu les jugera tous . . . par le feu ² ».

De la prédiction du crime à son accomplissement il n'y a pas loin pour la logique populaire, encore moins du soupçon à la certitude. Les Juifs visés se sentirent atteints et, pour se sauver, rejetèrent sur les chrétiens l'odieux de l'incendie et les cruautés de l'empereur. Un mot de S. Clément, vague d'apparence, au fond très significatif, l'établit solidement. « Cette persécution, dit-il, fut l'effet de la jalousie ³ ». L'expression est obscure, si on l'entend d'animosité entre païens et chrétiens, ou de ces derniers entre eux : elle devient très claire, dès qu'on l'applique aux Juifs. L'aversion d'Israël pour les disciples du Christ nous est, en effet, bien connue ; nous l'avons retrouvée à chaque pas dans les origines chrétiennes, croissant, gagnant de proche en proche, devenant haine de secte et de sang. L'obscurité de l'Eglise à Rome l'y avait longtemps soustraite, puisque, à

¹ *Das Buch Henoch* (éd. Dillmann), ch. 100.

² *Carm. Sibyl.*, III, 672 et suiv. Cette attente d'un embrasement effroyable reparaît fréquemment dans les Apocalypses sibyllines, I, 199 et suiv. ; III, 72 et suiv. ; 82 et suiv. ; VII, 118 et suiv. ; 141 et suiv. ; VIII, 203 et suiv. ; 217 et suiv. ; 237 et suiv.

³ S. Clément, *Ad Cor.*, 5.

l'arrivée de Paul, les chefs de la Synagogue romaine lui avouèrent leur ignorance de la nouvelle doctrine¹. Mais tout changea sous la main de l'apôtre ; les prédicateurs, enflammés de son ardeur, publièrent hautement l'Évangile² ; plus que tous, lui-même contribua à le répandre, car sa parole, libre dans les fers, mit la foi en renom au prétoire, à la cour, dans la ville entière³. Quand l'apôtre s'éloigna, après deux ans de prison, il laissait l'Église romaine hors de l'ombre, debout et prospère. Dès lors, l'hostilité des Juifs lui était acquise : attisée par le danger qui les menaçait eux-mêmes, elle éclata. Ils se servirent de la calomnie qui leur était, à la fois, une sûreté et une vengeance.

D'ailleurs, rien d'aisé comme de faire croire aux païens que l'Église avait prédit leurs maux. Autant qu'Israël, et plus ouvertement peut-être, les chrétiens parlaient de l'embrasement final, des flammes qui purifieraient les abominations de la nouvelle Babylone. La prophétie que Pierre, leur chef, écrira deux ans plus tard était déjà dans sa pensée, dans son enseignement, sur les lèvres de ses fidèles : « Le ciel et la terre d'à présent sont réservés pour le feu, au jour du jugement et de la ruine des impies... Le jour du Seigneur viendra comme un voleur, et, ce

¹ Act., xxviii, 22.

² Philip., i, 14.

³ Id., i, 12, 13 ; iv, 22.

jour là, dans le sifflement de la tempête, les cieux passeront, les éléments embrasés seront dissous, et la terre brûlera avec tout ce qu'elle contient ¹ ». Il y avait là de quoi suspecter la nouvelle doctrine. Les Juifs n'y manquèrent pas, et ils étaient en possession de porter leurs soupçons en haut lieu, car leur influence à la cour atteignait presque la faveur. Leurs intrigues, toutes puissantes sous Caligula et Claude, nous sont connues ²; elles n'étaient pas moins actives sous Néron. Esclaves, affranchis, acteurs de cette nation affluaient autour de lui ³; Poppée, à demi-juive, y avait pleine maîtrise. Que fallait-il de plus pour perdre une race détestée ?

L'empereur, irrité de la défiance publique, avait trop d'intérêt à accueillir la dénonciation pour en vérifier les preuves. Il se lança sur cette trace avec la passion de ses plus mauvais jours, ses instincts de bête fauve. Il n'avait qu'à étendre la main pour saisir les victimes ; dans son palais même se trouvaient des chrétiens avec lesquels Paul captif avait eu d'étroites relations ⁴ ; d'autres également distingués par le rang et la fortune étaient connus dans Rome⁵. Nombre d'entre eux, jetés en prison, confes-

¹ II Petr., III, 7, 10.

² *S. Pierre*, ch. VI, VIII, X.

³ Mommsen, *Inscript. regni Neap.*, 6467. — Josèphe, *Vita*, 3.

⁴ Philip., I, 17; IV, 22.

⁵ S'il nous semble probable que les chrétiens de haut rang se trouvèrent naturellement exposés aux premiers coups de la persécution,

sèrent leur foi avec une intrépidité généreuse. Tacite, à la vérité, accuse ces premières victimes d'avoir cédé aux tortures et dénoncé leurs frères¹ ; mais il se montre, d'ailleurs, si mal informé, si injuste envers les chrétiens, que sa calomnie a trouvé peu de créance ; tout ce qu'on doit en inférer, c'est que, les chefs de la communauté ayant été saisis à l'improviste, leurs écrits, les noms de fidèles trouvés chez eux servirent d'indice à la police romaine. Les persécuteurs furent en tout cas promptement et sûrement guidés, car aux premières arrestations en succédèrent une infinité d'autres, « la multitude² » entassée dans les prisons fut telle que Rome s'en alarma.

Il était plus aisé de saisir cette foule d'innocents et de les questionner par les tortures que de les convaincre d'incendie ; mais, à défaut de ce crime, il restait l'aveu de leur foi, leur éloignement des au-

il convient d'ajouter que ces fidèles ne formaient évidemment dans l'Eglise romaine qu'une très faible minorité. La « grande multitude » dont parle Tacite appartenait à la plèbe, aux *humiliores*, que la loi livrait aux verges, au bûcher, à la croix, aux bêtes de l'amphithéâtre (Paul, *Sentent*, v, xxix, l. « *Humiliores bestiis objiciuntur vel vivi exurtur; honestiores capite puniuntur* »). Néron pouvait tout sur cette foule livrée légalement à ses cruelles fantaisies.

¹ Tacite, *Annal.*, xv, 44. — M. P. Allard a donné une attention particulière, dans son récit de cette persécution, à la critique des textes qui nous la font connaître. Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer nos lecteurs à son savant ouvrage : *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles* (1892), p. 35-57.

² Tacite, *Annal.*, xv, 44.

tels, des mœurs et du monde païen. On les déclara coupables de « haïr le genre humain¹ » : imputation vague, propre à frapper l'esprit du vulgaire et analogue à la terrible qualification de « suspect », qui a fait chez nous tant de victimes. Il se trouva même des esprits éclairés pour y ajouter foi. Tacite la prend dans sa pire signification : à ses yeux le christianisme n'est qu'une « superstition exécrationnelle », une folie « d'hommes détestés pour leurs abominations² ». Quelque pitié perce encore dans sa peinture de leurs supplices ; Suétone ne leur accorde même pas ce reste de commisération ; sans réserve, il loue Néron d'avoir noyé dans le sang une secte nouvelle et malfaisante³. On excéderait toutefois à tenir l'opinion de ces historiens pour dominante aux jours de la première persécution. Ecrivant un demi-siècle plus tard, ils parlent le langage de leur temps, en épousent les passions, les préjugés haineux contre une Eglise qui, croissant de toutes parts, menaçait à bref délai d'étouffer le paganisme. Les chrétiens de Rome n'inspiraient pas de telles alarmes en 64. Si, dès lors, ils se virent chargés d'abominations imaginaires, dénoncés comme ennemis des dieux et des hommes,

¹ « Haud perinde in crimine incendii quam odio generis humani convicti sunt ». Tacite, *Annal.*, xv, 44.

² « Exitiabilis superstitio » « Per flagitia invisos ». Tacite, *Annal.*, xv, 44.

³ « Afflicti suppliciis Christiani, genus hominum superstitionis novæ et maleficæ ». Suétone, *Nero*, 16.

c'est à Néron, à son entourage, aux Juifs qui l'inspiraient, qu'en revient l'infamie.

Au reste, ce n'était point seulement par ces calomnies que les persécuteurs comptaient rendre les chrétiens odieux, mais par l'horreur du supplice qui accroîtrait celle du crime. Ils ne doutaient point qu'à voir les victimes en des tourments inconnus jusque-là la foule ne se décidât enfin à les juger vraiment coupables. Des raffinements de tortures furent inventés à ce dessein, et Néron résolut d'en faire une de ces fêtes sanglantes, chères au peuple qui en restait privé depuis le désastre. Rome, en effet, n'était point sortie de deuil depuis son réveil au milieu des flammes. Après neuf jours de lutte contre le fléau, elle s'était retrouvée en face de décombres, de murs calcinés qu'on abattait de toutes parts, sans lieu de réunion ou de plaisir; l'ennui pesait sur elle, plus redoutable aux tyrans que la révolte. Comment lui rendre ces jeux de l'amphithéâtre, devenus aussi nécessaires que le pain? Le grand cirque, première proie du feu, gisait à demi-consumé : celui de Flaminius s'élevait aux abords du Champ-de-Mars, un des quartiers détruits à la reprise de l'incendie : mais si ce monument demeurait intact (ce qui paraît douteux), pouvait-on y donner des fêtes en face d'une région dévastée, de temples et de portiques encore noircis ¹?

¹ Tacite, *Annal.*, xv, 40.

La pensée de Néron se tourna vers les jardins qu'il possédait sur l'autre rive du Tibre, au pied de la colline du Vatican. Dans ce domaine se trouvait le cirque, où il avait déjà convié le peuple à des représentations. Il l'y appela de nouveau pour le rendre témoin de l'expiation publique ; mais la cruauté de ses conseillers, ses propres instincts inventèrent une si abominable tuerie que Rome elle-même y répugna. On sait pourtant si elle était habituée aux scènes sanglantes. Les combats de gladiateurs, qui, de tout temps, la passionnèrent, faisaient chaque année périr sous ses yeux des centaines, des milliers d'hommes¹. Une coutume plus cruelle encore s'était implantée dans les mœurs : prisonniers de guerre, condamnés à mort étaient jetés en pâture aux bêtes de l'amphithéâtre, et, afin que jamais l'horrible spectacle ne fût défaut, de toutes les provinces de l'empire on acheminait vers Rome des troupes de ces victimes destinées aux jeux publics. Tout endurci que fût le peuple à de tels égorgements, Néron trouva le moyen de le révolter en joignant à l'horreur des supplices la dérision et l'outrage.

La fête donnée aux premiers jours d'août commença dès l'aube par des combats d'animaux, qui remplirent, selon la coutume, toute la matinée².

¹ Suétone, *Cæsar*, 10. — Plutarque, *Vita Cæsar*, v. — Horace, *Sat.*, II, III, 84. — Perse, VI, 48, etc.

² L'habitude sous l'empire de commencer les fêtes publiques par ces combats d'animaux leur faisait donner le nom de *ludus matutinus*.

Néron n'eut garde d'y faire paraître les chrétiens, qui auraient pu trouver là occasion de témoigner leur courage. Ne voulant montrer que leur sang et leurs souffrances, il ordonna de les amener en longue troupe défilant sous les fouets des gardiens. Des poteaux en forme de croix étaient plantés dans l'arène. Une partie des martyrs y furent attachés ou cloués; alors les lions et les panthères eurent pleine aisance de broyer, de déchirer leurs entrailles¹. D'autres fidèles étaient réservés à une invention plus barbare encore. Le nom de *chasses*², donné aux combats d'animaux, avait suggéré l'idée de revêtir les victimes de peaux de bêtes; on les jeta, ainsi affublés, dans le cirque, à la dent des chiens dressés à combattre les fauves³. Ces animaux d'une extrême férocité⁴ les mirent en pièces et les dévorèrent.

On devine que les femmes ne furent point épargnées au cours de ces tueries. S. Clément de Rome nous montre des chrétiennes « dans cette grande multitude d'élus qui, longuement exposés aux

Voir Marquardt. *Römische Staatsverwaltung*, t. III. DIE SPIELE, 4, 2.

¹ Tacite, *Annal.*, xv, 44.

² *Venationes* : Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, t. III, DIE SPIELE, 1, 2, 6. — Friedlaender, *Mœurs romaines*, t. II, l. vi, ch. III, 3.

³ « Pereuntibus addita ludibria, ut ferarum tergis contexti laniatu canum interirent ». Tacite, *Annal.*, xv, 44.

⁴ Strabon, *Geogr.*, iv, 5.

affronts et aux tortures, donnèrent alors de si beaux exemples ¹ ». Contraintes de jouer, les unes le rôle des Danaïdes, les autres celui de Dircé, « elles y ont subi, nous dit-il, d'impies et terribles opprobres, mais elles ont touché au but dans la divine course de la foi, et, si faibles de corps qu'elles parussent, elles ont remporté le prix glorieux ». Ce fut dans l'après-midi, vraisemblablement, que se passèrent les abominations pudiquement voilées par l'évêque de Rome. Aux spectateurs, rassasiés jusqu'au dégoût de lâches cruautés, Néron offrit quelques-unes de ces scènes mythologiques qui flattaient les bas instincts de la foule autant que les combats de gladiateurs, car le sang, la volupté et la mort ont un égal charme à ses yeux. L'éclat des décors et des costumes, la perfection des machines donnant l'illusion de la réalité, ne suffisaient plus à ce public ; pour réveiller sa curiosité, l'usage s'était introduit de faire jouer au naturel tous les rôles des drames fabuleux. On en était quitte, quand la scène entraînait torture ou mort de l'acteur, pour imposer le personnage à quelque condamné. Il n'est guère de supplice, mentionné par la légende ou l'histoire, que Rome n'ait vu renouveler de la sorte pour son amusement : Hercule dans les flammes, Ixion sur la roue, Orphée dévoré par un ours, Attys vraiment mutilé, Pasiphaé livrée au taureau, Dédale précipité du ciel, le brigand

¹ S. Clément de Rome, *Ad Cor*, 1, 6.

Laureolus mis en croix ¹. C'est à la Grèce, qui eût repoussé de telles monstruosité, qu'on empruntait le plus souvent le sujet et les circonstances de ces représentations, mais en dénaturant par une copie brutale ses poétiques conceptions. Le goût des tableaux vivants, groupes plastiques ayant la prétention de figurer les chefs-d'œuvre de l'art, étaient dès lors à la mode. D'infortunées chrétiennes furent condamnées à jouer en réalité la sanglante tragédie qu'un marbre célèbre de Naples ² et les fresques de Pompéi ³ mettent sous nos yeux : les fils d'Antiope, pour venger leur mère, attachant Dircé au taureau qui doit la traîner sur les rochers de l'Hélicon ⁴. Liées de même par les cheveux aux cornes de bêtes furieuses, les chrétiennes furent secouées, mises en morceaux, sous les regards d'une foule avide de leurs membres déchirés et pantelants.

S. Clément nomme, à côté des Dircés, les Danaïdes qui ensanglantèrent la même arène, sans dire quelles furent les propres tortures de ces dernières. Le tonneau percé, que les cinquante filles de Da-

¹ Tertullien, *Apolog.*, 15. *De pudicit.*, 22. — Suétone, *Nero*, 12. — Martial, *Spectac.*, v, vii, viii, xxi.

² Le groupe connu sous le nom de *Taureau Farnèse*. Découvert dans les thermes de Caracalla, il fut transporté dans le palais Farnèse, et se trouve aujourd'hui au Musée de Naples.

³ *Memoria della R. Accademia Ercolanese*, t. II, p. 386 et suiv. ; t. IV, 1^{re} partie ; t. VII, p. 1 et suiv.

⁴ « Dircen ad taurum crinibus religatam necant ». Hygin, *Fabulæ*, 8.

naüs remplissent éternellement, ne fournissait pas une scène bien dramatique ; mais, autour d'elles, dans le Tartare, la fable avait accumulé tous les genres de tourments : il fut aisé d'emprunter à ces horreurs pour animer la monotonie de leur supplice. Ce qui n'y manqua point, S. Clément le témoigne, ce furent les affronts à la pudeur chrétienne¹. Mais qu'importaient aux vierges martyres du Christ des outrages matériels ? La chair n'était plus rien pour leurs âmes toutes à Dieu. Néron et sa meute infâme en pouvaient faire leur proie ; elles n'en ressusciteraient que plus glorieuses et plus pures.

La férocité de l'empereur ne s'était point assouvie en s'acharnant toute une journée sur les mêmes victimes ; elle se réservait pour la nuit. Rome a de tout temps aimé les veilles joyeuses, la féerie des feux de joie, les illuminations étincelantes sous son beau ciel². Néron ne négligeait jamais cette occasion de popularité ; l'an 60, il avait eu soin, en instituant les jeux quinquennaux, de régler qu'ils dureraient jour et nuit³. La fête nocturne de Néron, en 64, a laissé de sinistres lueurs. Les chrétiens y furent revêtus

¹ Αἰσχράτα δεῖνὰ καὶ ἀνόσια παθεῖναι. S. Clément, *Ad Cor.*, I, 6. Néron était capable de toutes les infamies. Les honteux détails, donnés par ses historiens, montrent ce que les chrétiennes, livrées à un pareil monstre, eurent à endurer. Tacite, *Annal.*, xv, 37. — Suétone, *Nero*, 29. — Dion Cassius, *LXIII*, 13, 22.

² Marquardt, *Römische Staatsverwaltung* : DIE SPIELE, I, p. 474. — Friedlaender, *Mœurs romaines*, t. II, liv. VI, chap. I.

³ Tacite, *Annal.*, XIV, 19, 20, 21 ; XVI, 5.

de l'horrible tunique des incendiaires¹, tissu imprégné de poix, de résine et de soufre. Liés ou empalés à des pieux, ils formèrent au long des allées des lignes de fanaux vivants. Le soir venu, quand les jardins de l'empereur s'ouvrirent au peuple, on alluma ces flambeaux et, à leur tremblante lueur, des courses furent données. L'empereur y prit part en habit de cocher, tantôt conduisant son char, tantôt en descendant pour se mêler à la foule. Mais c'en était trop; au milieu des acclamations populaires, un murmure s'éleva d'horreur et de pitié. Ceux-là même, qui tenaient les victimes pour coupables, s'indignèrent, à la pensée que ce « n'était point au bien public, mais à la cruauté d'un seul qu'elles étaient immolées² ».

Néron sortit déçu de cette fête sanglante, ployant sous le même faix de réprobation qui, depuis un mois, pesait sur lui et que vainement il avait tenté de secouer. Le triomphe demeurerait aux frères des martyrs, à cette multitude de croyants que ses gardes n'avaient pu saisir tout entière. Ils étaient là dans cette cruelle nuit, soutenant du regard les témoins de leur foi : à les voir fixés aux pieux par la

¹ La *tunica molesta*, Juvénal, *Sat.* 1, 155-157; VIII, 233-235. — Martial, *Epigr.*, X, xxv, 5.

² Tacite, *Annal.*, xv, 44.

gorge, brûlants, fumants en d'indicibles tortures¹, ils apprenaient à se fier au Christ qui donnait à de faibles natures ce courage surhumain, la sérénité dans le supplice; plus que jamais, ils promettaient à ce Maître divin de vivre et de mourir pour lui².

Ce furent là les premiers trophées de l'Eglise romaine, d'une importance capitale pour l'avenir; car ils l'attachaient au lieu d'où elle régira désormais les âmes. Cette terre du Vatican, qui avait bu le sang chrétien, demeura consacrée aux yeux des fidèles, devint leur centre dans Rome, comme leur propre domaine. Nous les verrons bientôt y appor-

1 Pone Tigellinum, tædâ lucebis in illâ
 Qua stantes ardent, qui fixo gutture fumant
 Et latum mediâ sulcum diducis arenâ

Juvénal, *Sat.*, I, 155-157.

Le satyrique, selon toute apparence, a en vue la fête nocturne de 64 et attribue à Tigellin l'horrible invention de ces torches vivantes.

2 « Il semble que Sénèque, retiré du monde, expiant dans la somptueuse solitude de ses belles villas les faiblesses de sa vie, ait, en deux de ses lettres à Lucilius, fait allusion au terrible spectacle donné par Néron au peuple romain : « Le fer et les flammes, et les chaînes, et la multitude des bêtes féroces se repaissant d'entrailles humaines, la prison, les croix, les chevalets, le croc, le pal enfoncé dans le tronc de la victime et sortant par la tête, les membres écartelés, la tunique enduite et tissée de matières inflammables. (*Ep.* 14). . . . Parmi ces douleurs, quelqu'un n'a pas gémî : c'est peu ; il n'a pas supplié : c'est peu ; il n'a pas répondu : c'est peu ; il a souri et souri de bon cœur ». (*Ep.* 78). Le sourire ineffable de l'humble chrétien, expirant pour son Dieu dans les jardins du Vatican, poursuit, comme une vision à la fois douce et poignante, l'imagination émue de l'ancien précepteur de Néron. Comme tous les Romains de

ter le corps du chef de l'Eglise, faire ainsi des jardins de Néron le siège de Pierre, le point du monde le plus vénéré après le tombeau du Sauveur.

ce temps, Sénèque a bien des fois vu mourir; il n'avait jamais vu mourir comme cela ». Paul Allard, *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, p. 54-55.

CHAPITRE SEPTIÈME

PREMIÈRE PERSÉCUTION GÉNÉRALE

I. — L'ÉDIT DE PERSÉCUTION

Tout champ de bataille reste dévasté, le plus souvent désert, au lendemain de la lutte. Celui où l'Église de Rome venait de se montrer héroïque eut ces dehors de désolation dans les jours qui suivirent les massacres du Vatican. Les prisons, toutes comblées qu'elles étaient, ne renfermaient point la multitude de chrétiens découverts dans la capitale de l'empire. Ceux que les magistrats ne saisirent pas, au cours de l'instruction judiciaire, se dérobèrent sans peine dans la grande cité, car la foule y était plus confuse que jamais : chassée des quartiers populaires dont les démolisseurs abattaient les débris, elle se déplaçait à l'aventure. Nombre de fidèles, toutefois, trouvèrent plus sûr de quitter Rome et de se répandre en Italie : c'est au nom de cette chrétienté ainsi dispersée que S. Paul salue les Hébreux dans l'Épître que nous aurons bientôt à faire connaître¹.

¹ Hebr., XIII, 24.

Aux premiers temps, les fugitifs trouvèrent, dans les villes écartées où ils se réfugiaient, quelque semblant de sécurité : indifférence des habitants, tolérance des magistrats locaux auxquels ils étaient inconnus, par suite liberté de mener leur vie de prière, d'éloignement du monde, de pure et fraternelle union. Mais l'influence, l'exemple de Rome éveillant peu à peu l'attention suscitèrent aux adorateurs du Christ des traverses plus ou moins rudes : ici de simples outrages¹, ailleurs de sanglantes violences.

¹ Nous trouvons probablement une trace de ces insultes dans quelques inscriptions d'une maison de Pompéi. Le nom de *chrétiens*, charbonné sur les murs de cette demeure, donne lieu de croire qu'elle servait aux réunions des fidèles, et une restitution ingénieuse de M. de Rossi tire des lettres qui précèdent et entourent ce nom une raillerie à l'adresse des fidèles. *Audi christianos, savos olores.* « Écoutez les chrétiens, cygnes cruels. » (De Rossi, *Bullettino di archeologia christiana*, 1864, p. 69. — *Corpus Inscript. Latin.*, t. IV, pl. xvi, n° 3.) C'est là, au jugement du célèbre archéologue, une allusion aux dernières paroles, au chant du cygne de quelques martyrs chrétiens, aux vengeances divines dont ils menaçaient leurs bourreaux. L'hypothèse n'a rien que d'acceptable, et avec égale vraisemblance, on peut voir une raillerie des enseignements chrétiens dans ces phrases écrites à l'entour : « Ici un mulet endoctrine des mouches. » « Le mensonge à la vérité, salut ! » *MULUS HIC MUSCELLAS DOCUIT. MENDAX VERACI SALUTEM.* (De Rossi, *Bullettino*, 1864, p. 71). L'inscription que porte le mur extérieur semble, elle aussi, avoir le même sens : « Pour les oisifs nulle place ici ; va-t-en, flâneur ». *OTIOSIS HIC LOCUS NON EST, DISCEDE MORATOR.* (*Corpus Inscript. Latin.* t. IV, 813). Il est à craindre que Pompéi n'en soit pas demeurée là, et que les violences y aient suivi l'insulte, car les Juifs, partout redoutables aux chrétiens, y avaient une synagogue. (De Rossi, *Bullettino*, 1864, p. 70).

Que devinrent, en des jours si funestes aux chrétiens, les captifs qui n'avaient pas été livrés au supplice dans les fêtes d'août ? Nul document ne l'indique : il y a tout lieu de croire cependant que les murmures qui s'élevèrent à cette occasion arrêterent les massacres¹. Le persécuteur trouva un emploi plus avantageux des vies qu'on le forçait d'épargner. Dans sa hâte de voir Rome renaitre, il pressait impatiemment les travaux, employait des milliers de bras aux carrières, pour extraire les matériaux, dans toute la cité, pour réédifier². Le nombre d'ouvriers libres ou serviles ramassés dans Rome ne suffisant plus, ordre fut adressé aux provinces d'envoyer leurs condamnés³ ; mais, plus près de lui, sous sa main, le tyran avait les chrétiens prisonniers : il en tira parti. De ce côté, il pouvait être assuré que les recrues ne lui feraient point défaut, car si la persécution cessa d'être un massacre en masse comme au Vatican, les poursuites contre les fidèles continuèrent, s'étendirent hors de la capitale et de l'Italie, fournissant aux maîtres d'œuvres qui remplissaient Rome des instruments des victimes résignées à tout souffrir.

En vertu de quelles lois ces iniques poursuites

¹ Tacite, *Annal.* xv, 44.

² Id., xv, 45. — Suétone, *Nero*, 31, 38.

³ « Quorum operum perficiendorum gratia, quod ubique esset custodiæ, in Italiam deportari, etiam scelere convictos non nisi ad opus damnari, præceperat. » Suétone, *Nero*, 31.

étaient-elles maintenues? Divers témoignages permettent de le conjecturer et d'indiquer comment se forma sur ce point la jurisprudence romaine. Au début de la persécution, Tacite vient de nous montrer les chrétiens « convaincus moins du crime d'incendie que de haïr le genre humain ¹ ». C'est donc à ce dernier titre que les magistrats les condamnèrent et que Néron les livra dans les jardins du Vatican à d'horribles supplices. L'historien, traitant leur foi « d'exécration ² », ne les distingue guère des sectes qui affluaient alors à Rome, et y versaient ce qu'il y avait ailleurs « de plus atroce et de plus honteux ³ ». Suétone tient le même langage et inculpe les chrétiens « de superstition nouvelle et malfaisante ⁴ ».

¹ « Haud perinde in crimine incendii quam odio humani generis convicti sunt. » Tacite, *Annal.*, xv, 44. « Peut-être laissa-t-on subsister pour les premiers arrêtés la charge d'incendie; quant à la multitude des accusés qui leur furent adjoints, ce n'est pas comme incendiaires, c'est comme « ennemis du genre humain » qu'ils furent condamnés à divers supplices. » Allard, *Le Christianisme et l'Empire romain*, p. 15.

² « Exitiabilis superstitio ». Id.

³ « Erumpebat... per urbem... quo cuncta undique atrociora aut pudenda confluunt ». Id.

⁴ « Afflicti suppliciis christiani, genus hominum superstitionis novæ et maleficæ ». Suétone, *Nero*, 16. « Ces paroles s'entendent d'une répression permanente, systématique, ayant pour motif « la nouveauté » et le caractère « malfaisant » de la « superstition » chrétienne. Le contexte achève de marquer ce sens, car la phrase que nous venons de citer se lit au milieu d'une longue énumération de mesures destinées à durer, règlements, lois ou édits, ayant pour objet de réprimer des abus et d'assurer l'ordre public ». Allard, *Le Christianisme et l'Empire romain*, p. 17.

Ce sont là les seules imputations certaines au temps qui nous occupe : calomnies, vagues dans les termes assurément, assez déterminées toutefois, quand on en considère l'origine. Que signifie en effet « la haine du genre humain », si ce n'est la vie à part et l'éloignement systématique que le christianisme inspirait à ses fidèles ? Nul autre moyen pour échapper à l'idolâtrie, à l'immoralité qui les enserrait, que de fuir les fêtes religieuses, les jeux publics, parfois même la vie de famille. Un monde à part se formait ainsi, d'apparence chagrine, qu'on tenait pour mécontent, parce que ses membres s'abstenaient des charges publiques, de la milice, refusaient de prêter serment dans les contrats, d'illuminer aux solennités païennes¹, ne s'estimaient plus eux-mêmes que des étrangers, des pèlerins sur la terre². Le jour où ils devinrent dans Rome « la multitude³ » dont parle Tacite, non seulement la plèbe, mais les hommes d'État sentirent qu'une force invincible se dressait devant eux, capable de troubler, sinon de dissoudre l'ordre social, si intimement lié dans Rome au culte traditionnel.

Les Juifs, à la vérité, s'éloignaient également des temples païens, et nous avons vu qu'on les confon-

¹ Tertullien, *De Idol.*, 17. *De Cor. mil.*, I, 15.

² 1 Petr., II, 11. — Hebr., XI, 13. — Tertullien, *Apol.*, I, 41. — *Epître à Diognète*, v, 5.

³ Tacite, *Annal.*, xv, 44.

dait souvent avec les disciples du Christ, mais ils avaient leurs synagogues, sanctuaires officiels, reconnus et surveillés par la magistrature urbaine. Les chrétiens ne donnaient point semblable prise, ne s'assemblant qu'en maisons particulières, de préférence nuitamment et à la dérobée. Or, ce mystère ouvrait la voie d'autant plus large aux défiances que les réunions secrètes des Orientaux cachaient habituellement de grandes dépravations ¹. Des soupçons naquirent vite, les fables calomnieuses qui s'accréditèrent dans les siècles suivants ² imputant aux fidèles les forfaits dont le peuple charge communément les magiciens et les sorciers : meurtres d'enfants, repas abominables, incestueuses orgies ³. Tacite, lorsqu'il parle des crimes qui lui rendaient

¹ On se souvenait des Bacchanales (Tite Live, xxxix, 16), et du danger que ces orgies mystérieuses avaient fait courir à la ville. Aux yeux des hommes d'État, religions étrangères, collèges illicites, assemblées nocturnes, infamies de toute sorte, forment une suite fatale, une pente où, le pied posé, on roule au gouffre. Aussi, n'estimaient-ils aucune garde trop sévère contre de tels périls.

² « Trois accusations pèsent sur nous, dit Athénagore (*Legat.*, 4), l'athéisme, le festin de Thyeste, l'inceste d'Edipe. » Les deux dernières calomnies surtout soulevaient les haines populaires, les meurtres d'enfants dévorés dans les repas nocturnes, et les débauches monstrueuses. C'étaient là proprement les infamies attachées au nom de chrétien : « flagitia cohærentia nomini ». Pline, *Epistol.*, x, 97.

³ Cicéron, *In Vatin.*, vi, 14. — Horace, *Epod.*, v. — Juvénal, vi, 522. — Arnold (*Die Neronische Christenverfolgung*, p. 65-66) fait ces curieuses remarques que les magiciens sont appelés « ennemis du genre humain » dans le Code Justinien (ix, tit. 18) et que les supplices infligés aux chrétiens par Néron sont ceux auxquels les

la nouvelle foi odieuse¹, n'est que l'écho des bruits qui, dès l'an 64, couraient dans la plèbe et y formaient une rumeur de haine.

Néron trouva donc appui dans le sentiment populaire pour frapper les chrétiens, et il put même les atteindre, sans recourir aux juges ordinaires. Il appartenait, en effet, au préfet de la ville, de châtier d'urgence une classe d'hommes assimilés aux pires malfaiteurs. Ce fut vraisemblablement à lui que l'empereur commit, dans le mois d'août 64, le soin de poursuivre les chrétiens. La procédure, devant ce délégué de l'empereur, devenait plus expéditive que devant les tribunaux : enquête, instruction, châtiment des accusés, tout se passait sommairement².

lois condamnaient les coupables convaincus de sorcellerie : « Qui sacra impia nocturnave ut quem obtruncarent, defigerent, obligarent, fecerint faciendave curaverint, aut crucibus suffiguntur aut bestiis objiciuntur... Magicæ artis conscios summo supplicio adfici placuit, id est bestiis objici aut crucibus suffigi : ipsi autem magi vivi exuruntur ». Paulus, *Sent.*, v.

¹ Tacite, *Annal.*, xv, 44.

² Cette procédure exceptionnelle est désignée dans le droit romain par le nom de *Cognitio* ; elle formait une instance particulière dans laquelle le magistrat décidait de l'affaire qui lui était soumise sans la renvoyer aux juges ordinaires. Les empereurs, s'étant arrogé le droit de *Cognitio*, se constituaient à leur gré juges des affaires tant au civil qu'au criminel, et prononçaient leur sentence directement ou par leurs délégués, mais sans avoir aucun compte à tenir du vote d'un jury ou du Sénat (Mommsen, *Römisches Staatsrecht*, t. II, p. 925). C'est au *præfectus urbi* que l'empereur délégua ce droit dans Rome. (Id., p. 929.) Dans les provinces, les procurateurs procédaient également par voie de *Cognitio*. (Id., p. 982.) Voir ce point

Néron s'y sentit plus maître de ses victimes, plus libre de détourner sur elles, par l'horreur de leurs supplices, les regards soupçonneux qui s'attachaient à lui.

Tel fut le premier acte de la persécution : une répression administrative de crimes faussement imputés à des innocents : l'arbitraire et la violence s'y donnèrent libre cours. En fut-il de même dans les temps qui suivirent, et continua-t-on de condamner les chrétiens par mesure de police, sans qu'aucune loi spéciale fût portée contre eux ? Les gouverneurs de province avaient mêmes attributions, mêmes pouvoirs que le préfet de la ville dans la capitale. Se modelant sur Rome, procédèrent-ils eux aussi exceptionnellement, appliquant à la profession du christianisme les peines qui frappaient les crimes de sacrilège et de lèse-majesté ? Cette théorie a trouvé grand crédit de nos jours ¹. Elle paraît, au premier abord, tout simplifier et expliquer la diversité des poursuites dans l'empire, reprises, abandonnées, menées plus ou moins

historique du droit Romain, longuement traité dans Mommsen, *Der Religionsfrevel nach Römisch. Recht, Historische Zeitschrift*, 1890). — Ramsay, *The Church in the Roman Empire*, ch. ix, x, xi. — Hardy, *Christianity and the Roman Government*, sect., iv, v, vi, vii.

¹ Mommsen, *Historische Zeitschrift*, t. LXIV, 1890, p. 339-424 ; *Expositor*, July, 1893, p. 5-6. — Neumann, *Die römische Staat und die allgemeine Kirche bis auf Diocletian*, 1890, t. I. — Ramsay, *The Church in the Roman Empire*, p. 171-374.

activement au gré des magistrats, au souffle mobile des passions populaires. De graves objections toutefois vont à l'encontre¹ : celle-ci, notamment, que nos plus anciens auteurs ecclésiastiques ont un sentiment tout contraire. Non seulement les historiens du iv^e siècle, mais les apologistes des âges précédents donnent à entendre que Néron et Domitien lancèrent des édits de persécution générale. Vers 170, Méli-ton de Sardes déclare que ces deux empereurs « ont seuls voulu abolir notre foi par la calomnie² ». Tertullien, trente ans après, est encore plus décisif. « Tous les actes de Néron ont été abrogés, nous dit-il, une seule institution néronienne subsiste », sa « condamnation³ » des chrétiens. N'est-ce pas là, clairement attesté, l'édit de persécution dont parle l'antiquité chrétienne ?

L'existence de cet édit admise, il devient certainement plus aisé d'éclaircir certains points de l'histoire des premières persécutions. La correspondance de Plinie avec Trajan, au sujet des Asiatiques dénoncés comme chrétiens, n'offre plus de difficul-

¹ Elles viennent d'être présentées par M. Guérin avec une telle force que la théorie de Mommsen nous paraît devoir être abandonnée (*Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, 1895, p. 601-646 ; 713-737). Il conclut, comme l'a fait M. Allard (*Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, p. 58-65), à l'existence d'édits de proscription sous Néron et sous Domitien.

² Méli-ton, dans Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, iv, 26, 9.

³ « Sub Nerone damnatio invaluit.... permansit erasis omnibus hoc solum institutum Neronianum ». Tertullien, *Ad Nationes*, i, 7.

tés, car si l'on ne conçoit guère qu'un légat ait besoin d'avis sur l'exercice d'un droit purement arbitraire, rien au contraire de plus naturel que son embarras devant une loi implacable, atteignant un nombre énorme d'individus, et que la réponse du prince s'efforçant d'en tempérer les rigueurs ¹. Il en est de même de la procédure que les actes des martyrs mettent sous nos yeux à cette époque : précise et sommaire, elle suppose un édit transformant la simple profession du christianisme en crime capital. Nous n'y voyons pas, en effet, le juge rechercher si l'accusé a commis quelque'un des délits qui tombent sous la loi de « majesté » ou de « sacrilège ». L'interrogatoire se borne le plus souvent à cette unique question : Êtes-vous chrétien ? Persistez-vous à le demeurer ? L'aveu, la constance surtout dans la profession de foi entraîne fatalement la condamnation ². Sulpice Sévère nous paraît donc avoir justement indiqué l'origine et la progression de ces poursuites judiciaires. Après avoir raconté

¹ « La lettre à Trajan est absolument contraire aux théories nouvelles qui rattachent les persécutions au culte des empereurs, au *sacrilegium*, ou à la *majestas* ». Guérin, *Nouvelle Revue historique de droit*, 1895, p. 636. — L'étude que le savant juriste fait de ce document légitime de tout point son assertion. — Comparer Ramsay, *The Church in the Roman Empire*, p. 196-225. — Hardy, *Christianity and the Roman Government*, p. 102-139.

² « L'aveu ainsi fait devant le magistrat s'appelait *confessio*, et le délinquant qui l'employait devenait un *confessus*, contre lequel il n'était plus nécessaire de faire la preuve des faits incriminés. La

les horreurs commises au Vatican : « Ce fut là, poursuit-il, le commencement des persécutions contre les chrétiens ; ensuite des lois furent portées qui interdisaient la religion, et, en vertu d'édits officiellement publiés, il ne fut plus permis d'être chrétien ¹ ». Néron, selon toute apparence, lança le premier de ces édits, aux jours qui suivirent les massacres d'août, et, trente ans plus tard, Domitien les renouvela ².

II. — LA PREMIÈRE LETTRE DE S. PIERRE

La persécution de Néron a laissé peu de traces authentiques dans Rome. On ne voit pas trop, en effet, sur quelle autorité certaines traditions rappor-

confessio produisait des effets très graves pour le prévenu ; dès qu'elle avait eu lieu, il n'y avait plus de défense possible, et le secours d'un avocat devenait inutile. La peine édictée par la loi devait être prononcée, et les jurisconsultes romains disaient, avec leur énergique concision, que la condamnation était l'œuvre de l'accusé lui-même. « Confessus pro judicato est, qui quodammodo sua sententia damnatur ». Guérin, *op. cit.*, p. 722. « Il est à remarquer que les chrétiens se sont parés, comme d'un titre de gloire, de ce nom de *confessi*, confesseurs de la foi, quand ils avaient affirmé leur croyance devant le magistrat. Poursuivis pour sacrilège, lèse-majesté, ou tout autre délit, ils ne l'eussent certainement point fait, car la *confessio* se fût alors appliquée à ce délit, et non point à la foi chrétienne ». Id., note 1.

¹ Sulpice Sévère, *Chron.*, II, 41.

² Les édits impériaux ne demeuraient obligatoires que pendant le règne du prince qui les portait ; mais ils se trouvaient parfois confirmés soit par le Sénat, soit par le nouvel empereur. Daremberg, *Dictionnaire des Antiquités*, EDICTUM, p. 431.

tent à ces premiers temps la mort de martyrs en plusieurs villes d'Italie ¹. Les plus illustres de ces confesseurs sont ceux de Milan : S. Gervais et S. Protas, S. Nazaire et S. Celse. L'invention et la translation de leurs reliques au iv^e siècle, la vénération dont les entourèrent S. Ambroise et S. Augustin mirent le nom de ces saints en grand éclat ², mais nulle part, dans les écrits contemporains de ces solennités, nous ne voyons qu'on fit remonter leur supplice aux jours de Néron. La tradition qui leur assigne cette date n'apparaît qu'au vi^e siècle; sur quel fondement repose-t-elle? nous l'ignorons, car au siècle précédent, Paulin, écrivant la vie de S. Ambroise, déclare n'avoir pu découvrir en quel temps S. Nazaire fut martyrisé ³.

La seule région de l'empire où nous relevons des indices certains de persécution est l'Asie-Mineure, notamment les Eglises de cette contrée auxquelles s'adresse la première Epître de S. Pierre. Nous tenons en effet pour avéré que l'apôtre conçut cette lettre, à dessein de soutenir les fidèles dans les épreuves qui suivirent les massacres de Rome. Tout

¹ S. Paulin et S. Torpète, à Pise; S. Romain, à Nèpi; S. Ursicin, S. Vital; S^{te} Valérie, à Ravenne; S. Hermagore et S. Fortunat; à Aquilée. Voir Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. II, PERSÉCUTION DE L'ÉGLISE PAR NÉRON, et les notes III, IV, V, VI.

² Tillemont, *Mémoires*., t. II. S. GERVAIS ET S. PROTAIS. — S. NAZAIRE ET S. CELSE.

³ *Patrologiæ latinæ* (Ed. Migne), t. XIV, p. 38.

concourt à lui attribuer cette destination. Pierre, en l'écrivant, avait évidemment sous les yeux l'Épître aux Ephésiens ; il s'en souvient et s'en inspire ; sa lettre n'est donc pas antérieure à l'an 64. D'autre part, il y fait les allusions les plus manifestes à une persécution autrement grave que les séditions dont nous avons constaté l'existence sur les pas de S. Paul, en Galatie, en Macédoine, à Corinthe, à Ephèse, à Jérusalem.

Les plus tumultueux de ces soulèvements n'avaient qu'un caractère passager et purement local. Presque toujours, l'éloignement de l'apôtre et de ses compagnons suffisait à les calmer. L'épreuve où Pierre nous montre l'Eglise à l'apparence, au contraire, d'une persécution qui menace l'ensemble des provinces asiatiques, le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie proconsulaire, la Bithynie ¹. C'est trop peu dire, puisque le texte ajoute que, « dans le monde » entier où Rome commande, « les fraternités chrétiennes sont en butte aux mêmes afflictions ² » ; partout il leur faut comparaître en justice, y « répondre à ceux qui leur demandent raison de leurs espérances ³ ». Le conseil, donné ici aux fidèles, de présenter leur défense respectueusement, « avec douceur et retenue ⁴ », indique bien que l'apôtre a

¹ 1 Petr., I, 1.

² Id., v, 9.

³ Id., III, 15.

⁴ Id., III, 16.

en vue ces magistrats de l'empire qu'il recommande si instamment d'honorer. « Soyez soumis au roi qui est au-dessus de tous, aux gouverneurs envoyés par lui pour punir ceux qui font le mal et pour louer ceux qui font le bien ¹ ». Nous ne trouverions pas dans les lettres apostoliques antérieures aux massacres de Rome, d'exhortations si précises sur la conduite à observer devant les tribunaux. On peut donc en conclure à la fois, et que des poursuites furent exercées dans la vaste étendue de l'empire, et que la lettre de S. Pierre aux chrétiens d'Asie date du temps de ces persécutions ².

Pierre marque qu'il écrit de Rome, désignée, dans sa lettre, par l'expression symbolique de Babylone. Il n'est guère possible, en effet, de prendre ce dernier nom à la lettre et d'y voir l'antique cité de l'Euphrate. Quelle vraisemblance que l'apôtre ait poussé si loin, jusqu'à une ville alors déserte³, et que venait de quitter un dernier reste de Juifs attaché à ses

¹ 1 Petr., II, 13-14.

² S. Pierre, dans cette lettre, exhorte les fidèles à ne point rougir du nom de *chrétiens* pour lequel ils souffrent ; « à opposer leurs bonnes œuvres à ceux qui les traitent de « malfaiteurs ». Mêmes expressions se retrouvent dans les récits que les historiens romains font de cette persécution. « Quæsitissimis pænis affecit eos, quos per flagitia invisos vulgus *Christianos* appellabat ». Tacite, *Annal.*, xv, 44. — « Afflicti suppliciis sunt Christiani, genus hominum superstitionis novæ et *maleficæ*. » Suétone, *Nero*, 16. Ce sont là de curieux rapprochements, mais il nous paraîtrait excessif d'en déduire exactement une date pour la lettre apostolique.

³ Strabon, xvi, 1, 5. — Pline, *Histor. Nat.*, vi, 26.

ruines ¹? De fait, les Églises de Mésopotamie, attentives à se prévaloir d'origines apostoliques, n'ont jamais nommé Pierre parmi leurs fondateurs. Comme Papias, Clément d'Alexandrie, Eusèbe, S. Jérôme ², toute l'antiquité, elles reconnaissaient que la Babylone de cette Épître est la ville, alors reine du monde, dont l'impiété dissolue rappelait la capitale d'Assyrie, tant de fois maudite par les prophètes. Chrétiens aussi bien que Juifs usaient de ce nom mystique pour flétrir plus librement entre eux le foyer de corruption où ils étaient contraints de vivre : « la Bête aux noms de blasphèmes », « la grande Babylone, la mère des prostituées et des abominations de la terre ³ ». Il était naturel, dans les circonstances où l'on se trouvait alors, que Pierre n'indiquât sa résidence qu'à demi mot. Éloigné de Rome durant les massacres d'août, il y était revenu au bruit du désastre, pour ranimer les restes sanglants de son Église, mais il n'échappait à la police romaine que par le secret qui le couvrait.

Sa parole, en ces jours d'épreuves, a pour nous d'autant plus d'éclat qu'elle sort de l'ombre où nous avons dû laisser le chef de l'Église, pendant une période d'environ dix ans. La part qu'il prit à l'Assemblée de Jérusalem et son débat d'Antioche

¹ Josèphe, *Antiq. jud.*, XVIII, ix, 8.

² Eusèbe, *Hist. eccles.*, II, 15. — S. Jérôme, *De vir. ill.*, 8.

³ Apoc., XIV, 8.

avec Paul sont les derniers faits qui aient trait à lui dans nos Livres Saints ; nous nous sommes efforcés de suppléer à leur silence, à l'aide des traditions de Rome, mais sans nous dissimuler la part de l'incertitude et de la conjecture dans ces documents ¹. Le terrain redevient ici plus ferme, car l'authenticité de la première Epître de S. Pierre n'est mise en doute que par des critiques de parti pris, et nous venons de voir avec quelle vraisemblance cette lettre s'ajuste aux jours de la première persécution.

Le soin de porter aux Asiatiques l'écrit de Pierre fut confié à Silvain, le coopérateur de Paul dans sa seconde mission ². Qu'était devenu ce disciple, depuis le temps où nous l'avons vu pour la dernière fois à Corinthe ³? Nous avons donné alors comme probable qu'ayant suivi l'apôtre des gentils à Jérusalem, il y resta, quand celui-ci partit pour visiter une troisième fois l'Asie Mineure ⁴. Mais Silvain avait mené une vie trop active, il restait trop imbu des idées de Paul sur le libre essor de la foi pour se plaire au séjour de communautés à demi judaïques, étroites, closes à tout progrès. Nous ne saurions admettre que, changeant soudainement de pensées et de desseins, il n'ait plus rien vu en dehors

¹ Voir *S. Pierre*, chap. XVIII, LE MINISTÈRE DE S. PIERRE A ROME.

² Act., xv, 40.

³ Id., xviii, 5.

⁴ Voir *S. Paul, ses Missions*, chap. ix.

de Jérusalem, et s'y soit renfermé pendant une dizaine d'années (de 55 à 64). Le zèle de l'apostolat le ramena bientôt en terre païenne, aux chrétientés qu'il avait évangélisées avec S. Paul. Peut-être reçut-il de celui-ci mission de veiller sur ces communautés, d'être leur guide et leur protecteur. Peut-être également Pierre lui confia-t-il les mêmes fonctions pour ses Eglises de Bithynie, du Pont, de la Cappadoce. Quoi qu'il en soit, nous savons par l'Epître apostolique que Silvain se trouvait alors aux côtés de Pierre, et qu'il fut chargé de porter son message ¹. Il nous semble légitime d'en inférer que ce disciple était, plus qu'aucun autre, en rapport avec les chrétientés d'Asie; rien n'empêche même de croire qu'en leur nom il était venu informer les chefs de l'Eglise de la persécution menaçante, et chercher près d'eux lumière et force d'âme.

Paul, parti pour l'Espagne, n'était plus là pour répondre aux alarmes de ses fidèles. Pierre seul restait, en situation, disons plutôt en obligation d'exercer sa suprématie, de se montrer père et pasteur des chrétientés de Paul aussi bien que des siennes. Pour la première fois, nous le voyons ici user pleinement de ce droit que lui avait conféré le Sauveur en l'établissant chef de toute l'Eglise. Mais l'heure en était venue, car la règle posée par les apôtres eux-mêmes « de ne point bâtir sur le

¹ 1 Petr., v, 12.

fondement d'autrui ¹ », opportune au début, importait moins, depuis que les chrétientés, ayant pris forme et consistance, avaient leur vie en propre. Cinq ans auparavant, Paul s'en affranchissait déjà en écrivant son Epître aux Romains. Depuis il n'avait pas hésité, durant ses deux ans de captivité, à évangéliser Rome, bien qu'il s'y trouvât sur le domaine de Pierre. Celui-ci en usa de même à l'égard des Eglises d'Asie, et d'autant plus librement qu'il sentait son union avec l'apôtre des gentils de plus en plus étroite. Pierre, en effet, aimait ce cœur généreux, ce génie si différent du sien, mais plein du Christ, leur commune vie. A ce titre, les Epîtres de Paul, « son frère bien-aimé ² », lui étaient particulièrement chères; il les méditait profondément, car la parole de l'apôtre lui semblait parfois difficile à pénétrer ³. Il ne laissait pas de s'y attacher, de s'en inspirer même, et si visiblement, qu'à entendre certains critiques, de nombreux passages de sa première lettre ne seraient que des emprunts faits aux écrits de Paul. C'est là excéder et tirer de l'Epître apostolique plus qu'elle ne donne à qui l'interprète de droit sens et hors de toute préoccupation. Sans doute, nous y trouvons de frappantes affinités avec le style de Paul; ça et là

¹ Rom., xv, 20.

² II Petr., III, 15.

³ Id., III, 16.

mêmes expressions, mêmes tours de phrase, mêmes conseils de morale donnés en termes semblables ¹. Il suit évidemment de ces conformités que Pierre garde en mémoire les paroles de l'apôtre des gentils et qu'il se les approprie à l'occasion; il est même vraisemblable qu'il avait alors sous les yeux les Epîtres aux Romains et aux Ephésiens ², car entre ces deux écrits et la lettre de Pierre de curieux rapports sont à relever; mais si loin qu'on pousse ces rapprochements, l'œuvre du chef des apôtres n'en demeure pas moins personnelle; les phrases mêmes empruntées à S. Paul prennent sous sa plume un tour particulier; il les frappe à nouveau, et de son empreinte ³.

¹ On trouvera de longues listes de ces rapprochements dans les Commentaires de Meyer et de De Wette, le dictionnaire de la Bible de Schenkel, iv, p. 496 et suiv.

² 1 Petr., i, 3: Ephes., i, 3. 1 Petr., i, 14: Rom., xii, 2. 1 Petr., i, 21: Rom., iv. 1 Petr., ii, 1, 2, 5: Ephes., ii, 3; Coloss., iii, 8; Rom., xii, 1. 1 Petr., ii, 6, 7: Rom., ix, 33. 1 Petr., ii, 10: Rom., ix, 25, 26. 1 Petr., ii, 13: Rom., xiii, 1-4. 1 Petr., ii, 16: Gal., v, 13. 1 Petr., ii, 18: Ephes., vi, 5. 1 Petr., ii, 24: Rom., vi, 18. 1 Petr., iii, 1: Ephes., v, 22. 1 Petr., iii, 9: Rom., xii, 17. 1 Petr., iv, 10, 11: Rom., xii, 6, 7. 1 Petr., v, 1: Rom., viii, 18. 1 Petr., v, 5: Ephes., v, 21. 1 Petr., v, 8: 1 Thess., v, 6. 1 Petr., v, 14: 1 Cor., xvi, 20.

³ Ainsi « vivre à Dieu » de S. Paul : ζῶντας τῷ θεῷ devient dans S. Pierre : « vivre à la justice » : τῇ δικαιοσύνῃ ζήσωμεν. (Rom., vi, 11: 1 Petr., ii, 24); « l'obéissance à la foi » : εἰς ὑπακοὴν πίστεως « l'obéissance à la vérité » : ἐν τῇ ὑπακοῇ τῆς ἀληθείας (Rom., i, 5: 1 Petr., i, 22); « les choses cachées du cœur » : τὰ κρυπτά τῆς καρδίας; « l'homme caché du cœur » : ὁ κρυπτός τῆς καρδίας ἄνθρωπος. (1 Cor., xiv, 25; 1 Petr., iii, 4).

Du reste plus encore que l'expression, la pensée demeure originale chez Pierre; le christianisme, tout en lui apparaissant dans la même lumière qu'à Paul, est présenté dans ses Epîtres sous un autre jour. Un mot résume pour lui l'Evangile : la grâce, « la vraie grâce de Dieu ¹ ». Nous le verrons, dans sa seconde lettre déclarer ce qu'il entend par ce don céleste : « une participation à la nature divine ² » ; dès maintenant, il ne fait guère que commenter cette définition, la plus exacte d'ailleurs, la plus complète qui puisse être donnée de l'état surnaturel. Les premiers rayons de cette grâce se dévoilent à ses regards dans la prédestination du Christ et la vocation du peuple élu ³ ; mais c'est dans la résurrection du Sauveur qu'il en voit le plein éclat. Ce mystère glorieux devient pour lui le foyer d'où rayonne toute lumière et toute vie : régénération de l'âme, baptême, foi, espérance, mérite, pouvoir de glorifier Dieu ⁴. En d'autres termes, le Christ que Pierre adore et proclame, c'est moins le Jésus de Bethléem, de Nazareth, des trois années du ministère évangélique que le Christ sorti du tombeau, le Christ de la gloire et de l'éternité. Dans la Passion même, il ne voit que le divin ressuscité, et de préfère-

¹ I, Petr., v, 12.

² II Petr., I, 4.

³ I Petr., I, 10-12, 20.

⁴ Id., I, 3, 21 ; III, 18-22 ; IV, 13 ; v., 1.

rence le montre vainqueur de la mort, ouvrant les portes de l'enfer, « montant au ciel, assis à la droite de Dieu, et y tenant sous sa main, anges, dominations, puissances ¹ ». Les yeux fixés sur ce couronnement de la vie de Jésus, Pierre est tout aux visions de l'avenir, à l'espérance, à l'éternité si proche dans sa pensée, que pour soutenir ses fidèles dans la présente persécution, il leur rappelle sans cesse qu'ils ne sont ici-bas que des étrangers sur une terre d'épreuve; des passagers, qui tendant à la patrie, y touchent déjà ².

Ces vues de foi, constamment mêlées de conseils pratiques sur les vertus chrétiennes, font de l'Épître de S. Pierre moins une œuvre didactique qu'une sorte d'homélie, une sublime et touchante exhortation à la souffrance, au martyre. Inutile d'y chercher distinctes, comme dans les lettres de S. Paul, une partie doctrinale suivie d'une autre, consacrée aux préceptes moraux. Tout y va, continûment et de libre allure, à un même objet, à relever, à tremper les courages en vue de la persécution. A dessein nous insistons sur l'originalité de cet écrit inspiré, parce qu'elle est de nos jours plus contestée : toutefois, ce que Pierre semble bien devoir à l'apôtre des gentils, c'est la forme extérieure donnée à sa lettre; la phrase ample, chargée d'incises de telle importance

¹ 1 Petr., III, 22.

² Id., II, 11.

et si pleines de lumière, que le regard s'y arrête, distrait de la pensée principale; les saluts qui, avec tant de majesté, commencent et terminent la lettre; les doxologies, où s'épanche l'adoration reconnaissante de l'écrivain.

Une de ces belles louanges à Dieu ouvre l'Épître, et en montre la doctrine telle que nous venons de l'exposer.

« Béni soit Dieu et le Père de Notre Seigneur Jésus Christ, qui, selon sa grande miséricorde, nous a régénérés pour une vivante espérance, par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, pour un héritage incorruptible, sans souillure, inflétrissable, lequel est réservé dans les cieux à vous que la puissance de Dieu garde par la foi pour vous faire jouir du salut ¹... »

A la pensée des desseins miséricordieux du Père éternel, de Jésus, s'approchant des âmes pour y épancher sa vie, le premier mouvement de Pierre est un transport de joie et de gratitude envers le divin Sauveur :

« Vous l'aimez, dit-il à ses fidèles, quoique vous ne l'ayez jamais vu; vous croyez en lui, quoique maintenant encore vous ne le voyiez pas; et c'est là ce qui vous fait tressaillir d'une joie ineffable, pleine de gloire, et remporter le salut de vos âmes, fin et prix de votre foi ² ».

¹ 1 Petr., 1, 3-5.

² Id., 1, 8, 9.

Ce salut que les prophètes ont hâté de tous leurs vœux¹, que les anges mêmes nous envient, est de prix assez haut pour concentrer toutes nos espérances, les tenir en constant éveil, nous inciter à devenir saints comme le Dieu qui nous appelle. Pierre ramène cette sainteté à deux principaux devoirs : tenir nos âmes pures par une tendre obéissance au Seigneur ; aimer nos frères, sans hypocrisie, d'une charité ardente et qui parte du fond du cœur². L'apôtre en viendra bientôt au détail de ces vertus qui ferment toute la perfection chrétienne, mais il rappelle d'abord à ses fidèles sur quel fondement inébranlable ils doivent l'édifier :

« Régénérés non d'une substance corruptible, mais d'une incorruptible, par la parole de Dieu qui vit et demeure éternellement³ », ils trouvent dans le Seigneur une ferme assise, la pierre maîtresse, vivante, au contact de laquelle « eux aussi, devenant pierres vivantes, entrent dans la structure de l'édifice⁴ ». Ainsi se forme l'Eglise : « une maison spirituelle, un sacerdoce saint, afin d'offrir à Dieu des sacrifices spirituels qui lui soient agréables par Jésus-Christ⁵ ». Tous dans cette union au Sauveur

¹ 1 Petr., 1, 10-12.

² Id., 1, 22.

³ Id., 1, 23.

⁴ Id., 11, 4, 5.

⁵ Id., 11, 5.

participent en quelque mesure à ce qu'est leur divin chef : à tous, Pierre adresse ces paroles :

« Vous êtes une race d'élus, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple que Dieu s'est réservé en propre, afin que vous publiiez les grandeurs ¹ de Celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière ² ».

Attachés du regard à cette vision céleste, à l'éternelle patrie, ils n'ont qu'à passer ici-bas comme « des étrangers et des voyageurs, rejetant les désirs charnels qui combattent contre l'âme³ », se gardant, avec plus de vigilance que jamais, dans cette marche à travers un monde qui de toute part leur devient hostile, persécuteur.

« Ayez donc une conduite honnête parmi les gentils, poursuit l'apôtre ; ils vous accusent d'être une secte malfaisante ⁴ ; faites qu'au jour où ils vous examineront ⁵, ils soient contraints de glorifier Dieu, à la vue de vos bonnes œuvres ». Et il entre en long

¹ Ταῖς ἀρεταῖς : littéralement « les vertus », c'est-à-dire l'action toute puissante et miséricordieuse de Dieu.

² 1 Petr., II, 9.

³ 1 Id., II, 11.

⁴ Κακοποιῶν. Nous avons fait observer plus haut que Suétone s'exprime en semblables termes. « Superstitionis novæ et maleficæ ». (Nero, 16).

⁵ Ἐν ἡμέρᾳ ἐπισκοπῆς : in die visitationis. « Diem visitationis (Ecumenius, Aria Montano suffragante, exponit inquisitionem hominum mundanorum, scilicet eorum qui male de Christianis loquebantur ». Cette interprétation d'Ecumenius est regardée par Estius comme très plausible.

détail de ces actes de vie chrétienne : soumission à toute autorité établie, à l'empereur maître suprême, aux gouverneurs délégués par lui ; obéissance d'hommes libres toutefois, lesquels, affranchis par le Christ, ne demeurent esclaves que du devoir, de la vertu, de Dieu : « Honorez donc tous les hommes, aimez tous les frères, craignez Dieu, respectez le roi ¹ ». Nulle condition, aucun état n'est oublié : « Esclaves, soyez soumis à vos maîtres avec toutes sortes de respects, non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais même à ceux qui sont rudes et fâcheux ». Que si, faisant le bien, vous souffrez injustement, souvenez-vous que c'est à cela que vous êtes appelés, « que le Christ, souffrant pour vous, vous laisse un modèle, afin que vous marchiez sur ses pas... lui qui, lorsqu'on l'outrageait, ne rendait pas l'outrage... mais s'en remettait à celui qui juge justement ² ».

« Et vous, femmes, soyez soumises à vos maris, gagnez-les à la foi, s'ils en sont éloignés, sans les fatiguer de paroles, rien que par la pureté de votre conduite. Parez en vous non l'extérieur, par la frisure des cheveux, les ornements d'or, la beauté des vêtements ; mais parez l'homme invisible, caché dans le cœur, par la pureté

¹ 1 Petr., II, 12-27.

² Παρεδίδου δὲ τῷ κρίνοντι δικαίως. « Sensus igitur græcæ lectionis est : Christus non seipsum vindicabat, sed tradebat seu committebat causam suam Deo, qui juste judicat, judicandam et vindicandam ». Estius, *in loco*.

incorruptible d'un esprit doux et paisible, qui est de si grand prix devant Dieu... Pareillement vous, maris, vivez sagement avec vos femmes; traitez avec honneur ce sexe plus faible, lequel est comme vous héritier de la grâce qui donne la vie ¹ ».

« Enfin qu'il y ait entre vous union de sentiments, bonté compatissante, fraternité, charité miséricordieuse, humilité. Ne rendez point le mal pour le bien, ni outrage pour outrage, n'y répondez que par des bénédictions, car c'est à cela que vous avez été appelés ² ».

C'était moins là un idéal de perfection aux temps apostoliques, qu'un fidèle tableau de la vie chrétienne en nombre d'Églises. « Et qui donc, s'écrie Pierre dans cette vue, qui voudra vous faire du mal, si vous ne pensez qu'à faire le bien ³ ? » Mais ramené aussitôt aux tristes réalités du présent, à la persécution qui alarmait, déjà même pressait les fidèles d'Asie : « Que si néanmoins, ajoute-t-il, vous souffrez pour la justice, heureux êtes-vous ! Ne craignez point les maux dont ils veulent vous faire peur, et n'en soyez pas troublés, mais sanctifiez le Seigneur, le Christ dans vos âmes ⁴. Soyez toujours prêts à répondre (en justice) avec douceur et révérence à quiconque vous demande raison de

¹ 1 Petr., III, 1-7.

² Id., III, 8-9.

³ Id., III, 13.

⁴ C'est-à-dire qu'elles soient un temple, un sanctuaire où Jésus réside : dès lors quel trouble pourrait les ébranler ?

l'espoir qui est en vous. Conservez en tout une conscience pure, de telle sorte que ceux qui décrient la vie sainte que vous menez dans le Christ, rougisseront de vous diffamer ainsi ¹ ». Au cas que cette innocence même ne les désarme pas, il vous reste de lever les yeux vers « le Christ, qui, lui aussi, a souffert pour les péchés, juste pour les injustes, afin de vous amener à Dieu ² ».

Et que large et libérale est cette rédemption ! Quand l'âme de Jésus, séparée pour un moment de sa chair, descendit aux limbes, elle y trouva, parmi d'autres captifs, des pécheurs qui s'étaient repentis lors du déluge de Noé. Le monde pouvait croire que seules les huit personnes enfermées dans l'arche avaient échappé à l'universelle damnation. Mais la miséricorde divine avait discerné dans cette masse de victimes des cœurs pénitents, et Jésus venait, par une dernière prédication, achever de les purifier pour les conduire en paradis. L'eau du déluge n'était que l'image de celle du baptême ; combien plus féconde est celle-ci pour le salut ³ ! « Le Christ donc ayant souffert la mort en sa chair, vous aussi armez-vous de cette même pensée ⁴ », de cette résolution de souffrir et de mourir en lui.

¹ 1 Petr., III, 14-16.

² Id., III, 18.

³ Nous ne pouvons mieux faire ici que de résumer le commentaire d'Estius ; car nulle interprétation plus satisfaisante n'a été donnée de ce passage difficile.

⁴ 1 Petr., IV, 1.

Rien de plus fréquent, au cours de l'Épître, que cette sollicitation de recourir à la passion de Jésus, au sang divin qui arrose nos âmes dans chaque effusion de grâce ¹. Pierre y voyait la source de toute force et de toute patience, vertus si nécessaires à ses fidèles dans les jours d'épreuve. Il n'avait point, comme Paul en la plupart de ses lettres, à éclaircir des points de doctrine, à lutter contre des erreurs menaçant la foi, contre des dissensions et des désordres de mœurs. La persécution, née de l'antagonisme entre la religion du Christ et les mœurs païennes, occupait tous les esprits ; c'est aussi l'unique danger que signale l'apôtre : « Ils trouvent étrange maintenant que vous ne couriez plus avec eux, comme vous le faisiez, dans le même borborygme de débauches ², et ils en prennent sujet de vous charger d'exécutions ³ ». Contre cette haine, Pierre s'applique à fortifier les fidèles, en joignant à ses encouragements des consolations de plus en plus touchantes :

« Mes bien-aimés, ne vous étonnez pas du feu ardent qui est au milieu de vous... comme si quelque chose d'extraordinaire vous arrivait, mais réjouissez-vous plutôt de

¹ 1 Petr., I, 2, 11, 19 ; II, 21-24 ; III, 18 ; IV, 1, 13 ; V, 1.

² Ce passage semble bien indiquer que la persécution vient des païens, non des Juifs, et que la cause la plus fréquente en est le refus des chrétiens de participer à leurs cérémonies et à leurs fêtes licencieuses.

³ 1 Petr., IV, 4.

ce que vous participez aux souffrances du Christ, afin que vous soyez comblés de joie dans la manifestation de sa gloire. Si vous êtes insultés pour le nom du Christ, vous êtes bien heureux, car l'esprit de gloire, l'esprit de Dieu repose sur vous. Que nul de vous ne souffre comme meurtrier ou voleur, comme faisant le mal ou s'ingérant dans les affaires d'autrui, mais s'il souffre comme chrétien, qu'il n'en ait point honte et qu'il glorifie Dieu ».

La dernière préoccupation de l'apôtre en achevant cet écrit fut de maintenir en chaque chrétienté l'union, l'obéissance, une exacte et forte discipline en face de l'ennemi. L'épiscopat n'étant point encore constitué dans les Eglises d'Asie, un corps de pasteurs continuait, comme aux premiers jours, d'exercer le gouvernement ¹. L'unité d'action entre ces divers chefs, la pureté de vue, l'absolue dépendance du Christ, prince des pasteurs, n'en étaient que plus urgentes. Pierre le leur rappelle, les conjurant de paître le troupeau de Dieu mis en leurs mains ; non par nécessité de profession, mais de

¹ Rien en effet dans l'Épître n'indique qu'il faille voir dans ces « anciens » (πρεσβυτέρους) des évêques au propre sens du mot. C'est deux ans plus tard seulement, en 66, que nous verrons Paul mettant Timothée à la tête de l'Eglise d'Ephèse, lui assigner les fonctions de l'épiscopat, la charge de gouverner prêtres et diacres, de les reprendre, de recevoir les accusations portées contre eux et d'en faire justice. (1 Tim., III, 1-13; IV, 12, V, 17, 19, 20, etc.). Jusque-là, vraisemblablement, la direction de ces chrétientés d'Asie resta confiée à des collègues de prêtres, que visitaient et guidaient au nom des apôtres quelques disciples plus notables, Epaphras dans la région du Lycus, Silvain par toute l'Asie.

bonne volonté, d'inclination ¹; non pour un gain honteux, mais de plein cœur ², généreusement; songeant moins à dominer leurs ouailles qu'à se montrer leurs modèles. A ce prix seulement, ils recevront du souverain pasteur « la couronne inflétrissable de gloire ³ ». Quant au troupeau ⁴, un seul mot contient tous ses devoirs, l'humble soumission.

« Humiliez-vous donc, conclut Pierre, sous la puissante main de Dieu, lui laissant de vous élever quand l'heure en sera venue, rejetant tout souci sur lui, car il a soin de vous. Soyez sobres, veillez. Votre adversaire, le démon, comme un lion rugissant, rôde autour de vous, cherchant qui dévorer. Résistez-lui, fermes dans la foi, sachant que vos frères répandus dans le monde souffrent les mêmes afflictions que vous. Le Dieu de toute grâce qui vous a appelés à sa gloire éternelle dans le Christ Jésus, lorsque vous aurez souffert un peu de temps, accomplira lui-même votre perfection, vous affermira, vous fortifiera, vous établira sur un fondement inébranlable. A lui la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Amen ⁵ ».

Telle est la lettre de saint Pierre aux Eglises d'Asie, la première de ces encycliques qui, partant

¹ Μη ἀναγκαστῶς, ἀλλὰ ἐκουσίως.

² Μηδὲ αἰσχροκερδῶς, ἀλλὰ προθύμως.

³ 1 Petr., v, 2-4.

⁴ Nous estimons, à la suite de Bède, de Cajetan, d'Estius, que νεώτεροι ne doit pas être traduit ici par « jeunes gens ». Ce mot, mis en opposition à πρεσβύτεροι, désigne les disciples, les fideles inférieurs, de rang plutôt que d'âge, au collège d'anciens qui a en main l'autorité.

⁵ 1 Petr., v, 6-11.

de Rome, n'ont cessé depuis lors d'instruire et d'édifier le monde. Le chef des apôtres y révèle une éloquence, une élévation de pensées que nous ne soupçonnions pas dans ses discours des Actes : l'amour, la contemplation de Jésus durant un quart de siècle avaient produit en lui cette transformation. Son caractère toutefois y demeure bien tel qu'à l'origine, ardent, plus porté à l'action que spéculatif. Ce ne sont point de longs et subtils raisonnements que nous trouvons dans sa lettre, non plus que l'abondance doctrinale, les espaces infinis que déploie aux regards l'apôtre des gentils, mais des élans d'âme, des jets de lumière rapides et soudains.

On se souvient quelle mobilité, quelles défaillances se mêlaient par nature à cette impétuosité de Pierre. Sa marche, tour à tour présomptueuse et défiante, sur les eaux de Génésareth ¹, son reniement surtout ² en sont dans l'Evangile l'irrécusable témoignage. Relevé par un regard de Jésus ³, confirmé en grâce, investi de l'Esprit d'en haut, l'apôtre n'en gardait pas moins, avec la conscience de sa faiblesse native, un continuel besoin du Sauveur. Cet humble sentiment apparaît dans sa lettre et en fait une des méditations les plus secourables aux cœurs qu'angoissent les épreuves de la vie. Pierre y com-

¹ Matt., xiv, 28-31.

² Id., xxvi, 69-75.

³ Luc., xxii, 61.

patit d'autant mieux aux misères humaines qu'il les a partagées : il sait où en est le remède, et il le montre, dans ce Jésus qui lui a confié, avec la charge de lier et de délier, celle de guider, d'affermir les âmes dans la foi et l'amour : « Toi, quand tu seras converti, confirme tes frères ¹ ».

¹ Luc., xxii, 32.

CHAPITRE HUITIÈME

L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX

La persécution qui sévissait alors dans le monde romain n'épargna point l'Eglise de Jérusalem, mais elle y eut d'autres sources. On ne ressentait point aussi vivement en Judée que dans les autres provinces le contre-coup des mesures arbitraires de Rome. Qu'importait aux tribunaux juifs ce que pensaient où décidaient les magistrats de l'empire, en matière de religion surtout ? Leur fanatisme sur ce point était d'une telle violence, d'une telle susceptibilité qu'il avait fallu renoncer à les plier sous le joug commun. Le jugement des causes intéressant le culte leur demeurait, le procureur n'y paraissant que pour réformer la sentence, si quelque injustice trop criante lui était dénoncée¹. Nulle peine capitale notamment ne pouvait être infligée sans son aveu ; c'est ce motif qui avait fait déférer le Sauveur à

¹ Matt., xxvi, 65. — Joan. xix, 7. — Act., iv ; v ; vi, 13 et 19 ;
xxiii.

Pilate. Les chrétiens de Jérusalem durent à cette haute juridiction des gouverneurs de voir rarement leur vie en péril et leur sang versé. Mais si le droit de mort était refusé aux juges d'Israël, pleine licence leur restait d'infliger de moindres châtimens; or rien ne garantissait les fidèles contre ces violences que l'estime, la sympathie dont ils jouissaient dans le peuple et parmi les pharisiens. Que cette faveur populaire cessât, dans un moment de trouble ou de sédition, de les protéger activement, ils se trouvaient à la merci de leurs pires ennemis, des magistrats de Jérusalem, saducéens pour la plupart.

Ce fut lors d'une telle crise, à la mort de Festus, que prit naissance la persécution qui nous occupe ici et dont nous avons montré ailleurs les premières victimes, Jacques et plusieurs de ses fidèles. L'arrivée d'Albinus, après quelques mois, mit fin à ces exécutions sanglantes, mais le nouveau procureur, se bornant, comme ses devanciers, à réclamer le droit de vie et de mort, laissa libre cours aux vexations ordinaires. Aussi beaucoup de chrétiens, à Jérusalem, furent-ils dépouillés de leurs biens et emprisonnés ¹. Rien n'empêchait alors la haine des Sanhédrites de s'assouvir sur eux, car, à partir de Festus, nul gouvernement honnête ne subsista en Judée. Celui d'Albinus tout particulièrement ne fut

¹ Hebr., x, 32-34.

qu'un règne de vénalité, de concussions, d'incessants désordres. Au début, il est vrai, les brigands s'y virent pourchassés comme sous la précédente administration ¹, mais, s'étant avisés d'acheter l'impunité de leurs forfaits au prix de larges tributs, ils obtinrent congé de courir le pays tout à l'aise et de le rançonner ². Les prisons fournirent au rapace gouverneur occasion de même aubaine : les condamnés, trop pauvres pour payer leur libération, furent bientôt seuls à y demeurer ³. Ces marchés honteux n'empêchaient pas Albinus d'écraser le pays d'impôts ; ne tenant sa proie que pour quelques années, il la pressurait en hâte et de toute part.

Deux hommes près de lui eurent l'habileté de s'associer à cette rapine : Ananie et Agrippa. Le premier, ancien grand prêtre, imposait à Albinus, par son immense fortune, son âme dure et hautaine ; il se fit attribuer les redevances dont vivaient les lévites inférieurs. Nombre de ces malheureux, sucés jusqu'à la moelle, se virent réduits aux extrémités ⁴. Quant à Agrippa, l'unique pouvoir que Rome lui eût laissé dans Jérusalem, l'autorité sur le temple et la nomination des pontifes, lui offrait de fructueuses occasions de vendre ses faveurs ; il n'eut garde de

¹ Josèphe, *Antiq. jud.*, XX, ix, 2.

² Id., *Bell. jud.*, II, xiv, 1.

³ Id.

⁴ *Ant. jud.*, XX, ix, 2.

les négliger. Une ambitieuse de la famille sacerdotale des Boéthos, Miriam, envia pour son mari Josué, fils de Gamaliel, la dignité de grand prêtre. Agrippa, gagné par l'or qu'elle lui versait à boisseaux ¹, destitua, pour la satisfaire, le pontife créé par lui l'année précédente (63), Jésus, fils de Damnée ². Etrange abus d'un prince d'ailleurs pieux, mais chez qui primait l'égoïsme; il le témoigna bien en s'éloignant alors de Jérusalem, troublée et prise de vertige, pour transporter à Césarée de Philippe et à Beyrouth les splendeurs de sa cour.

Il laissa derrière lui, pour le malheur de la ville sainte, une troupe de ses partisans, qui, commandés par deux de ses proches, Saul et Costobar, commencèrent à piller de toutes parts ³. L'aristocratie sacerdotale s'arma pour résister à ces violences; le grand prêtre en charge eut sa garde, Ananie la sienne: au plus riche la plus forte, toutes deux nombreuses, car les travaux du temple venaient de prendre fin et laissaient dix-huit mille hommes en quête de vivre ⁴. Pour comble, Albinus, sur le bruit que Rome songeait à le remplacer, ouvrit les prisons, mit à mort les plus scélérats, et vendant aux autres leur liberté, les lâcha dans la ville. Jérusalem livrée à ces

¹ *Ioma*, 18 a; *Iebamot*, 61 a.

² Josèphe, *Antiq. jud.*, XX, 1x. 4.

³ Id.

⁴ Id., XX, 1x, 7.

bandes ne vit plus dans ses murs que rixes, vengeances, pillages ¹ où l'humble peuple, dont faisaient partie les chrétiens, fut comme toujours atteint et broyé ².

En ces jours sinistres parut un écrit destiné à relever le courage des fidèles. Nulle suscription n'y indique le nom de l'auteur ; les plus anciens manuscrits portent ce simple titre : « *Aux Hébreux* », mais de nombreux traits laissent entendre que l'Épître s'adresse aux Juifs convertis de Jérusalem. L'écrivain leur rappelle que les premiers ils ont reçu l'Évangile, à ce point qu'ils doivent être, de par le temps, maîtres ³ de tous les autres. A peine « illuminés » par la foi, ils se sont trouvés en pleine persécution « donnés en spectacle au monde dans les opprobres et les afflictions ⁴ » ; lui servant de modèles toutefois, car ils ont « assisté leurs frères dans les chaînes, se sont vus avec joie dépouillés de leurs biens, sachant qu'ailleurs d'autres biens leur sont réservés, plus excellents et qui ne périront jamais ⁵ ». Ils ont donc vaillamment affronté le premier feu de la lutte, et y ont paru dignes de leurs chefs, d'Étienne, des deux Jacques morts pour la

¹ Josèphe, *Ant. jud.*, XX, ix, 5.

² Toute l'année 64 s'écoula ainsi, car Florus ne remplaça Albinus qu'au début de 65.

³ Hebr., v, 12.

⁴ Id., x, 32, 33.

⁵ Id., x, 34.

foi ¹. Mais voici que les courages semblent fléchir; aucun de leurs pasteurs à l'heure présente n'exerce plus sur eux pareil ascendant; si vigilants qu'ils soient, ils remplissent leurs charges « en gémissant ² », car ils ne voient autour d'eux que « mains lasses et genoux défaillants ³ », nombre de fideles se détournant des cénacles chrétiens ⁴ et de leurs rites trop simples, afin de retourner au culte mosaïque dont la splendeur toute vive encore les séduit. L'antiquité a vu désignées par l'ensemble de ces traits l'Eglise de Jérusalem et l'heure de défaillance qui suivit pour elle la mort du pasteur qui la soutenait jusque-là, Jacques, le « frère » du Seigneur. L'accord sur ce point est trop complet pour que nous nous écartions d'un tel sentiment ⁵.

La tradition ne s'est pas prononcée d'une voix aussi unanime sur l'auteur de l'œuvre. L'Eglise grecque entière y a reconnu, dès l'abord, le génie et l'âme de Paul, mais l'Occident est resté, pendant

¹ Hebr., xiii, 7.

² Id., xiii, 17.

³ Id., xii, 12.

⁴ Id., x, 25.

⁵ Les théories en faveur de nos jours font des chrétiens de Rome et de ceux d'Alexandrie les destinataires de l'Épître, mais il n'est guère d'Eglise apostolique dont quelque exégète n'ait hasardé le nom à ce propos : Corinthe, Ephèse, Thessalonique, Chypre, Antioche, l'Espagne, la Lycaonie, la Galatie, l'Asie-Mineure, etc. On en trouvera la liste à peu près complète dans Meyer, *Kritisch Exegetisches Handbuch*, xiii, éd. 3, p. 35 et sq. — La seule diversité de ces hypothèses montre suffisamment qu'aucune ne porte conviction.

trois siècles, flottant et incertain à cet égard. Tertullien et les Africains l'attribuent à Barnabé ¹; à Rome ², en Gaule ³, on paraît n'en avoir pas connaissance, ou ne pas la mettre au même rang que les autres lettres de l'apôtre. Au temps de S. Hilaire seulement (354), tout nuage se dissipe et l'Eglise entière proclame, ce qui est depuis lors son ferme enseignement, que S. Paul a eu une telle part dans cet écrit qu'il doit en être tenu pour l'auteur.

Nous réduisons à ces termes l'authenticité de notre Epître, car il est impossible de ne pas reconnaître entre elle et les autres lettres de l'apôtre de notables différences de style et de méthode. A la réserve des derniers versets où l'auteur annonce la délivrance de Timothée et salue les frères auxquels il s'adresse, l'ouvrage n'a même rien du genre épistolaire, c'est un exposé de doctrine, pour mieux dire, une homélie destinée à éclairer et à guider les âmes dans l'épreuve, à les « consoler⁴ ». Les pensées

¹ Tertullien, *De pudicit.*, 20.

² Dans le fragment de Muratori, premier catalogue de l'Eglise romaine que nous possédions, il n'en est pas fait mention. Deux des plus anciens écrivains de l'Eglise romaine, saint Hippolyte et le prêtre Caius ne mettent pas non plus cette lettre au nombre des Epîtres de Saint Paul. Photius, *Biblioth.*, Cod. 121, 232. — Eusebe, *Histor. eccles.*, VI, 26.

³ S. Irénée, qui fait un si fréquent usage des autres lettres de S. Paul, ne cite jamais l'Epître aux Hébreux. Eusèbe, toutefois, assure qu'il en faisait mention dans un livre aujourd'hui perdu. Eusebe, *Histor. ecclesiastic.*, V, 26.

⁴ Hebr., XIII, 22.

sont bien celles de Paul, mais la manière d'exposer, de développer les arguments, est particulière; l'exégèse allégorique rappelle le mysticisme des Alexandrins; le style surtout diffère: plus abondant, plus soutenu que celui de l'apôtre, il n'a en revanche ni le même élan, ni la marche libre, inégale, suspendue ou précipitée au souffle du moment.

Ces diversités ont amené les plus judicieux de nos interprètes à admettre que si les idées, l'ordre, la marche de l'œuvre appartiennent en propre à l'apôtre, la forme extérieure n'est point de lui ¹. Paul, sachant que les fidèles de Jérusalem avaient fâcheuse opinion de ses enseignements, crut prudent, pour leur faire agréer son Epître, non seulement de ne pas s'y nommer, mais de confier à un autre le soin d'exprimer ses pensées ². Reste à conjecturer de qui est cette rédaction. Vraisemblablement de quelqu'un des hommes apostoliques dont on a cru dès l'origine reconnaître la main ³: Clé-

¹ « Omnino dicendum arbitramur subjectum, sive materiam totius Epistolæ, simul et ordinem a Paulo fuisse subministratum, sed compositionem et ornatum esse cujusdam alterius, cujus opera Paulus utendum putaverit ». Estius, *Prolegomena in Epistolam ad Hebræos*, questio II. — Bellarmin, A. Maier, Hug, Reithmayr, de Valroger, Cornely, Bacuez professent le même sentiment.

² Clément d'Alexandrie, cité par Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, VI, 14.

³ Dès le second siècle, nous voyons les docteurs alexandrins frappés des différences de style que présente l'Epître aux Hébreux mise en regard des autres lettres de S. Paul. Pantène (vers 170), et Clément d'Alexandrie, son disciple, admettent que l'apôtre composa

ment, Luc, Barnabé ¹. Le style des deux premiers offre à la vérité quelque ressemblance avec celui de l'Épître aux Hébreux, mais rien, d'autre part, ne les désignait au choix de Paul pour coopérer à un écrit destiné aux plus judaïsants des fils d'Israël. Tous deux, gentils de naissance et d'éducation, n'étaient guère plus connus de Jérusalem qu'ils ne la connaissaient : que pouvaient-ils pour ménager à la parole de l'apôtre crédit et faveur en Judée ? Nulle trace d'ailleurs dans les deux livres de S. Luc, ni dans l'Épître de S. Clément, de l'influence alexandrine que décele la lettre aux Hébreux.

l'Épître en hébreu, et que S. Luc la traduisit en grec. (Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, lib. VI, cap. XIII, XIV). Origène estime moindre encore la part de S. Paul : « Les pensées sont de lui, dit-il, les expressions et les arrangements des mots sont d'un autre qui aura reproduit de mémoire les paroles de l'apôtre, et, pour ainsi dire, expliqué à la façon d'un scoliaste ce que son maître avait dit. Si donc quelque Eglise tient cette Epître comme de Paul, il n'y qu'à l'approuver, car ce n'est pas sans de bonnes raisons que les anciens nous l'ont transmise comme étant de Paul. Quant à savoir précisément qui a écrit cette Epître, Dieu seul sait ce qui en est ». Origène, *Homil. in epist. ad Hebr.*, fragm. Ces paroles des docteurs alexandrins tirent grande importance de l'école célèbre dont elles sont le témoignage. Dès les premiers temps, on s'y était adonné aux Saintes Lettres, et, plus qu'ailleurs, tout ce qui intéressait ces études y avait été recueilli. Ce ne sont donc pas de simples hypothèses, des opinions particulières qu'ils nous transmettent, mais de fidèles échos de l'âge apostolique.

¹ « Epistola quæ fertur ad Hebræos non ejus creditur, propter styli sermonisque dissonantiam, sed vel Barnabæ juxta Tertullianum, vel Lucæ Evangelistæ juxta quosdam, vel Clementis Romanæ postea Ecclesiæ Episcopi ». S. Jérôme, *de Vir. illustr.* v.

Il en va autrement de Barnabé. Juif, lévite de race, il était connu et aimé de l'Eglise Mère, où l'aménité de sa parole l'avait fait nommer « le Fils de consolation ¹ ». On le savait lié à Paul, indépendant de lui toutefois, car, depuis leur commune mission, Barnabé l'abandonnant avait consacré son ministère aux chrétientés de Cypre et d'Orient. Fils de Lévi, à lui revenait de préférence, dans l'entourage de Paul, d'éclairer ses frères d'Israël sur le sacrifice et le sacerdoce de Jésus, et de montrer que les rites mosaïques n'en étaient que la figure et l'annonce. Nul, on le voit, ne pouvait mieux que lui servir d'interprète à l'apôtre et accréditer sa parole ². Qu'il l'ait fait sous des formes de langage, d'exposition, d'exégèse qui rappellent Philon et les Alexandrins, cette dernière particularité n'est pas pour nous surprendre. Cypre, centre de son apos-

¹ Act., iv, 36; ix, 27; xi, 22-26; xv, 12, 22, 25.

² Si l'ensemble de ces raisons nous porte à voir dans S. Barnabé le rédacteur de l'Épître hébraïque, il se peut que l'antiquité n'ait pas assigné à tort une part dans l'œuvre à S. Luc ou plutôt à S. Clément. Il restait, en effet, pour rendre la lettre accessible au commun des Eglises de la faire passer en langue grecque; or, c'est là précisément le rôle que les traditions attribuent à ces deux hommes apostoliques, à S. Clément surtout, car S. Luc ne paraît avoir été nommé qu'à raison des relations intimes qui avaient fait de lui l'évangéliste, l'historien des Actes de Paul. Eusèbe (*Histor. eccles.*, III, xxxviii), Euthalius d'Alexandrie (*in Hebr. Arg.*), Théodoret (*in Hebr. Arg.*), S. Jérôme (*De Vir. illustr.*, v), donnent comme beaucoup plus autorisé le sentiment qui reconnaît, dans la version grecque que nous possédons, l'œuvre de S. Clément.

tolat, étaient en commerce actif avec les rives d'Égypte, et la tradition fait de Marc, son cousin et son disciple, le fondateur de l'Eglise d'Alexandrie ¹.

Paul marque, à la fin de l'Épître, qu'il écrit entouré « de chrétiens d'Italie ² ». A notre gré, Rome n'est pas désignée en ces termes ³, mais quelqu'un des ports, tels que Pouzzoles, où touchaient les navires allant en Orient. Ces routes de mer étaient les plus commodes, les plus sûres pour l'apôtre, quand, au sortir de l'Espagne, il entreprit de visiter une dernière fois ses chrétientés de Grèce et d'Asie. C'est à l'une de ces relâches, sur les côtes d'Italie, que nous le représentons, instruit des épreuves de l'Eglise Mère et lui adressant sa « parole de consolation ⁴ ». Rien dans cette lettre n'indique que Paul l'ait envoyée aux jours de la première captivité ⁵; dès lors il reste de la reporter au temps et aux lieux où nous en plaçons la composition. Une rencontre de Barnabé dans cette occurrence n'a, d'autre part,

¹ Voir *S. Pierre*, ch. xx.

² Heb., xiii, 24.

³ L'apôtre l'eût nommée, ne fût-ce qu'à mots couverts, comme *S. Pierre* le fit dans sa première Épître. 1 Petr., v, 13.

⁴ Heb., xiii, 22.

⁵ Deux passages de l'Épître aux Hébreux sont allégués comme preuves que l'apôtre l'aurait écrite dès ce temps-là : x, 34 et xiii, 19; le premier notamment, où, en traduisant ainsi les paroles de l'apôtre : « Vous avez compati à mes chaînes », on trouve une allusion à sa captivité. L'échec de cette interprétation est de reposer uniquement sur la variante : « Vinculis meis compassi estis », τοῖς δεσμοῖς μου συνεπάθητε, laquelle est rejetée à bon droit par la Vulgate, la

rien d'invraisemblable, car le souvenir est demeuré d'un apostolat exercé par lui en Italie, et l'Eglise de Milan le regarde comme son fondateur ¹. Associé aux premiers travaux de Paul, il se retrouvait près de lui pour achever l'œuvre entreprise vingt années auparavant, et annoncer d'une commune voix, non plus seulement à la gentilité, mais à Israël, le triomphe définitif de la foi sur le mosaïsme.

L'Epître aux Hébreux est un éloquent tableau de cette supériorité, pris au cœur même du christianisme, dans le sacrifice et le sacerdoce de Jésus. Paul ne s'y borne pas toutefois à relever cette seule excellence du Christ. Israël revendiquait trois titres particuliers de gloire : ses patriarches et ses prophètes, recevant par les anges la visite, la parole de Dieu; sa Loi, remise par l'Eternel aux mains de Moïse; son temple et ses sacrifices, seuls agréés du Seigneur. L'apôtre commence son Epître par rappeler comment les deux premières prérogatives ne trouvent qu'en Jésus leur plein achèvement.

Combien imparfaites en effet demeuraient les ré-

plupart des versions et les meilleures éditions modernes. La leçon véritable est τοῖς δεσμίαις συνεπαθήσατε. « Vous avez compati à ceux qui étaient dans les chaînes ». Quant au second passage, trouver, dans ces termes vagues : « Priez... pour que je vous sois rendu plus tôt », l'indice que Paul espère sortir bientôt de prison, nous paraît une conclusion bien hasardeuse.

¹ Voir Braunsberger, *Der Ap. Barnabas*, Mainz, 1893, p. 83 et suiv. Cf. *Recognitiones* (1, 7) où S. Barnabé est représenté prêchant à Rome et y convertissant S. Clément.

vélations de l'Ancien Testament, ne découvrant la vérité que par fragments, « à nombreuses reprises, sous formes diverses ¹ », en face de cette lumière totale, absolue dont le Christ est le foyer ! Dieu a tout dit d'un mot dans le Verbe, son « Fils, qui est l'héritier de toutes choses », parce que, tout ayant été par lui, tout lui appartient ². Ce fils, dans le sein de Dieu, est « le resplendissement de sa gloire et l'empreinte de sa substance ; il soutient tout dans le monde créé par la puissance de sa parole ³ » ; il purifie du péché le monde des âmes ⁴ : à ce triple titre de Rédempteur, de Créateur, de Fils ayant même substance, même éclat que Dieu, il est au-dessus de tout, « assis à la droite de la majesté, au plus haut des cieux ⁵ ».

Dieu a fait plus que parler aux saints de l'Ancien Testament ; il s'est manifesté aux patriarches et aux prophètes, par l'intermédiaire des anges. Ces purs esprits ont pris à cet effet une figure humaine, mais en telle dépendance et tel dépouillement d'eux-mêmes, que le geste, la parole de Dieu perçaient au travers d'eux comme le rayon lumineux dans le cristal. Sans peine, Abraham, Jacob, tous les voyants

¹ Πολυμερῶς καὶ πολυτρόπως. Hebr., 1, 1.

² Ἐν ὧ ἐν ἔθῃ κληρονόμον πάντων, δι' οὗ καὶ τοὺς αἰῶνας ἐποίησεν. Hebr., 1, 2.

³ Hebr., 1, 3.

⁴ Id., 1, 3.

⁵ Id.

ont reconnu le Seigneur dans ces apparitions. Et cependant, qu'étaient ces préludes de l'Incarnation auprès de la réalité, de Dieu s'unissant personnellement à l'humanité, prenant corps et âme d'homme pour habiter et converser avec nous ? A aucun des anges, le Père n'a fait entendre les mots qu'il adresse à celui qui s'est incarné pour nous : « Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui », l'aujourd'hui de l'éternité ¹. A aucun des anges ne sont attribués, comme au Christ, deux pouvoirs proprement divins : l'immutabilité, la puissance de tout créer ². Aux anges, n'est point donnée la royauté sur le monde de l'avenir, le monde chrétien, mais à Jésus ³. Si donc les Hébreux ont obéi à la Loi que ces anges annonçaient, à plus forte raison doivent-ils s'attacher au Christ ⁴.

Qu'importe d'ailleurs que, par ses souffrances et sa mort, ce Christ divin ait paru un instant inférieur aux esprits célestes ⁵. « Nous le voyons couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte », Dieu dans sa bonté ayant voulu qu'il mourût pour tous ⁶. A ce dessein, il a dû revêtir une nature comme la nôtre, composée « de chair et de sang » ⁷ :

¹ Hebr., I, 5. — Ps., II, 7.

² Id., I, 7-14.

³ Id., II, 5-9.

⁴ Id., II, 1-4.

⁵ Id., II, 7-9.

⁶ Id., II, 9.

⁷ Id., II, 14.

à ce dessein, « devenu en tout semblable à ses frères, il demeure dans son ministère, devant Dieu, un pontife compatissant et fidèle, qui expie les péchés du peuple. Car c'est des souffrances mêmes par lesquelles il a été éprouvé qu'il tire la vertu de secourir ceux qui eux aussi sont tentés ¹ ».

Jésus n'est pas seulement l'ange, l'envoyé divin qui nous apporte la loi de grâce; il demeure à jamais parmi nous, interposé entre ciel et terre, médiateur de la nouvelle alliance, comme Moïse l'était de l'ancienne, mais en toute autre perfection. Moïse n'était qu'un serviteur dans la maison de Dieu; Jésus, comme fils, a autorité sur cette maison ². Moïse n'a point préservé les Juifs incrédules d'errer quarante ans au désert ³: pour nous, unis au Christ, nous entrons dans le repos, « le grand sabbat du peuple de Dieu ⁴ »; appuyés sur le nouveau Josué qui nous guide, croyant à sa parole, qui est la parole même de Dieu, « vivante et opérante, plus pénétrante qu'aucune épée à deux tranchants, atteignant jusque dans les replis de l'âme et de l'esprit ⁵... » Et il n'en va pas de notre médiateur comme de Moïse qui n'a pu introduire Israël dans la terre promise, ni lui-même y entrer. Jésus a pénétré au lieu de l'éternel

¹ Hebr., II, 17-18.

² Id., III, 1-6.

³ Id., III, 7-11; 15-19.

⁴ Id., IV, 9.

⁵ Id., IV, 12.

repos; il est monté au plus haut des cieux sur « un trône de grâce ¹ » et il y demeure dans la plus sublime de ses fonctions, à la fois prêtre et victime.

Ce sacerdoce, ce sacrifice de Jésus, est le plus haut de ses mystères; il en forme la partie sublime et l'achèvement : « Tout est consommé ² », a dit le Sauveur mourant en croix. Paul, à en juger par les lettres que nous possédons, n'avait pas eu jusqu'alors à traiter par écrit cette partie transcendante de nos croyances. Or, il se trouvait en demeure de les exposer aux esprits les moins faits pour les comprendre, à ces chrétiens de Jérusalem, si lents à se dégager du mosaïsme. L'esprit « de stupeur ³ », qui accablait le reste d'Israël, pesait également sur eux; « courbés contre terre ⁴ », ils semblaient souvent « avoir des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne rien entendre ⁵ ». L'apôtre hésite, à la pensée d'expliquer le sacerdoce éternel de Jésus devant de tels auditeurs, se plaignant en termes véhéments de leur pesanteur d'âme et de foi :

« Nous aurions bien des choses à dire sur ce sujet, mais il nous est difficile de les exposer, à cause de votre paresse à les entendre, car, au lieu que vous soyez des docteurs, comme vous le devriez être, depuis le temps qu'on vous

¹ Hebr., iv. 14-16.

² Joan., xix, 30.

³ Rom., xi, 8.

⁴ Τὸν ὡπτόν χυτὸν διεκριντὸς σύγκλιμψον. Rom., xi. 10.

⁵ Rom., xi, 8.

instruit, vous avez encore besoin qu'on vous apprenne les premiers rudiments de la parole de Dieu ¹ ».

Fallait-il, pour cette partie infime de l'Eglise Mère, priver les âmes plus hautes de nobles enseignements ? Paul ne le pensa pas. A quoi bon ne prêcher que pour ces indignes fidèles ? Chrétiens de la première heure, comblés de toute grâce, ayant goûté, plus et mieux que tous, la douceur des dons de Dieu ; témoins, plus que tous, des miracles du règne évangélique ², s'ils s'en détournent, c'est, non par ignorance ou faiblesse, mais par malice : ils savent ce qu'ils font en revenant au judaïsme, ils se rendent comme impossible tout retour au Christ ³ ; car, de propos délibéré, ils s'unissent aux ennemis de Jésus, pour le crucifier de nouveau et faire parade de leur déicide ⁴. Paul n'entrevoit pour ces apostats qu'un jugement terrible et le feu qui les dévorera ⁵.

Aux invectives de Paul contre Israël, obstiné ou renégat, se mêlait toujours une tendre sollicitude

¹ Hebr., v, 11-12.

² Id., vi, 4, 5.

³ Impossibilité, non de la part de Dieu prêt à pardonner jusqu'au dernier jour, mais par suite des obstacles, des abîmes qu'ils creusent à plaisir entre eux et la miséricorde divine. Leur péché est celui de Lucifer se révoltant, blasphémant en pleine lumière. Quelle parole assez persuasive pour changer des cœurs ainsi endurcis, obstinés à la haine de leur Sauveur ? Quelle hostie assez puissante pour y faire pénétrer la grâce et les amollir ?

⁴ Hebr., vi, 6.

⁵ Id., xi, 21-31.

pour ceux de ses frères qui, sans aller à cet excès, cherchaient toujours en gémissant. Il s'attache à les ranimer dans sa lettre, à leur rendre confiance en eux-mêmes :

« Tout en parlant ainsi, chers frères, nous avons meilleure opinion de vous et de votre salut. Dieu n'est pas injuste, il n'oublie point vos bonnes œuvres et la charité que vous avez montrée en son nom, ayant servi les saints et les servant encore. Nous souhaitons que chacun de vous fasse paraître jusqu'à la fin le même zèle, afin que votre espérance soit remplie ¹ ».

Cette « espérance », pour l'âme chrétienne ballottée aux souffles de la vie présente, « est l'ancre qui lui donne fermeté et assurance ² », car elle est jetée par le croyant, non seulement aux rives de l'éternité, mais au plus intime du monde divin, dans le sanctuaire et « au-delà du voile où Jésus est entré comme précurseur pour nous, étant devenu souverain sacrificateur pour l'éternité ³ ».

Paul en vient ici à l'idée primordiale de son Épître, au sacerdoce du Christ selon l'ordre de Melchisédech. Rien de plus auguste et de plus mystérieux que ce personnage de l'Ancien Testament. Il surgit tout à coup dans l'histoire du Père des

¹ Hebr., vi, 9-11.

² Id., vi, 19.

³ Id., vi, 19-20.

Croyants, sans attache au peuple élu, « sans père, ni mère, ni généalogie, ni commencement, ni fin de jours ¹ ». Revêtu d'un empire mystique, « roi de justice, roi de Salem, c'est-à-dire roi de paix ² », il vient à Abraham, plus puissant que ce « vainqueur des rois », car il le bénit et reçoit de lui la dîme de tout ce qu'il avait pris ³. Sorti des ombres de l'éternité, il y rentre pour demeurer ce qu'il a paru sur la terre, « assimilé au Fils de Dieu, prêtre pour toujours ⁴ ».

A la ressemblance de Melchisédech, un sacrificeur se lève dans la nouvelle alliance, issu, non de Lévi, mais de Juda, tribu à laquelle Moïse n'attribua jamais de sacerdoce ⁵; établi dans ce ministère, « non en vertu d'une succession charnelle, mais par la puissance de sa vie immortelle ⁶ ». Il se lève, suffisant seul et pour jamais à ce ministère :

Car « s'il y a eu autrefois plusieurs prêtres, parce que la mort les empêchait de l'être toujours, celui-ci, demeurant éternellement, a un sacerdoce éternel. De là vient qu'il peut sauver pour toujours ceux qui s'approchent de

¹ Hebr., vii, 3.

² Id., vii, 2.

³ Id., vii, 1, 2. Abraham, chef et père de tout le peuple élu, payant la dîme à Melchisédech et recevant sa bénédiction, se reconnaît par là, lui et toute sa race, et par conséquent la tribu de Levi, inférieur à ce prêtre mystérieux.

⁴ Hebr., vii, 3.

⁵ Id., vii, 14.

⁶ Id., vii, 16.

Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder pour nous. Car un tel souverain sacrificateur nous convenait, saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs et plus élevé que les cieux, qui ne fût point obligé, comme les autres pontifes, d'offrir tous les jours des victimes, premièrement pour ses propres péchés, et ensuite pour ceux du peuple : cela, il l'a fait, une fois pour toutes, en s'offrant lui-même ¹ ».

Jésus en effet demeure victime en même temps que prêtre de son sacrifice. C'est là un profond mystère de notre foi, mais que les Hébreux, mieux que d'autres, étaient à même de comprendre, car tout dans leur culte allait à les y préparer. Au-dessus des splendeurs du rite mosaïque, de leur temple, une des merveilles du monde, du tabernacle, que voilaient les ailes des chérubins ², planait un sombre nuage de sang. Il en fallait partout pour purifier, pour effacer le péché : « nulle rémission, sans effusion sanglante ³ ». C'est dans le sang que Moïse avait inauguré la Loi ⁴, c'est le sang aux mains que

¹ Hebr., vii, 23-27.

² Id., ix, 1-5.

³ Id., ix, 22.

⁴ « La première alliance n'a pas été inaugurée sans effusion de sang, car Moïse, ayant proclamé devant tout le peuple toutes les ordonnances de la Loi, prit le sang des veaux et des boucs, avec de l'eau et de la laine écarlate et de l'hysope, et en fit aspersion sur le livre lui-même et sur tout le peuple en disant : « C'est ici le sang de l'alliance que Dieu a faite en votre faveur ». Et de la même manière, il fit aspersion du sang sur le tabernacle et sur tous les ustensiles du culte ». Hebr., ix, 18-21.

le grand prêtre pénétrait une seule fois chaque année dans le Saint des Saints ¹. Que figuraient ces immolations de boucs et de taureaux ? Jésus, sacrificeur suprême, répandant pour nous son propre sang, « s'offrant lui-même à Dieu comme victime sans tache ², et nous acquérant ainsi une rédemption éternelle ³ ». Cette divine oblation a été le premier acte du Fils de Dieu incarné.

« Entrant dans le monde il a dit : Vous n'avez voulu ni de sacrifice, ni d'offrande, mais vous m'avez formé nu corps. Vous n'avez agréé ni les holocaustes, ni les sacrifices pour le péché ; alors j'ai dit : voici, je viens ; comme il est écrit de moi dans le livre, pour faire, ô Dieu, votre volonté... Et c'est cette volonté de Dieu qui nous a sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ, faite une fois pour toutes. Tout autre sanctificateur se tient debout chaque jour, sacrifiant et offrant souvent les mêmes hosties qui ne peuvent jamais ôter les péchés. Celui-ci, ayant offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis à perpétuité à la droite de Dieu, attendant désormais jusqu'à ce que ses ennemis soient réduits à lui servir de marchepied, car, par une seule oblation, il a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés ⁴ ».

Que fallait-il à Jérusalem pour reconnaître et s'approprier dans les ombres de son culte le vrai

¹ Hebr., ix, 7-8.

² Id., ix, 14.

³ Id., ix, 12.

⁴ Id., x, 5-7, 10-14.

sacrifice, le sacerdoce éternel ? Croire au Christ, qui n'était sorti d'elle que pour concentrer, incarner en lui-même toute religion, aussi bien que toute justice et toute vérité, mais il fallait croire, de cette « pleine foi » qui suppose « un cœur sincère, pur de toute mauvaise conscience ¹ ». Paul savait peu nombreuses les âmes de cette trempe en Israël ; parmi ceux-là même qui « avaient eu connaissance de la vérité ² », que d'inconstants, jetant les regards en arrière ! Que de rênégats « foulant aux pieds le Fils de Dieu, tenant vil et profane le sang de l'alliance qui les avait sanctifiés, outrageant l'esprit de la grâce ³ ! » L'apôtre n'a qu'une parole pour ces apostats, mais redoutable entre toutes : « C'est chose terrible que de tomber aux mains du Dieu vivant ⁴ ».

Toutefois, au-dessus de cette foule d'infidèles, Paul discernait une élite, venue elle aussi du judaïsme, mais unie au Christ désormais. Que pouvait-il de mieux, pour les affermir dans cette union, que de leur montrer toute sainteté, toute grandeur, ne provenant depuis l'origine des temps que de la foi au Christ ? Cette vertu inspirait par avance aux saints de l'Ancienne Loi ce qu'elle met dans nos

¹ Hebr., x, 22.

² Id., x, 26.

³ Id., x, 29.

⁴ Id., x, 31.

cœurs « une ferme attente¹ de ce que nous espérons, la pleine conviction de ce que nous ne voyons pas² ». C'est par cette foi « qu'ils demeuraient ici-bas comme en terre étrangère, habitant sous la tente; . . . ils attendaient cette cité aux fondements éternels dont Dieu même est le créateur et l'architecte. . . . Et tous sont morts dans la foi, n'ayant pas reçu les choses qui leur étaient promises, mais les voyant et les saluant de loin, se confessant étrangers et voyageurs sur la terre ». Ainsi ont vécu tous ceux qui demeurent grands et saints dans le souvenir d'Israël, Abel, Hénoc, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Moïse, Rahab même la prostituée³.

« Et que dire de plus ? poursuit l'apôtre. Le temps me manquerait, si je voulais parler encore de Gédéon, de Barac, de Samson, de Jephté, de David, de Samuel et des prophètes, qui, par la foi, conquièrent des royaumes, exercèrent la justice, reçurent l'effet des promesses, fermèrent la gueule aux lions, éteignirent la violence du feu, évitèrent le tranchant de l'épée, sortirent forts de la maladie, devinrent puissants dans la bataille, firent ployer les armées étrangères, ont rendu aux mères leurs enfants ressuscités; les

¹ Beelen, Maier, Bisping et la plupart des modernes donnent avec raison à ὑπόστασις le sens de « ferme attente », car cette signification, que demande ici le contexte, est celle qu'a le mot grec en d'autres passages de l'Écriture. Hebr., III, 14. — Jer., XXIII, 22. — Ezech., XIX, 15.

² Hebr., XI, 1.

³ Josué, II, 1-21; VI, 17.

uns furent brisés sur la roue, ne voulant point racheter leur vie afin d'en trouver une meilleure dans la résurrection ; d'autres ont souffert les moqueries et les fouets, les chaînes et les prisons ; ils ont été lapidés, sciés, torturés ; ils sont morts par l'épée ; ils marchaient couverts de peaux de brebis, de peaux de chèvres, dénués de tout, opprimés, maltraités (eux dont le monde n'était pas digne), errant dans les déserts et les montagnes, et les cavernes et les antres de la terre. Tous ces saints, dont l'Écriture loue la foi, n'ont point vu la réalisation des promesses, Dieu ayant voulu par une faveur particulière à notre égard qu'ils ne reçussent qu'avec nous l'accomplissement de leur bonheur. Environnés d'une telle nuée de témoins, courons avec patience la course qui nous est proposée, les yeux fixés sur Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi ¹ ».

Paul se sentait d'autant plus fondé à réclamer cette vaillance qu'en général les chrétiens de Jérusalem n'avaient pas eu, comme ailleurs, à combattre, « à résister jusqu'au sang ² ». Qu'était leur présente épreuve, comparée aux souffrances de leurs frères ? Tout au plus une correction paternelle, tendre discipline qui ne porte que des fruits de justice et de paix ³. Et que de motifs, d'autre part, de ne point le céder en générosité aux saints et aux martyrs de l'antique alliance ? Ceux-ci n'avaient vu Dieu et sa Loi que sur une montagne de feu, au sein de ténèbres, de tempêtes, d'éclairs ; si terrible y était

¹ Hebr., xi, 32 ; xii, 2.

² Id., xii, 4.

³ Id., xii, 5-11.

la voix du Seigneur qu'ils l'avaient supplié de ne plus leur parler ¹. Au lieu de cet appareil effrayant, la foi nouvelle offrait, en douce lumière et de facile abord, tous les biens auxquels depuis si longtemps aspirait Israël : le vrai « mont de Sion, la ville du Dieu vivant, la Jérusalem céleste ; dans son sein, les anges en troupe innombrable, l'assemblée des premiers nés écrits dans les cieux ; Dieu juge de tous ; les âmes des justes consommées dans la gloire ; Jésus, le médiateur de la nouvelle alliance, son sang répandu parlant plus éloquemment que celui d'Abel ² ».

Cette immolation du Sauveur, sa Croix, demeurerait désormais la plus solide gloire de Jérusalem, l'unique foyer où se ramassait tout ce qui lui restait de vie et de salut. Paul ne cesse d'y ramener les fidèles de la ville sainte, leur montrant acte de culte ³ dans chacune des vertus auxquels ils les convie : « hostie de louange ⁴ » dans la prière ; hostie de charité dans l'aumône, l'hospitalité, l'amour fraternel ⁵ ; dans l'ensemble de la vie chrétienne une communion par la grâce à l'oblation du Sauveur, le véritable holocauste où « Dieu est le feu dévo-

¹ Hebr., xii, 18-21.

² Id., xii, 22-24.

³ Id., xii, 28.

⁴ Id., xiii, 15.

⁵ Id., xiii, 16.

rant¹ », et qui, à la différence de ceux du mosaïsme, ne s'éteindra jamais, car l'âme de ce sacrifice, « Jésus-Christ, est le même hier, et aujourd'hui et éternellement² ». La dernière pensée de Paul est pour ce Pontife éternel.

« Que Dieu, dit-il dans son salut aux Hébreux, le Dieu de paix qui a ramené d'entre les morts notre Seigneur Jésus, le grand pasteur des brebis, en vertu du sang qui fait son testament éternel; (que ce Dieu) vous rende disposés à toute bonne œuvre, lui-même faisant en vous ce qui lui est agréable, par Jésus-Christ, auquel soit la gloire dans les siècles des siècles. Amen³ ».

Nous sommes portés à croire que l'Épître, telle qu'elle sortit des mains de Barnabé, se terminait par ce salut. Ce qui suit nous paraît avoir été dicté par Paul lui-même, quand la lettre, qui exprimait ses idées, lui fut soumise et reçut de lui son cachet d'authenticité :

« Je vous supplie, frères, d'agréer ces paroles de consolation ; je ne vous écris qu'en peu de mots⁴. Sachez que

¹ Hebr., xii, 29.

² Id., xiii, 8.

³ Id., xiii, 20, 21.

⁴ Les premiers mots de cette addition, que les interprètes ont peine à expliquer, deviennent dans notre hypothèse clairs et significatifs. L'aoriste ἔγραψα, ἔπεμψα, ἐπέστειλα répond souvent dans les lettres à notre présent. Il en est de même en latin : *Scripsi, misi*. Voir Winer, *Grammatik des Neutestamentlichen Sprachidioms*, § 40, 5, b 2.

notre frère Timothée a été mis en liberté : s'il vient bientôt, je vous verrai avec lui. Saluez tous ceux qui vous conduisent et tous les saints. Ceux d'Italie vous saluent. Que la grâce soit avec vous tous. Amen ¹ ».

¹ Hebr., XIII, 22-25.

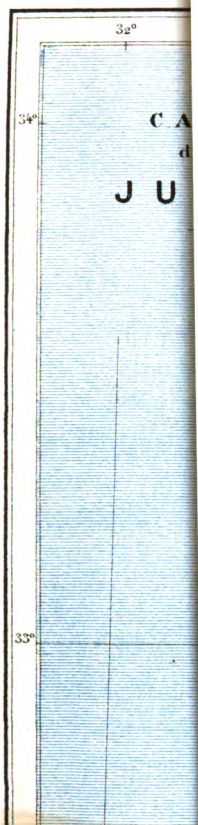
CHAPITRE NEUVIEME

RÉVOLTE DE LA JUDÉE

I. — PREMIER SOULÈVEMENT DE JÉRUSALEM

Les persécutions, contre lesquelles Paul armait la foi de l'Eglise Mère, perdirent de leur violence aux jours qui suivirent l'envoi de l'Épître aux Hébreux. Comme toujours, elles avaient été suscitées par les chefs de l'aristocratie. Or celle-ci, harcelée à son tour par le bas peuple qu'irritait son abaissement devant Rome, ne songea bientôt plus qu'à lutter contre la rébellion, qui, couvant depuis longtemps dans Jérusalem, éclata alors ouvertement. Ce fut sous le gouvernement de Gessius Florus que la ville sainte prit cet aspect menaçant.

Le nouveau gouverneur trouvait la Judée peu différente de ce qu'elle était cent trente ans auparavant, quand Pompée la mit sous le joug, car Rome, habile d'ordinaire à s'incorporer les populations conquises, avait ici complètement échoué. Un de ses moyens les plus efficaces était le service des armes : les provinciaux, enrôlés dans les cohortes auxi-



liaires, se modelant sur les légionnaires qui les encadraient, devenaient peu à peu leurs frères d'armes, leurs compatriotes. Rien de tel à espérer des Juifs, dont la loi, le repos sabbatique surtout ne pouvaient s'accorder avec la discipline militaire. De semblables motifs les écartaient des tribunaux de droit commun. Israël avait son code dicté par Dieu, ses juges nationaux dans les présidents de chaque synagogue; il y recourait, et si obstinément que Rome, pour tout ménager, tolérait, parfois même autorisait cette juridiction indépendante ¹. Mais le plus profond abîme était celui de la croyance. Des rapprochements d'attributs, de pouvoirs étaient faciles entre les dieux du Capitole et ceux du monde païen; on arrivait à les confondre; d'ailleurs un culte nouveau, celui de César, s'imposait à tous et réunissait au même autel toutes les régions de l'empire ². Seul, le Dieu d'Israël n'admettait ni rival, ni partage. Il régnait seul, dans son temple, remplissant de son infinité non seulement la cité sainte, mais les synagogues dispersées par l'univers entier, car dans toutes, l'Israélite adorant s'orientait vers Sion; nulle part, on n'offrait de sacrifices, mais chacun attendait, pour accomplir les rites de

¹ Nous ne faisons que rappeler ici ce que nous avons longuement exposé dans le chapitre troisième de *S. Pierre* : LES JUIFS DE LA DISPERSION.

² *S. Paul*, chap. 1.

son culte qu'il pût se rendre en pèlerinage à l'unique autel agréé du Seigneur.

La majesté du nom romain pâlisait à l'ombre d'un pareil sanctuaire ; afin d'en maintenir l'éclat, les procurateurs se retirèrent à Césarée, estimant que, de cette ville, mi-grecque, mi-juive, ils commanderaient avec plus d'autorité ; cette mesure, politique à certains égards, eut pour effet de soustraire Jérusalem à l'influence extérieure, et de la laisser telle que l'avaient faite de longs siècles d'isolement et l'horreur du monde païen. Le fond de la population, gens d'affaires, de négoce et de petits métiers formaient un parti honnête, paisible, très attaché à sa foi, par suite redoutant toute révolte qui mettait en péril le temple et la cité. Cet instinct de tranquillité rendait la Judée docile, mais sans lui inspirer d'estime pour ceux qui la gouvernaient : car chez tous, princes du sacerdoce, anciens officiers et courtisans d'Hérode, c'était même absence de foi et de mœurs. Haïs pour leur impiété, leur faste, leur morgue insultante, ils n'en demeuraient pas moins maîtres du Sanhédrin, se partageant les hautes places du pontificat et du gouvernement : sous de tels chefs, uniquement soucieux de leur fortune, il était évident qu'on garderait à tout prix la paix avec Rome.

Cependant cette servilité même devint pour Jérusalem une source constante de troubles. Au-dessous de la classe moyenne, qui fermait les yeux par calcul, le bas peuple se remuait. N'ayant d'autre bien que

la noblesse de sa race, il ouvrait l'oreille à quiconque parlait de la restaurer et d'y joindre pour lui quelque part aux biens et aux honneurs. Dans cette foule qu'irritaient d'une part son dénuement, de l'autre les violences de l'aristocratie, les prêcheurs de révolution pullulaient. Les uns, fanatiques de bonne foi, estimaient par la révolte faire l'œuvre de Dieu, hâter l'avènement de son règne ; d'autres, moins désintéressés, épiaient tout désordre pour en tirer profit : tourbe d'aventuriers et de brigands, que la misère de la région ne cessait d'accroître, ils couraient en bandes le pays, si redoutables que les magistrats romains durent parfois composer avec eux. A visage ouvert, ils n'eussent pris d'autre empire que la terreur ; mêlés aux Zélotes sincères, couverts de leur piété, ils poussaient Jérusalem à la révolte. La liberté est le premier des biens, proclamaient-ils : il faut l'imposer, même de force, à ceux qui préfèrent servir ¹. Des attentats secrets, parfois même publics, appuyaient ces théories, en faisaient à tout le moins une continuelle épouvante ².

D'autres craintes se joignaient à celles-là pour affoler les esprits ; on ne parlait que de signes apparaissant dans le ciel : « signes de liberté prochaine ³ » disaient les Zélotes. Tel fut l'éclat de ces

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, II, XIII, 6.

² Id., II, XIII, 3, 4.

³ Id.

prodiges que le bruit en passa jusqu'à Rome. Tacite les raconte comme Josèphe ¹. Durant un an entier, une comète à forme d'épée demeura suspendue sur la ville, mais ce fut en l'an 65 que les phénomènes se multiplièrent. Aux fêtes de Pâques, vers trois heures après minuit, une lueur soudaine parut sur le mont Moriah, si éclatante que le peuple, assemblé pour la fête des azymes, vit pendant une demi-heure le temple et l'autel éclairés comme en plein jour. Un autre prodige troubla ces mêmes solennités. Les portes d'airain du temple, si pesantes qu'il fallait vingt hommes pour les mouvoir, s'ouvrirent d'elles-mêmes; on eut grand'peine à les refermer. Quelques jours plus tard, le ciel s'emplit avant l'aube de visions et de bruits de guerre : on vit rouler des chars, des armées se choquer, des villes ceintes de tranchées. Plus sinistres encore furent les présages au jour de la Pentecôte; les prêtres, entrant de nuit dans le temple pour leur ministère, entendirent un grand tumulte, des bruits de pas, toute une multitude qui s'enfuyait, criant : « Sortons d'ici, sortons d'ici ».

Qu'était Florus pour contenir et calmer une province si violemment agitée? Le pire gouverneur dont Rome eût encore fait choix. Elevé à ce poste par l'influence de sa femme, amie de Poppée, il paraît n'y avoir porté d'autre souci que de faire, à l'exemple

¹ Tacite, *Historiæ*, v, 13. — Josèphe, *Bell. jud.*, VI, v. 3

de tout magistrat d'Orient, prompt et large fortune ¹. Son crédit à la cour impériale lui assurait l'impunité ; il en usa, au point de faire regretter Albinus. Celui-ci avait montré quelque retenue dans ses exactions. Florus n'y mit ni frein, ni pudeur. Il pillait de toute main cités et citoyens, et avec une telle âpreté, qu'il fit le vide dans la région ; des villages, des villes même devinrent désertes. Cestius Gallus administrait alors la Syrie, province d'où la Judée et ses procurateurs dépendaient. Il vint à Jérusalem au temps de la Pâque, et trouva les Juifs rassemblés pour cette solennité, au nombre de trois millions, dit Josèphe ². Ce fut autour de lui un tumulte contre Florus, accusé d'être la peste du pays. Mais celui-ci, debout aux côtés du légat impérial, souriait de ces colères qu'il savait impuissantes. Cestius s'en tint aux promesses ; lui parti, le sort de la malheureuse Judée n'en devint que plus lamentable ³.

Par vengeance ou par cupidité, Florus passa bientôt les bornes. Il ordonna de prélever dix-sept talents (102,000 fr.) sur le trésor inviolé du temple, où s'accumulait le tribut payé par les Juifs du monde entier ⁴. Jérusalem s'émut de ce sacrilège, que mille clameurs dénoncèrent : les plus furieux parcouraient

¹ Josèphe, *Antiq. jud.*, XX, XI, 1 ; *Bell. jud.*, II, XIV, 2.

² Id., *Bell. jud.*, II, XIV, 3.

³ Id., II, XIV, 3.

⁴ Id., II, XIV, 6.

la ville, une corbeille à la main, quêtant pour le représentant de César. Florus aux écoutes guettait l'occasion; il pénétra en force dans Jérusalem, et somma l'autorité de lui livrer ses insulteurs. Le Sanhédrin s'efforça d'obtenir indulgence pour des propos, des actes inconsidérés, alléguant d'ailleurs la difficulté de découvrir les coupables. Florus, pour touteréponse, jetasesoldats sur le peuple, avec ordre de piller et de tuer tout sur leur passage. Hommes, femmes, enfants, au nombre de 3,600, périrent sous les coups ou écrasés par les fuyards. Quelques Juifs, se prévalant du titre de citoyen romain, furent amenés au prétoire; Florus les fit fouetter et mettre en croix ¹. Vainement l'épouse d'Agrippa, Bérénice, envoya message sur message au procurateur, le conjurant d'arrêter le massacre; elle-même vint en suppliante, pieds nus à son tribunal; ce ne fut que pour voir ses malheureux compatriotes battus de verges et égorgés sous ses yeux; elle-même menacée n'eut plus qu'à se dérober en hâte aux fureurs de la soldatesque ².

Le lendemain, Jérusalem, contre toute attente, demeura calme et silencieuse. Le peuple se contenait, cédant aux prières de ses chefs; mais cette morne résignation n'allait point aux desseins de Florus, car, au dire de Josèphe, il voulait une révolte. Son

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, II, xiv, 8, 9.

² Id., II, xv, 3.

objet principal était toujours le trésor. Afin d'en éloigner le peuple, il lui ordonna de se rendre au-devant de deux cohortes qui devaient entrer en ville, et de saluer leur venue. La foule, qui perçait sa ruse, redevint menaçante. Il fallut pour l'apaiser que prêtres et lévites se jetassent au milieu, les cendres sur la tête, les vêtements en lambeaux, portant les vases sacrés; ils les montraient, en péril de sacrilège si l'on résistait. Cette fois encore les Juifs se résignèrent, et allèrent recevoir avec les acclamations habituelles la garde syrienne et idolâtre qu'on leur imposait¹. Celle-ci ne répondit que par le plus outrageant mépris. C'en était trop pour une multitude à bout de patience et de contrainte; elle éclata en murmures, en imprécations contre Florus. Les cohortes semblaient n'attendre que ce prétexte; elles se jetèrent sur les Juifs, frappant de leurs bâtons, écrasant ce qui tombait aux pieds de leurs chevaux, et tous, en sanglant tumulte, franchirent les portes. Les nouvelles troupes, à travers le faubourg de Bézéthà, poussaient vers l'Antonia et le temple; Florus de son côté, ramassant ce qu'il avait de légionnaires, se portait au même point. Nul doute à ce concert de mouvements que le trésor ne fût visé: les Juifs se précipitèrent pour le défendre; montés sur les toits des maisons, ils criblaient de pierres les soldats; d'autres jetèrent à bas la galerie par où les Romains,

¹ Josèphe, *Bell. jud.* II, xv. 1.

maîtres de l'Antonia, pouvaient s'introduire dans le sanctuaire. Florus sentit que l'occasion lui échappait; il s'arrêta, et, bientôt après, ne laissant dans la ville qu'une cohorte, il regagna Césarée.

Il quittait Jérusalem sanglante, ulcérée, livrée plus que jamais aux suggestions des Zélotes, car l'autorité de l'aristocratie baissait avec celle de Rome. Quelle sagesse inspirer à une foule qui venait de mesurer sa force contre la tyrannie? Le départ de Florus si impolitique, si propre à encourager la révolte, ne prouve-t-il pas que le procurateur, craignant d'être dénoncé, cherchait vraiment à la faire naître? Rien ne devait lui paraître plus efficace que le tumulte d'une répression pour étouffer des plaintes justifiées par ses rapines ¹.

Un dernier espoir restait aux modérés, Agrippa, qui, de concert avec eux, avait tout fait jusque-là pour empêcher la rupture avec Rome. Ce prince, revenant d'Égypte avec son épouse Bérénice, se trouvait alors dans la ville sainte. Tous deux se dévouèrent pour y éteindre l'incendie. Agrippa réunit le peuple dans la grande place de Jérusalem (le Xyste); il lui représenta la folie d'entrer en lutte avec une puissance qui tenait le monde sous ses pieds. Les chefs du sacerdoce, également amis de la paix, le secondaient de ce qui leur restait de crédit. Bérénice

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, II, xv, 2, 6.

enfin y joignit sa grâce et ses prières. Apparaissant à l'une des terrasses du palais qui dominait sur le Xyste, elle suppliait par ses larmes, plus que tous persuasive, car le peuple aimait cette princesse en qui revivait tout ce qu'il avait charmé dans Mariamne l'Asmonéenne. L'accord se fit au début, en vue de la paix avec Rome, mais Agrippa eut l'imprudence d'outrer ce premier succès, en demandant que, jusqu'à l'arrivée du nouveau procurateur, on se soumît à Florus. C'en était trop : à ce nom abhorré, reproches, insultes, grêles de pierres assaillirent le prince. Découragé, il abandonna la ville et se retira en Batanée ¹.

Les fanatiques avaient désormais libre champ ; ils en profitèrent pour faire acte de révolte. A deux journées de marche de Jérusalem, sur les bords de la Mer Morte, se trouvait la forteresse inexpugnable de Masada ; les plus fougueux Zélotes y coururent, s'en emparèrent par surprise, égorgèrent la garnison romaine et y mirent un poste des leurs ². Ce ne fut là toutefois qu'un coup de main, qui n'engageait point la nation, car Jérusalem restait aux mains des modérés. Appuyée sur la cohorte romaine qui gardait l'Antonia, l'aristocratie sacerdotale en imposait

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, II, xvi et xvii, 1.

² Id., II, xvii, 2. Masada (aujourd'hui *Sebbeh*) est située sur la rive occidentale de la Mer Morte, au-dessous d'Engaddi. Dès le temps des Macchabées, une forteresse fut élevée sur ce rocher par le grand

toujours au peuple ; son chef surtout, l'ancien grand prêtre Ananie ¹ était capable, sinon de mâter la sédition, au moins de la tenir en bride. Malheureusement ceux-là mêmes qui semblaient placés pour seconder sa force d'âme l'énervèrent, et entre tous, son fils Eléazar, capitaine du temple. Cette haute situation lui donnait empire sur le commun des lévites ; or, l'on sait à quel point ces ministres inférieurs souffraient des exactions de leurs chefs et de leur morgue insultante. Tout novateur, qui promettait de relever leur honneur et leurs droits, était sûr d'en être écouté. Le premier point habilement visé dans cette restauration fut le sacrifice que l'on offrait journellement pour l'empereur. Depuis longtemps, la coutume s'était établie de recevoir les dons que les princes étrangers faisaient au temple et d'y agréer leurs victimes ². Eléazar persuada aux lévites de proscrire

prêtre Jonathan. Hérode le Grand en accrut l'importance. (Josèphe, *Bell. jud.*, VII, VIII, 3). Les traces des travaux du siège, entrepris par les Romains en 73 pour réduire les zélotes, y sont encore visibles. Robinson, *Biblical Researches*, III, p. 241 et suiv. — De Saulcy, *Voyage autour de la Mer Morte*, 1853, t. I, p. 199 et suiv. ; Atlas, pl. XI-XIII. — *The Survey of Western Palestine*, Memoirs by Conder and Kitchener, III, p. 418-421. — Tuch, *Masada, die Herodianische Felsenfeste, nach Fl. Josephus und neueren Beobachtungen*, Leipzig, 1863.

¹ Le grand prêtre alors en charge était Matthias, fils de Théophile. Tout ce que nous savons de lui, c'est que, selon toute apparence, il fut le dernier pontife régulièrement nommé.

² Jer., xxix, 7. Baruch, I, 10, 11. I Esdr., vi, 10. II Macc., III, 2 ; v, 16. — Josèphe, *Bell. jud.*, II, x, 4 ; IV, III, 10 ; V, XIII, 6.

cet usage et de décréter qu'à l'avenir aucune offrande ne serait faite sur l'autel de Jéhovah que par les Juifs et pour les Juifs. Cet acte d'intolérance était une sanglante injure à Rome, d'autant plus sensible que partout cette maîtresse du monde attachait grande importance à participer au culte des nations soumises. Pontifes, Sanhédrites, Pharisiens, tout ce qui restait de sensé à Jérusalem comprit où menait une pareille folie et s'y opposa. A diverses reprises, les chefs du sacerdoce haranguèrent le peuple, lui représentant que rejeter les offrandes de l'empereur était le déclarer, lui et tout le monde romain, indigne de s'unir à la prière d'Israël, et par là même courir le risque de terribles représailles. Les plus fameux docteurs s'employèrent de leur côté à établir, textes en main, que, de temps immémorial, on avait reçu dans le temple les sacrifices des étrangers, et que cette pratique, loin d'être sacrilège, constituait le plus éclatant hommage au seul vrai Dieu. Rien n'eut prise sur les lévites, que fascinait Eléazar, et ils s'obstinèrent à refuser le sacrifice pour l'empereur ¹.

Le parti modéré sentit que Jérusalem lui échappait; impuissant à contenir le flot de révolte qui allait tout emporter, il appela au secours Florus et de nouveau Agrippa. Le procurateur ne songeait

Antiq. jud., XIII, III, 4. *Contr. Apion.*, II, 5, 6. — Philon, *Legat. ad Caium*, sec., XXIII, XXXVII, XL, XLV. — *Aboth*, III, 2.

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, II, XVII, 3, 4.

qu'à attiser le feu ; heureux de ce message, assure Josèphe, il ferma l'oreille ¹. Agrippa, au contraire, s'empressa d'envoyer trois mille de ses cavaliers, à l'aide desquels les bons citoyens purent faire tête et tenir dans la partie supérieure de Jérusalem ², mais en laissant la ville basse et le temple au pouvoir des révoltés. Après quelques jours de tâtonnements et d'escarmouches, une vraie bataille s'engagea. Le 14 août, les insurgés, assaillant la ville haute, l'emportèrent, incendièrent la demeure d'Ananie, le bas du palais d'Agrippa, et, ce qui leur importait davantage, les archives renfermant les titres d'hypothèques et de créances. C'était en effet affranchir d'un seul coup la masse des débiteurs si nombreux dans Jérusalem et les ranger à leur cause. La déroute fut complète ; cavaliers du prince, soldats romains, pontifes, notables n'eurent que le temps de se jeter dans la partie haute du palais d'Agrippa. Les vainqueurs assaillirent le lendemain la tour Antonia ; ils la prirent en deux jours, l'incendièrent et égorgèrent la garnison. Ils revinrent de là à ce qui restait du palais des Asmonéens, mais pour y trouver cette fois une résistance acharnée, et ils se voyaient réduits à faire le blocus, quand un renfort imprévu hâta leur triomphe ³.

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, II, xvii, 4.

² Les quartiers occupés de nos jours par les Arméniens et les Juifs.

³ Josèphe, *Bell. jud.*, II, xvii, 5, 7.

Manahem, fils de ce Judas le Galiléen qui le premier avait tenté, soixante ans auparavant, de soulever la Judée contre Rome ¹, Manahem avait hérité du fanatisme dont étaient morts victimes son père et ses frères aînés. A la vue de Jérusalem soulevée, il tint lui aussi son heure venue et apparut soudain dans la forteresse de Masada, tombée au pouvoir des Zélotes. Les entraînant sur ses pas, il entra en roi dans Jérusalem, prit le commandement des troupes et poussa si vivement l'assaut du haut palais que les assiégés capitulèrent. Les cavaliers d'Agrippa eurent congé de sortir; quant aux Romains, trop réduits pour s'ouvrir passage, les uns furent massacrés sur place, les autres se réfugièrent dans les trois tours d'Hippicus, de Phasaël et de Mariamne, et s'en firent un dernier rempart. Au matin suivant, Ananie, découvert dans un aqueduc voisin du palais, fut égorgé ². L'arrogant pontife, qui avait si longtemps pressuré d'un bras implacable prêtres et lévites, n'avait ni pitié, ni défense à espérer. Paul, souffleté par son ordre, le lui avait prédit : à son tour la main de Dieu le frappait ³.

Si juste que fût cette fin d'une vie odieuse, elle ne laissa pas d'émouvoir, et Eléazar sut profiter de

¹ Act., v, 37. — Josèphe, *Antiq. jud.*, XVIII, 1, 1. Voir notre *Vie de N. S. Jésus-Christ*, livre II, chap. 1, et *S. Pierre*, chap II.

² Josèphe, *Bell. jud.*, II, xvii, 8, 9.

³ Act., xxiii, 3.

cette impression pour venger son père. La populace, ameutée par lui, se jeta sur Manahem, le tua cruellement et contraignit ses Zélotes à reprendre le chemin de Masada. Restait la petite troupe de Romains, enfermée dans les tours du palais : de guerre lasse, ils finirent par se rendre, sous promesse de vie sauve, mais à peine eurent-ils livré leurs armes que le parjure Eléazar les fit massacrer. Metilius, le chef de la cohorte, fut seul épargné au prix d'une bassesse : la circoncision¹.

Jérusalem était perdue pour les Romains, et, avec elle, la Judée presque entière, car toutes les garnisons d'alentour, de Jéricho, de la Mer Morte, s'empressèrent de capituler². L'insurrection restait maîtresse du pays, à même d'y organiser la plus formidable résistance, celle d'un peuple ivre de fanatisme, sans guide, sans conseil, prêt à s'ensevelir sous des ruines.

II. — MASSACRE DES JUIFS EN ORIENT.

CAMPAGNE DE CESTIUS GALLUS.

Florus avait abandonné Jérusalem au cours de mai 66, et le dernier poste romain y succomba vers la fin de septembre³ : pendant quatre mois, l'insur-

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, II, xvii, 9, 10.

² Id., *Bell. jud.*, II, xviii, 6.

³ « Le 17 Eloul (septembre), les Romains se retirèrent de Juda et

rection put donc s'y développer, sans que Rome l'arrêtât. D'où vint cette inaction? Josèphe, nous l'avons vu, l'explique pour Florus, en lui prêtant le dessein de tout pousser aux extrêmes. Mais Cassius, dont ce procurateur relevait, et qui répondait de toute cette partie de l'empire, qu'attendait-il? Sa mollesse et son incapacité, quand il fallut enfin prendre les armes, donnent en partie raison de sa conduite; mais, dès la première heure, il manqua de clairvoyance. Accoutumé aux querelles de secte, qui divisaient constamment les habitants de Jérusalem, il se refusa à croire que la révolte de la ville s'étendrait au dehors. Dès lors, à quoi bon s'exposer aux fureurs de fanatiques, qui fatalement se déchireraient entre eux, et dont la démence n'inspirait qu'effroi et répulsion aux régions voisines? Un prompt soulèvement de toute la Judée déconcerta ces prévisions.

Le signal des désordres partit de Césarée. Plus qu'ailleurs en Palestine la situation des Israélites y était précaire, car c'est à peine s'ils formaient la moitié de la population. Le reste, Syriens et Grecs, s'appuyaient sur les Romains qui avaient établi là le siège de leur gouvernement. Comme partout, Juifs et païens ne s'accordaient guère. Ceux-ci,

de Jérusalem ». *Megillath Taanith*, 14. Le soulèvement de Jérusalem devant les prétentions sacrilèges de Florus avait eu lieu au cours du mois de mai précédent. Josèphe, *Bell. jud.*, II, xv, 2.

sûrs de trouver chez les magistrats crédit ou tolérance, ne manquaient guère l'occasion de molester des citoyens qui, à tant de titres, leur étaient odieux. Tout jusqu'alors s'était borné à des rixes, des échauffourées plus ou moins sanglantes, que les chefs de la cité tenaient à honneur de terminer promptement; mais, à la nouvelle que Jérusalem venait de chasser complètement les Romains, les païens de Césarée, estimant la guerre ouverte, assaillirent les Juifs : en une heure, vingt mille de ceux-ci furent égorgés; et il n'en resta pas un seul dans la cité, car Florus fit saisir et envoyer sur les galères tout ce qui avait échappé au massacre¹.

La Judée entière frémit au bruit de ce carnage et se crut menacée d'extermination. Des bandes s'y formèrent qui, tombant à l'improviste sur les villes et les villages de Syriens, exercèrent d'affreuses représailles. Philadelphie, Hésebon, Gérase, Pella furent ravagées; la Décapole et la Gaulanitide eurent le même sort. Les troupes d'insurgés couraient çà et là, sans rien de concerté, au souffle de vengeance qui les emportait. Après une pointe audacieuse vers les villes Tyriennes et Césarée même, elles se rabattirent sur le midi, incendièrent Ascalon, rasèrent Anthédon et Gaza. De leur côté, les Syriens montraient un égal acharnement; non contents de rendre meurtre pour meurtre, ils ne se

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, II, xviii, 1.

crurent en sûreté, dans nombre d'endroits, qu'en massacrant tous les Juifs d'alentour. Là même où l'on s'abstint de telles atrocités, la situation n'en devint pas moins intolérable : dans chaque ville, deux camps ennemis ; les nuits passées en alarmes, les jours en violences. Un récit de Josèphe atteste à quelle férocité on en venait de part et d'autre ¹.

A Scythopolis, les Juifs s'étaient unis aux Syriens pour repousser les bandes de révoltés qui menaçaient la ville. La population païenne, se défiant de ce concours, leur imposa d'abord de se retirer le soir avec leurs familles dans un bois voisin. La troisième nuit, elle se jeta à l'improviste sur ces infortunés et en massacra treize mille. Un des plus nobles parmi ces fils d'Israël, Simon, fils de Saul, qui s'était distingué dans les luttes des jours précédents, sentit toute sa foi se ranimer au dernier moment. Dominant de la voix et du geste ceux qui l'assailaient, il leur cria qu'il méritait la mort, pour avoir combattu dans leurs rangs contre ses compatriotes, mais qu'il ne la recevrait pas d'une main païenne. Il saisit son vieux père et le tua. Sa mère, sa femme, ses enfants se laissèrent égorger par lui ; montant alors sur leurs cadavres, il se perça de son épée. Les Syriens terrifiés comprirent ce qu'il fallait attendre d'hommes capables de telles fureurs ².

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, II, XVIII, 1, 2, 5. — *Vita*, 6.

² *Id.*, *Bell. jud.*, II, XVIII, 3-4.

L'orage était trop étendu en Judée pour ne pas gagner les régions voisines. Cassius et Agrippa parvinrent à l'amortir en Syrie, mais en Égypte, il se déchaîna dans toute sa violence. Les Israélites s'y étaient tellement multipliés qu'ils occupaient tout un quartier d'Alexandrie, pour mieux dire, la moitié de la ville, le Delta. Jouissant dans ce domaine d'une pleine autonomie, ayant leurs tribunaux, leurs lois particulières, leurs propres chefs, ils prétendaient en outre aux privilèges de la cité païenne et, par suite, entraient fréquemment en conflit avec elle. Les nouvelles de Judée les agitaient en ce temps-là plus qu'à l'ordinaire. Apprenant que les citoyens d'Alexandrie délibéraient dans le cirque sur l'envoi d'une ambassade à Néron, ils voulurent se mêler à eux et prendre part à leur assemblée. Mal reçus et jetés violemment dehors, ils revinrent en masse, la torche à la main, pour mettre le feu à l'amphithéâtre, et ils l'auraient fait, si Alexandre, le gouverneur de la ville, n'était accouru. C'était un homme de leur sang, neveu de Philon. Il s'efforça de les calmer, mais se voyant bafoué et assailli d'injures, il recourut à la force. Ses troupes formaient un vrai corps d'armée, car, outre les deux légions cantonnées dans la ville, cinq mille hommes, venant de Libye, s'y trouvaient en ce moment. Ramenés dans leur quartier par les soldats, les Juifs y firent une résistance désespérée, mais écrasés par le nombre, ils périrent tous : à la fin de

l'émeute, cinquante mille cadavres gisaient dans le Delta ¹.

Ces luttes étaient de vraies guerres de race et de religion ; en Palestine, elles traînèrent leurs ravages durant des mois, enveloppant toute la population dans un lamentable désastre. Au milieu de ces troubles, que devinrent les disciples du Christ ? Sans doute, grand nombre y périrent, moins peut-être sous les coups des païens que des Juifs. Josèphe en effet parle de judaïsants que Syriens et Grecs ne confondaient pas avec les Juifs de race et qu'ils épargnèrent ². Or, les chrétiens sont habituellement compris dans cette appellation avec les païens affiliés au mosaïsme. Moins désignés que les Juifs aux vengeances populaires, ils ne laissaient pas d'être suspects à une société au milieu de laquelle ils vivaient en étrangers ; aussi croyons-nous que, là même où ils échappèrent à la mort, ils ne furent pas à l'abri des pillages qui partout suivaient les massacres ³. Les disciples de Jésus étaient faits à ces injustes dépouillements ; une fois de plus, ils les acceptèrent, calmes et résignés, ne pensant, n'espérant qu'au Sauveur, dont Paul venait de leur rappeler la prompte fidélité à récompenser de biens infinis la patience de ses martyrs : « Encore un peu de temps,

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, II, XVIII, 7-8.

² Id., II, XVIII, 2.

³ Id.

et celui qui vient viendra et il ne tardera pas¹ ».

L'anarchie où se débattait la Judée répandant l'effroi dans tout le voisinage, Cestius Gallus se décida enfin à y porter remède. Il monta d'Antioche vers Jérusalem, à la tête d'une véritable armée, car, aux treize mille hommes de troupes régulières dont il disposait, s'était joint un nombre égal d'auxiliaires, fournis par les villes syriennes où la haine du Juif était invétérée. Deux princes alliés marchaient à leur tête, Sohème d'Emèse et le roi juif Agrippa. La Galilée et toute la côte, n'opposant qu'une faible résistance, furent promptement réduites; dès le 24 octobre, Cestius dressa son camp à Gabaon, à cinquante stades de Jérusalem². C'était le temps de la fête des tabernacles. Cestius entra dans la ville, s'imaginant ne rencontrer qu'une foule sans consistance, un amas de pèlerins, incapables d'affronter des troupes disciplinées. Cette méprise lui coûta cher. ¶ De vrais hommes de guerre se trouvaient parmi les étrangers venus à Jérusalem, Niger de Pérée, Simon, fils de Gioras; un ancien lieutenant d'Agrippa II, Silas de Babylone; deux princes d'Adiabène, Monobaze et Cénédée. Ils mirent de l'ordre dans le peuple qui s'était armé, le distri-

¹ Hebr., x. 37.

² Neuf kilomètres. Gabaon, aujourd'hui *El Dgib*, est la ville de Gibeon, fréquemment nommée dans l'Ancien Testament. Voir Guérin, *Judée*, I, 385-391.

buèrent en masses redoutables et le lancèrent sur l'ennemi. La déroute des Romains eût été complète, si leur cavalerie n'avait réussi à tourner les Juifs et à les attaquer en flanc. Force leur fut de s'arrêter, pour n'être pas coupés de la place. Le légat n'en resta pas moins déconcerté par cet acte de vigueur : pendant quelques jours, il n'osa rien contre la ville¹.

Agrippa profita de ce répit, pour essayer une dernière tentative près de ses compatriotes. Au nom de Rome, il leur fit offrir l'amnistie pleine et entière. Bien des gens prêtaient l'oreille, et peut-être allait-il réussir, quand les Zélotes, se jetant sur les deux envoyés du prince, tuèrent l'un, blessèrent l'autre et dispersèrent à coups de pierres et de bâton ceux qui paraissaient fléchir; une fois de plus, ils demeuraient maîtres de Jérusalem et lui imposaient la guerre à outrance².

Le seul avantage que les Romains tirèrent de cette ambassade, avantage important, ce fut de constater que la ville était divisée et que beaucoup y penchaient à la soumission. Cestius, espérant quelque appui de ces modérés, reprit confiance, se rapprocha des remparts et vint camper à une demi-heure environ, sur le Scopus, qui commande toute l'enceinte³. Il y attendit pendant trois jours le résultat

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, II, XVIII, 9-11; XIX, 1, 2.

² *Id.*, II, XIX, 3.

³ Le *Scopus* est « un plateau peu élevé qui domine l'extrémité

des intrigues nouées dans la place ; enfin le 30 octobre, n'en voyant aucun effet, il donna l'ordre de marcher. Les révoltés cédèrent aux légions, si imposantes quand elles se formaient en bataille, et se réfugièrent dans le temple et la ville haute. Cestius occupa sans résistance tout le nord de la cité, mit le feu au quartier de Bézétha et ne s'arrêta qu'au pied de Sion, devant le palais des Asmonéens. Là encore il attendit, comptant toujours qu'on lui ouvrirait les portes, mais les Zélotes veillaient, prêts à étouffer tout germe de collusion. Soupçonnant quelques chefs des modérés de pactiser sous main, ils les jetèrent du haut des murs et montrèrent ainsi aux Romains ce que valaient leurs espérances.

Le 5 novembre, Cestius se décida enfin à donner l'assaut. Le point d'attaque était le nord du temple ; les légionnaires, formant sur leurs têtes avec les boucliers cette voûte de fer, appelée *tortue*, qui leur permettait, sans être écrasés d'en haut, d'approcher des remparts, commencèrent à les miner. Ces coups sourds et redoublés jetèrent la terreur dans l'enceinte ; les plus exaltés commençaient à défaillir et le parti de la paix relevait la tête, un dernier effort des Romains allait tout emporter, quand soudain Cestius lâcha prise et fit sonner la retraite ¹.

nord-ouest de la vallée de Josaphat ». Guérin, *Description de la Judée*, t. I, p. 402, 403. « Il touche à la partie nord des remparts ; un intervalle de sept stades le sépare de la ville ». Josèphe, *Bell. jud.*, V, II, 3.

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, II, XIX, 4-6.

D'où lui vînt cette incroyable panique ? Ignorant l'état des esprits, prit-il pour un fanatisme indomptable les cris d'une rage impuissante, ou bien la multitude des pèlerins qui campaient autour des murs lui fit-il craindre d'être étouffé contre le rempart ? On ne sait ; mais l'homme, qui s'était montré si malavisé dans le conseil, ne pouvait guère être clairvoyant et intrépide dans l'action. A ce coup de fortune, les révoltés d'abord n'en purent croire leurs yeux, mais reprenant bientôt confiance et audace, ils se jetèrent à la poursuite des Romains. Dès le lendemain, Cestius, harcelé par eux, perdait le Scopus et commençait une retraite aussi honteuse que sanglante. Ses légions, pesamment armées, avançaient lentement au milieu d'un essaim d'ennemis, qui voltigeaient sur les colonnes et les assailaient de toute part. Quand elles parvinrent à Gabaon, leur premier campement, elles laissaient une route jonchée de morts, et, parmi eux, plusieurs chefs. Là encore on ne put tenir, et, après deux jours d'angoisse, il fallut repartir en hâte pour Césarée.

La descente de Béthoron, qui s'ouvrait devant les Romains, est un défilé glorieux dans les fastes d'Israël, sinistre à ses ennemis. C'est là que Josué avait vu fuir les cinq rois de Chanaan, écrasés par la main de Dieu ; là que, parlant à l'Eternel, il avait crié : « Soleil, arrête-toi sur Gabaon, et toi, lune, en la vallée d'Aialon Et le soleil s'arrêta un jour entier, et il n'y eut, ni avant ni après, de jour comme

celui-là, où l'Éternel écoutât la voix d'un homme, car l'Éternel combattait pour Israël¹ ». Ce vieux chant du livre de *Jashar* retentissait aux oreilles des Juifs, quand ils virent les légions s'engouffrer dans l'étroit passage, ils coururent en foule aux rochers qui le dominent, s'embusquèrent dans les gorges, les uns, lançant d'en haut une grêle de traits, les autres, en avant et en arrière, coupant la route : sans la nuit, pas un Romain n'eût échappé. Le légat profita des ténèbres pour fuir en plaine, avec ce qui lui restait de troupes. Il avait perdu cinq mille hommes et l'aigle de la douzième légion. Depuis la défaite de Varus dans les forêts de Germanie, Rome n'avait pas subi pareil affront. Cestius en mourut².

¹ Josue, x, 12-14

² Josèphe, *Bell. jud.*, II, xix, 7-9.

CHAPITRE DIXIÈME

L'ÉPÎTRE DE S. JUDE. — LA DERNIÈRE MISSION DE PAUL

Les chrétiens de Judée n'avaient guère le loisir, au milieu des troubles qui agitaient la région, de s'égarer en de folles rêveries ou en discussions dogmatiques. Persécutés par l'aristocratie sacerdotale après le martyre de leur premier pasteur, enveloppés ensuite dans une sanglante révolte, ils s'attachaient à leur foi sans raffiner, se contentant de la pratiquer à l'exemple de Jacques et des anciens. Tout autre était la conduite des fraternités de la Haute Syrie et de l'Asie Mineure. Les dérèglements d'esprit et le libertinage, contre lesquels l'évêque de Jérusalem s'était déclaré ¹, subsistaient dans une partie des fidèles. De faux docteurs continuaient à propager le mal, en dénaturant la doctrine de Paul sur l'abrogation de la Loi. Feignant d'entendre par là toute règle de mœurs, ils prétendaient que l'apôtre en déliait l'humanité,

¹ Voir chapitre II.

et laissait libre carrière à ses appétits quels qu'ils fussent. C'était transformer en prédication de luxure ¹ l'annonce d'un affranchissement spirituel, d'une grâce toute pure, toute céleste. Pour donner empire à cette dépravation du sens humain, il fallait abaisser les âmes, les soustraire aux clartés que Jésus répand sur elles. Ces fauteurs de ténèbres n'y manquaient point; ils en venaient à renier ce divin Sauveur, à traiter de chimère son règne ici-bas ², son retour pour juger le monde ³.

Une voix indignée s'éleva contre ce travail de corruption, apparemment vers le temps qui nous occupe ⁴. Ce fut Jude, l'un des Douze, qui la fit

¹ Jud., 4.

² Id., 4.

³ Id., 14, 15.

⁴ Les nombreux rapports qu'ont ensemble le deuxième chapitre de la 11^e Epître de S. Pierre et l'Epître de S. Jude sont le seul point sur lequel on puisse se fonder pour déterminer la date de cette dernière. Il suffit, en effet, de rapprocher les deux œuvres, pour se convaincre que l'un de ces apôtres a eu sous les yeux ce que l'autre avait écrit, et qu'il s'y réfère. Or, pour les raisons suivantes, nous estimons que la priorité doit être attribuée à l'Epître de S. Jude. Ce court billet n'a rien d'un commentaire, d'une lettre, méditée à dessein d'éclairer et de confirmer une œuvre antérieure; c'est un élan soudain, spontané, contre les corrupteurs des fideles; Jude ne fait aucune mention du prince des apôtres dont l'autorité eût donné si grand poids à ce qu'il écrivait. D'autre part, l'hérésie, poursuivie dans les deux Epîtres, est mieux connue de S. Pierre, exposée en plus long détail, réfutée par des arguments plus précis et plus décisifs. Il est naturel d'en conclure que Jude écrivait le premier, aux jours où, l'erreur n'ayant pas encore son plein développement ou n'étant qu'imparfaitement connue, il n'en pouvait

entendre avec une vigueur, un éclat de pensées et d'expressions qui est pour surprendre chez cet apôtre, dont jusqu'ici le rôle et la personne sont restés dans l'ombre. Après sa vocation, il ne paraît qu'une seule fois dans la vie publique du Sauveur, pour interrompre la parole du Maître et s'y montrer étrangement fermé ¹. Il semble aux yeux des Evangélistes n'avoir d'autre illustration que sa naissance, qui fait de lui le fils de Marie, sœur de la Vierge Sainte ², et le frère de Jacques ³. Ce second titre servait dans la primitive Eglise à le distinguer de Judas l'Ischariote ⁴ et des autres Judas. Lui-même se l'attribuait ⁵, heureux de rap-

parler qu'en termes moins explicites. Comment expliquer d'ailleurs que, s'il eût possédé l'écrit du prince des apôtres, il ait omis d'y prendre nombre de traits qui allaient à son dessein; que, citant les mêmes exemples de la justice divine, il ait passé un des plus frappants, le déluge? (II Petr., II, 5). Dans l'hypothèse opposée, ces difficultés disparaissent. S. Pierre, écrivant pour compléter et appuyer la lettre de Jude, expose plus longuement certains passages, en omet d'autres, se contente ailleurs d'allusions si rapides qu'elles demeureraient obscures, si nous n'avions pas la lettre de Jude pour les éclaircir (II Petr., II, 11. — Jud., 9). Voir ces rapprochements de texte dans De Wette-Brückner, *Handbuch*, vol. I, p. 3, pp. 163-170. — Hundhausen, *Die beiden Pontificatschr. des Ap. Petrus*, II, p. 100-112. — Rampf, *Der Brief Judæ*, p. 156-162.

¹ Joan., XIV, 22. Voir l'interprétation de ce passage dans *la Vie de N. S. Jésus-Christ*, liv. VI, chap. v, § 1.

² Matt., XIII, 55.

³ Luc., VI, 16.

⁴ Joan., XIV, 22.

⁵ Jud., 1.

peler ainsi quels liens l'unissaient au grand évêque de Jérusalem.

Plus encore que la fraternité du sang, celle de l'âme les resserrait étroitement. L'unique page que nous possédons de Jude nous le montre aussi attaché que Jacques à l'antique alliance, vivant du passé d'Israël, de ses annales, de ses Prophètes, de ses traditions mêmes. Depuis l'ère des Machabées, les Juifs recueillaient soigneusement ces dernières et en formaient cette suite d'Apocryphes, dont une notable partie est venue jusqu'à nous ¹. Soit que Jude eût ces écrits en main, ou qu'il s'en rapportât seulement à la tradition, il tira de ces sources une partie de son Epître. Nous y retrouvons en particulier l'influence des visions prêtées à Hénoch ², ainsi que

¹ La prière de Manassé, le troisième livre d'Esdras, les troisième et quatrième livres des Macchabées, le livre d'Hénoch, les Psaumes de Salomon, l'Apocalypse et l'Assomption de Moïse, une partie des livres Sybillins (les vers 97 à 828 du III^e livre).

² Hénoch, enlevé par Dieu comme Elie (Gen., v, 24), demeurerait un des personnages les plus vénérés de l'Ancien Testament, l'un de ceux par l'entremise desquels on s'attendait à voir, à entendre l'Eternel se manifester. Quelques paroles authentiques de ce patriarche étaient, selon toute apparence, conservées oralement, et formèrent le noyau autour duquel s'amassèrent avec le temps un ensemble de visions et de révélations apocryphes. Dès le second siècle avant Jésus-Christ, ces traditions, en majorité légendaires, prirent corps dans le *Livre d'Hénoch*, écrit apocalyptique, composé originairement en araméen, puis traduit en grec et remanié d'âge en âge, en dernier lieu probablement par un Juif converti au christianisme. Cet ouvrage eut grand renom dans les premiers siècles de l'Eglise, toutefois il ne trouva place ni dans le canon des

des récits composés sur la mort et l'Assomption de Moïse ¹. L'Esprit divin révélait à l'apôtre une part de réalité dans ces vagues échos du passé : dans les dires plus ou moins authentiques d'Hénoch, il lui faisait discerner quelques paroles vraiment prononcées par ce patriarche ² ; dans les légendes auxquelles donna lieu la mystérieuse sépulture de Moïse, il lui certifiait que Satan avait essayé de ravir son corps, à dessein de le faire adorer aux Juifs, et que l'archange Michel, pour le repousser, n'eut qu'à invoquer sur lui le nom, le jugement de Dieu.

Juifs, ni dans celui des chrétiens. Nous ne possédons aujourd'hui que la version éthiopienne découverte par Bruce en Abyssinie (1773), et éditée avec grand soin par Dillmann (1851).

¹ On sait en quels termes le Deutéronome (xxxiv, 5, 6) raconte la fin de Moïse : « Et Moïse, serviteur de l'Eternel, mourut là, dans le pays de Moab, selon la parole de l'Eternel. Et il l'enterra dans la vallée, dans le pays de Moab, vis à vis de Beth-Péor, et personne jusqu'à ce jour ne connaît son sépulcre ». Le mystère de cette sépulture donna lieu à des légendes qui furent recueillies dans le livre apocryphe intitulé : Ἀνάληψις Μωϋσέως, l'Assomption de Moïse. Nous ne connaissons cet ouvrage que par le fragment découvert dans l'Ambrosienne de Milan, en 1861 (Ceriani, *Monumenta sacra et profana*, t. I, fasc. 1, p. 55-62), et par quelques citations des Pères (Clément d'Alexandrie, *Adumbr. in ep. Jud.* [Zahn, *Supplementum Clementinum*, p. 84]; *Strom.*, I, 22, 153; VI, 15, 132. — Origène, *De principiis*, III, 21, *In Josuam Hom.*, II, 1. — Didyme d'Alexandrie, *In Epist. Judæ enarratio*, etc.) S. Jude put connaître ce livre, car les meilleurs critiques, Ewald, Wieseler, Drummond, Dillmann s'accordent à en placer la composition au temps de N. S.

² « Scripsisse quidem nonnulla divina Enoch illum septimum ab Adam negare non possumus, cum hoc in epistola canonica Judas apostolus dicat ». S. Augustin, *De Civitate Dei*, xv, 23, 4.

Ce constant recours à des incidents traditionnels, aussi indifférents pour la gentilité que chers aux Israélites, montre bien que Jude s'adressait à des Juifs convertis. Mais de quel lieu leur écrivit-il ? Nous ne saurions l'indiquer avec certitude, car rien de précis n'est demeuré sur le ministère de cet apôtre. Au iv^e et v^e siècle, on citait comme le théâtre de sa prédication la Haute Syrie et la Mésopotamie ¹, régions voisines des chrétientés d'Asie fondées par S. Paul. C'est à ces dernières Eglises que nous avons montré Jacques écrivant sa lettre ²; à elles également, selon les mêmes apparences, Jude destinait la sienne. Il a en vue les mêmes corrupteurs de la foi et des mœurs, qui substituent aux clartés d'en haut leur sagesse animale, diabolique, l'instinct des bêtes sans raison; les mêmes âmes adultères, honte des agapes, qu'ils troublent de leurs moqueries et de leurs discours orgueilleux, qu'ils souillent de leurs débordements ³.

Jacques avait prévu ce que serait son Epître pour ces hommes charnels : un miroir fidèle, mais d'où leur image trop bien réfléchie les éloignerait, en les importunant ⁴. Vaine donc à leur égard était

¹ Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, I, 13. — S. Jérôme, *in Matth.*, x, 4. — Nicéphore Calliste, *Historia ecclesiastica*, II, 40. — Assemani, *Biblioth. Orient.*, III, 2.

² Chap. II, p. 39.

³ Jac., II, 2-4, 6, 7. III, 14, 15. IV, 2, 4, 16. V, 1-6. — Jud., 7, 8, 10, 11, 12, 16.

⁴ Jac., I, 23, 24.

demeurée la parole apostolique ; ils avaient continué leur œuvre de mort, sans éclat toutefois, « se glissant ¹ » comme le venin dans les Eglises qu'ils infectaient. L'ulcère dévorait à de telles profondeurs que Jude n'en soupçonnait pas la gravité quand la pensée lui vint d'écrire à ces chrétiens. C'était là chez lui un projet formé depuis longtemps pour encourager les communautés asiatiques, leur rappeler « le salut commun à tous les élus, aux bien-aimés de Dieu le Père ² ». Son écrit, préparé « avec grand soin ³ », n'était donc, dans le dessein primitif, qu'une exhortation destinée à soutenir les chrétientés que le long éloignement de Paul laissait à l'abandon. Mais quelque incident, des nouvelles plus précises lui ayant décélé le véritable état de ces Eglises, la corruption qui couvait dans leur sein, Jude sentit qu'il fallait à pareille crise d'autres remèdes, un coup de vigueur qui mît la gangrène à nu et les âmes sincères en demeure de la retrancher. De là l'énergie qui anime son Epître, vrai cri de guerre jeté à l'hérésie :

« Jude, esclave de Jésus-Christ et frère de Jacques, aux élus bien-aimés de Dieu le Père et conservés par Jésus-Christ ! Que la miséricorde, la paix, l'amour s'accroissent en vous de plus en plus ! »

¹ Jud., 4. *ἡασισέδυσαν.*

² Id., 3.

³ Id., *πάσαν σπουδὴν ποιούμενος γράζειν.*

« Bien aimés, tandis que je donnais tous mes soins à vous écrire au sujet de notre commun salut, je me suis trouvé dans la nécessité de vous adresser ce mot, pour vous conjurer de défendre la foi qui a été enseignée aux Saints une fois pour toutes. Car il s'est glissé parmi vous certains hommes (dont il a été prédit depuis longtemps qu'ils s'attireraient ce jugement), qui changent la grâce de notre Dieu en dissolution, et qui renient notre seul maître et Seigneur Jésus-Christ ».

« Or je veux vous rappeler ce que vous avez autrefois appris, que le Seigneur, ayant sauvé le peuple de la terre d'Egypte, fit périr ensuite ceux qui se montrèrent incrédules ¹; qu'il retient liés de chaînes éternelles, dans les ténèbres, et réserve pour le jugement du grand jour, les anges qui n'ont point gardé leur première dignité, mais ont quitté leur propre demeure; que Sodome, Gomorrhe et les villes voisines, pour avoir fornicé comme elles et abusé d'une chair étrangère, sont là étendues en exemple, subissant la peine du feu éternel ². Semblablement ces rêveurs eux aussi souillent la chair, méprisent tout pouvoir, insultent toute dignité. L'archange Michel lui-même n'osa pas user d'exécration contre Satan, quand il disputait avec lui touchant le corps de Moïse; il se borna à lui dire : Que Dieu exerce sur toi sa puissance! Mais ceux-ci, ils blasphèment ce qu'ils ignorent; quant à ce qu'ils savent naturellement, comme les bêtes sans raison, ils s'y corrompent. Malheur à eux, car ils marchent dans la voie de Caïn ³, ils se jettent pour de l'argent dans les égarements de

¹ Num., xiv. 37.

² Gen., xix, 24.

³ Id., iv, 8-16.

Balaam ¹; imitant la révolte de Coré ², ils périront comme lui. Ces hommes sont la honte de vos agapes; ils y mangent sans pudeur au milieu de vous, ne songeant qu'à se repaître. Ce ne sont que des nuées sans eau, emportées ça et là par le vent; des arbres qui ne fleurissent qu'en automne, arbres stériles, doublement morts, déracinés; des vagues farouches de la mer, jetant l'écume de leurs infamies; des étoiles errantes, auxquelles l'obscurité des ténèbres est réservée pour l'éternité. C'est d'eux qu'Hénoch, le septième patriarche depuis Adam, a prophétisé en ces termes : « Voici que le Seigneur vient avec ses milliers de saints, pour exécuter son jugement sur tous, pour convaincre tous les impies de toutes les œuvres d'impiété qu'ils ont commises et de toutes les paroles injurieuses que ces pécheurs impies ont proférées contre lui ³. » Murmurateurs se plaignant sans cesse, ils marchent selon leurs propres convoitises; leur bouche est pleine de pompeux discours, mais il ne parlent avec admiration des hommes qu'en vue de leur propre intérêt ».

« Pour vous, mes bien aimés, souvenez-vous de ce qui vous a été prédit par les apôtres de Notre Seigneur Jésus-Christ. Ils vous disaient qu'aux derniers temps paraîtraient des imposteurs, marchant selon leurs convoitises impies. Ces gens-là se séparent eux-mêmes; hommes sensuels, ils n'ont pas l'Esprit. Mais vous, bien-aimés, vous édifiant vous-mêmes sur le fondement de notre très sainte foi et priant par l'Esprit Saint, conservez-vous en l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de Notre Seigneur

¹ Num., xxii, 7. 18-21; xxv, 1-9; xxxi, 15, 16.

² Id., xvi.

³ Nous lisons au livre d'Hénoch, i, 9, un passage analogue à cette citation de S. Jude.

Jésus-Christ pour la vie éternelle. Reprenez ceux qui contestent; il en est d'autres que vous sauverez en les retirant comme du feu; d'autres auxquels vous porterez compassion, craignant pour vous-mêmes toutefois, et haïssant jusqu'au vêtement que la chair a souillé ¹ ».

« A celui qui a le pouvoir de vous conserver sans péché et de vous placer irréprochables devant le trône de sa gloire dans un ravissement de joie; au seul Dieu, notre Sauveur, par Notre Seigneur Jésus-Christ, gloire, majesté, force et empire avant tous les siècles et maintenant et dans tous les siècles des siècles. Amen ».

La vigueur de cette parole apostolique lui donna partout l'Orient large cours et retentissement, car lorsque Pierre, près de mourir, écrivit sa seconde lettre aux Eglises de ces régions, il ne crut pouvoir mieux y saisir les âmes qu'en mêlant à sa voix celle de Jude. Paul, de son côté, n'oubliait point ces chrétientés, première conquête de son apostolat en terre païenne, et il revenait du fond de l'Occident leur consacrer ses derniers labeurs. Nous l'avons montré, en quelque région de l'Italie, dictant

¹ S. Jude paraît distinguer ici trois sortes de personnes infectées par l'hérésie. Les premières sont les sectaires obstinés, disputeurs auxquels aucun ménagement n'est dû et ne servirait : qu'on les condamne sans hésiter. Les secondes, sur lesquelles les fidèles gardent encore ascendant, doivent être retirées du feu par un acte de vigueur. Aux dernières qui échappent à cet empire, mais demeurent capables de vérité et de salut, il convient de témoigner une compassion affectueuse : que l'on prenne garde toutefois dans ce commerce charitable de se souiller et de prendre la contagion de l'erreur.

à l'un de ses disciples sa lettre aux Hébreux et s'adressant à l'Eglise Mère, alors si éprouvée. D'autres chrétientés, non moins exposées au péril, celles de Crète, s'offrirent à lui sur la route marine d'Espagne en Asie Mineure. Paul ne les connaissait point, ayant seulement touché l'île, pendant la tempête qui l'emporta des quais de Myre sur les rochers de Malte¹, mais il avait appris que ces communautés vivaient à l'abandon, sans chefs, en risque perpétuel de s'égarer. Il résolut de les visiter avec Tite, et d'y établir ce qui leur faisait principalement défaut, un corps de pasteurs uni au collège apostolique.

Comment expliquer cette absence de constitution régulière dans l'île de Crète? Evidemment parce que ce n'étaient ni les Douze, ni leurs délégués, qui avaient fondé ces chrétientés. Les semences de la foi y étaient venues des côtes d'Asie, où elle fleurissait en tant de cités, de Jérusalem même peut-être, et dès les premiers jours, car des Crétois sont nommés dans les Actes parmi les témoins de la Pentecôte². Aux temps qui suivirent, les relations, incessantes entre les synagogues du monde romain, maintinrent vive dans celles de Crète l'attente qu'éveillaient partout le nom, l'œuvre de Jésus. Il y a tout lieu de croire d'autre part que des

¹ Voir *S. Paul, ses Missions*, chap. xviii.

² Act., ii, 11.

croyants au Sauveur se trouvaient parmi les fils d'Israël qui visitèrent les nombreuses juiveries de l'île ¹ ou s'y établirent. Ainsi, selon toute apparence, se répandit l'Evangile dans la région.

D'où que vînssent ces semences de foi, elles avaient germé, car Paul rencontra dans plusieurs villes des fraternités chrétiennes. Privés de chefs, ces groupes de fidèles ne pouvaient que végéter ; mais une autre cause, plus énervante encore, contribuait à leur langueur. Les Crétois avaient triste renom de mœurs et de caractère. L'antiquité les dépeint prompts au mensonge ², avarés, rapaces, astucieux ³, et S. Paul renchérit sur cette renommée. Q'attendre de néophytes nés dans cet air vicieux ? Juifs et païens en avaient également respiré la contagion, et n'offraient aux prises de la grâce que des natures malsaines. En maintes âmes, la foi avait opéré assez librement pour y relever les instincts de race, les rendre droites et pures ; mais d'autres, non moins nombreuses, ne s'étaient dégagées qu'à demi de ces influences corruptrices ; chrétiens de nom, dans le fond ils ne différaient guère

¹ Josèphe, *Antiq. jud.*, XVII, xii, 1. *Bell. jud.*, II, vii, 1. — Philon, *Leg. ad Cai.*, § 36.

² Polybe, vi, 47, 5 ; viii, 21, 5. — Ovide, *Ars Amator*, i, 297. — *Κρητίζειν*, parler en Crétois, et mentir sont synonymes en grec : *κρητίζειν πρὸς Κρήτας, ἐπειδὴ ψεύσται καὶ ἀπατεῶνες εἰσι*. Suidas.

³ Polybe, iv, 8, 11 ; vi, 46, 3. — Plutarque, *Paul-Æmil.*, 23. — Tite-Live, xlii, 45, etc.

des infidèles : « raison, conscience, tout en eux demeurerait souillé ¹ ». « Ils font profession de connaître Dieu, disait Paul, mais ils le renoncent par leurs œuvres, étant abominables, rebelles, inutiles à toute bonne œuvre ² ». C'est surtout parmi les Juifs que l'apôtre trouvait ces cœurs rebelles et ces têtes opiniâtres, qui semblaient n'avoir accepté la foi que pour la dénaturer. « Ils ne s'occupaient que d'égarer les âmes en leur contant des fables ³ » ; ces fables pernicieuses, que Paul avait déjà combattues à Ephèse et à Colosses ⁴. De ces Eglises, voisines de Crète, l'ivraie avait infesté l'île, aussi prompte à y voler que le bon grain, et elle menaçait de l'étouffer, carces « vains discoureurs ⁵ » savaient en imposer et donner créance à leurs rêveries. Paul voyait « des familles entières renversées par eux ⁶ » ; mais, plus encore que ce prestige des séducteurs, le ressort qui les poussait excitait son indignation. Il démêlait sans peine que la prédication n'était qu'une occasion de battre monnaie pour ces âmes de mercenaires, qu'ils en faisaient trafic aux dépens de leurs dupes ⁷. L'apôtre, en dévoilant cette vile cupidité la

¹ Tit., I, 15.

² Id., I, 16.

³ Id., I, 10.

⁴ Voir chapitres III et IV.

⁵ Ματαιολόγοι. Tit., I, 10.

⁶ Tit., I, 11.

⁷ Διδάσκοντες & μὴ δεῖ, αἰσχροῦ κέρδους χάριν. Tit., I, 11.

rendait facilement odieuse ; mais, pour la ruiner entièrement, une lutte persévérante et de longue durée devenait nécessaire. Il ne suffisait pas, en effet, de confondre en passant les corrupteurs, il fallait les empêcher de reprendre ascendant sur les esprits ; or rien n'importait plus à ce dessein que de constituer le corps de pasteurs qui avait toujours manqué à l'île de Crète ¹.

Paul, pressé d'autres soins, ne pouvait s'arrêter assez longtemps pour préparer et assurer aux Eglises de la région ces solides fondements, mais il avait près de lui son disciple Tite, l'homme le plus capable, à son défaut, de montrer constance et vigueur. Nous l'avons vu à Corinthe parlant avec tant d'autorité, au nom de son maître, que les coupables tremblaient devant lui, et s'empressaient à la soumission ². Paul, sentant, dans ce « fils digne de lui ³ », un cœur aussi ferme que vaillant, s'appuyait sur son bras aux heures critiques. Mais ce qu'il estimait dans Tite à l'égal de cette force d'âme, c'était le désintéressement avec lequel il se donnait aux travaux apostoliques, entendant, comme son maître, ne rien devoir à ceux qu'il évangélisait. Pour faire taire les Corinthiens qui l'accusaient de vues intéressées, Paul n'avait eu qu'à leur rappeler la générosité de

¹ Tit., 1, 5.

² *S. Paul, ses Missions*, chap. xii, p. 375 (éd. in-8).

³ Γνησίῳ τέκνῳ. Tit., 1, 4.

son compagnon : « Tite s'est-il enrichi à vos dépens ? N'avons-nous pas marché dans le même esprit ? N'avons-nous pas suivi les mêmes traces ?¹ ». C'était ce détachement qu'il voulait montrer aux Crétois en regard de l'avidité de leurs séducteurs. Rien n'était plus propre à désabuser les âmes de bonne foi qu'une telle comparaison. A cette vertu maîtresse, Tite joignait l'expérience et l'énergie nécessaires pour agir avec fruit. Paul n'hésita pas à lui remettre l'entreprise de relever la foi dans l'île, se fiant à lui pour achever, affermir l'œuvre qu'il avait à peine ébauchée. Pour lui, il avait hâte de passer aux rives d'Asie, et de visiter ses Eglises qu'il savait depuis longtemps en proie aux sectaires. Le mal causé en Crète par l'hérésie lui donnait à redouter de pires ravages dans les chrétientés voisines.

¹ II Cor, XII, 18.

CHAPITRE ONZIÈME

L'ÉPISCOPAT. — LES ÉPÎTRES PASTORALES

Les alarmes de l'apôtre n'étaient que trop fondées, trop accomplies les prédictions faites par lui sur la grève de Milet aux anciens d'Ephèse : des loups s'étaient jetés dans le troupeau et le ravageaient ¹. Ces destructeurs sortaient de la Synagogue, où, si nous prenons à la lettre l'expression de Paul, ils avaient rang de « docteurs dans la Loi ² ». Les grands discours par lesquels ils abusaient les esprits faibles, les femmes surtout, n'étaient que pur verbiage, où, ne s'entendant pas eux-mêmes, ils eussent été fort en peine de préciser sur quoi portaient leurs assertions, d'autant plus sonores qu'elles étaient vides. On trouvait de tout dans ces creuses rêveries : fables judaïques, mythes subtils, généalogies interminables ³ que les Gnostiques allaient

¹ Act., xx, 29.

² Νομοδιδάσκαλοι. 1 Tim., 1, 7.

³ Ἰουδαϊκοῖς μύθοις. Tit., 1, 14. Βεβήλους καὶ γράωδεις μύθους.
1 Tim., iv, 7. Γενεαλογίας ἀπεράντοις. 1 Tim., 1, 4.

bientôt transformer en chaînes d'éons se croisant, s'engendrant l'un l'autre ¹. La prétention de ces artisans d'erreur était de remplacer l'Évangile par une doctrine plus haute; en fait, ce qu'ils offraient sous ce nom n'était qu'un ramas d'imaginations de toute provenance. Pour mettre quelque ordre dans ce chaos de conceptions discordantes, ils en venaient à tout prendre au sens allégorique, proclamant par exemple toute résurrection déjà faite, parce qu'elle n'est que la transformation de l'âme, s'éveillant de la mort de l'ignorance aux lueurs de la vérité ².

Telles étaient les folles spéculations dans lesquelles Paul trouva ses chrétientés égarées, s'y disputant au mépris de la charité ³, éprises de l'erreur au point de n'en pouvoir être détachées que par force. L'hérésie avait ses chefs, Hyménée, Philétus, un ouvrier en cuivre nommé Alexandre ⁴. Ce dernier surtout fit une vive opposition et y mit tant d'âpreté que l'apôtre en garda le plus douloureux souvenir. Au reste, il ne vint à bout de sectaires si obstinés qu'en les rejetant hors de l'Église ⁵. Cette excommunication suffit pour désarmer temporaire-

¹ Nous avons exposé au chapitre troisième ces vaines fictions de l'hérésie; aussi ne faisons-nous ici que les résumer en quelques mots.

² II Tim., II, 18.

³ I Tim., VI, 4, 5.

⁴ I Tim., I, 20. II Tim., II, 17; IV, 14.

⁵ I Tim., I, 20.

ment la séduction, mais n'était-il pas à craindre que le désordre, contenu par la présence de l'apôtre, ne recommençât après son départ? A Ephèse comme en Crète, Paul ne vit d'autre sûreté contre ce péril qu'un gouvernement plus fort en tête de chaque Eglise, et il tourna ses pensées à cette institution.

Nous avons dit ailleurs ¹ ce que pouvait être la hiérarchie dans des communautés où les dons surnaturels étaient départis à profusion, lorsque, sans distinction, tout fidèle saisi de l'Esprit divin se levait au milieu des frères pour leur dévoiler l'avenir, les instruire et les guider. Dans cet état extraordinaire, et qui n'était point pour durer, que devenait l'autorité du collège d'anciens, de prêtres, préposé à toute Eglise? Elle se bornait, nous l'avons vu, à remplir les fonctions sacerdotales et à présider la fraternité. Cette dernière charge toutefois ne pouvant en bien des cas être exercée collectivement, on fut conduit à désigner un des pasteurs, pour agir au nom de tous et mettre à effet les résolutions communes. Les mêmes motifs, qui avaient déterminé le choix : confiance des fidèles, situation, aptitude, qualités de l'élu, poussaient à le maintenir et à se reposer sur lui de l'administration commune. L'ancien, le prêtre, objet de cette délégation, devenait logiquement le directeur de l'Eglise, le surveillant ² de sa vie in-

¹ *S. Paul, ses Missions*, chap. viii.

² Ἐπίσκοπος, l'Evêque.

time, de ses relations extérieures, de ses intérêts temporels.

Tel fut vraisemblablement le cours donné par les apôtres à l'évolution de la hiérarchie, la lente transformation par laquelle ils préparèrent, amenèrent doucement les chrétientés à recevoir, comme chef et pasteur, un seul évêque au lieu du corps d'anciens qui les gouvernait tout d'abord. Il est évident toutefois que l'Esprit saint leur inspira de ne rien hâter à cet égard, d'attendre que les dons surnaturels de prophétie, de conseil, de gouvernement, qui perdaient chaque jour de leur surabondance, fissent place à un état régulier et définitif. Les Douze n'oubliaient point d'ailleurs que, leur vie durant, la haute juridiction de l'Eglise demeurerait entre leurs mains, et que les Evêques ne devaient être que leurs successeurs. L'important était de tout disposer par avance, de telle sorte qu'après eux cette succession se trouvât naturellement recueillie, et que chaque branche de la chrétienté, chaque Eglise, se rattachât directement ou par intermédiaire au tronc apostolique. A la vérité, nulle trace d'instructions données à ce sujet ne se retrouve dans les lettres de S. Pierre et de S. Paul, mais au nombre des traditions qu'ils léguèrent à l'Eglise romaine, S. Clément cite les « règles fixées par les apôtres en vue de pourvoir à leur succession, de manière qu'après leur mort d'autres hommes bien éprouvés fussent revêtus de

leur charge ¹ ». Tout confirme l'existence de telles dispositions, qui, sans rien changer pour le présent, assureraient l'avenir : les listes d'évêques remontant aux apôtres, que nous donnent Hégésippe, S. Irénée, S. Denys de Corinthe, et ce fait surtout que, cinquante ans plus tard, l'épiscopat est établi en tout lieu. Un pareil accord pour l'ensemble des chrétiens ne s'explique que si le gouvernement d'un seul chef en chaque Église est d'institution apostolique ².

On s'étonnera peut-être que nous ne tirions pas des Épîtres à Tite et à Timothée ³ la preuve que

¹ S. Clément. *Epist ad Corinth.*, XLIV. — S. Irénée (*adv. Hæres.*, III, 2, 3) nous donne cette lettre comme l'expression fidèle des traditions que S. Pierre et S. Paul ont laissées à l'Église romaine. Nous y trouvons leur foi, leur enseignement, tout comme dans l'Épître de S. Polycarpe nous recueillons les traditions léguées par S. Jean aux Églises de Smyrne et d'Ephèse.

² Voir sur cette formation de l'épiscopat, De Smedt, *Organisation des Eglises chrétiennes jusqu'au milieu du III^e siècle*. — Duchesne, *les Origines chrétiennes*, ch. VI. — Cf. Lightfoot, *Philippians*, *THE CHRISTIAN MINISTRY*, pp. 179-267, — Ramsay, *The Church in the Roman Empire*, pp. 364-374.

³ Ces trois Épîtres sont habituellement désignées sous le nom de Pastorales, parce qu'elles traitent du ministère des pasteurs. Dès l'origine et au cours des trois premiers siècles, nous les voyons attribuées à S. Paul par les écrivains orthodoxes. La seule objection spécieuse, opposée de nos jours par les rationalistes à cet accord de la tradition, est la différence de style qu'ils relèvent çà et là entre les Pastorales et les précédentes Épîtres de l'apôtre. Cette diversité, outrée par eux à plaisir, n'offre rien de bien étrange à qui considère loyalement dans quelles circonstances S. Paul écrivait ses dernières lettres ; car le style de tout homme varie avec l'âge, le sujet traité, l'attention plus ou moins soutenue de l'écrivain. Que l'on rapproche d'ailleurs les Pastorales des conseils pratiques qui ter-

Paul donna dès lors à certaines Eglises la forme monarchique ; mais, si l'on rapproche les divers passages de ces lettres, il paraîtra clairement que les mots de prêtre et d'évêque y sont encore synonymes, et que l'apôtre ne prend pas ce dernier terme au sens spécial que nous lui donnons ¹. Rien n'indique d'autre part que, laissant Tite en Crète, Timothée à Ephèse, il leur ait conféré d'autre mission que des fonctions temporaires, une surveillance analogue à celle qu'Epaphras exerçait sur les communautés du Lycus ². Pas plus donc en ces derniers temps qu'auparavant, il ne semble possible d'attribuer à Paul, avec certitude, quelque création d'évêques ; l'apôtre se borna probablement à indiquer aux principales de ses chrétientés quel pasteur

minent les grandes Epîtres, ce ne sera plus la différence de style qui frappera, mais la similitude de composition, de tours, de langage. Les raisons abondent pour établir cette authenticité ; catholiques et protestants en ont également fait bon usage. Voir en particulier : Cornely, *Introductio*, §§ 182, 183. — Vigouroux et Bacuez, *Manuel biblique*, t. IV, p. 775-778. — Farrar, *Life of S. Paul*, t. II ; Appendix, Excursus IX. — Alford, *Prolegomena on the Pastoral Epistles*.

¹ Dans l'Epître à Tite les prêtres, *πρεσβύτεροι*, que Paul ordonne d'établir en toute chrétienté, sont appelés par lui dans le même passage *ἐπίσκοποι. Καταστήσης κατὰ πόλιν πρεσβυτέρους..... εἴ τις ἐστὶν ἀνέγκλητος..... δεῖ γὰρ τὸν ἐπίσκοπον ἀνέγκλητον εἶναι. Tit., I, 5-7. Cf. Act., xx, 17, 28. 1 Petr., v, 1, 2, etc.*

² La chrétienté de Jérusalem est la seule Eglise que nous voyions, dès les premiers temps, gouvernée par un seul pasteur. V. S. *Pierre*, chap. XI.

lui succéderait dans ce degré supérieur de la hiérarchie ¹.

Mais c'étaient là des précautions d'avenir, prises en vue d'éventualités qui suivraient la mort des apôtres ; les nécessités du moment n'étaient pas moins urgentes. Paul y pourvut par sa vigilance à fortifier et, pour cela, à épurer le corps d'anciens qui demeureraient en tête des Eglises. Jusque-là le choix de ces pasteurs s'était fait sans règles précises : ici, en raison de leur mérite et de leurs vertus ; là, et le plus souvent, sur la désignation de l'apôtre ou de l'évangéliste qui fondait la chrétienté. Dans les lettres à Timothée et à Tite, Paul détermine les conditions suivantes. Tout fidèle qui aspire à prendre rang parmi les anciens, les *presbyteri*, fait pro-

¹ « Les théologiens catholiques, tout en soutenant, ainsi qu'ils le font généralement, que l'institution de l'épiscopat, comme ordre distinct de celui des simples prêtres, est de droit divin, peuvent néanmoins admettre, sans inconvénient aucun, que cette institution ne prit son complet développement et sa forme définitive qu'après le temps des apôtres. Tant que ceux-ci vécurent, l'Eglise possédait en eux l'autorité visible et vivante, nettement reconnue, à laquelle appartient la mission de conserver et de transmettre le dépôt de la foi et de la doctrine morale de Jésus-Christ... Rien n'empêche de supposer, ou du moins de regarder comme possible, que les apôtres aient toujours gardé entre leurs mains le gouvernement des Eglises, en s'y faisant suppléer, pour les exercices ordinaires et réguliers du culte et certaines fonctions particulières de l'administration, par ce que nous appelons de simples prêtres qui gouvernaient en leur nom. Les évêques des temps postérieurs seraient alors, au sens rigoureux du mot, les successeurs des apôtres ». De Smedt, *l'Organisation des Eglises chrétiennes jusqu'au milieu du III^e siècle*, pp. 13, 14.

fession de se détacher du monde pour n'être plus qu'à Dieu¹; il lui est permis sans doute de désirer ce ministère, qui est en soi bonne et sainte œuvre²; mais il s'engage par là à une haute perfection, car le pasteur, investi de cette surveillance³ sur le troupeau, devient le dispensateur, « l'économe de Dieu⁴ ». A ce titre, il doit être « l'exemple de tous dans ses paroles, sa conduite; dans la charité, la foi, la chasteté⁵ »; demeurer « irréprochable⁶ » en un mot, non seulement aux yeux des fidèles, mais des païens eux-mêmes⁷. Qu'il ne se montre donc « ni obstiné, ni colère, ni sujet au vin, ni violent, ni prompt à frapper, ni avide de gains honteux, mais hospitalier, aimant le bien, sage, juste, pieux, continent⁸. » Il doit n'avoir épousé qu'une femme, « bien conduire sa famille, tenir ses enfants soumis en toute honnêteté, car, si quelqu'un ne sait pas conduire sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'Eglise de Dieu⁹? » Tout nouveau converti sera écarté, de peur qu'enflé d'orgueil il ne tombe dans la

¹ II Tim., II, 4.

² I Id., III, 1.

³ Le mot ἐπίσκοπος a cette signification, aussi bien dans le grec classique que dans les Septante.

⁴ Θεοῦ οἰκονόμος. Tit., I, 7.

⁵ I Tim., IV, 12.

⁶ Id., III, 2.

⁷ Id., III, 7.

⁸ Tit., I, 7, 8. I Tim., III, 2, 3.

⁹ I Tim., III, 2, 4, 5. Tit., I, 6.

même condamnation que le diable ¹. Qu'attendre d'ailleurs d'un néophyte pour l'enseignement des fidèles, ce grave devoir demandant un pasteur « fortement attaché aux vérités de la foi telles qu'il les a reçues, capable d'exhorter selon la saine doctrine et de convaincre ceux qui s'y opposent ² » ?

Paul prit les mêmes soins à l'égard du diaconat. Nous avons vu que, dès les premiers jours, on ne commit à cet office que des hommes « pleins de l'Esprit saint et de sagesse ³ ». L'apôtre entend maintenir à cette hauteur les ministres secondaires de la hiérarchie et ne les oblige pas à une moindre perfection que les prêtres. Sérieux, sincères, tempérants, qu'ils vivent d'un métier honnête, gardant le mystère de la foi en une conscience pure. Que leurs femmes, elles aussi, soient graves, non médisantes, sobres, fidèles en toutes choses. Comme les prêtres, du reste, les diacres doivent ne s'être mariés qu'une fois, bien tenir leurs enfants et leurs maisons. Le diacre, quoique serviteur de nom et d'office, n'en est pas moins élevé à un rang éminent dans l'Église ; il a mission d'enseigner et de défendre hardiment la foi du Christ Jésus. On ne confiera donc ce ministère qu'aux fidèles mis à l'épreuve et reconnus irréprochables ⁴.

¹ 1 Tim., III, 6.

² Tit., I, 9.

³ Act., VI, 3. — V. S. *Pierre*, chap. IV.

⁴ 1 Tim., III, 8-13.

La hiérarchie se trouvait constituée par l'ensemble de ces règles¹. Restait toutefois un point de singulière importance, et que Paul n'eut garde de négliger, la direction des femmes dans l'Eglise. Elles aussi avaient eu large part à la diffusion des dons surnaturels. Nous avons vu à Césarée les quatre filles de Philippe, douées du don de prédire², à Corinthe les femmes également inspirées priant à haute voix et prophétisant dans les assemblées de fidèles³. Il avait fallu que l'apôtre intervînt pour les ramener à une modeste réserve, mais il avait pris soin en même temps de donner emploi à l'ardeur de leur foi et de leur charité. Ce fut lui, apparemment, qui institua dans les chrétientés d'Asie l'ordre des diaconesses auquel appartenait « Phébé, la servante de l'Eglise de Kenchrées⁴ ». Organisant ces corporations de pieuses femmes sur le modèle du diaconat, il leur confia des fonctions analogues : le secours des pauvres, la visite des malades, les devoirs de l'hospitalité ; même certaine part à de plus hauts

¹ Sur l'organisation de la hiérarchie voir, outre le P. De Smedt et Duchesne cités plus haut, Lightfoot, *Epistle to the Philippians* (1888). Dissert. I. THE CHRISTIAN MINISTRY. — A. Harnack, *Lehre der zwölf Apostel* (1884). — R. Sohm, *Kirchenrecht*, t. I (1892). — P. Batiffol, *l'Eglise naissante* ; III, *les Institutions hiérarchiques de l'Eglise*, dans la *Revue biblique*, octobre 1895, pp. 473-500. — J. Réville, *les Origines de l'épiscopat* (1894).

² Act., XXI, 8, 9.

³ I Cor., XI, 5 ; XIV, 34, 35.

⁴ Rom., XVI, 1.

ministères : charge d'instruire et de consoler les personnes de leur sexe, de les préparer au baptême, de les maintenir dans la foi et la piété, de les surveiller dans les assemblées religieuses ¹.

Il semble que, tout d'abord, l'accès à ce diaconat féminin demeura largement ouvert : vierges, veuves, quel que fût leur âge, y trouvaient accueil, dès qu'elles s'offraient en toute liberté au Christ et à son Eglise. Mais là comme partout, la ferveur baissant, de graves abus se révélèrent. On vit de jeunes veuves retourner à une vie de mollesse et d'oisiveté; bavardes, curieuses, elles couraient çà et là par les maisons, ne gardant dans leurs causeries ni réserve, ni convenance. Les païens en prenaient sujet de décrier la foi, de railler celles qui, après s'être vouées au Christ, ne songeaient qu'à se remarier ². Paul vit l'urgence de couper court à ces désordres, et il le fit, en réglant étroitement le choix des diaconesses. Une seule union, soixante ans d'âge sont exigés pour toute veuve qui veut en faire partie; il faut surtout qu'on ait bon témoignage de ses vertus; qu'elle ait bien élevé ses enfants, exercé l'hospitalité, lavé les pieds des saints, secouru les affligés, qu'elle se soit appliquée en un mot à toute sorte de bonnes œuvres ³. Mais à ces offices charitables ne

¹ Kraus, *Real-Encyklopädie der christlichen Alterthümer*,
DIAKONISSEN.

² 1 Tim., v, 11-15.

³ Id., v, 7-10.

se bornent pas leurs obligations ; en retour de la charge qu'assument les chrétientés de subvenir à leurs besoins, Paul leur impose de vaquer pour tous à la prière ¹, d'être, selon l'image qu'emploiera S. Polycarpe, « l'autel de Dieu ² », sur lequel « nuit et jour ³ » est offert au Seigneur « le sacrifice des louanges, le fruit des lèvres qui rendent gloire à son nom ⁴ ». L'ensemble des devoirs que se partagent aujourd'hui nos ordres actifs et contemplatifs se trouvait ainsi remis aux seules diaconesses : Paul en faisait l'exemplaire de la vie religieuse. Sous les formes diverses que celle-ci revêt parmi nous, l'essentiel de l'institution apostolique demeure, à quelques détails près, qui visaient des abus momentanés. Le grand âge, par exemple, n'était pas une condition faite pour durer ; aussi la verrons-nous tomber en désuétude, lentement toutefois et au cours des siècles ⁵ : tant demeurerait sacrée la moindre prescription de l'apôtre ⁶ !

¹ 1 Tim., v, 5.

² Θυσιαστήριον Θεοῦ. S. Polycarpe, *Epist. ad Philip.*, iv.

³ 1 Tim., v, 5.

⁴ Hebr., xiii, 15.

⁵ Tertullien, *De velandis virginibus*, ix. — S. Basile, *Epist.* 199, xxiv. — *Concil. Chalcedon.*, xv.

⁶ Nous admettons ici que *diaconesses* et *veuves* forment le même corps de saintes femmes vouées au service de l'Eglise. Rien, aux temps apostoliques, n'autorise à voir dans ces deux noms des ordres hiérarchiques distincts, et il nous paraît difficile d'établir qu'il en allât autrement dans les siècles qui suivirent.

La réforme de la hiérarchie, telle que Paul l'entendait et que nous venons de l'exposer, n'était point l'œuvre d'un jour. Il y fallait des ménagements, de la prudence ; substituer doucement aux situations acquises l'ordre définitif. L'apôtre n'avait pas le loisir de ces patients labeurs ; le souci, peut-être même l'appel de ses chrétientés de Macédoine pressaient son départ. Il prit le parti, en Asie-Mineure comme en Crète, de confier à quelqu'un de ceux qui l'entouraient la mission de parfaire son œuvre, et son choix tomba sur Timothée ; non sans quelque hésitation apparemment, car Paul aimait tendrement ce disciple. Le nouveau labeur qu'il lui imposait ne serait-il pas trop lourd, écrasant pour sa faible santé ¹, son naturel aussi aimant qu'aimable, mais réservé, timide, peu fait pour la lutte ² ? Jeune d'âge, jeune d'âme et d'idées ³, Timothée en imposerait-il aux prêtres, plus vieux que lui, qu'il avait charge d'ordonner, de conduire, de régler pour le temporel, de juger même au cas échéant ⁴ ? Serait-il

¹ 1 Tim., v, 23.

² 11 Tim., i, 7, 8 ; 11, 3, 22.

³ 1 Tim., iv, 12. — Timothée, tout jeune encore lors de la première mission de S. Paul (en 51), pouvait avoir trente-cinq ou trente-six ans quand l'apôtre lui écrivit sa lettre. Il n'avait donc pas atteint la maturité de l'âge, laquelle semblait requise pour les graves et difficiles fonctions qui lui étaient confiées ; de là ces paroles de S. Paul : « Que personne ne méprise ta jeunesse ». 1 Tim., iv, 2. « Fuis les passions des jeunes gens ». 11 Tim., 11, 22.

⁴ 1 Tim., v, 17-22.

obéi de ces diaconesses, dont il lui fallait réduire le nombre, changer les libres allures en étroite discipline ?

Et la lutte contre les hérétiques, qui l'y soutiendrait ? Paul comptait encore de nombreux amis à Ephèse, parmi lesquels il signalait en ce temps là Onésiphore et sa famille ¹. Son crédit toutefois avait baissé, et, au douloureux sentiment qu'il emportait de ses luttes avec les sectaires, on voit que leur audace, leur entêtement, leur subtilité dans la discussion lui paraissaient redoutables. Timothée, même soutenu par les frères demeurés fidèles, aurait-il assez de vigueur pour faire face aux rebelles, leur résister en s'enfermant simplement dans « la saine doctrine selon l'Évangile ² », sans se laisser entraîner aux interminables arguties où ils se complaisaient ? Dans ces débats, aussi vains que stériles, Timothée, jeté hors de son naturel, courait risque d'excéder, de riposter rudement ³, là où, pour confondre l'erreur, il suffisait de lui opposer avec une fermeté impassible la vérité. Ce furent là sans doute pour l'apôtre de nombreux motifs d'appréhension, qui cédèrent néanmoins à l'entière confiance que Timothée lui inspirait. Il connaissait sa « foi sincère ⁴ »

¹ II Tim., I, 16.

² I Tim., I, 11 ; IV, 6 ; VI, 3.

³ Id., V, 1.

⁴ II Tim., I, 5.

éclairée dès l'enfance par l'étude des Saintes Lettres¹. D'autre part, l'expérience de l'apostolat ne lui manquait pas, car, depuis quatorze ans, il avait travaillé aux côtés de son maître et réussi aux missions temporaires qui lui étaient attribuées. Le soin de restaurer l'Eglise d'Ephèse lui fut donc confié, rude tâche qu'il n'accepta pas sans ressentir vivement et les difficultés de l'œuvre et l'amertume de la séparation. Paul, l'embrassant au départ, le vit tout en larmes². Il consola tendrement cet « enfant bien-aimé³ », le livra à la grâce de Dieu, et sortant de la ville, prit sa route habituelle vers le nord par la côte de Troade.

Nul doute que Paul, avant de quitter Ephèse, n'eût mis son disciple en garde contre les périls qu'il redoutait, mais il n'en restait pas moins incertain du tour que prendrait la lutte, en alarme que Timothée, dans le feu de l'action, n'oubliât ses avertissements. De Macédoine⁴, il résolut donc de les renouveler par écrit et lui adressa une lettre qui, demeurée aux mains de l'Eglise, y est devenue comme le manuel du ministère pastoral. Assurément, Paul ne donnait pas une pareille importance à cette missive ; il y conversait familièrement avec son dis-

¹ II Tim., III, 15.

² Id., I, 4.

³ Id., I, 2.

⁴ Id., I, 3.

ciple, à l'abandon ; inutile donc de chercher dans ce court écrit, comme dans les grandes Epîtres, une suite de raisonnements, des vues d'ensemble : les pensées y sont à recueillir l'une après l'autre, telles qu'elles vinrent à l'esprit de l'auteur.

La première est pour les prêcheurs de mensonges dont le verbiage résonnait encore à ses oreilles. Que Timothée à son exemple dédaigne ce vain babil où les discoureurs ne s'entendent pas eux-mêmes ¹ ; qu'il ne s'égare point à réfuter « les fables, les généalogies interminables ² », présentées par ces faux docteurs comme l'interprétation authentique et le fruit de la Loi. Le véritable achèvement, la perfection de ces divins commandements, les fidèles au Christ savent où les trouver : dans « l'amour procédant d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère ³ ». La Loi ne sert qu'à conduire à cet état surnaturel les impies et les pécheurs ; elle y a amené Paul « qui était un blasphémateur, un persécuteur, un outrageux », afin qu'en lui « la grâce du Seigneur surabondât avec la foi et l'amour qui est dans le Christ Jésus ⁴ ». Le récit de cette conversion était l'argument que Paul opposait de préférence à ses contradicteurs : Voyez ce que Jésus a fait de moi,

¹ 1 Tim., 1, 7.

² Id., 1, 4.

³ Id., 1, 5.

⁴ Id., 1, 9-14.

leur disait-il. Timothée, dans « le bon combat ¹ » qu'il soutient, ne trouvera pas de meilleure tactique : dresser à l'encontre de l'hérésie le simple Evangile, montrer ce qu'il a répandu, ce qu'il répand chaque jour de clartés et de vertus.

Le bruit de la révolte de Jérusalem courait alors dans tout l'empire ; il est probable que les faux docteurs d'Ephèse s'en prévalaient pour semer l'agitation et pousser tous les esprits à secouer le joug, car Paul termine ses avis contre les sectaires par une exhortation caractéristique. Timothée doit veiller à ce que les prières habituelles pour l'empereur et les magistrats soient faites régulièrement dans les sanctuaires chrétiens, afin que l'Eglise en paix avec Rome continue de « vivre paisible, tranquille, en toute piété et honnêteté ² ».

L'apôtre ne recommande pas moins instamment le bon ordre dans les autres parties du service divin. Les chrétiennes d'Asie, comme celles de Corinthe, y prenaient de grandes libertés ; elles y venaient faire assaut de parures et d'indécence, les cheveux frisés, chargées d'or et de pierreries, en somptueux appareil ³. Paul entend qu'on les range au devoir, et sans grand ménagement : « Qu'elles se taisent dans une entière soumission, quand on les instruit. Je ne per-

¹ 1 Tim., vi, 12.

² Id., ii, 1, 2.

³ Id., ii, 9.

mets pas à la femme d'enseigner, ni d'user d'autorité sur son mari ; elle doit demeurer dans le silence, car Adam a été créé le premier, Eve ensuite ; et ce n'est pas Adam qui a été séduit, mais la femme qui s'étant laissé séduire, a commis la prévarication. Ce qui la sauvera, ce sont les enfants qu'elle met au monde, si elle les garde dans la foi, la charité, la sainteté, et une vie bien réglée ¹ ».

Le soin de maintenir cette régularité dans les communautés chrétiennes, au foyer domestique comme dans les sanctuaires, revenait aux chefs spirituels de la fraternité. Tout dépendait d'eux, de leur union, de leur zèle, de leur suite dans le gouvernement. De là le constant souci de Paul de rendre ce corps de pasteurs plus vigoureux, plus fécond dans son ministère. Bien qu'il eût pris, avant son départ, l'initiative des réformes hiérarchiques que nous avons fait connaître, il ne laissa pas dans sa lettre à Timothée d'en retracer les grandes lignes ², et d'y relever quelques points urgents dans la crise que l'on traversait : n'imposer précipitamment les mains à personne ³, assurer aux ministres de la parole une subsistance convenable ⁴, ne recevoir d'accusation contre eux que sur la foi de deux ou trois

¹ 1 Tim., II, 11-15.

² Id., III, 1-13.

³ Id., V, 22.

⁴ Id., V, 17, 18.

personnes, mais ne pas manquer à les confondre publiquement, s'ils sont réellement coupables ¹. Par ce mélange de circonspection et de fermeté, Timothée constituerait, maintiendrait partout l'autorité d'une Eglise qui est « l'assemblée du Dieu vivant, la colonne et la base de la vérité ², » la mystique demeure où s'accomplit « le grand mystère de la piété », de la vie chrétienne,

Manifestée dans la chair,
Justifiée par l'Esprit,
Contemplée par les anges,
Prêchée aux nations,
Crue dans le monde,
Reçue dans la gloire ³.

Nous avons vu dans les Epîtres aux Colossiens ⁴ et aux Ephésiens ⁵ que la constitution de la famille chrétienne n'était pas un moindre souci pour l'apôtre que celle de la hiérarchie. Il y revint dans sa lettre à Timothée, et lui exposa en long détail ses devoirs

¹ 1 Tim., v, 19, 20.

² Id., iii, 15.

³ La disposition symétrique, la cadence rythmée de ces phrases donnent lieu de croire que c'était là un de ces cantiques spirituels que les premiers chrétiens avaient composés, et qu'ils chantaient au Seigneur, soit dans leurs réunions privées, soit dans les assemblées liturgiques. Ephes., v, 19. Coloss., iii, 16. Voir sur ces chants, *S. Paul, ses Missions*, chap. viii.

⁴ Coloss., iii, 18-22 ; iv, 1.

⁵ Ephes., v, 22-28 ; vi, 1-9.

à ce sujet. Vieillards, adolescents, femmes jeunes ou âgées, veuves, esclaves, aucun membre n'est oublié dans cette étude du corps social : Paul veille à répandre l'esprit chrétien jusqu'aux moindres fibres ¹.

Cependant la pensée maîtresse de cette Epître reste l'hérésie. Il y revient à tout moment, pour mettre son disciple en garde contre les apostats et les conséquences absurdes ou immorales de leurs rêveries. Ce ne sont là, lui dit-il, que « folles impertinences, contes de vieilles femmes... doctrines

¹ « Ne reprenez pas les vieillards avec rudesse, mais avertissez-les, comme vos pères ; les jeunes hommes, comme vos frères ; les femmes âgées, comme vos mères ; les jeunes, comme vos sœurs, en toute pureté. Honorez les veuves qui sont vraiment veuves. Que si quelque veuve a des fils ou des petits-fils, qu'ils apprennent premièrement à exercer leur piété envers leur propre famille, et à rendre à ceux dont ils descendent les soins qu'ils en ont reçu, car cela est agréable à Dieu. Que la veuve, qui est vraiment veuve et abandonnée, espère en Dieu et persévère jour et nuit dans les prières et les oraisons. Pour celle qui vit dans les délices, elle est morte, quoiqu'elle paraisse vivante... Je préfère que les jeunes se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles gouvernent leur ménage et qu'elles ne donnent point sujet aux ennemis de notre religion de nous faire des reproches ; car il en est déjà qui se sont égarées pour suivre Satan. Que si quelqu'un des fidèles a des veuves qui lui soient proches, qu'il les assiste, et que l'Eglise n'en soit pas chargée, afin qu'elle puisse entretenir celles qui sont vraiment veuves... Que tous les esclaves qui sont sous le joug estiment leurs propres maîtres dignes de tout honneur, afin que le nom de Dieu et la doctrine ne soient pas blasphémés ; que ceux qui ont des maîtres croyants ne les méprisent pas, parce qu'ils sont leurs frères, mais qu'ils les servent d'autant mieux que ceux qui profitent de leurs bons services sont des fidèles et des bien-aimés ». 1 Tim., v, 1-6, 14-16 ; vi, 1, 2.

diaboliques, enseignées par d'hypocrites imposteurs dont la conscience est noircie de crimes ¹ ». Ils poussent la démence jusqu'à interdire le mariage, et l'usage des viandes, que Dieu a créées pour être prises avec action de grâce par les fidèles et par ceux qui ont reçu la connaissance de la vérité. Or, toute créature de Dieu est bonne, et rien de ce qui se mange avec action de grâce n'est à rejeter : la parole de Dieu et la prière le sanctifient ² ».

Timothée lui-même ne céda-t-il pas quelque peu à cette ostentation d'austérité, ou était-ce seulement par habitude de vie frugale qu'il ne buvait que de l'eau ? Paul s'en inquiète avec une condescendance affectueuse et descend à ce détail : « Bois un peu de vin à cause de ton estomac et de tes fréquentes indispositions ³ ». Au reste, les pratiques corporelles sont peu de chose aux yeux de l'apôtre : la piété seule importe ; elle est utile à tout ⁴, et, dès cette vie même, constitue une grande richesse, car elle apprend à se contenter de ce qui suffit ⁵. « Nous n'avons rien apporté dans ce monde, il est évident que nous n'en pouvons rien emporter. Ayant donc la nourriture et de quoi nous couvrir, soyons satisfaits ⁶ ».

¹ 1 Tim., iv, 7, 1, 2.

² Id., iv, 3-5.

³ Id., v, 23.

⁴ 1 Id., iv, 8. « C'est le tout de l'homme », dit Bossuet, *Oraison funèbre de Louis de Bourbon*.

⁵ Tim., vi, 6.

⁶ Id., vi, 7, 8.

Paul insiste beaucoup sur ce détachement total, nécessaire aux chrétiens : « Ceux qui veulent devenir riches, assure-t-il, tombent... en désirs inutiles et pernicioeux qui plongent l'homme dans la ruine et la perdition : c'est une racine de tous maux que l'amour de l'argent ¹ ».

Les derniers mots de l'Épître resserrent ces divers conseils en une ligne générale de conduite : « O Timothée, garde le dépôt qui t'est confié ² ». L'attachement à la tradition, aux paroles de vérité et de vie, que les apôtres ont reçues de Jésus et transmises à l'Eglise, constitue le principal devoir des pasteurs, car, dans cette fidèle union, ils s'appuient « sur le Dieu qui fait vivre tout ce qui vit ³ », se rattachent indissolublement par le Christ « au seul puissant, roi des rois, seigneur des seigneurs, qui seul possède l'immortalité, qui habite la lumière inaccessible... »

¹ 1 Tim., vi, 9, 10. Ce dégagement des richesses lui paraît de telle importance dans une ville opulente et fastueuse comme Ephèse, qu'après la doxologie qui terminait naturellement son Épître, il reprend la plume pour insister de nouveau sur l'esprit de pauvreté, et la largesse de cœur nécessaires au chrétien : « Ordonne à ceux qui sont riches dans le siècle présent de n'être point hautains, de ne pas mettre leur confiance dans les richesses incertaines, mais dans le Dieu qui nous fournit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie. Qu'ils fassent du bien; qu'ils soient riches en bonnes œuvres; qu'ils soient prompts à donner, libéraux, s'accumulant comme trésor un bon fondement pour l'avenir, afin qu'ils saisissent ce qui est vraiment la vie ». 1 Tim., vi, 17-19.

² Id., vi, 20.

³ Id., vi, 13.

à qui est l'honneur et l'empire dans l'éternité ¹ ».

L'apôtre, par deux fois, dans cette Epître, exprime une si ferme intention de revenir le plus tôt possible à Ephèse ², qu'il y a tout lieu de croire que son dessein s'exécuta. Une dernière fois il reprit la route de mer, par laquelle quinze ans auparavant il était venu conquérir au Christ la Macédoine et la Grèce, et de Néapolis passa à Troas. Il séjourna dans cette dernière ville chez un chrétien nommé Carpus; toutefois une contrainte fortuite, quelque poursuite de Juifs ou de païens, l'en fit partir à la hâte, car il laissa chez ce disciple des objets qui lui étaient nécessaires et qu'il réclama bientôt : son manteau, des livres, quelques écrits auxquels il tenait particulièrement ³. Rien ne nous est connu de ce second passage à Ephèse, mais on peut soupçonner qu'il y rencontra Aquila et Priscille, chassés de Rome par la persécution ⁴. Paul savait ce que valaient de tels aides et il put se rassurer à les voir près de Timothée.

Milet paraît être le dernier point de la côte d'Asie que l'apôtre ait visité; il venait s'y embarquer avec les disciples qui l'accompagnaient; quand l'un d'eux,

¹ 1 Tim., vi, 15, 16.

² Id., iii, 14; iv, 13. Les incidents, mentionnés dans la seconde lettre à Timothée (iv, 13, 20), nous paraissent se rapporter naturellement à ce dernier circuit autour de l'Archipel.

³ 11 Tim., iv, 13.

⁴ Id., iv, 19.

Trophime, tomba gravement malade : force fut à l'apôtre de s'en séparer¹. Il eut à renouveler pareil sacrifice sur la rive grecque, en Achaïe. Un chrétien notable de cette contrée, Eraste s'était joint à lui et l'avait suivi jusque-là. Parvenu à Corinthe, sa patrie, il résolut d'y demeurer², sur le conseil de l'apôtre probablement. Nul en effet ne pouvait mieux que ce disciple défendre et maintenir la foi en Achaïe. La haute situation qu'il y occupait avant sa conversion³, la connaissance de l'Evangile, l'expérience acquise aux côtés de Paul, les missions qu'il avait remplies en son nom⁴, tout promettait moisson fructueuse au ministère d'Eraste. De telles considérations étaient pour toucher l'apôtre; il laissa donc son disciple à Corinthe, mais à regret, car il avait plus que jamais besoin d'aides pour la mission qu'il méditait en Epire. Aussi prit-il le parti de rappeler Tite, estimant que sa présence en Crète n'était plus indispensable, et qu'un autre disciple, Artémas ou Tychique, pourrait terminer son œuvre. Il hésitait encore entre les deux quand il prit la plume pour annoncer à Tite ses intentions et le préparer à un un prochain départ⁵.

Nous avons cette lettre, peu différente, pour le

¹ II Tim., iv, 20.

² Id.

³ Rom., xvi, 23.

⁴ Act., xix, 22.

⁵ Tit., iii, 12.

fond des idées, de celle que Paul venait d'écrire à Timothée. Mêmes règles y sont rappelées pour le choix des pasteurs¹, même soumission recommandée à l'égard des princes et des magistrats², mêmes avis pour le bon ordre des familles chrétiennes. Que tous y vivent irréprochables devant les païens : « les vieillards sobres, graves, sages, sains dans la foi, dans l'amour, dans la patience » ; les femmes âgées « inspirant la sagesse aux jeunes, leur apprenant à aimer leurs maris et leurs enfants, à être réglées, pures, attachées à leur ménage, bonnes, dévouées pour leurs maris, afin que la parole de Dieu ne soit point blasphémée³ ». Que les esclaves eux-mêmes montrent par leur conduite ce que « la grâce du Dieu Sauveur, apparue pour tous les hommes⁴ », peut faire d'une âme servile. Soumis à leurs maîtres, qu'ils veillent « à leur complaire en tout, à ne les point contredire, à ne rien détourner de leur bien, mais à leur témoigner en tout une entière fidélité⁵ ».

Paul, en s'étendant sur ces devoirs de la vie chrétienne, exhortait Tite à les recommander plus vivement pendant les derniers temps de son séjour en Crète. Quant à l'hérésie, là comme à Ephèse, il tenait superflu de discuter avec elle, n'y voyant que

¹ Tit., I, 5-9.

² Id., III, 1.

³ Id., II, 1-6.

⁴ Id., II, 11.

⁵ Id., II, 9, 10.

« folles questions, généalogies, contestations et disputes sur la Loi, le tout, aussi vain qu'inutile ¹ ». Ce qui convenait à l'égard des sectaires, c'était d'user d'autorité, de les admonester une ou deux fois ², et s'ils s'entêtaient, de les rejeter hors de l'Eglise. L'apôtre ne se départait pas ici de la charité évangélique, mais il traçait une règle aux pasteurs, envers les âmes qui sympathisent en secret avec l'erreur et se laissent fasciner par elle³. L'unique salut est de les arracher de vive force à l'éblouissement, au vertige qui les penche à l'abîme. Or, Tite avait à déployer cette vigueur de main, car les Crétois, qui se détachaient du Christ, revenaient d'instinct aux vices de leur race et de nouveau se montraient tels que leur compatriote Epiménide nous les dépeint : « menteurs obstinés, méchantes bêtes, ventres paresseux ⁴. C'est là le témoignage de l'un d'entre eux, de leur

¹ Tit., I, 10, 14; III, 9.

² Id., III, 10.

³ « Rejette le sectaire... sachant qu'un tel homme est perverti, qu'il pèche et se condamne lui-même ». Tit., III, 10, 11.

⁴ Tit., I, 12. Epiménide appartient aux temps héroïques de la Grèce, où l'on s'accordait à reconnaître en lui quelque chose de divin. Ἀνὴρ θεῖος. Platon *de Leg.*, I — Σόφος περὶ τὰ θεῖα. Plutarque, *Sol.*, XII — Δεινὸς τὰ θεῖα. Maxime de Tyr, *Dissert.*, 22. A la fois poète et prophète, il laissa un écrit sur les *Sacrifices*, un autre sur les *Oracles*. Les paroles citées par S. Paul sont tirées de ce dernier ouvrage. (Callimaque, *Hymn. ad Jov.*, 8). Epiménide, né à Phœstus en Crète, vécut longtemps (cent cinquante-sept ans, au rapport de Pline, *Histor. natur.*, VII, 49) et mourut dans l'île ou peut-être à Sparte, où l'on montrait son tombeau.

prophète ¹, dit Paul à son disciple, et il n'est que trop véritable » : « Reprends-les donc vertement, afin qu'ils demeurent sains dans la foi, ne s'attachant pas aux fables judaïques, aux commandements d'hommes qui tournent le dos à la vérité ² ».

Il y a tout lieu de croire que cette lettre fut écrite en 66, durant l'automne ou même l'été. En effet, si l'apôtre presse Tite de venir le rejoindre à Nicopolis, où il se prépare à passer l'hiver ³, il lui recommande, néanmoins, non seulement d'attendre l'arrivée de son remplaçant ⁴, mais encore de se faire précéder de deux autres disciples, Zénas le jurisconsulte, et Apollos, qui se trouvaient alors dans l'île ⁵. La saison des tempêtes n'était donc pas imminente.

L'empressement de Paul à rassembler ainsi près de lui de nombreux et habiles coopérateurs montre quelle importance avait à ses yeux la mission qu'il voulait entreprendre, ou pour mieux dire, achever en Epire, car déjà il avait porté l'Evangile dans ces contrées. Nous l'avons vu, durant sa troisième course apostolique, suivre la voie Egnatienne et gagner la rive de l'Adriatique ⁶. Cette route, se bifurquant à quelque distance de la côte (à Clodiana), aboutissait

¹ Tit., I, 12.

² Id., I, 13, 14.

³ Id., III, 12.

⁴ Id., III, 12.

⁵ Id., III, 13.

⁶ Voir *S. Paul, ses Missions*, chap. XIII (p. 396 et suiv., éd. in-8°).

aux deux ports d'Appolonia et de Dyrrachium. C'est de ce dernier surtout qu'on s'embarquait pour Brindes et l'Italie ; il est probable que Paul en fit alors le centre de son apostolat, et que de là il répandit la Bonne Nouvelle en Illyrie, peut-être même jusqu'en Dalmatie¹.

Nicopolis, qu'il choisit comme résidence dans sa seconde mission, était toute différente de ces villes maritimes, mais non moins propice à la propagation de l'Evangile. Située plus au sud et capitale de l'Epire, elle gardait l'importance que lui avait donnée Auguste, son fondateur². Son nom, « cité de la victoire³ », rappelait le combat naval qui, terminant la lutte d'Antoine et d'Octave, livra à ce dernier l'empire du monde. Le campement du vainqueur, avant l'action, se trouvait sur l'isthme étroit qui sépare la baie d'Actium de l'Adriatique⁴. Nicopolis en fut le mémorial, glorieux à l'égal même du triomphe. Ville libre, colonie romaine, représentée au Conseil amphictyonique⁵, elle devint sur l'heure une cité de premier ordre⁶, dotée de riches monuments ; car les princes étrangers, par flatterie, s'empressèrent à

¹ Rom., xv, 19. II Tim., iv, 10.

² Dion Cassius, LI, 1, — Strabon, VII, 7. — Suétone, *Octav.*, 18.

³ Νικό-πολις.

⁴ Dion Cassius, L, 12.

⁵ Pline, *Histor. natur.*, IV, 2. — Tacite, *Annal.*, v, 10. — Pausanias, x, 8.

⁶ Strabon, VII, 7.

l'orner, et entre tous Hérode le Grand se distingua par sa magnificence ¹. Un tel concours de largesses attirant de tous côtés un peuple nombreux, la ville eut bientôt autant de développement que d'éclat. Des jeux, modestes jusqu'alors, se célébraient dans l'isthme en l'honneur d'Apollon, la splendeur s'en accrût, à rivaliser avec ceux d'Olympie ².

Qu'advint-il au cours de l'hiver que Paul et ses compagnons passèrent en ces lieux ? Nul indice ne permet de le deviner. Au commencement de l'année suivante, nous retrouvons l'apôtre prisonnier à Rome. On a supposé qu'arrêté à Nicopolis par les magistrats de la ville, il aurait, là comme en Judée, fait appel à César et obtenu d'être renvoyé à son tribunal. Selon d'autres, Paul n'aurait fait qu'au sortir de Nicopolis le voyage dont sa seconde lettre à Timothée marque les étapes, Troas, Ephèse, Milet ³, et c'est à Ephèse qu'une nouvelle persécution l'aurait atteint. La tour qui, dans les ruines de cette ville, porte le nom de Prison de S. Paul, serait le lieu de détention où l'apôtre aurait attendu qu'on le transportât à Rome.

Rien ne nous paraît mériter créance dans ces diverses suppositions, et nous leur préférons le témoignage recueilli par Eusèbe, où Denys, l'un des pre-

¹ Josèphe, *Antiquit. jud.*, xvi, v, 3,

² Strabon, vii, 7. — Suétone, *Octav.*, xviii.

³ II Tim., iv, 13, 20.

miers évêques de Corinthe, nous montre Pierre et Paul réunis en cette ville, y annoncer une dernière fois la Bonne Nouvelle, de là « partir ensemble pour l'Italie, et ensemble y terminer leur apostolat par le martyre ¹ ». Si vagues que soient ces paroles, elles nous rapportent la tradition de l'Eglise de Corinthe au II^e siècle ; or, rien n'y indique que Paul ait été arrêté en Grèce et amené captif à Corinthe. Il paraît y venir librement, au sortir de Nicopolis, y rencontrer le chef des apôtres, et prendre avec lui le chemin de Rome. On était, selon toute apparence, au printemps de l'an 67 : Pierre et Paul n'avaient plus que quelques mois à vivre.

¹ S. Denys de Corinthe, cité par Eusèbe, *Histor. eccles.*, II, 25.

CHAPITRE DOUZIÈME

LA MORT DE S. PIERRE ET DE S. PAUL

La Rome que Paul retrouvait ne ressemblait guère à celle dont il s'était éloigné, trois ans auparavant, pour gagner l'Espagne. Les deux tiers de la ville, tout ce qui en était l'âme et l'antique gloire, avait disparu dans les flammes ¹, et une cité nouvelle s'était élevée sur cet amas de cendres. Les édifices ramenés à de justes proportions, bâtis en pierres d'Albe ou de Gabies, les rues larges, régulières, bordées d'arcades, ne rappelaient en rien la vieille ville aux ruelles étroites, aux laides maisons, démesurées de hauteur ². On venait de tous côtés admirer le « Palais d'or » qui jetait grand éclat ³. Il avait fallu des prodigalités de despote et de fou pour accomplir en si peu de temps de telles merveilles.

¹ Tacite, *Annal.*, xv, 40, 41.

² Voir Friedländer, *Mœurs romaines*, t. I, l. I, LA VILLE.

³ Tacite, *Annal.*, xv, 42, 43.

Néron n'y avait rien épargné, prenant à sa charge le déblai des ruines, la construction des portiques, comblant de faveurs tout citoyen qui rebâtissait en hâte et sur les plans par lui tracés ¹. Les provinces avaient été mises au pillage pour subvenir aux dépenses, les trésors de leurs temples enlevés ², mais ce fut le complot de Pison qui permit bientôt de puiser à pleines mains, et dans Rome même. La peine capitale emportant confiscation de biens ³, il suffisait désormais, pour s'emparer des grandes fortunes, d'en condamner les possesseurs. Or, les prétextes à accusation ne manquaient point, dans un temps où la seule austérité de Thraséas fut jugée acte de conspiration par le Sénat et lui valut la mort ⁴. Appuyé sur cette magistrature asservie, Néron n'eut plus qu'à stimuler les délateurs en leur faisant large part de la dépouille des victimes. Les deux accusateurs de Thraséas reçurent de lui chacun cinq millions de sesterces (1,250,000 fr.), celui de Soranus, douze cent mille (300,000 fr.), avec la questure ⁵. Ils firent souche ; Rome s'emplit d'espions, effroi des nobles et des

¹ Tacite, *Annal.*, xv, 43.

² Id., xv, 45.

³ Daremberg, *Dictionnaire des Antiquités*. CONFISCATIO.

⁴ Tacite, *Annal.*, xvi, 21-35. « Trucidatis tot insignibus viris, ad postremum Nero virtutem ipsam excindere concupivit, interfecto Thrasea Peto et Barea Sorano ».

⁵ Tacite, *Annal.*, xvi, 33.

riches, et la terreur y sévit comme aux pires jours de Tibère ¹. Ce n'était pas seulement à la fortune qu'ils s'attaquaient ; nulle singularité dans les pratiques religieuses, nulle supériorité de vie morale qui n'attirât leurs yeux, ne fût travestie en sourde révolte, atteinte au culte de Rome et de l'empereur, crime de lèse-majesté. L'important était d'obtenir cette dernière note, car toute poursuite, triomphante sur ce chef, assurait au dénonciateur une récompense pécuniaire ².

On comprend quels dangers couraient les apôtres, dans une ville où pesait semblable tyrannie. Paul surtout n'y pouvait demeurer longtemps inconnu. Son nom, durant deux années entières, avait fait bruit dans le camp prétorien, jusqu'à la cour de Néron ³, et il n'était pas homme à se démentir par le silence. Loin de tenir enchaînée la parole de

¹ La délation, dans la procédure criminelle des Romains, n'avait en soi rien d'infamant. C'était l'acte d'un citoyen portant à la connaissance de la justice un crime ou un délit, en indiquant la nature et l'auteur, le *nominis delatio*. Mais cette pratique, expliquée, justifiée même à l'origine par l'absence de ministère public chez les Romains, prêtait à d'intolérables abus. On sait ce qu'elle devint sous Tibère : « Jamais plus de consternation et d'alarmes ne régnèrent dans Rome. On tremble devant ses plus proches parents ; on n'ose ni s'aborder ni se parler : connue, inconnue, toute oreille est suspecte. Même les choses muettes et inanimées inspirent de la défiance ; on promène sur les murs et les lambris des regards inquiets. ». Tacite, *Annal.*, iv, 69.

² Tacite, *Annal.*, iv, 30.

³ Philipp., i, 13 ; iv, 22.

Dieu ¹, il prêcha hardiment comme de coutume, se désigna ainsi aux délateurs, et bientôt fut arrêté par la magistrature urbaine.

Cette seconde captivité ne connut aucun des égards qui avaient adouci la première. On se souvient qu'alors le prisonnier avait permission de loger avec son gardien où il voulait ; liberté de recevoir disciples et étrangers dans la maison qu'il avait louée et de prêcher à tout venant. Rien de semblable dans sa nouvelle détention. Dès l'abord il fut incarcéré, et si secrètement, qu'Onésiphore, arrivant d'Ephèse sur l'entrefaite, eut grand peine à découvrir en quelle prison il se trouvait ². Aucun des disciples ou des chrétiens de Rome ne le guida dans cette recherche. Avaient-ils donc abandonné l'apôtre, au point d'ignorer jusqu'au lieu où il était captif ? Pour les fidèles d'origine asiatique, cette désertion ne peut faire doute. « Tous ceux qui sont d'Asie se sont éloignés de moi, dit l'apôtre : Phygelle et Hermogène sont de ce nombre ³ ». Paul, évidemment, comptait d'une façon toute particulière sur ces deux chrétiens ; leur défaillance lui fut sensible.

De plus illustres disciples s'étaient trouvés aux côtés de leur maître lors de son arrivée à Rome :

¹ II Tim., II, 19.

² Γενόμενος ἐν Ῥώμῃ, σπουδαίως ἐζήτησέ με καὶ εὗρε. II Tim., I, 17.

³ II Tim., I, 15.

Tite, Luc, Tychique, Crescent, Démas ¹. Ce dernier seul est flétri par lui en cette circonstance : « Démas m'a abandonné, ayant aimé le siècle présent, et il s'en est allé à Thessalonique ² ». Des autres l'apôtre mentionne simplement le départ, sans ajouter aucun blâme, et nous répugnons à les croire capables de telles lâchetés. Qu'inférer de là ? Sinon que Paul, avant son emprisonnement, les avait députés à diverses Eglises : Crescent en Galatie ³, Tite en Dalmatie, Tychique à Ephèse⁴ ; Luc, que nous retrouverons bientôt près de lui ⁵, avait reçu quelque mission moins lointaine. Selon toute apparence, Onésiphore resta seul à secourir, à visiter le captif, et il le fit avec tant de dévouement que Paul, ému de

¹ II, Tim., iv, 9-12.

² Id., iv, 9.

³ Εἰς Γαλατίαν (II Tim., iv, 10), est la leçon autorisée par le Vulgate et l'ensemble des manuscrits. Quelques-uns de ceux-ci néanmoins, les codex du Sinaï et d'Ephrem et les manuscrits en lettres cursives 73, 80, 123, donnent la variante εἰς Γαλλίαν, « en Gaule », dans laquelle il ne faut voir probablement que l'interprétation donnée par l'Eglise grecque au texte de S. Paul (Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, III, iv. — S. Epiphane, *Hæres*, LI, II, 11. — Theodoret, *in loc.*, etc.). « Il est difficile de douter, dit Tillemont, que ce n'ait été une tradition reçue communément dans l'Orient, que Crescent avait prêché dans les Gaules ». *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. I, note LXXXI sur S. Paul. On peut tout concilier, en plaçant cette prédication de Crescent en Gaule, après l'accomplissement de la mission que Paul lui avait donnée en Galatie.

⁴ II Tim., iv, 10-12.

⁵ Id., iv, 11.

cette fidélité à tout braver pour lui, en exprimait peu après toute sa reconnaissance : « Il m'a souvent consolé, écrivait-il à Timothée, il n'a point rougi de mes chaînes ¹ ». L'apôtre joignait au témoignage de sa gratitude cette prière : « Que le Seigneur lui fasse trouver miséricorde devant lui en ce jour-là ² ». Qu'était ce jour ? Celui de l'éternité, vraisemblablement, qui se leva pour Onésiphore durant la captivité de Paul, et avant même qu'il ne comparût devant ses juges, car l'apôtre déclare qu'à ce tribunal il se trouva absolument seul ³ et abandonné de tous.

Jamais pourtant le concours d'un ami ne lui eût paru plus opportun, car nulle part il n'avait affronté des juges plus prévenus contre lui et, à ce titre, plus redoutables. Ce n'était plus l'heure où les magistrats de l'empire lui rendaient à l'envi impartiale justice ; où Gallion, Félix, Festus ne mettaient la main sur lui que pour le soustraire à d'aveugles fureurs : ce n'était même plus l'heure, récente encore, où, paraissant devant le préfet du prétoire, il se sentait protégé par les rapports favorables du gouverneur de Judée et du centurion qui l'amenait à Rome. L'incendie de la ville avait tari toute équité pour les chrétiens ; leurs supplices, inspirant plus d'horreur que de pitié,

¹ II Tim., I, 16.

² Id., I, 18.

³ « La première fois que j'ai défendu ma cause, nul ne m'a assisté et tous m'ont abandonné ». II Tim., IV, 16.

n'avaient pas entièrement détruit l'effet des calomnies répandues contre eux ; le peuple, la police, les tribunaux les tenaient toujours suspects. Paul, connu comme l'un des principaux chefs de la secte, devait plus que tous se ressentir du changement des esprits. Nous avons dit que sa captivité en était plus étroite ; le jugement n'allait pas démentir cette rigueur.

Quels furent les magistrats appelés à prononcer la sentence de l'apôtre ? Il paraît difficile de le déterminer, parce que nous ne connaissons pas la nature de l'accusation. Si le crime visé était de droit commun, il ressortissait aux Commissions permanentes (*quaestiones perpetuae*) ; au contraire, s'il rentrait dans les causes réservées au Sénat, il était soumis à une cour de justice tirée de ce grand corps ¹. Quel que fût ce tribunal, ni l'empereur, absent en ce moment ², ni aucun de ses tout puissants ministres n'en dirigèrent les débats. S. Clément de Rome, en effet, laisse entendre que l'apôtre eut seulement affaire à une assemblée de magistrats³. C'était une garantie contre l'arbitraire, mais non une assurance de justice, car les préventions à l'égard des chrétiens avaient cours chez les légistes aussi bien que dans l'entourage de Néron. La foi

¹ Mommsen, *Römisches Staatsrecht*, t. II, p. 111 et suiv. — Willems, *le Droit public romain*, p. 472, 473.

² Il était parti pour la Grèce à la fin de l'année 66. Dion Cassius, LXIII, 8. — Tillemont, *Histoire des empereurs*. NÉRON, art. XXV.

³ Μαρτυρήσας ἐπὶ τῶν ἡγουμένων, S. Clément, *Ad. Corinth.*, V.

nouvelle, à peine connue d'eux quelques années auparavant, s'était révélée, dans la persécution de 64, comme une force occulte d'une surprenante énergie, un ferment de sédition qu'il fallait surveiller de près, étouffer au moindre soulèvement. Ce fut donc devant des juges prévenus et prêts à sévir que Paul comparut.

Il ne se trouva personne à ce tribunal pour hasarder sa défense, ni avocat, ni témoin à décharge. Dans Rome certes il ne manquait pas de gens qui eussent pu déposer en sa faveur et attester son innocence, mais la terreur avait glacé tous les courages. L'apôtre, à ce souvenir, sentait l'amertume de leur silence et priait Dieu de ne pas le leur imputer¹. On sait du reste qu'ils n'avaient pas attendu le jour du jugement pour l'abandonner. A l'exception d'Onésiphore, tous, nous l'avons vu, s'étaient tenu à l'écart de sa prison, tremblant d'être impliqués dans un procès, que le sinistre renom des chrétiens et la qualité de l'accusé rendaient particulièrement redoutable.

Mais Paul délaissé n'était point seul. Il se savait assisté de l'Esprit, promis par le Maître à ceux qui sont traduits pour sa cause devant les tribunaux humains². Sans rien perdre de son sang-froid, il fut amené et introduit dans l'une de ces basiliques

¹ II Tim., iv, 16.

² Luc., xii, 11, 12.

où se rendait la justice ¹ ; il en parcourut la longue nef, à l'extrémité de laquelle les magistrats siégeaient sur une tribune. Pour arriver jusqu'à eux, il avait traversé une foule épaisse attirée par la curiosité. L'apôtre, y discernant un de ces mélanges de races, que Rome seule pouvait offrir, saisit l'occasion d'annoncer par elle l'Évangile à tous les peuples, et de donner ainsi à sa prédication un plein achèvement ². Avec l'aide de Dieu « qui le fortifiait », il parla et mit la foi au Christ en telle gloire que ses accusateurs furent réduits au silence. Ils rugissaient cependant autour de leur proie ; mais ce jour-là, nous dit Paul, « je fus sauvé de la gueule du lion ³ ».

On a cru reconnaître Néron sous cette image ; à tort, nous l'avons vu, puisqu'il passa cette année en Grèce ; mais il avait laissé à Rome des ministres de sa férocité, Tigellin, tout puissant au double titre de préfet du prétoire ⁴ et de favori de l'empereur ; l'affranchi Hélius surtout, investi par le tyran de tout pouvoir sur Rome et le Sénat ⁵. L'un

¹ Constantin convertit plusieurs de ces basiliques en temples chrétiens, et bâtit lui-même divers sanctuaires sur ce même plan : Saint-Jean de Latran, Sainte-Croix de Jérusalem, etc.

² « La première fois que j'ai défendu ma cause... le Seigneur m'a assisté et m'a fortifié, afin que j'achevâsse la prédication de l'Évangile et que toutes les nations l'entendissent ». II Tim., IV, 16-17.

³ Id.

⁴ Hirschfeld, *Untersuchungen auf dem Gebiete der Römischen Verwaltungsgeschichte*, t. I, p. 221.

⁵ Dion Cassius, LXIII, 18.

d'eux, apparemment, est le lion dont parle l'apôtre, et aux griffes duquel il n'échappa qu'à grand peine. Sans présider les débats judiciaires, ces représentants de Néron les suivaient de près et, au besoin, y intervenaient ; s'ils n'allèrent pas jusqu'à imposer sur le champ une condamnation, il y a lieu de croire que Paul le dut à l'émotion produite par sa parole, à la bruyante faveur que la foule lui témoigna. L'affaire fut ajournée, mais l'apôtre ne se dissimula pas qu'une reprise d'instance ne tarderait guère et lui serait fatale. Il était trop en vue désormais, visé par de trop puissants ennemis, pour échapper à leurs poursuites ¹.

Le triomphe de l'accusé n'avait pas été jusqu'à lui obtenir la liberté sous caution : il rentra dans sa prison le regard au ciel, n'attendant plus de la terre qu'une dernière lutte pour le Christ, mais assuré d'y combattre vaillamment. L'aide qu'il avait reçue de Dieu, dans ce premier débat, lui enlevait toute appréhension, toute incertitude : « Il me gardera de tout acte mauvais, disait-il, et, me sauvant, me conduira dans son royaume céleste. A lui soit gloire aux siècles des siècles ² ! »

Les longs ennuis de la captivité recommencèrent donc pour l'apôtre, allégés toutefois en ces jours-là par la présence de Luc, qui, de retour à Rome, s'était

¹ II Tim., iv, 6.

² Id., iv, 18.

empressé de reprendre sa place aux côtés du maître. Paul remarque avec tristesse que, seul des chrétiens étrangers, ce disciple lui demeurait fidèle ; ne semble-t-il pas, à l'auertume de cette plainte, qu'il les savait nombreux dans la capitale de l'empire, ceux qu'il avait connus et évangélisés en Grèce ou en Asie, et que la peur éloignait ¹ ? L'Eglise de Rome n'eut pas cette lâcheté ; quelques-uns de ses membres, et des plus distingués, se joignirent à Luc pour l'assister. C'étaient Eubule, Pudens, de famille sénatoriale selon d'antiques traditions ², Claudia ³, Lin qui allait succéder à Pierre sur le siège pontifical ⁴. Et ils ne furent point seuls à témoigner cet empressement. L'apôtre, dans la lettre qu'il écrivit à Timothée durant cette captivité, le salue, au nom de « tous les frères ⁵ » qui l'entourent. Selon toute apparence, il fut moins étroitement gardé après sa première comparution et vit de nombreux chrétiens de Rome fréquenter hardiment sa prison.

¹ II Tim., iv, 21.

² Voir chap. I, p. 18.

³ On a voulu faire de Claudia la femme de Pudens et voir en eux les deux époux dont une épigramme de Martial célèbre l'union : « Claudia, Rufe, meo nubit peregrina Pudenti ». (*Epigr.*, iv, 13). Des objections décisives ruinent cette conjecture : difficultés de chronologie insurmontables, impossibilité d'admettre que Martial, ayant un ami chrétien, lui adresse quelques-unes de ses plus grossières épigrammes. Voir Lightfoot, *S. Clement of Rome*, t. I, p. 76-79.

⁴ De Smedt, *Dissertationes selectæ*, p. 305-312. — Duchesne, *Liber Pontificalis*, t. I, p. LXXI-LXXIII et p. 121.

⁵ II Tim., iv, 21.

Ce groupe de fidèles consolait les derniers jours du captif, mais sans détourner ses pensées de la mort, que tous sentaient inévitable. Dans cette grave attente, le désir s'éveilla au cœur de Paul de revoir une fois encore son plus cher disciple. On était au cours de l'été; une lettre pouvait encore parvenir à Ephèse en temps opportun pour que Timothée eût loisir de tout disposer en vue de son absence et de gagner Rome avant l'hiver¹. L'apôtre d'ailleurs n'estimait pas que sa cause fût reprise avant ce temps; le souvenir des lenteurs judiciaires de sa première captivité l'y autorisait. Il résolut donc d'écrire à Timothée pour le presser de venir.

Cette lettre, une des plus touchantes de l'apôtre, nous le montre tel qu'il était dans sa prison à la veille de mourir. Les fatigues d'un ministère dur entre tous avaient épuisé son corps infirme par nature; âgé d'environ soixante-dix ans, Paul n'échappait pas aux atteintes de la vieillesse. On le sent à sa parole qui n'a plus la verueur, l'impétuosité des grandes Épîtres; au tour de ses pensées, plus morales désormais que dogmatiques; au penchant à rappeler le passé, ses premiers pas hors de Judée,

¹ Cette époque nous paraît déterminée par la mort de Paul que la tradition fixe au 29 juin, et par les recommandations de l'apôtre : « Empresse-toi de venir bientôt près de moi... Hâte-toi de venir avant l'hiver » (II Tim., IV, 8, 21). Cette dernière parole notamment montre que Timothée n'a que le temps de tout organiser à Ephèse. avant que la mauvaise saison vienne fermer les routes de mer.

les pieuses mères, Loïse et Eunice, qu'il a trouvées en Lycaonie, nourrissant des Saintes Lettres leur fils Timothée, l'imprégnant d'une foi si vive que son âme, comme d'elle-même, s'est ouverte au Christ ¹. Le souhait de l'apôtre est de ranimer en son « fils bien-aimé ² » la ferveur de ces premiers jours, le feu de grâce divine qui l'embrasait, au moment où il lui imposa les mains ³. L'apostolat qu'il lui propose en exemple est sa première mission en terre païenne : « Tu sais quels furent mon enseignement, ma conduite, mon but, ma foi, mon support, mon amour, ma patience, mes persécutions, mes souffrances à Antioche, à Iconium, à Lystres, quelles persécutions j'endurai alors : de toutes le Seigneur m'a délivré ⁴ ».

Mais si Paul, chargé d'ans et de labeurs, n'a plus de regards que pour la carrière parcourue, si rien de nouveau n'apparaît plus dans sa pensée et ses enseignements, son cœur reste le même, son énergie indomptable. Il le déclare hautement dans cette dernière lettre : « Dieu ne nous a pas donné un esprit de lâcheté, mais de puissance, d'amour, de conseil ⁵ ». Des nouvelles venues d'Asie lui faisaient

¹ II Tim., I, 5.

² Id., I, 2.

³ Id., I, 6.

⁴ Id., III, 11.

⁵ Id., I, 7. Συμβουλίου, que nous rendons ici par le mot vague de « conseil », signifie proprement le don de former, de tremper les âmes.

craindre sans doute que Timothée, doux et timide par nature, ne gouvernât pas d'une main assez ferme, qu'il penchât aux ménagements et aux compromis, à éluder, à désarmer la persécution plutôt qu'à l'affronter virilement. Paul rappelle son disciple au grand devoir de lutter, de souffrir pour le Christ : « Ne rougis donc pas de confesser Notre-Seigneur ; n'aie donc pas honte de moi, son captif, mais prends part aux souffrances de l'Évangile », fort de la toute-puissance du Dieu qui opère en nous ¹. C'est pour répandre cet Évangile que « j'ai été établi prédicateur, apôtre et docteur des nations ; c'est pour lui aussi que je souffre toutes ces choses, mais je n'en rougis point, car je sais qui j'ai cru, et je suis persuadé qu'il est puissant à me garder ce que je lui ai confié jusqu'à ce jour ² », le jour de son règne éternel.

¹ Paul, dans le développement donné à cette phrase, résume tout son enseignement sur la gratuité absolue du salut. Souffre avec moi, dit-il à Timothée : « selon la puissance du Dieu qui nous a sauvés et nous a appelés d'un saint appel, non selon nos œuvres, mais selon le décret de sa volonté, et selon sa propre grâce qui nous a été donnée dans le Christ Jésus avant tous les siècles, mais qui a été manifestée maintenant par l'apparition de notre Sauveur Jésus-Christ, lequel a détruit la mort, et fait luire par l'Évangile la vie et l'immortalité ». II Tim., I, 8-10.

² Le souhait suivant, adressé aux Thessaloniens, nous paraît indiquer quel dépôt Paul a ici en vue et confie aux mains du Seigneur : « Que tout ce qui est en vous, esprit, âme, corps, se conserve sans tache pour l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Celui qui vous a appelés est fidèle, et c'est lui qui fera cela en vous ». I Thess., v, 23, 24.

« Toi donc, mon enfant, fortifie-toi dans la grâce qui est dans le Christ Jésus... prends ta part des souffrances comme un bon soldat de Jésus-Christ. Nul, se donnant au métier des armes, ne s'embarrasse d'affaires séculières ; il ne songe plus qu'à satisfaire celui qui l'a enrôlé ; de même celui qui court dans l'arène n'est couronné que s'il a combattu selon les lois ; le laboureur, lui aussi, travaille d'abord pour jouir ensuite de ses fruits... Souviens-toi de Jésus-Christ ressuscité d'entre les morts... Je souffre beaucoup pour l'Evangile, jusqu'à être lié de chaînes comme un malfaiteur. Toutefois, la parole de Dieu n'est pas liée. C'est pourquoi j'endure tout pour l'amour des élus, afin qu'eux aussi obtiennent le salut qui est dans le Christ Jésus avec la gloire éternelle. Car elle dit vrai cette parole :

« Si nous mourons avec lui, avec lui nous vivrons ;
 Si nous souffrons avec lui, avec lui nous règnerons ;
 Si nous le renions, lui aussi nous reniera ;
 Si nous lui sommes incrédules, lui demeurera fidèle ;
 Car il ne peut se renier lui-même ¹ ».

Les ennemis, contre lesquels l'apôtre ranimait en termes si pressants la vaillance de son disciple, sont les mêmes hérétiques que les lettres précédentes nous ont signalés. Comme une gangrène, leur parole gagnait ² et, de proche en proche, menaçait de tout corrompre. Paul dénonce nommément les plus dangereux de ces disputeurs, Hyménée et Philète ³ ; il rappelle où tendent leurs interminables discours :

¹ Voir sur ces phrases rythmées ce que nous avons dit au chapitre précédent, p. 286.

² II Tim., II, 17.

³ Id.

à enlever aux dogmes de la foi chrétienne toute consistance, à en faire des fables allégoriques, de purs mythes¹. Que nous parle-t-on de résurrection future? disaient-ils. La résurrection, elle est accomplie²; elle s'opère chaque jour en tout homme, qui, de l'ignorance, s'éveille, ressuscite à la vérité. Cette seule erreur est signalée parmi les fausses doctrines de ces sectaires, sans doute, parce que, ayant plus de prise sur les esprits, elle devait être particulièrement combattue.

Paul persistait d'ailleurs à croire que, la plupart du temps, c'est pure duperie de suivre l'hérétique dans ses détours perfides et d'entrer avec lui « en disputes de paroles, lesquelles ne sont bonnes qu'à pervertir ceux qui les écoutent³ ». Ce qui importe, c'est de lui opposer la vérité dans son éclat; s'il y ferme les yeux obstinément, on doit le fuir comme une peste; car dès lors il y a tout lieu de craindre que l'aveuglement vienne non de l'esprit, mais du cœur, et que les vapeurs, qui, obscurcissant l'intelligence, lui dérobent la foi, montent d'un fond impur. Telles seront les causes de la corruption universelle, à la fin du monde. L'Esprit Saint dévoilait à Paul l'horreur de ces derniers temps, sans lui révéler s'ils étaient

¹ Βεβήλους κenoφωνίας..... μωράς και ἀπαιδεύτους ζητήσεις..... τοὺς μύθους. « De vains et profanes discours... des recherches folles et impertinentes... de pures fables ». II Tim., II, 16-23; IV, 1.

² II Tim., II, 18

³ Id., II, 14.

proches ou lointains. L'apôtre en trace le tableau à son disciple, comme il l'a devant les yeux. Touche-t-on à ces jours de malheur ? Il ne le sait, mais ce que l'Antéchrist donnera alors en pleine perversité, Paul l'entrevoit dans les ennemis de Jésus qui entourent Timothée. Sans distinguer les uns des autres, il les peint tous de mêmes traits : « égoïstes, avares, vaniteux, hautains, outrageux, désobéissants à leurs parents, ingrats, impies, dénaturés, implacables, calomniateurs, incontinents, cruels, sans affection pour le bien, traîtres, insolents, enflés d'orgueil, aimant la volupté plus que Dieu, ayant des apparences de piété, mais en ruinant la vérité et la vertu ¹ ». Evite-les, ajoute Paul, ils sont de ce nombre, ceux que tu vois « s'introduisant dans les maisons, traînant captives après eux des femmes chargées de péchés, et possédées de passions diverses, lesquelles apprennent toujours, sans jamais parvenir à la connaissance de la vérité. Or comme Jannès et Jambres ² résistèrent à Moïse,

¹ II Timoth., III, 5.

² Les versions latines et le Codex Augiensis (F) adoptent au lieu de Ἰαμέρῃς la variante Μαμέρῃς. Ces noms sont ceux que les Juifs donnaient aux magiciens qui luttèrent de prodiges avec Moïse devant Pharaon, mais finirent par s'avouer vaincus (Exod., VII, 9-12, 22 ; VIII, 7, 18, 19 ; IX, 11. — Targum de Jonathan sur l'Exode, VI, 11, sur les Nombres, XXII, 22). D'après ces traditions, Jannès et Jambres, fils de Balaam, attirèrent maux sur maux à Israël par leurs prédications et leurs mauvais avis. Ils périrent au passage de la mer Rouge selon les uns, selon d'autres dans le soulèvement qui suivit

ceux-ci de même résistent à la vérité. Ce sont des hommes corrompus dans l'esprit, pervertis dans la foi; mais ils n'iront pas plus avant, car leur folie sera connue de tout le monde, comme le fut alors celle de ces magiciens ¹ ».

Evidemment, Paul n'a ici en vue que les hérésiarques entêtés de l'erreur, au point de n'en pouvoir être détachés, car dès qu'une lueur de vie subsiste dans les âmes qui « résistent à la vérité ² », l'apôtre veut que, loin de les fuir, Timothée « les enseigne avec douceur, dans l'espoir que Dieu leur accordera le repentir et les tirera des pièges du diable qui les tient captives ³ ».

Cette suite de conseils divers forme la seconde Epître à Timothée, lettre tout intime, où le maître, le père s'épanche dans le cœur d'un « fils bien-aimé ⁴ ». Une constante appréhension y est sensible, la crainte d'avoir imposé une bien lourde charge au disciple qu'il chérit entre tous. Paul, dans sa tendresse, ne peut se déshabituer de voir, d'estimer Timothée tel qu'il l'a connu et aimé aux premiers jours, jeune d'âme et de cœur ⁵, à ce titre moins

l'érection du veau d'or établi sur leurs conseils. Voir Schöttgen, *Horæ Hebraicæ*, in loc. Il va de soi que c'est non aux Saints Livres, mais aux traditions juives que l'apôtre emprunte ces deux noms.

¹ II Tim., III, 2-9.

² Id., II, 25.

³ Id., II, 25, 26.

⁴ Id., I, 2.

⁵ τὰς νεωτερικὰς ἐπιθυμίας φεῦγε. II Tim., II, 22.

armé pour la lutte qu'il ne le souhaiterait. Jour et nuit, il prie pour lui ¹, se souvient de ses larmes ², n'a plus qu'un désir, le revoir à ses côtés, et il garde bon espoir que « cette joie ³ » lui sera accordée, car sa mort, qu'il ne quittait plus de vue, ne lui paraissait pas toutefois aussi prochaine qu'elle devait l'être. S'attendant à passer l'hiver en prison, il prie Timothée de lui apporter le manteau qu'il avait laissé à Troas chez Carpus ⁴. Ce grossier vêtement l'avait garanti durant ses courses apostoliques, il souhaitait s'en couvrir dans le froid et humide cachot qui devait être son dernier séjour ici-bas.

Il réclamait aussi les livres, les parchemins surtout, restés chez ce disciple ⁵, car Paul, dans les sollicitudes de l'apostolat, demeurait l'homme que nous avons vu au pied de Gamaliel, ardent à l'étude. Chez les païens même, il avait renom de science. On se souvient du mot de Festus, quand l'apôtre comparut devant lui : « Ton grand savoir te met hors de sens ⁶ ». Qu'étaient les parchemins qui lui tenaient tant au cœur ? Apparemment les longs rouleaux, où les Juifs avaient coutume de copier la Loi, les Psaumes et les Prophètes. Nulle lecture ne valait

¹ II Tim., I, 3.

² Id., I, 4.

³ Id., I, 4.

⁴ Id., IV, 13.

⁵ Τὰ βιβλία, μάλιστα τὰς μεμβράνας. II Tim., IV, 13.

⁶ Act., XXVI, 34.

celle-là, aux yeux de l'apôtre, « pour instruire, convaincre, corriger, former à la justice, rendre l'homme de Dieu parfait, propre et préparé à tout bien ¹ ». Dans le recueillement de sa prison, il voulait méditer à nouveau les paroles inspirées, y puiser la force de souffrir et de mourir pour son Dieu.

La fin de la lettre nous montre Paul se préparant à ce suprême devoir avec la foi sereine qu'il a gardée depuis sa conversion. Le Christ ne l'avait foudroyé sur le chemin de Damas que pour le saisir plus entièrement, plus au vif, en faire « son instrument de choix ² ». Il lui avait montré, en le relevant, « sa mission au loin ³ », le monde païen à conquérir, « à faire passer des ténèbres à la lumière, de la puissance de Satan aux mains de Dieu ⁴ ». Sans regarder que l'œuvre était immense, surhumaine, « une divine folie au regard du monde ⁵ », Paul s'était lancé intrépidement, se fiant à la vision céleste et au Christ qui l'appelait. Depuis trente ans, il n'avait vécu que pour ce Jésus auquel il s'était donné sans retour. Son apostolat avait été moins la carrière où court l'athlète qu'une guerre vaillamment menée ⁶, un lent sacrifice où périls incessants, labeurs, soucis,

¹ II Tim., III, 16, 17.

² Act., IX, 15.

³ Εἰς ἔθνη μακρὰν ἐξαποστελῶ σε. Act., XXII, 21.

⁴ Act., XXVI, 17-18.

⁵ I Cor., I, 24, 25.

⁶ II Tim., IV, 7.

souffrances, larmes de jour et de nuit, avaient épuisé ce qu'il avait de sang et de vie. L'heure approchait de consommer l'immolation. Le premier débat de sa cause n'avait été que la libation versée sur la victime avant de l'égorger¹. Il se redressait sur l'autel du sacrifice, dans un suprême élan de reconnaissance vers celui qui, récompensant ses dons dans nos mérites, n'en reste pas moins « le juste juge² » ; car la couronne, que Paul entrevoyait préparée pour lui, ceint bien rarement le front de l'homme ; elle était non de pitié et de grâce, mais « la couronne de justice³ ».

Et vraiment la constante fidélité de l'apôtre la méritait, car, à cette heure même, il s'oubliait pour ne penser qu'à Jésus, pressant Timothée d'engager, avant son départ, une dernière lutte plus vive contre les ennemis de leur commun Maître :

« Je te conjure devant Dieu et le Christ Jésus, qui jugera vivants et morts à son avènement glorieux et à l'établissement de son règne : presse à temps et hors de temps, convaincs, reprends, exhorte en toute patience et doctrine. Il y aura un temps où les hommes ne pourront plus souffrir le sain enseignement ; toutefois dans leur démangeai-

¹ Ἐγὼ ἤδη σπένδομαι. II Tim., iv, 6. « Pour moi, je sers déjà de libation, et le temps de mon départ est arrivé. J'ai combattu le bon combat ; j'ai achevé ma course ; j'ai gardé la foi. Je n'attends plus que la couronne de justice, que le Seigneur, juste juge, me donnera en ce grand jour ».

² II Tim., iv, 8.

³ Ὁ τῆς δικαιοσύνης στέφανος. II Tim., iv, 8.

son d'entendre ce qui les flatte, ils s'amasseront des docteurs propres à leurs convoitises ; détournant leurs oreilles de la vérité, ils se tourneront vers les fables. Mais toi, sois sobre en tout, endure la souffrance, fais œuvre d'évangéliste, remplis pleinement ton ministère ¹ ».

Vers le temps où cette lettre partait pour Ephèse, une autre Epître destinée, non plus à un particulier, mais à toutes les chrétientés d'Asie, était expédiée de Rome par le chef des apôtres². Plus longtemps que Paul, Pierre était demeuré libre dans la capitale, où sans doute la pieuse sollicitude de ses fidèles le tenait caché ; il y reçut des Eglises, auxquelles il avait adressé sa première lettre, de si graves nouvelles qu'il sentit l'urgence de leur écrire à nouveau. C'est la même hérésie dont l'Epître à Timothée vient de nous montrer le venin qui alarmait ainsi le chef de l'Eglise ; tenace à Ephèse, elle ne rongea pas moins obstinément les autres chrétientés de la ré-

¹ 11 Tim., iv, 1-5.

² S. Pierre, au rapport de la tradition, laissait à quelqu'un de ses disciples le soin d'exprimer par écrit ses pensées, se bornant, comme le fit S. Paul, pour son Epître aux Hébreux, à leur fournir les idées, l'ordre, la marche de l'œuvre. « De là vient, dit S. Jérôme (*ad Hed. Epist.*, 120, 11) que les deux Epîtres qui portent son nom diffèrent de style, de caractère, aussi bien que dans l'arrangement des mots. Ces diversités nous montrent qu'il changeait d'interprètes selon l'occurrence ». Silvain, chargé de porter la première lettre : *Διὰ Σιλουανοῦ ὑμῖν... ἔγραψα*. (1 Petr., v, 12), en fut-il aussi le rédacteur ? Rien ne l'indique dans cet écrit, car les mots mêmes que nous venons de citer peuvent signifier simplement : Silvain vous porte ce message. Voir Cornely, *Introductio specialis in Nov. Test. libros*, § 222.

gion ; dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, la Bithynie, autant que dans la province d'Asie, les sectaires dévoilaient chaque jour avec plus d'audace leurs doctrines mensongères et le débordement de lubricité qui en était la suite ou l'appât. Pierre, avant de mourir, voulut envoyer une dernière parole d'encouragement aux fidèles qui avaient à se défendre contre la séduction.

Il débute par rappeler ce que leur a procuré la connaissance de Jésus : « le don précieux de la foi ¹ ». Par cette foi, la puissance de Dieu, arrachant nos âmes à la corruption du monde, maintient en nous une source intarissable « de vie et de piété ² » ; pour mieux dire, par elle Dieu lui-même agit en nous et nous communions à lui ; « nous participons de la nature divine ³ ». Elle est la racine de notre vie surnaturelle, cette divine foi, et d'elle naissent, s'engendrant l'une l'autre, toutes les vertus que dépose et fait germer en nous la connaissance de Jésus : force et vigueur de faire le bien ⁴, tact délicat pour le discerner du mal ⁵, pleine maîtrise de soi ⁶, patience, tendre piété, amour fraternel, le tout s'épanouissant dans la charité, qui achève et couronne le

¹ II Petr., I, 1.

² Πάντα..... τὰ πρὸς ζωὴν καὶ εὐσέβειαν. II Petr., I, 3.

³ Γένησθε θείας κοινωνοὶ φύσεως. II Petr., I, 4.

⁴ Τὴν ἀρετὴν. Id., 5.

⁵ Τὴν γνῶσιν. Id., 5.

⁶ Τὴν ἐγκράτειαν. Id., 6.

développement de l'âme chrétienne : tels sont en elle les fruits de son union avec le Christ.

Nous l'attestons, conclut Pierre, non sur la foi « de fables ingénieuses ¹ », comme les hérétiques; nous parlons « en témoins oculaires de sa majesté ² »; car nous étions là quand il reçut de Dieu le Père honneur et gloire, quand de la nuée, où éclatait la gloire de Dieu, on entendit cette voix : « Voici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection. Et nous (Pierre, Jacques et Jean), nous entendîmes cette voix venue du Ciel, étant avec lui sur la montagne sainte ³ ». Cette apparition et les autres manifestations de la divinité en Jésus vérifiaient « les grandes et précieuses promesses ⁴ » des prophètes annonçant la venue d'un Messie divin; elles donnaient à ces oracles une autorité plus ferme ⁵. C'est « à ce flambeau allumé au sein de nos ténèbres ⁶ » qu'il convient de s'éclairer, car dans toute l'Ecriture « les saints de Dieu nous parlent sous l'impulsion de l'Esprit-Saint ⁷ ».

Parmi les livres inspirés que l'apôtre recommande ainsi à ses fidèles, les Epîtres de S. Paul sont dési-

¹ Σοφοισμένοις μύθοις. II Petr., I, 16.

² II Petr., I, 16.

³ Id., I, 17-18.

⁴ Τὰ μέγιστα καὶ τίμια ἐπαγγέλματα. II Petr., I, 4.

⁵ II Petr., I, 19.

⁶ Id.

⁷ Id., I, 21.

gnées d'une façon toute spéciale. Pierre y reconnaît « des endroits difficiles à comprendre ». Il voit « des esprits ignorants et mobiles les torturer comme les autres Ecritures, pour n'en tirer que leur propre ruine ». Il n'y admire pas moins une profondeur de sagesse¹ qui ne peut venir que de Dieu ; il veut que tous méditent la parole « d'un frère qu'il chérit » entre tous², mais qu'ils la méditent, en garde contre les sectaires qui la profanent à d'indignes interprétations.

Rien de plus efficace, pour réveiller cette salutaire défiance, la transformer même en sérieuse aversion, que de démasquer ces beaux parleurs et d'étaler aux regards leur perversité morale, la vileté de leurs desseins. Jude l'avait fait avec succès, car son petit écrit, répandu par tout l'Orient, était venu jusqu'à Rome et se trouvait aux mains de Pierre. Celui-ci ne crut pouvoir mieux faire que de reprendre ce même tableau, d'en accentuer les traits, d'y ajouter des détails que la corruption croissante de l'hérésie avait depuis lors mis au jour. L'autorité du prince des apôtres donnait à cette peinture déjà populaire une vigueur nouvelle, un éclat à dessiller tous les yeux.

Comme Jude, il montre ces faux docteurs ne prêchant que par cupidité. « Ils trafiquent de vos âmes,

¹ II Petr., III, 16.

² Ὁ ἀγαπητός ἡμῶν ἀδελφός Παῦλος. II Petr., III, 15.

dit-il, pour satisfaire leur avarice ¹ ». Vrais fils de Balaam, ils sont prêts à tout pour « le salaire d'iniquité ² ». Superbes, audacieux, amoureux d'eux-mêmes, ils tiennent toute autorité en mépris ³. Mais c'est moins par leurs discours insolents qu'ils amorcent les âmes que par les passions de la chair et les voluptés sensuelles. « Semblables aux bêtes sans raison qui, ne suivant que les instincts de leur nature, sont nées pour être prises et détruites, ils blasphèment ce qu'ils ignorent et périront de leur propre corruption ⁴. Et ce sera le juste prix de leur iniquité, car, mettant toute félicité aux plaisirs d'un jour, ils sont notre opprobre; s'abandonnant aux excès de bouche, dans les agapes qu'ils font avec nous, les yeux pleins d'adultères, ils ne cessent de pécher ⁵..... Fontaines sans eau, nuées poussées par la tempête, l'obscurité des ténèbres les attend pour toujours ⁶ », ces ténèbres qui enchaînent les anges précipités dans l'abîme ⁷, car si Dieu n'a pas épargné ces esprits rebelles ⁸, si, noyant l'ancien monde dans le déluge, « il n'en a sauvé que Noé, le prédicateur de justice », et les sept justes qui l'en-

¹ II Petr., II, 3. — Jude, 11.

² II Petr., II, 15.

³ Id., II, 10. — Jude, 8, 16.

⁴ II Petr., II, 2, 10, 12. — Jude, 8, 10.

⁵ II Petr., II, 13, 14. — Jude, 12.

⁶ II Petr., II, 17. — Jude, 12, 13.

⁷ II Petr., II, 4. — Jude, 6.

⁸ II Petr., II, 4.

touraient¹, s'il a réduit en cendres Sodome et Gomorrhe², nul doute « qu'il ne réserve les pécheurs pour les punir au jour du jugement³ ». Leur condamnation, résolue depuis longtemps, approche déjà; la main qui doit les perdre n'est pas endormie⁴.

Malheur donc à ces corrompteurs d'âmes, mais malheur également à ceux qui, retirés depuis peu de l'erreur, se laissent séduire par ces hommes, esclaves de la corruption, lesquels promettent vainement la liberté, car « on est esclave de celui par qui on est vaincu⁵ ».

« Si après avoir échappé aux souillures du monde par la connaissance du Sauveur et Seigneur Jésus-Christ, ils s'y plongent de nouveau et sont vaincus par elles, leur dernière condition est pire que la première; il leur eût mieux valu n'avoir pas connu la voie de la justice que de se détourner, après l'avoir connue, de la loi sainte qui leur avait été donnée. Le dire véritable du proverbe s'est accompli en eux : Le chien est retourné à ce qu'il avait vomi et la truie lavée à se vautrer dans le boubier⁶. »

Les sectaires ne se contentaient plus, comme au temps où Jude les poursuivait, « de renier le Maître

¹ « En ce même jour Noé, et Sem et Cham et Japhet, fils de Noé, et la femme de Noé, et les trois femmes de ses fils avec eux, entrèrent dans l'arche ». II Gen., vii, 13.

² II Petr., ii, 6. — Jude, 7.

³ II Petr., ii, 9.

⁴ Id., ii, 3.

⁵ Id., ii, 13-19.

⁶ Id., ii, 20-22.

qui les avait rachetés ¹ ». Voyant l'effroi jeté dans les âmes par l'attente du Christ qui devait revenir à une heure imprévue, prochaine peut-être, pour juger les apostats, ils s'évertuaient à montrer ce retour chimérique et à railler ceux qui le craignaient ². L'apôtre repousse leurs moqueries, en rappelant ce que paraît le temps aux yeux de celui pour qui « un jour est comme mille ans et mille ans comme un jour ³ ». Si le Sauveur tarde à revenir, c'est que, « patient envers nous, il veut qu'aucun ne périsse, mais que tous viennent au repentir ⁴ ». Que personne, toutefois, ne mette en doute ce retour, car la parole du Seigneur y est engagée : C'est « sur sa promesse que nous attendons de nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habitera ⁵ ».

Pierre, comme Paul, comme tous les apôtres, ignore l'époque de ce dernier avènement; il ne démêle point, dans la révélation qui lui est faite, si l'heure est proche ou lointaine; ce qu'il sait, c'est que le jour du Seigneur viendra comme un voleur, et, en ce jour-là, les cieux passeront dans le sifflement de la tempête; les éléments embrasés se dissoudront, et la terre sera brûlée avec tout ce qu'elle contient ⁶ ».

¹ II Petr., II, 1. — Jude, 4.

² II Petr., III, 3-4.

³ Id., III, 8.

⁴ Id., III, 9.

⁵ Id., III, 13.

⁶ Id., III, 10.

« Puis donc, conclut l'apôtre, que toutes ces choses doivent périr, quels devez-vous être, et quelles doivent être la sainteté de votre vie et votre piété!... Vivants dans cette attente, travaillez en paix, afin que Dieu vous trouve purs et irrépréhensibles... Vous tous, bien-aimés, qui par avance savez ces choses, prenez garde, de peur qu'entraînés par l'erreur des pervers vous ne veniez à déchoir de votre fermeté, mais croissez dans la grâce et dans la connaissance de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. A lui soit gloire, et maintenant et jusqu'au jour de l'éternité ! Amen ¹ ».

Ces graves enseignements furent les derniers que Pierre laissa à l'Eglise. « L'heure de sa mort approchait rapidement, le Seigneur le lui avait révélé ² » ; mais ses dispositions étaient prises, pour qu'après lui le troupeau du Christ ne se trouvât pas sans pasteur, et que l'autorité, la tradition apostoliques demeurâssent au siège de Pierre, vivantes et fécondes ³. Il ne lui restait plus, comme les patriarches, pères et modèles de sa race, qu'à attendre sous la tente, le jour prochain où il la plierait ⁴ pour entrer « dans le royaume éternel de son Seigneur et Sauveur Jésus ⁵ ».

¹ II Petr., III, 11, 14, 17, 18.

² Id., I, 14.

³ « J'aurai soin que, même après ma mort, vous puissiez toujours vous remettre ces choses en mémoire ». II Petr., I, 15.

⁴ « J'estime juste, tant que je suis (dans ce corps comme) dans une tente, de vous réveiller en rappelant ces choses à votre mémoire, sachant que le moment de déposer ma tente s'approche rapidement ». II Petr., I, 13, 14.

⁵ II Petr., I, 14.

De ces derniers jours de l'apôtre à Rome il n'est resté que des récits légendaires, qui seraient mal placés dans cette histoire ; pour un seul nous ferons exception. Près de la voie Appienne, s'élève un édifice qui porte le nom de *Domine quo vadis*, « Seigneur, où allez-vous ? » L'apparition, dont ce sanctuaire consacre le souvenir, est racontée, en ces termes, par S. Ambroise¹. Pierre, sur les instances de ses fidèles, s'était décidé à quitter Rome pour échapper à la persécution. Au sortir des portes, il vit Jésus qui s'avancait pour entrer dans la ville : « Seigneur, où allez-vous ? » lui dit-il. « Je viens pour être crucifié de nouveau », lui répondit le Sauveur. L'apôtre comprit la vision miraculeuse qui lui traçait son devoir : il rentra pour mourir. Ce récit était déjà ancien au temps de S. Ambroise, puisque, deux siècles plus tôt, Origène paraît l'avoir lu dans les Actes apocryphes de S. Paul². On peut y voir, sous des détails plus ou moins légendaires, un fond de vérité, le souvenir demeuré dans l'Eglise romaine que Pierre hésita en ces derniers jours s'il fuirait la persécution, mais qu'une inspiration toute divine le décida à l'affronter. Une fois résolu, il montra la généreuse ardeur qui suivait chez lui les premières incertitudes, et brava tout danger.

Il ne le fit pas longtemps impunément. L'arres-

¹ Saint Ambroise, *Cont. Auxentium*, 13.

² Origène, *In Joan.*, xx, 12.

tation de Paul avait réveillé l'attention publique sur les chrétiens et conduit les magistrats à rechercher leur organisation, leurs chefs. Il suffit d'une réponse imprudente pour révéler que le principal personnage de l'Eglise se trouvait à Rome et pour le faire tomber aux mains de juges habitués à procéder sans ménagements contre les fidèles. L'apôtre ne pouvait, comme Paul, obtenir, en qualité de citoyen romain, une instruction régulière de sa cause. Il n'était qu'un étranger, un de ces *humiliores*, de ces hommes de rien, que la loi implacable livrait aux bêtes, au feu, à la croix. Le caprice des juges ayant choisi ce dernier supplice, Pierre attendit dans la prison *Mamertine* l'heure de le subir. Les traditions de Rome sont constantes sur ce double fait, et elles ajoutent que Paul, condamné de son côté, retrouva en ce lieu son frère d'apostolat². Rien ne s'oppose à ces pieuses croyances, car la *Mamertine* continuait, sous l'Empire comme sous la République, de recevoir les condamnés à mort³. Il est peu probable

¹ Paul, *Sent.*, v, 22. — Cf. *Ibid.*, 21-23. — *Dig.*, XLVIII, 19, 28, § 1.

² Cette tradition apparaît pour la première fois au ^{vi}e siècle, dans les Actes de S. Procès et de S. Martinien, actes non authentiques, mais où les Bollandistes estiment que tout n'est pas à rejeter. *Acta SS. Julii*, t. I, p. 269.

³ La prison Mamertine, telle qu'elle est venue jusqu'à nous, consiste en deux cachots superposés; à l'étage supérieur se trouve le *Mamertinum*, long de vingt pieds et large de seize, lequel communique par une étroite ouverture avec le cachot inférieur, le *Tullianum*. Cette fosse obscure, de forme circulaire, remonte, dit-on, au temps

toutefois que Pierre et Paul aient connu l'horreur du *Tullianum*, obscur et fétide cachot creusé sous la prison proprement dite; on n'y jetait guère les condamnés que pour les étrangler aussitôt. C'est dans la prison supérieure, selon toute apparence, que les deux apôtres se retrouvèrent et se préparèrent ensemble à mourir.

Les souvenirs traditionnels, unanimes sur ce lieu de détention, n'ont plus le même accord pour l'endroit où Pierre fut martyrisé. Les uns le placent au sommet du Janicule, là où, de nos jours, s'élève l'église de *S. Pietro in Montorio*; mais d'autres plus anciens, partant plus dignes de foi, marquent qu'il fut crucifié « au Vatican, près du palais de Néron ¹ ». Nous connaissons ce lieu où s'accomplit en 64 la grande immolation des chrétiens de Rome; Dieu voulut qu'à son tour leur pasteur y fût crucifié,

de Servius Tullius; de là son nom. Jugurtha y mourut de faim après six jours de torture; mais, d'ordinaire, on n'y jetait les condamnés que pour les étrangler aussitôt: ainsi périrent les complices de Catilina, Vercingétorix, etc. Les cadavres étaient retirés de la fosse pour être exposés aux *Gémonies*, et de là jetés au Tibre. La peinture faite par Salluste de cette basse fosse est dans tous les souvenirs: « incultu, tenebris, odore, fœda atque terribilis ejus facies est ». (*Catilina*, LV).

¹ « Sepultus est. juxta locum ubi crucifixus est, juxta palatium Neronianum, in Vaticanum, juxta territorium Triumphalem ». *Liber Pontificalis*, t. 1, p. 118, éd. Duchesne. Les deux traditions sont exposées et savamment discutées dans le travail de Marucchi, *Le Memorie dei SS. Apostoli Pietro e Paolo nella Città di Roma* (Rome 1894), pp. 74-78. Ses conclusions, que nous adoptons ici, nous paraissent solidement établies.

afin que le sang de l'apôtre versé sur cette terre achevât de la consacrer et en fit pour toujours le domaine de Pierre. Néron y avait somptueusement terminé le cirque commencé par Caligula et, sur le long et large mole (*la Spina*), qui séparait en deux l'arène, il avait élevé l'obélisque d'Héliopolis ¹. Ce fut près de ce monument, au milieu des deux bornes qui marquaient les extrémités de *la Spina*, que fut préparé le supplice ².

L'apôtre, en s'avancant vers la croix, vit moins les tortures dont elle était l'instrument que sa splendeur future. C'est du Vatican que cette croix allait rayonner à travers le monde, étendre partout son action souveraine ; c'est en ce lieu que devait s'accomplir à jamais la parole du Sauveur : « Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi ³ ». Monter sur ce trône de gloire, y mourir comme Jésus, le front haut, les mains étendues pour embrasser l'humanité, répugnait au pénitent qui n'oubliait pas à cette dernière heure sa promesse de suivre

¹ Cet obélisque avait été amené d'Héliopolis à Rome par l'ordre de Caligula. Pline, xvi, 76, 5. xxxvi, 14 et 15. Il fut transporté au milieu de la place Saint-Pierre en 1586 par l'ordre de Sixte-Quint.

² « Apud palatium Neronianum juxta obeliscum inter duas metas ». *Acta Apostolorum apocrypha*, ed. Tischendorf, § 8. Cf. Bosio, *Roma sotter.*, p. 74 et suiv. — *Biblioth. max-patr.*, II. 1^{re} partie, p. 69, etc. Ces détails, bien qu'ils soient donnés par des apocryphes, nous paraissent trop précis pour être de pure invention.

³ Joan., xii, 32.

partout le Maître et son triple reniement. Il demanda à être crucifié la tête en bas et l'obtint ¹. Par ce dernier acte d'humilité, cet anéantissement dans la mort, Pierre veillait à ne laisser qu'une seule croix aux mains de ses successeurs, celle qui sauve le monde, la croix de Jésus.

Au même jour ² (29 juin), Paul mourait, comme son frère d'apostolat, martyr du Christ. Sa cause, reprise inopinément, avait abouti pour lui aussi à une sentence capitale, mais, en qualité de citoyen romain ³, il avait le privilège de la décapitation ⁴. Le centurion, chargé d'exécuter la sentence, emmena l'apôtre assez loin de Rome, à une heure de marche de la porte d'Ostie ⁵. A gauche de la voie de ce nom

¹ *Acta Petri et Pauli*, c. 81. — Origène, cité par Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, III, 1. — Eusèbe, *Dem. ev.*, III, 5. — S. Jérôme, *De Vir. ill.*, 1. — Cf. Sénèque, *Consol. ad Marciam*, 20.

² La tradition que Pierre et Paul moururent le même jour remonte au III^e siècle (Denys de Corinthe, cité par Eusèbe, *Histor. eccles.*, II, 25) et elle est suivie par S. Jérôme (*De vir. illust.*, v), dans le décret faussement attribué à S. Gélase (Migne, *Patr. Lat.*, t. LIX, p. 167), le *Liber Pontificalis* (éd. Duchesne, t. I, pp. 118, 119, note 12), etc. Quant à l'époque de ce double martyre, l'opinion commune, aujourd'hui, la place en l'an 67. Cette date, donnée par S. Jérôme (*De vir. ill.*, v), le *Liber Pontificalis* (loc. cit.), etc., est adoptée par Baronius, Petau, Patrizi, Bartolini. Voir notamment ce dernier : *Sopra l'anno 67 dell' era volgare, se fosse quel de' martirio de' gloriosi Apostoli*, Roma, 1868.

³ Paul. *Sent.*, V, XXIX, 1.

⁴ Tertullien, *De prescript.*, 36; *Scorp.*, 15. — Eusèbe, *Histor. eccl.*, II, 25. — Lactance, *De morte persec.*, 2. — S. Jérôme, *De vir. illustr.*, v.

⁵ Paul était connu dans Rome; la crainte que son supplice ne

la route d'Ardée qui s'en détache, mène à un bas-fond entouré de collines peu élevées et connu sous le nom d'*Eaux Salviennes*. Les soldats arrêtrèrent le martyr près d'un pin, célèbre dans l'antiquité ¹, et le dépouillèrent pour la flagellation ². Une dernière fois Paul subit l'outrage des coups ; puis, tenant la tête au glaive, pour toujours il se trouva réuni à Jésus.

Les paroles, les pensées de l'apôtre à cette heure ne sont pas venues jusqu'à nous, mais il est aisé de les présumer, car la mort des saints n'est que la consommation de leur vie. S^{te} Thérèse s'envole dans une dernière extase, S. François d'Assise sourit, chante à la mort, l'appelle du doux nom de sœur. La carrière de Paul n'avait été qu'un combat, pour Jésus, contre le péché ; il voyait le mal refréné, vaincu par la grâce, dont il avait prêché, porté la toute-puissance jusqu'aux extrémités du monde ³. Il

causât quelque émotion dans la foule fut probablement ce qui déterminâ à le décapiter si loin de la ville. De semblables motifs firent mettre à mort hors de Rome Calpurnius Galérianus. « Custodiâ militari cinctus, ne in ipsâ urbe conspectior mors foret, ad quadagesimum ab urbe Lapidem, viâ Appia, fuso per venas sanguine, extinguitur ». Tacite, *Histor.*, iv, 11.

¹ *Acta Apostolorum apocrypha*, ed. Tischendorf, p. 35. — S. Grégoire le Grand, *Epist.*, XIV, xiv. — Les Itinéraires de pèlerins cités par M. de Rossi, *Roma sotterranea*, t. 1, p. 182.

² « Nudatos virgis cædunt securique feriunt. » Tite-Live, II, 6. De nombreux passages de Tacite montrent que, sous Néron, on décapitait habituellement, non par la hache, mais par le glaive.

³ Act., XIII, 47.

mourut en « soldat du Christ ¹ », heureux de répandre tout son sang pour son Maître, répétant l'acclamation que, par avance, il nous a fait entendre : « O mort, où est ton aiguillon ? O mort, où est ta victoire..... Grâce à Dieu, qui nous donne la victoire par Jésus-Christ Notre-Seigneur². »

L'Église romaine n'eut pas d'autre sentiment en face de ses deux chefs immolés. Déposant pieusement leurs restes aux lieux voisins de leur martyre, elle y érigea non des sépulcres, mais des *trophées*. C'est par ce nom, en effet, que nous la voyons, dans les âges suivants, désigner les tombes de Pierre et de Paul : « Pour moi, dit Caius, l'un de ses prêtres, au début du III^e siècle; je puis vous montrer les trophées des apôtres; soit que vous alliez au Vatican, soit que vous preniez la voie d'Ostie, vous trouverez ces trophées des hommes qui ont fondé notre Eglise ³ ».

Les fidèles, ne disposant pas de sépulture aux environs des *Eaux Salviennes*, furent contraints de

¹ Καλὸς στρατιώτης Χριστοῦ. II Tim., II, 3.

² I Cor., XX, 55, 57.

³ Ces paroles de Caius, rapportées par Eusèbe (*Histor. eccl.*, II, 25), nous font connaître non seulement la tradition de son temps, mais celle de l'âge qui le précédait. L'authenticité de ces monuments au II^e siècle est donc incontestable. Elle est établie au IV^e siècle par les basiliques que Constantin éleva sur les deux tombes, par les témoignages d'Eusèbe (*Histor. eccl.*, II, 25), d'Optat de Milev (*de Schismat. Donastit.*, I, II, 2); au V^e siècle par ceux de S. Jérôme. (*De Vir. illustr.*, I) et de Prudence (*Peristeph.*, Hymn., XII).

rapporter le corps de Paul à mi-chemin de Rome, sur la route d'Ostie, au lieu où s'élève aujourd'hui la basilique de l'apôtre. On alla moins loin pour Pierre. Un ancien domaine funéraire s'étendait près des jardins de Néron, entre la nouvelle voie Aurélienne et la voie Triomphale ¹. Dès l'an 64 probablement les fidèles y avaient ménagé un lieu d'ensevelissement pour leurs frères, victimes de la férocity de Néron; en tout cas, ils y possédèrent certainement un cimetière après la mort de l'apôtre, puisque les corps des papes, jusqu'à la fin du second siècle, y furent déposés ². Pierre reposa en ce lieu, recouvert aujourd'hui par la basilique Vaticane, pendant près de deux cents ans. En 258, un édit de Valérien ayant mis les cimetières chrétiens sous séquestre et interdit aux fidèles de les fréquenter, la crainte de voir profaner les tombes des deux apôtres porta à chercher pour leurs reliques une retraite plus sûre. La catacombe de Calliste, sur la voie Appienne, paraissait offrir toute sécurité. Les précieux restes y furent transportés, l'un près de

¹ Les nombreuses inscriptions païennes découvertes près de la « Confession » de S. Pierre, quand on réédifia la basilique, mettent ce fait hors de doute. Armellini, *Le chiese di Roma*, p. 697 et suiv.

² Le *Liber Pontificalis* donne l'indication suivante : « Sepultus est juxta corpus beati Petri in Vaticano » pour dix de ces premiers papes : Lin, Clet, Anaclet, Évariste, Xyste, Télesphore, Hygin, Pie, Eleuthère, Victor.

l'autre et demeurèrent ainsi rapprochés, un an et sept mois, d'après les Actes apocryphes de Pierre et de Paul¹, quarante ans, selon les Itinéraires de pèlerins du VII^e siècle².

Quoi qu'il en soit de ces divergences, nul doute ne subsiste sur le retour des corps saints à leur sépulture première et dans leur intégrité respective, car nous refusons tout crédit à la légende d'après laquelle S. Silvestre aurait mêlé les ossements sacrés, au moment de la seconde translation, afin que Pierre et Paul continuâssent d'être vénérés ensemble, tant sur la voie d'Ostie qu'au Vatican. Une telle imagination n'est pas seulement dénuée de tout fondement historique³, elle nous paraît répugner au vrai sens chrétien sur la fondation de l'Eglise. Jésus en effet n'a pas préposé deux chefs au collège apostolique, mais un seul : Pierre. Que Paul ait eu mission de lui prêter appui, qu'il l'ait fait avec indépendance, respectueusement toutefois, et d'un cœur si dévoué que Pierre ne cessa jamais de l'admirer et de le chérir, c'est là ce que notre récit a mis en constante lumière, ce que proclame l'Eglise romaine, en confondant dans sa liturgie la mémoire, la vénération de ses fondateurs. Mais à ce

¹ Fiorentini, *Vetust. Martyrol.*, p. III.

² De Rossi, *Roma Sotter.*, t. I, p. 180. Voir sur cette translation : Duchesne, *Liber Pontificalis*, t. I, pp. CIV-CVII, et Marucchi, *Le Memorie*, pp. 39-68.

³ Marucchi, *Le Memorie*, p. 72.

souvenir de fraternelle union se borne tout rapprochement légitime entre les deux apôtres. Paul, si grand qu'il nous paraisse, n'était qu'une voix, une parole¹, la plus haute, la plus féconde après celle de Jésus; mais la mission de l'apôtre des gentils s'achevait avec lui. Celle de Pierre est pour durer : à lui seul et pour toujours, car il revit dans ses successeurs, à lui est commis par Dieu tout ce qui constitue la vie de l'Eglise : foi, doctrine, gouvernement, pouvoir de lier et de délier². Il convenait que lui seul demeurât au Vatican, sous la haute coupole, d'où la parole qui le fait seul souverain éclaire et domine le monde : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise³ ».

TU ES PETRUS ET SUPER HANC PETRAM

ÆDIFICABO ECCLESIAM MEAM.

Plus modeste est la part de Paul dans la mort. Il repose à Rome, mais hors des murs⁴, confondu, à demi-éclipsé dans la gloire de Pierre. Les trois

¹ « Dux verbi ». Act., xiv, 11. Cf. Ephes., iii, 8. Hebr., iv, 12. Ephes., vi, 17.

² Luc., xxii, 32. Joan., xxi, 15-17. Matt., xvi, 18, 19.

³ Matt., xvi, 18. L'inscription s'étend, au pourtour de la frise, en lettres d'or de deux mètres de haut sur fond bleu.

⁴ On sait que la basilique élevée sur le tombeau de l'apôtre est ainsi désignée : *S. Paolo fuori le Mura*.

mots gravés sur sa tombe résument toute sa vie,
toute sa grandeur :

Paul. Apôtre. Martyr.

PAULO

APOSTOLO MART ¹.

¹ Cette inscription, entièrement découverte en 1838 lors des travaux de la nouvelle basilique, remonte au temps de Constantin. Telle est au moins l'opinion de M. de Rossi (*Bull. di archeol. christ.*, 1883, p. 153); opinion suivie et confirmée par le P. Grisar dans le savant travail intitulé : *Le tombe apostoliche di Roma. (Studi e documenti de storia e diritto*, 1892).

CHAPITRE TREIZIÈME

ROME A LA MORT DE S. PIERRE ET DE S. PAUL

Nous avons vu commencer à l'incendie de Rome le déclin de Néron dans la faveur populaire ¹. Depuis ce désastre et l'inutile massacre qui suivit, son crédit ne faisait que baisser. Pour en conjurer la chute imminente, il inventa de revenir aux spectacles qui avaient si longtemps enchanté la plèbe. Dès 65, le nombre des courses de char fut augmenté ². La même année ramenait la célébration des jeux quinquennaux ³ ; plus que jamais l'histrion couronné s'y

¹ Tacite, *Annales*, xv, 44, 45.

² Id., xv, 74.

³ Id., xvi, 4. Friedländer (*Mœurs romaines au temps d'Auguste*, t. II, p. 255) place ce concours en l'année 64, se fondant sur la coutume grecque qui était de renouveler ces fêtes de quatre ans en quatre ans : or, la première célébration avait eu lieu en l'an 60. (Tacite, *Annales*, xiv, 20-21. — Eckhel, *Doctrina nummorum veterum*, vi, p. 264.) C'est là une méprise que Schiller (*Geschichte des römischen Kaiserreichs unter der Regierung des Nero*, p. 198) rectifie à bon droit. L'expression de Tacite doit être prise à la lettre. « Quinquennale ludicrum Romæ institutum est ad morem Græci

prodigua, et Rome eut l'étrange vision de son empereur, maître du monde, paraissant en scène pour disputer à de vils acteurs le prix du chant. Il y fléchissait le genou, son morceau achevé, et sollicitait respectueusement de la main les suffrages de l'assemblée, feignant de les attendre en grande anxiété¹. La réponse ne pouvait faire doute : des gardes, répandus parmi les spectateurs, stimulaient les acclamations ; au moindre signe de lassitude ou d'hésitation ils frappaient. Vespasien faillit payer de sa vie le crime, dans un instant de fatigue, d'avoir cédé au sommeil².

Que pouvaient ces réjouissances sur une foule irritée, et affolée d'ailleurs par une épidémie dont Tacite nous a laissé la lugubre peinture ? « On ne voyait, dit-il, aucun signe de corruption dans l'air, et cependant les maisons se remplissaient de cadavres, les rues de funérailles ; ni sexe, ni âge n'échappait au péril ; la multitude, esclave ou libre, était moissonnée avec une égale rapidité ; ils expiraient au milieu des lamentations de leurs femmes et de leurs enfants, qui, frappés à leur chevet, atteints en pleurant leur trépas, étaient souvent brûlés sur le même

certaminis ». *Annales*, xiv, 20. Cf. Suétone, *Nero*, 12. « Instituit et quinquennale certamen primus omnium Romæ, more Græco ».

¹ Tacite, *Annales*, xvi, 4. « Postremo flexus genu et cœtum illum manu veneratus, sententias judicium opperiebatur ficto pavore. »

² Tacite, *Annales*, xvi, 5.

bûcher ¹ ». Le fléau disparu, on compta dans la ville trente mille morts ².

Le peuple se montrerait-il plus sensible à la gloire des armes? Dès l'année suivante. Néron en tenta l'expérience. Dans le monde pacifié, ou tout au moins maintenu en respect, les Parthes seuls faisaient tête. Corbulon avait réussi, en l'an 63, à arrêter leurs incursions, à obtenir même que Tiridate, frère de leur roi, tint de Rome la royauté d'Arménie ³ : acte de sage politique, qui, interposant un état tributaire entre les deux empires, amortirait le choc de leurs armes et le rendrait moins redoutable pour les provinces d'Asie. Tiridate avait différé jusque-là de venir à Rome recevoir sa couronne. Néron résolut de l'y appeler et de montrer, prosterné en vassal, celui que l'Orient saluait « Roi des Rois ». Pour en tirer lui-même quelque prestige, il donna à ce voyage une splendeur inouïe. Tiridate traversa l'Asie, la Thrace, l'Illyrie, l'Italie, ayant pour escorte toute une armée, ruinant au passage les villes forcées de l'accueillir. Rome entière, conviée au couronnement, vit ce prince à genoux devant l'empereur, recevant de lui le diadème ; elle entendit ses remerciements emphatiques, à l'orientale : « Maître, moi, ton esclave, je suis venu à toi qui es mon dieu, pour

¹ Tacite, *Annal.*, xvi, 13.

² Suétone, *Nero*, 39.

³ Tacite, *Annales*, xv, 29, 31.

t'adorer comme le soleil même. Je serai ce que tu me feras, car tu es mon sort et ma fortune ¹ ». Vaines flatteries ! vaines pompes ! Rome rassasiée de servilité, dégoûtée de sang, de déshonneur, n'applaudissait plus que par contrainte.

Néron, désespérant de la regagner, chercha ailleurs les acclamations dont sa vanité ne pouvait plus se passer. La Grèce, qui avait enfanté les arts, en gardait le culte, et contenait encore tout un monde de fins connaisseurs. Il résolut d'en appeler à ces arbitres du goût des dédains d'une plèbe vile et grossière.

Ce fut au cours de l'an 66 qu'il entreprit ce voyage de Grèce. Son départ n'allégea guère la terreur qui pesait sur Rome, car il y laissait les plus actifs ministres de ses cruautés, Tigillin et l'affranchi Hélius. Pierre et Paul, nous venons de le voir, furent au nombre de leurs victimes. Toutefois il ne semble pas que, pendant cette absence, le sang ait autant coulé ; le tyran était tout entier à ses folies de théâtre. Ses rêves d'expéditions guerrières avaient tourné, dans sa pauvre tête, en délire d'histrion : pour soldats, il traînait en Achaïe des légions de baladins, armés de masques, de lyres, d'instruments de musique ². La gloire militaire était une trop noble couronne pour le persécuteur des chrétiens : Dieu, qui l'acheminait

¹ Dion Cassius, LXIII, 2, 7.

² Id., LXIII, 8.

à finir dans la dérision, ne lui tolérait déjà plus d'autres trophées que des palmes de comédien, décernées par flatterie, le plus souvent par terreur.

La Grèce en effet n'osa rien refuser au maître qui lui demandait de l'applaudir. Elle retarda les jeux Olympiques pour qu'il y triomphât ¹ ; piteuse victoire, car il tomba dans la course de chars et faillit se tuer : ce qui n'empêcha pas de lui décerner le prix ². Il savait d'ailleurs décourager les rivaux. Un acteur ayant eu l'imprudence de faire apprécier le charme de sa voix aux jeux isthmiques, il ordonna de l'étrangler sur le théâtre même ³. Ce fut dès lors à qui se laisserait vaincre : il recueillit jusqu'à dix-huit cents couronnes dans les divers stades où il parut ⁴. De peur même que les gloires passées ne lui fissent ombrage, partout on s'empressa d'abattre les statues des anciens vainqueurs ⁵. Néron fit rendre grâces aux Dieux, dans Rome et dans tout l'empire ⁶, de ces misérables triomphes. Pour la Grèce, elle fut largement récompensée de sa complaisance, déclarée terre libre ⁷, affranchie par là de tout impôt, de toute sujétion aux gouverneurs romains. Certains

¹ Suétone, *Nero*, 23. — Eusèbe, *Chronicorum*, lib. II, Ann. X^{vi} 67.

² Dion Cassius, LXIII, 14. — Suétone, *Nero*, 24.

³ Lucien, *Nero seu de isthmo*, 9.

⁴ Dion Cassius, LXIII, 21.

⁵ Suétone, *Nero*, 24.

⁶ Dion Cassius, LXIII, 18.

⁷ Suétone, *Nero*, 24. — Dion Cassius, LXIII, 11.

lieux pourtant s'étaient montrés moins propices à cette comédie. A Eleusis, le tyran souillé de meurtres n'osa s'initier aux mystères : le héraut y criait : « Arrière ! les impies et les scélérats ». Les furies, qui s'étaient acharnées sur Oreste parricide, veillaient encore dans Athènes ; Néron se garda de les affronter ; il n'entra pas dans cette ville, reine de la Grèce et sanctuaire de son génie ¹.

D'autres soucis étaient pour aggraver ses troubles. L'empire frémissait de toutes parts sous le despote qui l'épuisait. Ses exactions dans les provinces avaient commencé à l'incendie de Rome ² ; elles ne firent que croître depuis lors, car il lui fallait des trésors pour suffire au faste qui constituait toute sa politique ³. La Grèce elle-même qu'il courtisait paya cher le goût du tyran pour les arts : il enleva cinq cents statues à Delphes ; aux Thespiens l'Eros de Praxitèle ; ailleurs, d'autres merveilles ⁴.

Mais plus encore que ces rapines, la conduite de Néron à l'égard de l'armée précipita sa chute. Il irrita vétérans et légionnaires en payant mal leur solde, et s'aliéna les chefs en les abandonnant au contrôle de ses affranchis, aux poursuites de ses dé-

¹ Suétone, *Nero*, 34.

² Tacite, *Annales*, xv, 45.

³ Le seul voyage de Tiridate lui avait coûté deux cent millions de notre monnaie. Suétone, *Nero*, 30.

⁴ Pausanias, V, xxv, 9 ; xxvi, 3 ; IX, xxvii, 3 ; X, vii, 1. — Dion Cassius, LXIII, 11.

lateurs ¹. Tous ceux que leur valeur ou leurs victoires mettaient en vue devinrent suspects; la disgrâce, l'oubli en poste inférieur s'ensuivirent pour les mieux partagés; aux plus illustres la mort. Deux frères de la noble famille Scribonia, Rufus et Proculus, commandaient avec éclat. Rappelés par l'empereur, ils reçurent en route l'ordre de s'ôter la vie. Les services rendus par Corbulon dans la guerre des Parthes, l'estime qu'on en faisait par tout l'empire ne le sauvèrent pas. Mandé lui aussi près de Néron, il trouva, en abordant au port de Kenchrées, sa condamnation. Sur l'heure il se perça de son épée : « Je l'ai mérité », dit-il, regrettant de n'avoir pas prévenu le monstre et délivré le monde de sa tyrannie ².

D'autres y songeaient : l'affranchi Hélius, auquel Néron avait laissé dans Rome tout pouvoir, sentait plus vif de jour en jour le frémissement de la révolte. Il écrivit en Grèce, pressant l'empereur de revenir; mais n'obtenant rien, il alla en personne l'arracher à ses rêves ³. Néron effrayé se décida à regagner l'Italie; toutefois il ne le voulut faire qu'en triomphateur, car ses palmes de théâtre avaient plus de prix à ses yeux que la couronne impériale. Habituellement les vainqueurs aux jeux Olympiques ne rentraient dans leur patrie que par une brèche faite aux mu-

¹ Tacite, *Annales*, XIV, 39.

² Dion Cassius, LXIII, 17.

³ Id., LXIII, 19.

raillés ; il réclama cet hommage de toutes les villes où il passait : Naples, Antium, Albanum. Mais ce fut pour son entrée dans Rome qu'il réserva tout ce qu'il put imaginer de faste et de parade. Il y parut, montant le char où Auguste avait triomphé, la couronne Olympique sur la tête, en main celle des jeux Pythiens ; autour de lui, ses autres palmes avec des inscriptions qui rappelaient où il les avait conquises, sur quels rivaux, en quelle pièce, dans quel rôle. On sacrifiait de tous côtés sur son passage, l'encens fumait, et des troupes d'applaudisseurs se proclamaient ses compagnons de lutte, les soldats de sa gloire : « Vive le vainqueur d'Olympie ! criait la foule ; vive le triomphateur des jeux Pythiens ! A Néron Hercule ! A Néron Apollon ! Auguste, Auguste, ô divine voix, heureux qui a pu t'entendre ! » Les dix-huit cents couronnes furent portées, au travers de ces acclamations, dans l'un des cirques de Rome ¹. On ignore lequel : peut-être le grand cirque au pied du Palatin, plus probablement celui du Vatican. Ce dernier étant le propre amphithéâtre de Néron, son domaine particulier, il y a lieu de croire qu'on suspendit ses trophées d'histrion à l'obélisque qui avait vu l'horrible martyre des chrétiens et le crucifiement de Pierre.

Cependant de graves symptômes annonçaient par-

¹ Suétone, *Nero*, 25. — Dion Cassius, *LXIII*, 20.

tout la ruine prochaine. La Judée était en plein bouleversement, et de Grèce même il avait fallu y envoyer un des meilleurs généraux de l'empire, Vespasien ¹. L'Espagne s'agitait aussi, mais ce fut la Gaule qui parvint la première à secouer le joug avec chances de succès. Un descendant des vieux rois d'Aquitaine, Julius Vindex, gouvernait cette province, et son origine lui rendait particulièrement odieux le vil maître au nom duquel il commandait. Chaque jour n'apportant de Rome que de nouvelles hontes, son mépris déborda et fit germer la révolte. A sa voix, les fières et antiques races qui avaient résisté à César, Eduens, Séquanes, Arvernes se soulevèrent. Cent mille hommes se trouvèrent sur pied dès l'abord, et le reste prêt à s'armer ². Vindex, fort de ce commun élan, tendit la main aux gouverneurs de l'Espagne : de Lusitanie, Othon, l'ancien mari de Poppée, envoya de larges subsides. Galba fit plus ; il leva deux légions dans l'Espagne Tarraconaise et remonta vers les Pyrénées ³.

Néron était retourné à Naples, quand lui parvinrent les nouvelles de la révolte. Il n'apprit d'abord que le soulèvement des Gaules, et l'accueillit de tel air qu'on le soupçonna de n'y voir qu'une bonne fortune, l'occasion de piller à main armée

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, III, IV, 2.

² Dion Cassius, LXI-1, 22.

³ Id., LXIII, 23. — Suétone, *Galba*, 9.

l'une des plus riches provinces de l'empire. Sans nulle apparence de trouble ou d'inquiétude, il se rendit au gymnase, et prit un intérêt de connaisseur aux luttes d'athlètes. Cette indifférence dura une semaine entière, pendant laquelle il ne donna aucun ordre, ne parla même pas de la révolte, semblant l'avoir complètement oubliée. Vainement lettres sur lettres arrivaient chaque jour plus pressantes; un seul de ces messages l'émut; il contenait une proclamation où Vindex le traitait de « mauvais chanteur ». Blessé dans sa folie, il écrivit au Sénat de le venger, et il s'en allait partout, demandant « si vraiment l'on connaissait de plus grand artiste que lui ». Les dépêches toutefois devenaient si alarmantes qu'à la fin il prit peur et revint à Rome, mais ce fut pour s'inquiéter d'abord des futilités qui étaient devenues toute sa vie. Ayant rassemblé les principaux citoyens, il passa tout le jour à essayer devant eux de nouveaux instruments de musique ¹.

Ses yeux ne se dessillèrent qu'à l'heure où l'on apprit que les légions de Gaule faisaient cause commune avec les nations révoltées et que Galba venait les rejoindre avec celles d'Espagne. Il dinait quand cette nouvelle lui fut apportée; hors de lui, il déchira la lettre, renversa la table, brisa contre terre deux coupes ouvrées de grand prix où il avait coutume de boire. L'accès de fureur passé, il

¹ Suétone, *Nero*, 40, 41. — Dion Cassius, LXIII, 26.

tomba à terre et y demeura longtemps stupide, à demi-mort ¹. Les projets les plus fantasques tourbillonnaient dans son cerveau usé par tous les excès. Il parlait de faire tuer les gouverneurs de province, d'égorger tous les Gaulois présents dans Rome, d'empoisonner le Sénat, de mettre le feu à la ville, et de lâcher en même temps sur le peuple les bêtes de l'amphithéâtre. Mais à ces transports succédaient bientôt de tout autres sentiments. Tremblant de peur, il ne songeait plus qu'à implorer la pitié de ses ennemis : « J'irai, disait-il, je me montrerai sans armes aux légions révoltées, et je n'aurai qu'à pleurer devant elles; un prompt repentir me les ramènera; le lendemain, tous joyeux, nous entonnerons un chant de victoire : je vais le composer sur l'heure ² ».

La défense organisée par un pareil fou ne pouvait être que dérisoire ou bouffonne. A défaut des tribus urbaines qui refusèrent de s'enrôler, il forma des légions d'esclaves. Bien plus, il enrôla jusqu'à ses femmes, en tenue d'amazones, cheveux courts, haches et boucliers au bras. Son principal souci, même en ce péril imminent, était son bagage de théâtre, ses instruments de musique; il prit grand soin de réunir les chariots nécessaires pour les transporter à sa suite ³.

¹ Suétone, *Nero*, 42.

² Id., 43. — Dion Cassius, LXIII, 27.

³ Suétone, *Nero*, 44.

Le moindre choc eût suffi pour jeter à bas le sinistre bouffon; un incident imprévu prolongea de quelques jours sa tyrannie. La ville de Lyon, récemment incendiée et secourue par lui, en gardait un reconnaissant souvenir ¹. Elle lui demeura fidèle dans la défection des Gaules et appela à son aide les légions de Germanie. Celles-ci avaient à leur tête Verginius Rufus, homme d'action, aussi loyal que brave, respectueux de la loi, du Sénat, de la majesté romaine. Ne voyant dans Vindex qu'un violateur de l'ordre, il marcha contre lui, et, bien que dans une conférence les deux généraux se fussent mis d'accord, leurs armées d'elles-mêmes en vinrent aux mains. Vingt mille Gaulois succombèrent et Vindex se tua de désespoir. Verginius restait maître, ses légions l'acclamaient empereur; sans ambition, il les contint, et attendit l'ordre de Rome ².

Cette décision vint promptement, non du Sénat que l'habitude d'obéir avait énervé, mais de la garde prétorienne. L'un de ses préfets, Tigellin, négociait en secret avec Galba; l'autre, Nymphidius, précipita le dénouement. Ayant persuadé aux soldats que Néron s'était enfui, il leur promit, au nom de Galba, 30,000 sesterces par tête ³ et les décida ainsi à le proclamer empereur ⁴.

¹ Tacite, *Annales*, xvi, 13.

² Dion Cassius, lxxiii, 24, 25. — Plutarque, *Galba*, vi.

³ Environ 6,000 francs.

⁴ Tacite, *Historiæ*, i, 72. — Plutarque, *Galba*, ii.

Au soir du 8 juin, cette révolution militaire était accomplie et les soldats quittaient le palais. Néron, réveillé au milieu de la nuit, se vit sans gardes; il sauta du lit et envoya par la ville quérir quelques amis. Comme aucun d'eux ne paraissait, il courut lui-même dans Rome, frappant de porte en porte; nullè ne s'ouvrit. Il trouva au retour sa chambre pillée, la fiole de poison, que Locuste lui avait préparée, disparue, demanda vainement qu'un gladiateur de l'amphithéâtre vint lui donner la mort : « Je n'ai donc plus ni amis, ni ennemis », s'écria-t-il, et, désespéré, il sortit de nouveau pour se jeter dans le Tibre, mais sa lâcheté l'arrêta, et il rentra dans le palais vide, silencieux ¹.

Quelques affranchis ne s'étaient pas encore éloignés. L'un d'eux, Phaon, possédait une villa à quatre milles de Rome, entre la voie Salarienne et la Nomentane. Emu de pitié, il offrit au malheureux de l'y conduire, et le jeta à la hâte sur un mauvais cheval. La nuit les protégeait encore; Néron s'enfuit nu-pieds, à peine vêtu, couvert d'un vieux manteau, la tête enveloppée pour n'être pas reconnu. Seuls Phaon, Sporus, Epaphrodite son secrétaire, et un autre de ses affranchis le suivaient. A peine sur la route, de sinistres présages l'assaillirent : un éclair le frappa en plein visage, la terre tremblait furieusement sous ses pas : « il semblait, dit l'histo-

¹ Suétone, *Nero*, 47.

rien Dion, qu'elle allait s'ouvrir, et que les âmes de tous ceux qu'il avait tués venaient se jeter sur lui ¹ ». Il entendit à la porte Colline les cris des prétoriens dans leur camp ; ils le maudissaient et acclamaient Galba ².

Vaguement reconnu par quelques passants, il put s'éloigner néanmoins et gagner la villa de Phaon. Il fallait y entrer sans être vu. La petite troupe descendit de cheval et prit un sentier de traverse plein de ronces et d'épines. Néron s'y glissa à grand peine, étendant son manteau sous ses pieds nus. On parvint ainsi derrière la villa, où une fosse à pouzzolane touchait l'enceinte : de cette carrière, les affranchis se mirent à creuser un trou sous la muraille, pour ménager une entrée secrète. Phaon, pendant ce travail, pressait Néron de se blottir dans la fosse ; il refusa, déclarant qu'il ne voulait pas s'enterrer vif, et demeura à plat ventre dans les buissons. La soif le tourmentait ; il prit dans sa main l'eau d'une mare : « Voilà donc le breuvage de Néron, dit-il ». Des mots à effet : il n'en trouvait pas d'autres, même à cette heure ; nul éveil de conscience, nul regard sur le passé, il ne restait dans cet être, usé par le crime et la débauche, qu'une âme d'histriion ³.

¹ Dion Cassius, LXIII, 28.

² Suétone, *Nero*, 48.

³ Id., 48.

Il se traîna dans une chambre voisine par le trou qu'on venait de pratiquer sous le mur. Là il s'étendit sur un grabat, tremblant d'effroi, sanglotant, ne sortant de stupeur que pour déclamer des fragments de tragédie. On l'entendit murmurer ces vers d'Œdipe, qui peignaient sa détresse :

Ma femme, ma mère, mon père
Prononcent mon arrêt de mort.

Les témoins de cette lâche agonie avaient hâte d'en finir, et pressaient Néron de se dérober par la mort aux indignités qui le menaçaient. Il leur demanda de creuser sa fosse à la mesure de son corps, de l'orner de quelques morceaux de marbre, fit apporter de l'eau et du bois pour ses funérailles. A chaque ordre il pleurait et ne cessait de répéter : « Quel artiste le monde va perdre ! »

Un message parvient à Phaon sur ces entrefaites. Néron le saisit ; il y voit que le Sénat le déclare ennemi de la patrie, et ordonne qu'il sera puni selon les vieilles lois : « Quel est ce supplice ? » demande-t-il. On lui répond que le patient est dépouillé de ses vêtements, sa tête serrée dans une fourche, et qu'il est battu de verges jusqu'à la mort, puis que son corps, traîné par un croc, doit être jeté au Tibre. Cette vision paraît le décider ; il prend deux poignards qu'il portait sur lui, en essaie la pointe et les remet dans leur gaine : « L'heure fatale n'est pas encore venue », dit-il. Ce misérable se débattait

contre la mort, et faisait de sa dernière heure la honteuse scène peinte par Suétone.

« Tantôt il pressait Sporus de se lamenter et de pleurer avec lui; tantôt il demandait que quelqu'un lui donnât, en se tuant, le courage de mourir. Parfois aussi il se reprochait sa lâcheté; il se disait : « Je traîne une vie infâme et misérable »; et il ajoutait : « Cela ne convient pas à Néron, cela ne lui convient pas; il faut prendre son parti en de pareils moments, allons, réveille-toi ». Déjà approchaient les cavaliers qui avaient ordre de le saisir vivant. Quand il les entendit, il prononça en tremblant ce vers grec :

« Des coursiers frémissants j'entends le pas rapide¹ »;

et il s'enfonça le fer dans la gorge, aidé par son secrétaire Epaphrodite. Il respirait encore lorsqu'entra le centurion, qui, feignant d'être venu pour le secourir, voulut bander la plaie : « Trop tard », lui dit Néron, et il ajouta : « Est-ce là la foi promise? » Il expira en prononçant ces mots, les yeux ouverts et fixes, objet d'horreur et d'effroi pour ceux qui le regardaient² ».

La fidélité que Néron mourant cherchait vainement autour de lui, il la retrouva dans trois humbles

¹ Homère, *Iliad.*, x, 535.

² Suétone, *Nero*, 48. — Dion Cassius, *LXIII*, 28, 29.

femmes qui ne laissèrent point son corps à l'abandon. Deux d'entre elles l'avaient élevé, et ne se souvenaient que du charme de ses premières années. L'autre, Acté, de condition servile, avait été aimée de lui, avant qu'il ne se livrât à tous les excès ¹. On a fait de celle-ci la favorite de Néron dont parle S. Jean Chrysostome, et que S. Paul convertit² : conjecture trop peu fondée malheureusement, car on aimerait à voir une chrétienne rendre les derniers devoirs au persécuteur de sa foi.

Rome se trouvait trop heureuse d'être délivrée d'un tel monstre pour lui marchander des honneurs funèbres. Pendant que la foule joyeuse courait par les rues, coiffée du bonnet de liberté, on laissa les pieuses amies brûler le cadavre, enveloppé d'un riche linceul, et en déposer les cendres dans la sépulture des Domitius, sur la colline des Jardins (le *Pincio*) ³. De ces hauteurs, il continua longtemps à répandre un vague effroi; des mains inconnues plaçaient chaque année des fleurs sur sa tombe, soit pour apaiser ses mânes, soit pour prévenir sa vengeance⁴, car sa mort restait douteuse, et on l'avait

¹ Suétone, *Nero*, 50.

² S. Jean Chrysostome. *Adversus oppugnatores vitæ monasticæ*, lib. I, 3. — Greppo, *Trois mémoires relatifs à l'histoire ecclésiastique des premiers siècles chrétiens*, p. 41 et suiv.

³ Suétone, *Nero*, 50. — Dion Cassius, LXIII, 29.

⁴ Suétone, *Nero*, 57. — Dion Chrysostome, *Orat.*, XXI, 10. — Plutarque, *Galba*, VII. — Tacite, *Histor.*, II, 8. — Sulpice Sévère, *Histor.*, II, 29. — Lactance, *De morte persecut.*, 2.

trop craint pour ne pas le redouter encore. Heureusement pour le monde, Néron avait disparu à jamais. Quelques années plus tard, Pline l'Ancien exerçait, sans s'en douter, la justice de l'histoire : retournant contre le tyran l'arme, la note d'infamie qui lui avait servi à persécuter les chrétiens, il flétrissait en lui « l'ennemi du genre humain ¹ ».

L'horreur publique pour le tyran profita aux chrétiens comme à ses autres victimes : on était rassasié jusqu'au dégoût de tortures, de sang versé. Le désordre où se débattait l'empire contribua d'ailleurs à détourner d'eux l'attention. Pour abattre Néron, ce n'étaient plus seulement Rome et le camp prétorien qui avaient pris les armes, mais les provinces et leurs légions : chacune d'elles gardait ses vues ambitieuses, ses intérêts propres ; seules, la mort de Vindex et la probité militaire de Verginius retardèrent de quelques jours la guerre civile. L'élue de l'Espagne, Galba, put donc prendre en main le pouvoir, mais d'une main trop débile pour le raffermir. Le nouveau César avait administré successivement quatre provinces ² avec une inflexible honnêteté, et entendait porter dans le gouvernement de l'empire la même rigueur de justice. Par malheur, âgé de soixante-treize ans, perclus de goutte, il

¹ Pline, *Historia naturalis*, VII, 46.

² L'Aquitaine, la Haute Germanie, l'Afrique, la Tarraconaise. — Suétone, *Galba*, 6, 7, 8.

était bien cassé pour régénérer un monde qui avait désappris toute vertu et ne demandait qu'à jouir. Il n'eut même pas le talent de découvrir quelque ministre capable de le suppléer, mais il laissa la réaction contre le précédent règne tourner en persécutions maladroites, mécontenta par sa lésine le peuple et les troupes de Rome, habituées à de fastueuses profusions ¹. « La moindre largesse, dit Tacite, eut maintenu les soldats dans le devoir ; il se perdit par cette sévérité antique et par une rigueur trop grande pour nos mœurs ² ». Ces mêmes tendances l'égarèrent dans le choix d'un successeur ; au lieu de relever par cet acte sa popularité comme il l'espérait, il ne fit qu'en précipiter le déclin. Othon, qui venait de l'aider en Espagne et de se ruiner pour lui, tint à ingratitude qu'il lui préférât Pison, jeune homme que recommandait seule l'austérité de sa vie. Ce dépit jeta Othon au milieu des prétoriens. Prodiguant à cette troupe, déjà presque révoltée, flatteries, promesses, ce qui lui restait d'argent, il s'en fit acclamer. Galba fut vite submergé dans ce flot de séditeux, et massacré en plein Forum ³.

Othon ne pouvait se méprendre sur ce qu'atten-

¹ Suétone, *Galba*, 12-16. — Dion Cassius, LXIV, 1-3. — Plutarque, *Galba*, xv-xviii.

² Tacite, *Histor.*, I, 18.

³ Dion Cassius, LXIV, 5, 6. — Plutarque, *Galba*, xxi-xxix. — Suétone, *Galba*, 17, 19, 20. — Tacite, *Histor.*, I, 12-42.

daient le peuple et les soldats. On se souvenait de la part qu'il avait prise aux luxueuses débauches du règne précédent : c'était presque un engagement à les faire revivre. Il parut d'abord s'y plier, se laissant saluer du nom de Néron, relevant les statues de ce prince, remettant ses favoris en charge, ordonnant d'achever la Maison Dorée. Mais cette politique cachait d'honorables illusions. Lui aussi, à l'exemple de Galba, méditait de traiter Rome comme la province de Lusitanie, qu'il avait gouvernée honnêtement pendant dix ans. Le temps lui manqua. Les légions de Basse Germanie, échappant aux mains de Galba, avaient salué empereur leur chef Vitellius ; celles de Haute Germanie et de Bretagne s'étaient jointes à elles ; en tout onze légions, les plus vaillantes de l'empire, marchaient sur Rome, quand on apprit le meurtre de Galba. La redoutable armée n'en continua que plus activement sa course, et vint heurter, dans les champs de Bédriac ¹, les forces qu'Othon avait ramassées trop lentement. Ces dernières furent brisées, et quatre-vingt mille hommes restèrent sur place. On pressait Othon de continuer la lutte : « C'est assez d'une bataille », dit-il, et à loisir, avec calme, il se tua ². Il n'avait

¹ Entre Crémone et Vérone. La position de *Bedriacum* n'a pu encore être exactement déterminée.

² Dion Cassius, LXIV, 7-15. — Suétone, *Otho*, 5-11. — Tacite, *Histor.*, I, 44, 90 ; II, 11-49. — Plutarque, *Otho*.

régné que quatre-vingt huit jours, et cédait la place au personnage honteusement célèbre, qui allait faire de l'empire une orgie. Le nom de Vitellius est demeuré, mais pour flétrir des excès plus bas que ceux de Néron, les répugnantes folies de la table.

L'Orient, docile jusque-là, s'émut enfin de la suite incessante de révolutions qu'il lui fallait subir. Mucien, qui y commandait les légions de Syrie, était trop politique pour se hasarder à un soulèvement militaire, mais, près de lui, se trouvait un homme de main plus ferme; Vespasien, chargé par Néron de contenir les Juifs, et qui venait de les repousser dans Jérusalem. L'origine de ce soldat, aussi modeste qu'honnête, ne pouvait faire ombrage, bien que ses longs combats, ses triomphes en Bretagne le missent hors de pair. Son intégrité ne le distinguait pas moins dans le gouvernement : il était sorti si pauvre de sa province d'Afrique que force lui avait été pour vivre de faire le commerce des chevaux. Aucun bras ne paraissait plus capable de ressaisir Rome et d'y étouffer les germes pernicieux qu'y avaient laissés les saturnales de Néron. Pas plus que Mucien toutefois, bien que pour d'autres motifs, Vespasien n'était homme à tenter l'entreprise ; mais il avait à ses côtés son fils, Titus, d'âme plus haute, plus hardie, qui, voyant l'empire à sa portée, n'eut garde de le manquer. Mucien, insoucieux d'être empereur, ne répugnait pas à en faire un. Il poussa

Titus dans cette voie, et avec lui tout ce qui avait nom et crédit dans l'Orient.

La plus intime, la plus puissante de ces influences fut celle de Bérénice, sœur d'Agrippa II. La belle Juive avait inspiré une vive passion à Titus et le portait au trône, rêvant de s'y asseoir près de lui. Elle ne s'épargna pas à ce dessein : fine, souple, rompue à l'intrigue, d'un charme irrésistible, elle conquit à Vespasien les princes de Syrie, tous alliés ou parents de sa famille. L'impulsion donnée s'étendit aux contrées voisines ; l'Egypte y céda : les Parthes eux-mêmes offrirent leur appui ¹.

Vespasien n'avait rien fait pour gagner une telle fortune : Titus et son entourage obtinrent qu'au moins il ne la repousserait pas. On eut soin d'ailleurs d'agir sur lui par des voix mystérieuses, oracles païens de Paphos et du Carmel², lesquels répétaient, dans tout le voisinage, que le maître du monde allait sortir de Judée. Les Juifs asservis, qui remplissaient le camp romain, n'avaient pas d'autre langage ; le plus illustre d'entre eux, l'historien Josèphe, chargé de chaînes et amené au vainqueur, ne lui avait parlé qu'en prophète : « Ne m'envoie pas à Néron, avait-il dit, garde-moi dans les fers :

¹ Tacite, *Histor.*, II, 73-81. — Suétone, *Vespasianus*, 1-5.

² Tacite, *Histor.*, II, 4-78. — Dion Cassius, LXV, 9. — Suétone, *Vespasianus*, 5.

bientôt tu seras souverain Seigneur de la terre, de la mer et de tout le genre humain ¹ ».

Vespasien, soulevé ainsi de toute part, n'avait qu'à se laisser porter au rang suprême. Toutefois, il attendit en Egypte que ses légions d'Orient lui eussent frayé la voie. Mucien marchait à leur tête sur Rome; l'armée du Danube, qu'il avait dessein d'entraîner, le prévint et envahit l'Italie, où les légions de Germanie défendaient leur élu. La guerre civile éclata, et, après de sanglantes alternatives, laissa la victoire aux Flaviens, mais à quel prix! Crémone mise à sac, dans Rome quarante mille morts, le Capitole incendié; partout le sang et le pillage. Vitellius, tout entier à ses abjectes jouissances s'était refusé d'abord à rien voir, à rien ordonner; « semblable aux animaux immondes qui, repus, ne songent qu'à dormir ² ». Il ne sortit de torpeur que pour s'agiter un instant, et mourir, comme il convenait, en pleine honte. Il s'était réfugié dans une loge de portier : les soldats de Mucien l'en tirèrent et le traînèrent le long de la Voie Sacrée, demi-nu, la corde au cou, sous les insultes et les

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, III, VIII, 3, 9; IV, x, 7. — Suétone, *Vespasianus*, 5. — Dion Cassius, LXVI, 1.

² « Vitellius... curis luxum obtendebat : non parare arma, non alloquio exercitioque militem firmare, non in ore vulgi agere : sed umbraculis hortorum abditus, ut ignava animalia, quibus si cibum suggeras, jacent torpentque, præterita, instantia, futura, pari oblivione dimiserat ». Tacite *Historiæ*, III, 36.

railleries de la populace. On le poussa ainsi aux Gémonies où il s'affaissa, mis en pièces; de là ses restes pantelants, traînés par un croc, furent jetés au Tibre ¹.

Vespasien régnait dès lors sans rival, et bientôt, sans conteste, car Mucien sut tout lui concilier, ménageant les vaincus, ramenant la discipline dans l'armée, l'ordre dans Rome. Quand l'habile lieutenant vint à Brindes, avec le Sénat, recevoir le nouvel Auguste, il lui remit un empire épuisé de sang et d'or, mais dégoûté des révolutions et ne demandant désormais qu'à respirer dans le calme.

¹ Suétone, *Vespasianus*, 15-17.—Dion Cassius, LXV, 8-21.—Tacite, *Historiæ*, III.

CHAPITRE QUATORZIÈME

VESPASIEN EN GALILÉE ET EN JUDÉE

On imagine sans peine, aux récits que nous venons de faire, ce qu'avaient été pour les chrétiens les quatre années qui suivirent l'incendie de Rome : une suite incessante d'alarmes. Alors même que leur sang ne coulait pas, les convulsions qui secouaient le monde, l'Orient se jetant en armes sur l'Occident, l'effroyable confusion où l'empire paraissait crouler, tout rappelait aux fidèles les catastrophes annoncées par le Maître comme le prélude de son retour ¹. Beaucoup avaient cru toucher à ce « commencement des grandes douleurs ², » à un effondrement de toutes choses, d'où s'élèveraient des cieux nouveaux, une terre nouvelle que la justice habiterait ³ ».

L'avènement des Flaviens dissipa l'illusion, en

¹ Matt., xxiv, 1-51. — Marc, xiii. 1-37. — Luc, xxi, 5-33.

² Marc., xiii, 8.

³ II Petr., iii, 13.



montrant que Rome n'était pas près de disparaître. Cette reine du monde gardait au contraire assez de vitalité pour étendre ses vues, élargir ses formes de gouvernement et faire place aux chrétiens sous certaines conditions, dures, mais généralement supportables. On le comprit à mesure que la tolérance des nouveaux chefs de l'Etat devenait plus sensible : les esprits, las d'attendre un retour soudain et triomphant de Jésus, se tournèrent au seul royaume que le Sauveur était venu fonder, à son Eglise dont la mission était de régénérer le monde, obscurément, à la longue, par des siècles de labeur et de souffrances.

Pierre et Paul avaient consacré leurs derniers moments à fortifier cette divine société des âmes, à lui donner une discipline plus étroite, une hiérarchie régulière, par suite un gouvernement plus ferme. Les fidèles, rassurés et éclairés par le rétablissement de l'ordre dans tout l'empire, saisirent ce que leurs chefs avaient voulu leur faire entendre avant de les quitter. Sans oublier que le jour du Seigneur viendra à l'improviste, ils cessèrent d'en faire leur unique pensée et s'appliquèrent à l'attendre, comme il convient, en donnant large part aux devoirs et aux soucis de la vie présente. Ils cherchèrent Jésus, non plus à l'horizon comme un fantôme, mais dans l'Eglise, son corps visible ici-bas. Dès lors, tous leurs soins allèrent, comme ceux des apôtres, à fortifier la cité sainte où il leur fallait demeurer jusqu'à

l'appel du Maître, à resserrer plus étroitement les nombreuses fraternités qui la composaient. Quelle place occuperait désormais Jérusalem dans l'ensemble de ces communautés ? Appelée jusque-là l'Eglise-Mère, devait-elle en remplir toujours le rôle, rester le centre et la métropole de la chrétienté ? Sur ce point également, les Flaviens eurent charge de Dieu de faire pleine lumière. Leur mission, dans cette phase décisive du christianisme, est de telle importance qu'afin d'en présenter un tableau d'ensemble, nous allons revenir de quelques années sur nos pas et reprendre en 67 la révolte de Jérusalem.

La défaite de Cestius n'avait fait qu'aggraver la situation de cette malheureuse ville, car Rome, obéie partout, ne pouvait rester sous l'humiliant échec que lui infligeait une des plus petites provinces de l'empire ¹. Les esprits sages et réfléchis d'Israël ne se dissimulaient pas l'imminence du péril ni l'impossibilité de le conjurer. Qu'opposer aux légions qui allaient envahir la Judée, ardentes à la revanche ? Nul aide à espérer des contrées voisines, toutes hostiles ². Des messagers avaient été envoyés

¹ « Augebant iras quod soli Judæi non cessissent ». Tacite. *Historiæ*, v, 1.

² Les rois voisins de la Syrie et de la Palestine fournirent des secours aux Romains dans cette guerre : Antiochus, roi de Commagène ; Sohème d'Emèse et un chef d'arabes, Malchus. Josèphe, *Bell. jud.*, III, iv, 2.

aux Juifs établis dans le royaume des Parthes et par tout l'Orient¹. Quelques-uns répondirent à l'appel, mais la plupart se montrèrent peu soucieux de se compromettre en cause si hasardeuse ; d'autres eurent assez de se défendre dans leur propre région, car les massacres avaient recommencé, au bruit que la sédition victorieuse menaçait les pays d'alentour. A Damas, où cependant la plupart des femmes étaient affiliées au mosaïsme, on égorgéa tous les Juifs : la seule précaution que prirent les païens fut de surprendre leurs victimes, de manière à éviter tout tumulte².

Jérusalem ainsi isolée n'en mit que plus d'ardeur à préparer la défense ; l'élan fut tel que les modérés mêmes y cédèrent. Il n'y eut à cette heure qu'un petit groupe d'Hérodiens qui, attachés à leurs princes, les rejoignirent pour passer aux Romains³. Était-ce de plein cœur et sans arrière pensée que la partie politique et prudente d'Israël faisait ainsi cause commune avec les zélateurs ? Eut-elle, comme eux, l'illusion que le ciel ferait des miracles pour ses défenseurs, ou seulement l'espérance de modérer le mouvement et de ménager en dernier lieu un accommodement avec Rome ? Quoi qu'il en soit, rien ne

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, *Proem.*, 2 ; VI, VII, 2. — Dion Cassius, LXVI, 4.

² Josèphe, *Bell. jud.*, II, XX, 2. *Vita*, 6,

³ Josèphe, *Bell. jud.*, II, XX, 1. *Vita*, 6.

parut d'abord diviser les esprits. L'aristocratie sacerdotale, les plus sages Pharisiens se jetèrent dans la lutte avec le même feu que les Zélotes. De tous côtés les jeunes gens s'exerçaient; armes, machines, matériel de guerre, s'amassaient en hâte; Jérusalem et tout ce qu'on put fortifier dans le pays se couvrit de remparts; la Judée entière se levait pour défendre jusqu'à la mort sa foi, son temple, sa vie nationale¹. Le concert fut si unanime, dans cette première fougue de patriotisme, que le pouvoir, chose rare en temps de révolution, se trouva régulièrement constitué et remis aux plus dignes. La souveraineté du Sanhédrin fut respectée, la police, l'administration urbaine laissées aux magistrats habituels. On fit plus : une assemblée tenue dans le temple donna tout pouvoir pour le gouvernement et les préparatifs de guerre à deux hommes du plus haut rang, Joseph ben Gorion et Hanan, le fils d'Anne, qui condamna Jésus, et le plus ancien des grands prêtres². En portant à sa tête de tels hommes, le parti de la résistance s'aggrégeait l'élite de la nation. Les sages et les notables d'Israël, Josué ben Gamala, Siméon ben Gamaliel, petit-fils d'Hillel, aristocratie sacerdotale, haute bourgeoisie, tous, de même pas, entrèrent dans la lutte.

Le choix des gouverneurs de province se fit

¹ Josèphe. *Bell. jud.*, III, xxii, 1.

² Id., *Bell. jud.*, III, xx, 3.

également parmi les hommes sérieux, modérés, habitués au pouvoir. L'historien Josèphe fut de ce nombre, et, bien que ses écrits lui aient donné plus de renom que son rôle politique, la part qu'il prit alors à la guerre nationale ne laissa pas d'être glorieuse, car on lui confiait le poste le plus exposé au choc de l'ennemi, la Galilée¹. La défense y était aussi difficile à organiser qu'à soutenir, la contrée se montrant très divisée sur le parti à prendre. Séphoris, la capitale, appelait les Romains de tous ses vœux². La plèbe poussait à la guerre dans Tibériade, mais l'aristocratie, fidèle à Agrippa, partageait ses vues de conciliation et de paix³. A Giscala, un ancien chef de voleurs, Jean, s'était emparé des esprits et visait à devenir roi de Galilée⁴. Mêmes désordres au-delà du Jourdain; des troupes de brigands parcouraient le pays, rançonnant les villes, pillant et massacrant tout ce qui résistait. Josèphe n'eut d'autre ressource que de composer avec ces bandes; les prenant à sa solde, il en fit une partie redoutable de son armée⁵. Ce ne fut pas un moindre labeur de ramener l'ordre, l'unité de desseins et d'action dans les villes qu'il avait charge de défendre; il y employa autant de présence d'esprit que

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, II, xx, 4.

² Id., *Vita*, 67, 71; *Bell. jud.*, III, iv, 1.

³ Id., *Vita*, 9.

⁴ Id., *Bell. jud.*, xxi, 1.

⁵ Id., *Vita*, 14.

de finesse, triomphant par la ruse là où un coup de vigueur eût échoué. Il parvint ainsi à réunir une soixantaine de mille hommes, et jeta des garnisons dans quelques places qu'il fortifia : Jotapata, Tarichée, Tibériade, Itabyrium sur le Thabor¹. C'étaient là, sans doute, en face des légions de Rome, de médiocres soldats, ramassés à l'aventure, à peine disciplinés ; mais l'amour de la patrie allait les rendre capables de tout souffrir, de tout oser.

Vespasien vint, au printemps de l'an 67, organiser à Antioche l'expédition qui lui était confiée. Le prudent général entendait ne marcher qu'en force contre les révoltés ; aussi Titus, son fils, avait-il affronté une navigation d'hiver pour lui amener les troupes d'Egypte². Ce renfort lui mit en main trois légions, vingt-trois cohortes, de nombreux auxiliaires, en tout soixante mille hommes disciplinés, rompus aux armes, habitués à briser toute résistance.

A leur tête, Vespasien prit la route ordinaire de Syrie en Palestine, le long de la mer, et vint placer son quartier général à Ptolémaïde (S. Jean-d'Acre). Séphoris était voisine de ce premier campement. Se sentant protégée, elle donna libre cours à ses sentiments et se déclara pour Rome³. Gabara fut moins prudente, et son hostilité donna occasion à Ves-

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, II, xx, 6. *Vita*, 37.

² Id., *Bell. jud.*, III, iv, 2.

³ Id., *Bell. jud.*, III, ii, 4.

pasien de faire un exemple : toute la population mâle fut égorgée, la ville et ses alentours brûlés, ce qui échappa au fer tomba en esclavage¹. Plus encore que cette exécution, l'aspect des légions envahissant le pays y jeta la terreur. Elles pénétraient dans les plus étroits vallons en colonnes souples et serrées, partout aussi prêtes au combat qu'à la marche. Une nuée d'éclaireurs dégageaient la route, et derrière elles les auxiliaires traînaient un redoutable appareil de munitions et de machines de guerre². Josèphe s'avança vainement pour les arrêter ; abandonné par ses troupes mal aguerries, il se retira d'abord à Tibériade³, puis voyant qu'on attaquait Jotapata, il courut s'y jeter⁴.

Cette place était de toutes les citadelles de la Galilée la plus difficile à enlever⁵. Située au sein de

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, III, vii, 1. Le texte actuel de Josèphe porte *Gadara* ; τῇ πόλει τῶν Γαδάρων, mais, selon toute vraisemblance, Gabara est la vraie leçon. Cadara (aujourd'hui *Oummkeis*) se trouve, en effet, à l'est du lac de Génésareth, et il est peu probable que Vespasien, au début de l'expédition, ait poussé si loin son armée. Gabara (*Kabarah*), au contraire, étant à proximité de Saint-Jean-d'Acre, premier campement des Romains, leurs coups tombèrent naturellement sur cette ville, une des plus importantes de la province (Josèphe, *Vita*, 25). — Voir Robinson, *Biblical Researches*, t. III, p. 87.

² Josèphe, *Bell. jud.*, III, vi, 2.

³ Id., III, vi, 3.

⁴ Id., III, vii, 3.

⁵ Schultz, en 1847, a reconnu, au nord de Sephoris, dans le village moderne de *Jéfat* l'emplacement de Jotapata. *Zeitschrift der deutschen morgenländ. Gesellschaft*, tom. III, p. 49 et suiv.,

montagnes et de forêts, elle s'élevait sur un promontoire, rattaché d'un seul côté aux sommets voisins, en tel escarpement et à de telles hauteurs que, de ses remparts, on distinguait à peine le fond des ravins qui l'entouraient¹. Les plus déterminés Galiléens, quarante mille hommes environ, s'étaient réfugiés sur cet éperon qu'ils tenaient imprenable, presque inaccessible. Vespasien, informé par un transfuge que Josèphe se trouvait dans Jotapata avec l'élite de ses troupes, ramassa toutes ses forces pour écraser d'un seul coup la révolte et son chef. Les assiégés, à voir de loin les forêts tomber sous la hache des pionniers, comprirent qu'il ne leur restait que de périr ou de vaincre.

Cinq assauts ayant été repoussés, Vespasien entreprit le siège en règle. Une levée de pierre et de bois fut construite sur l'arête, du seul côté où l'enceinte fût abordable. L'ouvrage, édifié à grand peine sous une grêle de traits, surpassait les remparts et allait permettre aux assiégeants de dominer la ville ; mais les Juifs, relevant en quelques jours leurs murailles, se mirent de nouveau à couvert. Bien plus, ils parvinrent à se garantir du redoutable bélier, à l'aide de sacs de paille qui en amortissaient les coups. La

59 et suiv. — Ritter, *Erdkunde*, xvi, 764-768. — Robinson, *Biblical Researches*, III, p. 105. — Guérin, *Galilée*, I, p. 476-487. — *The Survey of Palestine*. Conder and Kitchener, I, 289, 311-313.

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, II, VII, 7.

tortue même, ressource habituelle des légionnaires, quand échouaient les autres moyens d'attaque, ne put tenir devant Jotapata ; l'huile bouillante, répandue à flots par les assiégés, pénétrait sous la voûte des boucliers ¹ et dévorait les légionnaires. Josèphe et ses soldats, enhardis par tant d'efforts impuissants, passèrent enfin à l'offensive. Se jetant la torche à la main sur les ouvrages des assaillants, ils détruisirent en quelques heures claies, palissades, tours de bois, engins de toute nature.

Mais la ténacité romaine, supérieure à tous les revers, eut bientôt réparé les dommages. Les béliers abattus se relevèrent, quelque obstacle qu'on leur opposât ; ils continuèrent leur œuvre, jour et nuit battant les murailles. Un soir que Vespasien en dirigeait lui-même les coups, il fut atteint d'une javeline ; assez maître de lui pour surmonter la douleur, il lança par une brèche qui venait de s'ouvrir les soldats furieux de sa blessure. Une horrible mêlée s'engagea et dura jusqu'au matin. Les balistes, tirant à toute volée sur les remparts, écrasaient de leurs pierres hommes et murailles ; au choc des armes, aux cris des combattants répondaient, dans la ville, les clameurs affolées des femmes et des enfants. Au jour, quand les bras, las de frapper,

¹ Cette voûte, formée sur la tête des soldats par les boucliers réunis, leur permettait d'approcher des murs et de les miner.

tombèrent d'épuisement, le sang, répandu en larges mares, baignait le pied des murs ; les morts y formaient de tels amas que de cadavre en cadavre on pouvait gravir le rempart : sur cette enceinte sanglante, les Galiléens restaient vaincus, ne cédant rien, ayant même trouvé le moyen de réparer leurs brèches.

Vespasien, désespérant d'emporter la place, se restreignit à un blocus étroit, sans cesser néanmoins de harceler les défenseurs. Il fit construire cinquante tours bardées de fer, à portée de trait de la ville et assez hautes pour la dominer. De là, ses meilleurs archers eurent mission d'épier sans relâche et d'abattre tout ce qui paraissait sur le rempart. Nombre d'assiégés périrent ainsi, mais les privations et la soif les décimèrent plus encore. On manquait de sel et d'eau dans la ville, et quarante-sept jours de combats avaient épuisé les forces comme les vivres. Vespasien sut par un transfuge que les sentinelles, qu'on ne pouvait plus relever, s'endormaient épuisées aux dernières heures de leur veille. Une nuit de brume, quelques-uns de ses soldats, s'étant glissés sans bruit, égorgèrent les gardes assoupis et s'emparèrent de la citadelle ; l'armée entière suivit. Quand la ville s'éveilla, il ne lui restait plus qu'à mourir. Le massacre fut sans merci ; les Romains exaspérés n'épargnèrent que les femmes et les enfants. Un groupe d'hommes se réfugia à

l'extrémité de la ville; cernés, écrasés sous le nombre, ils se tuèrent l'un l'autre¹.

Mais la ville prise n'était rien sans Josèphe. Vespasien le chercha vainement pendant trois jours; à la fin, une femme le trahit et montra la caverne où il s'était caché, avec quarante de ses partisans. Le général romain le fit sommer et obtint qu'il se rendrait; mais ses compagnons, lui barrant le passage, déclarèrent qu'il ne sortirait que mort du milieu d'eux. Josèphe avait excellemment l'astucieuse souplesse de sa race, l'art de se dégager des plus mauvais pas; il persuada à ces fanatiques que le plus noble parti était de s'égorger mutuellement, en se remettant au sort pour marquer l'ordre du sacrifice. Le sort, adroitement guidé, le laissa seul avec un dernier survivant, qui, sans trop de peine, semble-t-il, renonça comme lui à mourir. Mais Josèphe ne s'en tint pas là; n'ayant pu battre les Romains, il entreprit, en bon Juif qu'il était, d'en tirer parti. Aussi le vit-on passer sur l'heure et sans scrupule du plus ardent patriotisme à un respect religieux de Rome : il se présenta aux Flaviens en prophète de sa race, leur montra dans les oracles d'Israël qu'un avenir, tout de gloire, s'ouvrait devant eux, et par là conquit leurs bonnes grâces. Il devint bientôt le favori de Titus, parut avec lui au siège de Jérusalem,

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, III, vii, 4-36. — Voir Parent, *Siège de Jotapata* (1866).

honni de ses concitoyens, il est vrai, mais n'en ayant cure. La fortune lui paraissait aux Romains pour toujours; à elle seule, où qu'elle fût, il allait d'instinct et demeurait fidèle ¹.

La prise de Jotapata livrait à Vespasien la Galilée, de la mer à la rive droite du lac de Génésareth; mais, sur l'autre rive restait Gamala ², forteresse non moins redoutable et par sa situation et par le courage de ses défenseurs. Comme à Jotapata, la résistance fut héroïque, la fin plus tragique encore. Dans la citadelle, qui occupait au centre de la ville une éminence escarpée, les Juifs acculés, à bout de force, embrassèrent leurs femmes et leurs enfants et se précipitèrent avec eux dans le vide. Deux femmes seulement survécurent, pas un enfant : les Romains jetèrent du haut des murs ce qui subsistait ³.

Même vengeance implacable à Tibériade et à Tarichée⁴. Les habitants de ces villes, voisines l'une

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, III, VIII, 1-9. — Suétone, *Vespasianus*, 5. — Dion Cassius, LXVI, 1.

² Josèphe place Gamala dans la basse Gaulanitide, sur le lac en face de Tarichée (*Bell. jud.*, IV, 1). L'éminence couverte de ruines qui porte le nom de *Kala et Hasen*, sur la rive orientale du lac, est le lieu qui répond le mieux à ces indications. Guérin, *Galilée*, I, 317-321. — Cf. Furrer, *Zeitschrift des deutschen Palästina Vereins*, II, 1879, pp. 70-72; XII, 1889, pp. 148-151. — Merrill, *East of the Jordan*, 1881, pp. 161, 164, 168.

³ Josèphe, *Bell. jud.*, IV, I, 2, 7.

⁴ Tarichée se trouvait à trente stades au sud de Tibériade; le village arabe de *Kharbet-el-Kerab* marque son emplacement. Guérin, *Galilée*, I, p. 275 et suiv. — Robinson, *Biblical Researches*,

de l'autre, s'étaient réfugiés sur des barques. Vespasien, à la tête d'une flottille, les y poursuivit et en fit un tel massacre que le lac comme ses rives fut empesté de cadavres. Le reste des insurgés avait posé les armes sous promesse de la vie; mais Vespasien ternit sa gloire par un manque de foi. Cette foule, conduite dans l'hippodrome de Tibériade, fut triée comme un vil troupeau; douze cents étaient vieux et infirmes : on les égorgea; six mille des plus robustes furent envoyés à Néron pour creuser l'isthme de Corinthe; trente-six mille quatre cents, vendus comme esclaves¹. Partout où la soumission tardait, Vespasien exterminait sur l'heure et de parti pris.

Un seul poste n'avait pas désarmé en Galilée, Giscalà²; non certes que la population agricole de cette ville allât de gaieté de cœur à une lutte désespérée, mais elle tremblait sous un aventurier sorti de son sein, Jean, fils de Lévi. Les bandes d'insurgés qui accouraient à lui étaient capables de tout pousser

11, 387. — Ritter, *Erdkunde*, xv, 1, 344 et suiv. — Conder, *Palestine Exploration Fund, Quarterly Statements*, 1878, pp. 190-192.

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, III, x, 1-10.

² Le village d'*El-Djich*, situé au nord de Safed, à la hauteur du lac de Mérom, a conservé le nom de Giscalà. « Le plateau qu'elle couvrait est à huit cent neuf mètres au-dessus de la mer; il est actuellement planté de vignes, de figuiers et d'oliviers, et, divisé en plusieurs enclos ». Guérin, *Galilée*, t. II, p. 96. — Cf. Conder, *The Survey of Western Palestine*, I, 198, 224-226.

aux extrémités, si un soudain assaut exaltait leur rage. Heureusement pour Giscala, Titus fut chargé de la réduire. Avec sa modération habituelle, il commença par offrir à la ville une capitulation avantageuse, et Jean accepta, car l'occasion s'offrait à lui de sortir d'une ville qu'il maîtrisait à grand peine et de se porter en meilleur terrain pour la lutte. Il en usa assez habilement pour se donner loisir d'échapper aux Romains. Feignant un respect scrupuleux de la Loi, il demanda que la reddition ne fût pas conclue le jour même, qui était un sabbat. Titus ne se borna pas à accorder ce délai, il se retira avec ses troupes dans la ville voisine de Cydissa.

Vers minuit, Jean, voyant les routes libres, aucun poste romain pour donner l'éveil, s'esquiva avec ses compagnons et tous ceux qu'indignait dans Giscala la nécessité de se livrer à l'ennemi; leurs femmes mêmes et leurs enfants suivaient. Il sentit bientôt que ces derniers retardaient la marche et ordonna de les abandonner; vain sacrifice, car la cavalerie de Titus l'atteignit et lui tua six mille hommes; tout ce qu'il put fut de s'enfuir avec les débris de sa petite troupe et de se jeter dans Jérusalem ¹. On était aux derniers mois de 67; Vespasien et Titus prirent leurs quartiers d'hiver à Césarée, remettant à l'année suivante la fin de la campagne.

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, IV, 11, 1-5.

Ils savaient d'ailleurs que cette suspension d'armes était à leur avantage et que les Juifs n'en profiteraient que pour s'entre-déchirer. Une division, chaque jour plus sensible, avait succédé, en effet, à l'unanimité des premiers jours. Hanan et les chefs de l'aristocratie, portés avec lui au pouvoir, avaient trop de sens pratique pour ne pas reconnaître à la réflexion que lutter contre Rome était folie. Sous main ils travaillaient à calmer les esprits, ralentissaient les armements ; bien qu'ils vissent la Galilée aux abois, ils n'avaient rien tenté pour la secourir. Les esprits exaltés qui soupçonnaient ce double jeu en frémissaient, et leur nombre croissait sans cesse, car les progrès des Romains dans le nord repoussaient quantité de mécontents vers la cité sainte. Aussi quand le dernier chef de la résistance, Jean de Giscala, parut aux portes de Jérusalem, une foule émue courut vers lui. Jean comprit qu'il fallait à ces patriotes non de stériles lamentations, mais la parole hardie, présomptueuse même, qui, aux heures de désastres, reconforte les espérances. Bien que sa petite troupe fût haletante et visiblement épuisée, il paya d'audace, déclara que ni lui, ni les siens, n'étaient des fugitifs, mais qu'ils venaient chercher un poste de combat plus avantageux. Les bourgades de Galilée valaient-elles qu'on y usât ses forces ? Avant tout il importait de sauver la ville mère. Quant aux Romains, nulle crainte à en concevoir : il avait vu leurs machines se briser

sur les murs de Giscala, eux-mêmes s'enlacer à plaisir dans les moindres stratagèmes ; à moins qu'ils n'eussent des ailes, ils n'entreraient pas dans Sion ¹.

Les sages tremblaient à entendre acclamer un tel langage : c'était le pouvoir leur échappant, Jérusalem divisée en deux parties inconciliables, et non seulement la ville sainte, mais toutes les cités de la région. Dans chacune, en effet, la majorité des citoyens aspirait à se soumettre, mais la même timidité, qui l'inclinait à la paix, la faisait plier sous les furieux qui imposaient la guerre. Bientôt ces fanatiques ne se bornèrent plus à effrayer leurs concitoyens : sortant des villes où ils résidaient, ils se formèrent en bandes et coururent la campagne, se donnant mission de rechercher et de punir les traîtres. Il leur fut aisé, sous ce prétexte, de promener partout le pillage et l'incendie. Jérusalem était leur rendez-vous quand ils se sentaient las de ravager le pays ; de tous côtés ils venaient s'y entasser et, se mêlant au parti de la guerre, ils y portaient un levain sans cesse renouvelé de sauvagerie ; les Zélotes en prirent peu à peu l'habitude des plus audacieuses violences. On les vit bientôt entreprendre sur l'autorité des magistrats, créer et saisir des catégories de suspects. Des hommes de haut rang et, parmi eux, trois membres de la famille d'Hérode

¹ Josephe, *Bell. jud.*, IV, III, 1.

furent ainsi jetés en prison et peu après mis à mort ¹.

Le silence du peuple, devant ces attentats, encourageait les exaltés à oser davantage; ils s'enhardirent à mettre la main sur le pontificat, afin d'avoir par lui la maîtrise universelle. Ecartant les hautes familles, en possession depuis longtemps de fournir le grand prêtre, ils imaginèrent de le faire désigner par le sort, et dans une des dernières branches de la tribu lévitique. C'était choisir à l'aveugle, courir le risque des plus humiliantes aventures. L'élu se trouva être un rustre, élevé aux champs, incapable de faire quelque figure dans le poste où on le trainait, malgré lui, sous les somptueux vêtements dont on l'affublait. Les gaucheries de l'infortuné excitèrent les rires du peuple; mais une telle bouffonnerie passait la mesure, et la réaction se déclara ².

Hanan profita de cette révolte des esprits pour barrer le chemin aux fous qui allaient tout perdre. Ce pontife, aussi habile que résolu, était homme à sauver Jérusalem, s'il eût vécu; il eut l'honneur du moins de le tenter. Les Zélotes, effrayés de le voir se lever contre eux, s'étaient réfugiés dans le temple, Hanan convoqua en assemblée générale la cité dont il était le chef régulièrement établi, et il exposa la

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, IV, III, 2-6.

² Id., IV, III, 8. Cf. Derenbourg, *Essai sur l'histoire de la Palestine*, p. 269.

honte de souffrir une tyrannie pire que celle des Romains. Ces derniers au moins respectaient le sanctuaire d'Israël; les Zélotes en faisaient leur camp, l'hôpital de leurs blessés, le théâtre de leurs désordres. Ses yeux pleins de larmes se tournaient vers le temple, il en parla avec un tel déchirement de cœur, que le peuple demanda à marcher aussitôt contre les profanateurs. Hanan l'armait pour l'attaque, quand les Zélotes prévenus se jetèrent sur cette masse encore sans ordre et, au premier choc, la firent plier; mais, à leur tour, cédant devant le nombre, ils furent ramenés au temple. Les assaillants y entrèrent avec eux et s'emparèrent de la première enceinte, la vaste esplanade ouverte aux gentils. Hanan souillé de sang, lui et les siens, n'osa pousser au-delà jusqu'à la partie du sanctuaire où nul Israélite n'entrait sans se purifier. Il se contenta d'investir ces parvis intérieurs, mais si étroitement, que les assiégés, désespérant d'en sortir, appelèrent à leur secours les Iduméens ¹.

Etrange recours de la part de zéloteurs de la Loi, car le nom d'Edom était et demeure aujourd'hui encore en abomination à Israël, mais nul autre espoir ne leur demeurait, et il étaient certains d'être entendus. Assez souvent, pour savoir ce qu'ils en pouvaient attendre, ils avaient rencontré dans leurs courses ces hordes errantes, plutôt brigands que

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, IV, III, 7-12.

pâtres, en tout point semblables aux Bédouins de nos jours. Comme ceux-ci, les descendants d'Esau, à demi-juifs, à demi-sauvages, aimaient le tumulte; ils couraient au combat comme à une fête. Leurs chefs n'eurent qu'à jeter le cri de guerre dans la montagne d'Idumée; en quelques jours, vingt mille hommes rassemblés marchaient sous leurs ordres et paraissaient devant Jérusalem. La ville surprise n'eut que le temps de fermer ses portes.

Les Iduméens n'étaient pas hommes à lâcher prise : repoussés par Hanan, ils dressèrent leurs tentes sous les murailles et attendirent l'occasion. Une nuit de tempête vint la leur offrir. L'ouragan y fut d'une violence inouïe; la terre tremblait sous les coups de vent et de foudre. Quelques Zélotes, tirant parti de ce fracas, scièrent les portes de l'enceinte où ils étaient bloqués, et traversèrent sans coup férir la Cour des Gentils : les gardes n'y songeaient qu'à se couvrir de la bourrasque. Aussi librement, ils parvinrent aux portes de la ville, les forcèrent, et, joignant les Iduméens, rentrèrent avec eux dans Jérusalem. Il s'agissait dès lors de pénétrer jusqu'aux parvis extérieurs du temple en perçant les lignes qui tenaient les Zélotes assiégés. Six mille hommes étaient chargés de l'investissement; mais, stupéfaits de cette attaque extérieure et imprévue, ils s'enfuirent éperdus, jetant leurs armes. La plupart furent tués sans pouvoir se dérober; d'autres, affolés, sautèrent du haut des murs du temple dans

l'intérieur de la ville et s'y brisèrent. Seuls, un groupe de jeunes hommes, plus maîtres d'eux-mêmes, engagèrent la lutte, mais, cernés de toute part, ils furent égorgés sans pitié.

Le jour levant éclaira huit mille cinq cents cadavres couvrant le parvis des Gentils ; le sang y ruisselait. Jérusalem restait plongée dans une morne épouvante ; les Iduméens en profitèrent pour piller. Les grands prêtres, Hanan et Jésus, fils de Gamala, leur avaient été désignés comme les deux traîtres qui poussaient la Judée vers Rome ; à force de recherches, ils les découvrirent, les égorgèrent, et jetèrent leurs corps aux chiens et aux vautours. L'outrage était inouï en Israël, où les plus misérables suppliciés recevaient la sépulture le soir même de leur mort ; il montre en quel abîme la ville se débattait. Avec Hanan disparaissait le dernier reste de gouvernement régulier dans Jérusalem, le dernier espoir de salut. Les massacres se précipitèrent : Zélotes et Iduméens, parcourant les rues, tuaient tous ceux qui leur paraissaient suspects : le bas peuple, à la légère et sur le champ ; les hommes de race, les jeunes surtout, avec de plus cruels apprêts : la plupart, jetés en prison, étaient contraints par la torture de passer à la révolte ou périssaient en d'affreux supplices. Douze mille personnes des plus nobles et des plus respectables de la ville succombèrent dans ces horribles journées ¹.

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, IV, iv, 1-7 ; v, 1-3.

Les Iduméens cependant n'étaient pas aveuglés par la même haine, le même fanatisme que les Zélotes. Ils ne tardèrent pas à reconnaître que les Romains n'étaient point aux portes de la cité, comme on le prétendait, et qu'eux-mêmes n'étaient venus que pour assurer le triomphe d'une faction. Dégoûtés de ce rôle, du sang qui les inondait, ils résolurent de regagner leurs montagnes; mais ils ne le firent qu'après avoir ouvert les prisons. Peut-être crurent-ils, par là, réparer en partie les violences dont ils étaient complices; en réalité, ce furent deux mille sicaires qu'ils joignirent aux auteurs de meurtres ¹.

Jérusalem n'avait pas besoin d'une pareille recrue. Elle respira néanmoins au départ des Iduméens et se reprit à l'espérance; mais les Zélotes eurent bientôt fait de dissiper toute illusion : les massacres recommencèrent. Une langue trop libre perdit Gorion, homme d'illustre naissance. Son penchant au régime populaire, ses vues libérales ne ne le préservèrent pas du poignard des fanatiques. Aussi injustement, périt Nicolas le Péraïte, le plus habile homme de guerre de la Judée, qui avait eu grande part à la défaite de Cestius. Traîné par les rues de Jérusalem, en vain montrait-il ses glorieuses blessures; il mourut en appelant sur ses bourreaux

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, IV, v, 5; vi, 1.

la famine, la peste, la main de Rome, leur souhaitant de s'égorger l'un l'autre ¹.

A l'heure où Nicolas lançait ses invectives, il put en prévoir le prochain accomplissement, car déjà les Zélotes étaient divisés : Jean de Giscala avait longtemps louvoyé entre eux et les partisans de la paix, bien que, par son passé et d'instinct, il allât de préférence à la révolte. Il prit parti sans éclat et, se glissant, pour ainsi dire, dans les rangs des factieux, il parvint à les dominer par les mêmes moyens qui lui avaient servi à Giscala, la séduction ou la terreur. Lorsque les Iduméens quittèrent Jérusalem, Jean avait sa bande armée, une autorité indépendante des Zélotes, mais, employée comme la leur, à proscrire et à massacrer ². Une double tyrannie pesait donc sur la ville sainte : une troisième y vint mettre le comble.

Nous avons vu ³ qu'au temps de la défaite de Cestius une troupe de Zéloteurs exaltés s'était jetée dans Masada, sur les bords de la Mer Morte, et, de cette forteresse inexpugnable, avait fait son repaire ⁴. Un chef de brigands célèbre dans la contrée, Simon ben Gioras, s'y était établi en maître. De moindre intelligence que Jean de Giscala, ce bandit en impo-

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, IV, vi, 1.

² Id., IV, iii, 13; vii, 1.

³ Chap. IX, p. 237.

⁴ Josèphe, *Bell. jud.*, IV, vii, 2.

sait davantage par sa haute stature, son audace fougueuse. Autant et plus que Jean en Galilée, il était l'âme de la révolte dans tout le sud de la province. Quarante mille volontaires, attirés par son renom, étaient venus grossir la petite troupe qu'il avait de longue main aguerrie et disciplinée. L'ensemble formait une horde de fanatiques qui le suivait à l'aveugle. Elle ravagea l'Idumée, saccagea Hébron, dévorant, brûlant tout sur son passage. Les Zélotes effrayés sortirent en armes et tentèrent la résistance; repoussés au premier choc, ils ne purent que saisir par surprise une des femmes de Simon et l'emmener comme otage. Le bandit furieux vint aux portes de Jérusalem, torturant et tuant quiconque hasardait de sortir; après avoir coupé les mains à plusieurs de ces captifs, il les renvoya dans l'intérieur, avec charge de dire que Simon avait juré devant Dieu de traiter ainsi tous les habitants de la ville. On le savait homme à tenir parole : sa femme lui fut rendue, et il se retira, mais pour revenir bientôt camper sous les murs.

L'urgence du péril suggère parfois d'étranges moyens pour le conjurer. Les modérés, écrasés par les Zélotes, et les voyant trembler eux-mêmes devant les bandits de Simon, conçurent le dessein des'appuyer sur ceux-ci pour abattre leurs oppresseurs. Cette résolution ne fut pas prise par un coup de désespoir, comme on pourrait le penser, mais délibérée froidement dans un conseil de pontifes.

L'un d'eux, Matthias, eut charge de nouer l'accord et d'introduire les prétendus alliés jusque dans la haute ville. C'était leur livrer le dernier poste où l'on tint encore. Jérusalem se trouvait réduite à n'avoir plus d'autre ressource que la loyauté d'un chef de brigands ¹.

Cette lamentable situation fut vite connue au camp romain. De tous côtés, on pressait Vespasien d'en profiter pour marcher contre Jérusalem : « Laissons, répondait-il, laissons ces furieux se détruire entre eux ; nous ferions cesser leurs discordes en les attaquant. Dieu est meilleur chef que moi ; il combat pour nous, et nous les livrera épuisés, réduits à rien ² ». Pendant les deux années qui suivirent la soumission de la Galilée il maintint ce système, avançant lentement, s'emparant de toutes les places d'où Jérusalem pouvait tirer secours, refoulant vers elle les bandes qu'il n'écrasait pas, y ramassant ainsi la révolte pour l'envelopper et l'étouffer d'un coup. Maître du littoral de la Méditerranée, il reconquit tout le pays à l'est du Jourdain et de la Mer Morte, subjuguait l'Idumée ; puis, remontant vers la cité sainte, enleva une à une les places qui l'entouraient : Lydda, Emmaüs, Jéricho ³. Au mois de juillet 69, l'insurrection ne tenait plus que

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, IV, ix, 3-12.

² Id., IV, vi, 2.

³ Id., IV, iii, 2 ; vii, 3-6 ; viii, 1 ; ix, 1.

trois forteresses isolées aux alentours de la Mer Morte; l'invasion romaine, montant de tous côtés, enserrait Jérusalem; déjà sa cavalerie poussait librement des pointes jusqu'aux remparts. Vespasien se disposait même à entreprendre le siège, quand son élévation à l'empire vint retarder de quelques mois la ruine de la ville sainte ¹.

La malheureuse cité n'était plus capable d'utiliser ce dernier répit pour négocier ou fortifier sa défense; elle ne s'appartenait plus. Le temple même, à la veille de sa destruction, était devenu un champ de bataille. Au sommet du Moriah, les Zélotes et leur chef Eléazar restaient seuls maîtres de la partie sacrée : sanctuaire et parvis intérieurs; Jean de Giscala campait, avec six mille de ses partisans, dans la vaste Cour des Gentils; Simon et dix mille bandits occupaient la colline de Sion. Ces trois garnisons, retranchées dans leurs quartiers, n'avaient d'autre souci que de s'entre-détruire; c'était chaque jour de nouvelles mêlées. Le plus souvent, Simon était l'agresseur; il sentait que Jérusalem ne lui appartiendrait que le jour où il aurait enlevé aux patriotes le temple, foyer de vie, âme de la cité; mais tous ses efforts venaient se briser contre les hautes murailles du sanctuaire. Autant que la prodigieuse élévation de ces remparts, la présence de Jean de Giscala les rendait imprenables. Non content de repousser les

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, IV, ix, 2.

assauts de Simon, il le poursuivait dans la basse ville, profitant de ces sorties pour se ravitailler. Il le faisait en ravageur, au désespoir de la foule, réfugiée dans ces quartiers, qui voyait ses maisons ruinées par ces combats de rue, les provisions accumulées pour le siège, pillées ou livrées aux flammes¹.

Heureusement pour ces infortunés, Jean ne pouvait risquer de telles sorties qu'aux jours où il savait les Zélotes las de combattre et noyés de vin, car il avait également à se garder contre eux. Les Zélotes, en effet, avaient l'avantage de la position, et, des terrasses supérieures du temple, ils faisaient pleuvoir leurs traits sur les Galiléens qui remplissaient la première enceinte. Jean ne parvint à les contenir qu'à l'aide de catapultes et de balistes. Les pierres lancées par ces machines n'atteignaient pas seulement les soldats d'Eléazar; tombant au cœur du sanctuaire, elles écrasaient à l'autel prêtre et victimes; car on sacrifiait encore au milieu de ces luttes sanglantes. D'un commun accord, Galiléens et Zélotes laissaient libre passage à tout Israélite qui s'approchait du sanctuaire, pour s'acquitter d'un devoir de religion. On n'y pénétrait toutefois qu'au risque de la vie, et un frisson d'horreur saisissait à voir la maison de Dieu souillée de sang, ses parvis jonchés de cadavres qu'on ne pouvait enlever.

Une semblable désolation régnait du reste dans la

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, v, 1-3.

ville entière; tous y vivaient sous la terreur; muets toutefois, car le moindre signe de découragement était tenu à crime. Nul moyen de chercher un refuge près des Romains : les issues étaient gardées, on courait hasard d'être tué sur place à vouloir les franchir ¹. Si étroite que fût cette surveillance, un groupe notable d'habitants, les chrétiens de la ville sainte, parvinrent cependant à y échapper ². On se rappelle à quel point Jérusalem leur était chère; jusqu'à la fin ils lui demeurèrent fidèles, estimant que, nulle part, ils n'adoreraient Jésus comme dans le temple. Leur tristesse égala celle des Juifs, quand ils virent leur commun sanctuaire souillé de meurtres et durent renoncer à y monter chaque jour pour prier; mais l'oracle du Seigneur leur revint alors en mémoire : « Quand vous verrez l'abomination de la désolation établie dans le lieu saint ³... Quand vous verrez une armée environner Jérusalem, sachez que sa désolation est proche. Alors que ceux qui sont en Judée s'enfuient dans les montagnes, et que ceux qui sont au milieu de

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, v, 1-5.

² Ἦνίκα ἐμελλεν ἡ πόλις ἀλίσκεσθαι ὑπὸ τῶν Ῥωμαίων..... τῆς πόλεως μελλούσης ἄρδην ἀπόλλυσθαι. S. Epiphane, *De mensuris et ponderibus*, 15 (Cf. *Hæres*, xxix, 7). Ces paroles nous paraissent indiquer que la fuite des chrétiens eut lieu aux jours qui précéderent le blocus définitif de la ville par Titus. Aussi précisons-nous ici plus que nous ne l'avons fait dans la *Vie de N.-S.*, liv. VI, chap. III.

³ Matt., xxiv. 15.

Jérusalem s'en retirent, et que ceux qui sont dans les campagnes n'y entrent pas. Car ce seront alors les jours de la vengeance... Malheur à celles qui seront enceintes ou qui allaiteront en ces jours-là, car il y aura une grande détresse dans le pays, et la colère fondra sur ce peuple. Et ils tomberont sous le tranchant de l'épée et seront emmenés captifs parmi toutes les nations, et Jérusalem sera foulée aux pieds par les gentils ¹ ». La prophétie était trop précise pour qu'on n'en reconnût pas l'accomplissement prochain. Au rapport de S. Epiphane, un ange vint des cieux confirmer ce sentiment et déclarer aux principaux de la communauté que l'heure de fuir était venue ².

L'Eglise Mère méritait bien l'honneur de cet avertissement divin, car sa piété, pour étroite qu'elle parût, n'en demeurerait pas moins sincère, docile aux voix d'en haut. Tous partirent à l'appel de leurs pasteurs, en hâte, sans regarder en arrière. Le Sauveur avait recommandé de prier pour que cette fuite ne trouvât point d'obstacles, qu'elle n'eût lieu ni en hiver, ni un jour de sabbat ³. Nul doute que les saints de la communauté, formés par Jacques, n'aient été fidèles à solliciter cette faveur et assez puissants près de Dieu pour l'obtenir. Aux jours où Simon

¹ Luc., xxi, 20-24.

² S. Epiphane, *De Mensuris*, 15. *Hær.*, xxix, 7. — Eusèbe, *Histor. eccles.*, iii, 5.

³ Matt., xxiv, 20.

lançait ses bandits contre Jean de Giscala, dans le trouble des mêlées et l'accablement qui les suivait, la garde des portes était moins rigoureuse. On profita apparemment pour fuir de quelqu'un de ces relâches. Un jour de marche rapide suffit pour atteindre et franchir le Jourdain ; au-delà, les chrétiens n'avaient plus à craindre les poursuites des Zélotes. Ils continuèrent néanmoins à s'éloigner de Jérusalem et remontèrent vers le nord dans la Décapole. Leurs chefs, par un choix heureux, y avaient désigné Pella ¹ comme lieu de refuge et de réunion.

Cette ville et Scythopolis étaient les deux cités libres de la région, mais Pella avait l'avantage d'être sans garnison romaine, plus calme, plus retirée. Sa position est admirable, sur une terrasse élevée de mille pieds au-dessus de la vallée du Jourdain ; des eaux abondantes se précipitent dans les ravins d'alentour. L'agrément du lieu y avait attiré des vétérans d'Alexandre qui lui donnèrent le nom du bourg de Macédoine, patrie de leur géné-

¹ Aujourd'hui *Kharbet Fahil*. De vastes ruines y couvrent une belle plateforme, au-dessous de laquelle jaillit un ruisseau, « qui n'était plus canalisé, comme il l'était autrefois, et divisé en différents bras pour arroser des vergers et ensuite des champs, se répand maintenant dans une vallée extrêmement fertile, qu'il change en marais et que couvre un épais fourré de roseaux, d'agnus castus, de lauriers roses et de saules, refuge de nombreux sangliers ». Guérin, *Galilée*, I, p. 289 et suiv. Cf Robinson, *Biblical Researches*, III, 320-325. — Merrill, *East of the Jordan*, pp. 442-447.

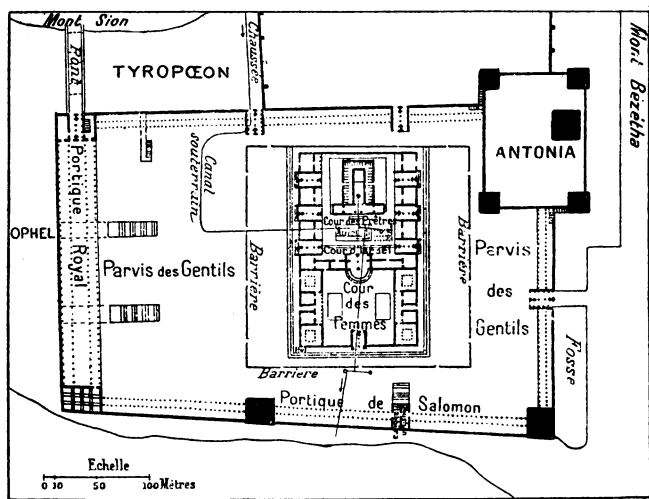
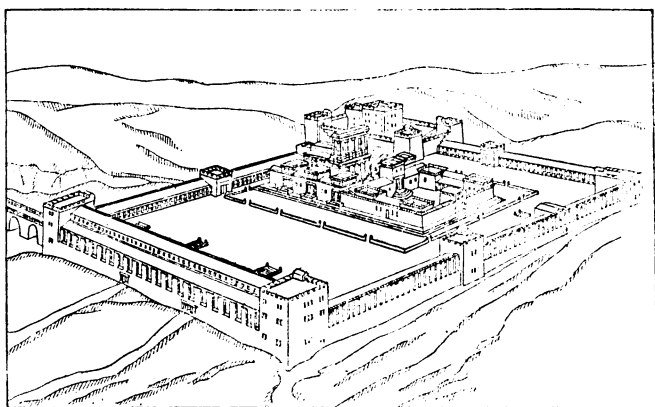
ral ¹. Depuis lors, Pella n'avait cessé d'être plus païenne que juive. Vainement Alexandre Jannée, irrité de la voir se refuser aux rites judaïques, l'avait mise à sac ²; restaurée par les Romains, elle demeurait une ville syrienne ³. Les réfugiés de l'Eglise Mère y trouvèrent paix et tolérance, et, de là, purent contempler l'agonie de cette Jérusalem dont Dieu venait de les arracher. Aucun spectacle ne pouvait les émouvoir plus douloureusement, mais aucun ne leur était plus nécessaire pour les convaincre qu'un seul Israël devait demeurer, l'Israël, non de la chair, mais de l'esprit; « l'Israël de Dieu ⁴ ».

¹ Georges Syncelle, p. 274. Paris. — Etienne de Byzance, éd. Meineke, s. v. Δῖον, πόλις..... Κοίλη; Συρίας, κτίσμα Ἀλεξάνδρου, καὶ Πέλλα.

² Josèphe, *Bell. jud.*, I, iv, 8. — *Antiq. jud.*, XIII, xv, 4.

³ Id., *Bell. jud.*, I, vii, 7. — *Antiq. jud.*, XIV, iv, 4.

⁴ Galat., vi, 16.



LE TEMPLE DE JÉRUSALEM

D'APRÈS LA RESTAURATION DE M. DE VOGÜÉ

CHAPITRE QUINZIÈME

LA RUINE DE JÉRUSALEM

Vespasien, élevé à l'empire, quitta Césarée pour se rendre successivement à Beyrouth, à Antioche, à Alexandrie. Son fils Titus l'accompagnait ¹. L'absence des chefs de l'expédition fit naturellement suspendre les hostilités et laissa, pendant plusieurs mois libre accès à Jérusalem. Durant ce court répit, la fièvre parut un peu tombée dans la ville sainte ; l'approche de la Pâque produisant une sorte de trêve entre les factions, les Juifs en profitèrent pour monter de toutes parts à la grande fête de leur nation. Bien que l'affluence parût moindre qu'aux années de paix où le nombre des pèlerins atteignait parfois trois millions² ; elle fut assez notable, néanmoins, pour que la ville, qui contenait habituellement environ cent mille âmes, en comptât six fois plus quand Titus revint l'investir. Cette foule était

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, IV, x, 6 ; xi, 1. — Tacite, *Histor.*, II, 81-83.

² Josèphe, *Bell. jud.*, II, xiv, 3 ; VI, ix, 3.

comme d'ordinaire, campée autour des murs ; elle allait s'y précipiter à l'approche des Romains, les uns par fanatisme, les autres par effroi, tous voués désormais au même désastre.

Titus n'avait attendu que la fin de la mauvaise saison pour quitter Alexandrie. Au cours de mars 70, quelque temps avant la Pâque juive¹, il s'était rendu à Césarée pour se mettre à la tête des troupes. Des forces imposantes avaient été réunies : les trois légions, commandées naguère par Vespasien, la 12^e, venue d'Antioche, ardente à venger sa défaite sous Cestius, vingt cohortes des villes syriennes, de nombreux cavaliers d'Arabie². L'ensemble formait un corps redoutable, une cinquantaine de mille hommes habilement commandés, car Titus, plus politique, moins rude que son père, le valait pour mener une armée et l'emportait dans l'art de faire un siège. De vaillants officiers le secondaient, et plusieurs Juifs de marque, ralliés à Rome, se trouvaient dans son camp, Agrippa, l'historien Josèphe, Tibère Alexandre, qui remplissait dans son état-major le rôle de préfet du prétoire³.

¹ Hoffmann, *De imperatoris Titi temporibus recte definiendis*, p. 19 et 20. La Pâque juive, d'après les calculs de M. l'abbé Mémain, tombait, l'an 70, au 14 avril. *La connaissance des temps évangéliques*, chap. v, pp. 429, 431, 435, 507 et suiv.

² Josèphe, *Bell. jud.*, V, 1, 6. — Tacite, *Histor.*, v, 1.

³ Mommsen, *Ephemeris epigraphica*, t. v, p. 578. *Hermes*, Bd. xix, 1884, p. 644 et suiv. — Léon Renier : Mémoire sur les

Gabaath-Saul ¹, à une lieue et demie de Jérusalem, avait été assigné aux troupes comme rendez-vous. Titus se porta en avant avec six cents cavaliers pour reconnaître les abords de la place; il faillit y périr. Voyant les portes de la ville closes, personne hors des murs, ni sur les remparts, il s'en approchait sans défiance; tout-à-coup une nuée de Juifs fondit sur lui et le sépara de son escorte. Il n'eut que le temps de lancer son cheval à travers la mêlée et de se dérober sous une grêle de traits ². Quelques jours plus tard, une sortie aussi imprévue mettait en péril la 10^e légion, occupée à dresser ses campements. Titus, accourant au désarroi, trouva ce corps d'élite rompu par la soudaineté du choc, eut grand'peine à le rallier, et dut combattre tout le jour pour rétablir le bon ordre ³.

L'intrépidité des Juifs dans ces premières escarmouches, leur audace à les engager, annonçaient aux Romains une rude guerre. Vainement on avait compté sur les dissensions des assiégés pour énerver la résistance; toute discorde tombait dès qu'il

officiers qui assistèrent au conseil de guerre tenu par Titus, avant de livrer l'assaut du temple de Jérusalem. Dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. xxvi, 1867, pp. 269-321. Cf. Mommsen, *Ephemeris epigraphica*, t. iv, p. 499.

¹ Aujourd'hui *Tell-el-Foul* (la colline des fèves). V. Guérin, *Samarie*, t. i, p. 188 et suiv. — Robinson, *Biblical Researches*, t. i, p. 577-579.

² Josèphe, *Bell. jud.*, V, II, 1-2.

³ Id., V, II, 4.

s'agissait d'attaquer ou de repousser l'ennemi. Eléazar, Jean, Simon s'étaient retrouvés unis pour préparer la sortie contre la 10^e légion, et l'avaient menée de concert. Les circonstances avaient d'ailleurs réduit à deux les trois factions qui, jusque-là, divisaient la ville. Les Galiléens, profitant du libre accès laissé aux pèlerins durant la Pâque, s'étaient introduits avec eux dans le sanctuaire et avaient réussi à s'assujétir les Zélotes. Jean, occupant le temple entier, Simon, retranché sur la colline de Sion, demeuraient les seuls maîtres de Jérusalem¹.

Titus, mis en éveil par les dangers courus dans les premiers engagements, ne négligea rien pour prévenir de nouvelles surprises. Une ceinture de vergers et de bois séparait les murs de la ville du mont Scopus où campait l'armée romaine; les arbres, les jardins, alors verdoyants et fleuris, gênant les opérations militaires, il fit tout raser, et nivela le terrain jusqu'aux remparts². Libre et sûr de ses mouvements sur ce sol dépouillé, il s'approcha, et plaça son quartier, près de la tour Pséphina³,

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, V, III, 1. — Tacite, *Histor.*, v, 12.

² Josèphe, *Bell. jud.*, V, III, 2. — Les oliviers, vénérés dans le jardin de Gethsémani, comme des témoins de l'agonie du Sauveur, purent échapper à cette dévastation. Au fond de la vallée, ils ne gênaient pas les mouvements des Romains comme les arbres que Titus fit abattre, principalement au nord de la ville.

³ Cette tour, haute de 70 coudées (Josèphe, *Bell. jud.*, V, IV, 3),

une autre partie de son armée à la hauteur de la tour Hippicus ¹, la 10^e légion au mont des Oliviers. Il enserrait ainsi tout le nord de la ville, le seul côté où elle donnât prise, car, partout ailleurs, ses murailles, dominant sur des gorges abruptes, étaient inaccessibles.

Autant que cette formidable enceinte, la situation de Jérusalem, disposée par étage sur un groupe de collines, en faisait une des places les plus fortes de l'antiquité. Des hauteurs du Scopus, elle apparaissait coupée en deux par un ravin qui courait du nord au sud, le Tyropœon. A l'est de ce vallon, le mont Moriah portait la forteresse Antonia et le temple; à l'ouest, s'élevait la plus haute cime de Jérusalem, Sion, l'antique cité de David. Le bas quartier d'Acra s'étendait au pied de cette colline, vers le nord; en avant, dans la même direction, se trouvait Bézétha, le vaste faubourg que récemment Agrippa avait réuni à la ville sainte. Chacune de ces régions possédait sa propre enceinte; c'étaient donc cinq places fortes, Bézétha, Acra, l'Antonia, le Temple, Sion, que les Romains devaient enlever une à une ².

se trouvait à l'angle que formaient, au nord-ouest, les remparts de Jérusalem.

¹ La tour de David marque dans la citadelle de Jérusalem l'emplacement de l'Hippicus.

² Menke, *Bibelatlas*, Bl. v. — Zimmermann, *Karten und Pläne zur Topographie des Alten Jerusalem*. — Wilson, *Ordnance*

Titus connaissait le défaut de cette ligne de remparts, entre la porte actuelle de Damas et la tour Pséphina. A cet endroit, Agrippa n'avait pu donner aux murs de Bézétha les dimensions qu'il projetait et qui les eussent rendus imprenables : Rome, se défiant de l'avenir, s'y était opposée ¹. Toutefois l'obstacle était assez sérieux pour nécessiter une attaque en règle. Trois chaussées de terre, maintenues par des fascines et des arbres coupés, s'élevèrent peu à peu au niveau de la muraille : on y roula les tours mobiles, qui devaient commander le rempart et permettre l'approche des béliers. La résistance parut d'abord aussi vive que l'attaque. Les Juifs, inhabiles au maniement des balistes, cherchaient la lutte corps à corps et se précipitaient en torrents sur l'ennemi. Plus d'une fois, les légions plièrent devant ces sorties furieuses, leurs machines de guerre furent brûlées, une de leurs tours s'écroula. Les béliers n'en battaient pas moins la muraille et le quinzième jour ils parvinrent à pratiquer une large ouverture ². L'armée romaine y passa librement ; épuisés par deux semaines d'efforts sanglants, les assiégés n'essayèrent même pas de faire tête à l'ennemi, ils évacuèrent la vaste

Survey of Jerusalem during 1864-1865. Voir dans notre *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, t. 1, l'appendice, 1, *Jérusalem et le Temple*.

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, V, iv, 2.

² Id., V, vi, 2; vii, 2.

enceinte de Bézétha, mais pour s'enfermer dans l'Acra, leur seconde ligne. La brèche y fut moins longue à pratiquer, puisque, au bout de cinq jours, on put donner l'assaut, mais la défense n'en devint que plus meurtrière. Les Juifs disputaient le terrain pied à pied dans les ruelles et les passages de ces bas quartiers; à plusieurs reprises, les légions reculèrent; il leur fallut encore cinq jours de combats pour rester maîtresses de l'Acra ¹.

Les deux lignes d'enceinte, si laborieusement enlevées, ne livraient aux Romains que la partie inférieure de la ville; toute la cité haute restait à conquérir. Assis fièrement sur leurs collines, Sion, le Temple, l'Antonia formaient d'immenses citadelles, d'une élévation, d'un escarpement à décourager les plus audacieux. Sion, de toute part, levait un front menaçant; sa crête, munie de soixante tours, était disposée en angles saillants et rentrants, de telle sorte que l'ennemi eut toujours ses flancs découverts ². En face, se dressait le temple, fortifié plus soigneusement encore; le pan de mur, resté indestructible au pied de l'Haram, montre encore aujourd'hui ce qu'étaient des remparts élevés en semblable appareil jusqu'au sommet. Les portiques qui couronnaient la cime eussent suffi à constituer une défense redoutable ³.

¹ Josèphe, V, VII, 3-4; VIII, 1-2.

² Tacite, *Histor.*, V, 11. — Josèphe, *Bell. jud.*, V, IV, 1-3.

³ « Templum in modum arcis, propriique muri, labore et opere

Donner immédiatement l'assaut à de tels ouvrages eût été folie. Titus le sentit d'autant mieux que ses légions perdaient contenance à voir l'ennemi plus exalté que jamais, et son repaire imprenable. Il donna donc à ses troupes fatiguées quelques jours de relâche et en profita pour les passer en revue. Le prétexte de cette manœuvre, qu'il fit aussi imposante que possible, était de solder l'armée ; le vrai dessein de rendre aux légions confiance en elles-mêmes, et d'émouvoir Jérusalem par le déploiement des forces destinées à l'accabler. Quand il crut l'effet produit, il envoya Josèphe proposer aux assiégés d'honorables conditions ; mais ils ne répondirent que par d'amers sarcasmes ¹. Cette insolence fit sortir Titus de son naturel ; à défaut de la générosité qu'on méprisait, il essaya de la terreur. Comme, toutes les nuits, de nombreux affamés sortaient pour déterrer quelques légumes dans les champs, il les fit épier et saisir ; chaque matin, cinq cents de ces malheureux, parfois davantage, furent exposés en croix aux regards des assiégés. On ne s'arrêta que lorsque le bois et la place manquèrent pour les gibets. Odieuse barbarie, dont le seul effet fut d'exaspérer les Juifs, en ternissant la gloire de

ante alios; ipsæ porticus, quis templum ambiebatur, egregium propugnaculum ». Tacite, *Histor.*, v, 12. — Josèphe, *Bell. jud.*, V, v, 1-6.

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, V, ix, 1-4.

Titus. Il fallut revenir aux lents travaux de siège, et attendre ce qu'ils donneraient contre des forteresses hors d'atteinte ¹.

Deux chaussées s'élevèrent en face de Sion, deux autres furent dirigées contre l'Antonia. Ces ouvrages avaient coûté dix-sept jours de rude travail et semblaient achevés, quand, soudainement, les levées de bois et de terre qui menaçaient l'Antonia s'écroulèrent dans un nuage de poussière et de fumée. Jean était parvenu à miner le sol en dessous et à remplir les galeries de soufre et de poix ; tout s'y abîma dans un brasier dévorant. Deux jours plus tard, les brigands de Simon se jetèrent sur les ouvrages dressés contre eux et y portèrent le feu, avec une telle furie que les Romains, enveloppés de flammes, reculèrent et se virent poursuivis jusque dans leurs campements. Ce double échec laissait Titus en situation précaire, ses machines de guerre anéanties, ses soldats découragés, murmurant entre eux le cri des Juifs : Jérusalem est imprenable. Il se résigna à compléter l'investissement, et à attendre de la famine ce qu'il ne pouvait obtenir d'un assaut ².

Alors s'éleva le mur sinistre que Jésus prédisait en pleurant sur la ville : « Des jours viendront sur toi, où tes ennemis t'entoureront de tranchées, et te serreront de toute part et te renverseront par terre,

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, V, xi, 1.

² Id., V, xi, 4-6 ; xii, 1.

toi et tes enfants au dedans de toi, parce que tu n'as pas connu le temps où Dieu t'a visitée¹ ». Les soldats, heureux d'un labeur dont ils espéraient sûr et plein effet, s'y livrèrent avec une activité incroyable : « la main de Dieu les poussait² », dit Josèphe. En trois jours un mur de pierres et de terre, long de 39 stades (7,800 mètres), enveloppa Jérusalem. La circonvallation, traversant Bézéthà et le Cédron, gravissait la colline des Oliviers et en couronnait la cime ; de nombreuses redoutes la fortifiaient de ce côté, car une surprise des Zélotes, venant des forteresses de la Mer Morte, était possible : il fallait y parer³.

Enclose dès lors et pressée de tous côtés, Jérusalem vit s'allumer jusqu'au délire la fièvre qui la dévorait ; la faim y joignit ses dernières horreurs. Ce qui restait de provisions était aux mains des gens armés ; la foule implorait vainement un peu de blé ou d'orge ; on n'obtenait rien, même au prix d'une fortune. On se jeta sur les peaux de bêtes, le cuir des boucliers, les ordures des animaux. Les égouts furent avidement fouillés. La rage de manger avait éteint tout autre sentiment ; entre époux et femme, entre mère et enfants, on s'arrachait le moindre débris de nourriture⁴.

¹ Luc., xix, 41-44.

² Ὁρμη δέ τις ἐμπίπτει δαιμόνιος τοῖς στρατιώταις. Josèphe, *Bell. jud.*, V, xii, 2.

³ Josèphe, *Bell. jud.*, V, xii, 2.

⁴ Id., V, x, 2, 3.

Bandits et Zélotes regardaient froidement le peuple mourir. Epiant sur les visages si un reste de vigueur ne trahissait pas quelque recèlement de vivres, ils employaient la torture pour se faire livrer par les habitants jusqu'à leurs dernières ressources. A cette foule d'affamés la mort devenait une délivrance ; elle faisait son œuvre à large main. Les maisons s'emplissaient de cadavres ; les rues, les places en étaient jonchées, car on n'enterrait plus. Au rapport d'un transfuge, plus de cent mille corps avaient été inhumés dans l'espace de deux mois et demi ¹. Les bras tombaient d'épuisement, l'argent manquait pour solder cette besogne urgente ; on en fut réduit à jeter les morts du haut des remparts dans les gorges que dominaient le temple et Sion ; ils s'y entassaient et pourrissaient au soleil. Titus, passant près de ces charniers, en fut ému ; les mains au ciel, il protesta que ces horreurs n'étaient point son œuvre ².

Il n'avait rien négligé en effet pour les conjurer. Mais qu'obtenir d'une ville où régnait la terreur ? D'anciens chefs du peuple, quelques pontifes et, parmi eux, Matthias, qui avait introduit Simon dans Jérusalem, furent bientôt soupçonnés de pencher vers une capitulation ; ordre fut donné de les exécuter, sans sursis ni pitié ; la seule grâce, que sollicitait

¹ Josèphe. *Bell. jud.*, V, XIII, 7.

² Id., V, XII, 3-4.

Matthias, de mourir avant ses fils, lui fut refusée¹. Une aveugle croyance s'était emparée de ces fanatiques : que Dieu n'abandonnerait pas son temple ; y fallût-il des prodiges. Cette foi, ardemment propagée, avait pris un tel empire sur les âmes que beaucoup, qui eussent pu fuir, s'y refusèrent. Ils restaient sur la montagne sainte pour voir le grand miracle².

Cependant Titus, perdant patience, décida enfin ses légionnaires à reprendre les travaux d'approche. Tout bois avait disparu aux alentours de Jérusalem ; il fallut en chercher jusqu'à 90 stades de la ville (plus de quatre lieues³). La hâte d'en finir triompha de tous les obstacles ; au bout de vingt et un jours, quatre chaussées, portant des tours, atteignaient la hauteur de l'Antonia. Les Juifs sortirent de nouveau en masse pour incendier ces ouvrages, mais cette fois, affaiblis par la faim, ils furent repoussés et réduits à soutenir les assauts au corps de place. Leur résistance ne dura que quatre jours ; le 5 juillet, une surprise de nuit livrait l'Antonia aux Romains. Titus fit raser la forteresse presque entièrement pour donner libre jeu à ses machines de guerre, et atteindre enfin ce temple, où frémissait dans le délire toute la vie restée à Jérusalem⁴.

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, V, XIII, 1.

² Id., VI, II, 1 ; v, 2.

³ Id., V, XII, 4.

⁴ Id., VI, I, 1-7.

Là aussi la faim hâtait son œuvre : les hommes armés eux-mêmes, à bout de vivres, couraient çà et là, comme des chiens en quête de proie. Une bande de ces fanatiques, sentant l'odeur de chair rôtie, forcèrent la maison d'où elle sortait. Ils y trouvèrent une femme jadis opulente, Marie, fille d'Éléazar. Cette misérable venait de cuire son enfant et d'en dévorer la moitié. Elle leur tendit le reste : « Mangez, dit-elle, vous n'êtes pas plus dégoûtés qu'une mère ». Ils reculèrent épouvantés ¹.

Les Romains, instruits de ce forfait, purent estimer par là, à quelles extrémités la ville était réduite. Vers ce même temps, un autre indice plus manifeste encore le révélait. Le 12 juillet, le sacrifice perpétuel avait cessé dans le temple, faute d'hommes, dit Josèphe, plus probablement faute de victimes ². Pareille interruption ne s'était produite qu'aux plus sombres jours, durant la captivité de Babylone et la persécution d'Antiochus. L'émotion fut grande parmi les Juifs, mêlée d'une vague appréhension que cette fois leur culte eût cessé pour toujours. Ce pressentiment ne les trompait pas : Israël ne devait plus sacrifier sur la montagne sainte, et, aujourd'hui encore, il lamente dans un jeûne solennel ce lugubre anniversaire ³.

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, VI, III, 3-4.

² Id., VI, II, 1.

³ Mishna, *Taanith*, IV, 6.

Titus profita de l'impression produite dans le temple par cet événement pour tenter encore une fois de négocier. Par son ordre, Josèphe, s'approchant à portée de voix, cria aux Zélotes que Titus offrait à Jean de se retirer avec tous les hommes qu'il choisirait ; il promettait, en outre, de faire offrir dans le temple les sacrifices légaux, et d'y employer les ministres désignés par les Juifs : « Nous n'avons rien à craindre, répondit Jean, le temple est la cité de Dieu ¹ ».

L'assaut devenait inévitable ; Titus en donna l'ordre ; de leur côté, les Juifs s'y préparèrent. Résolus de concentrer la défense dans la partie supérieure du temple, ils brûlèrent à l'entour ce qui pouvait couvrir l'assaillant, la galerie qui rattachait le sanctuaire à l'Antonia, les portiques de la première enceinte au nord et à l'ouest. Les Romains, maîtres de cette vaste esplanade, y roulèrent leurs béliers, et la lutte suprême s'engagea. Pendant cinq jours, les plus puissantes machines battirent les murs sans y mordre ; les pierres étaient de telles dimensions, si fortement encastrées que rien ne les ébranlait. De fréquentes tentatives d'escalade échouèrent pareillement ; les échelles chargées de soldats étaient repoussées du rempart, et la grappe humaine venait se briser sur les dalles. Le 8 août pourtant,

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, VI, 11, 1.

les Romains parvinrent à mettre le feu au bas de la porte qui séparait le parvis des Gentils des cours supérieures du temple. L'argent et l'or, qui couvraient les vantaux, coulèrent en ruisseaux de feu à l'intérieur des portiques et y répandirent l'incendie. En un instant, la flamme courut au long des lambris de cèdre et les embrasa. Les Juifs ne croyaient pas ce malheur possible ; soudainement enveloppés de feu, ils furent saisis de stupeur et laissèrent les portiques de la seconde enceinte brûler librement sous leurs yeux. Ces magnifiques bâtiments étaient presque entièrement consumés quand Titus ordonna de préserver ce qui restait ¹.

La porte brûlée ouvrait l'accès du temple ; cependant elle resta béante tout un jour, sans que personne y pénétrât. Une terreur superstitieuse arrêta les légionnaires, habitués cependant à tout braver. Ils hésitaient troublés, devant un sanctuaire où nul profane n'entrait, disait-on, que pour mourir ². D'autres appréhensions retardaient et agitaient leur général, d'une part, le souci de conserver un monument que Bérénice, Agrippa, Josèphe, lui avaient rendu cher, presque sacré ; de l'autre, la pensée qu'en détruisant l'édifice auquel Juifs et Chrétiens se rattachaient, il détruisait d'un seul coup deux superstitions qui troublaient l'empire ³. Trop partagé pour résoudre de

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, VI, iv, 1, 2.

² Dion Cassius, LXVI, 6.

³ Sulpice Sévère, *Chronicon*, II, 30.

lui-même, il assembla ses principaux officiers et délibéra avec eux s'il fallait brûler le temple ou l'emporter de vive force. Titus, selon Josèphe, penchait à ce dernier parti ¹ ; selon Tacite, il voulait tout détruire ². Quoi qu'il en soit, la résolution de conserver le sanctuaire d'Israël au prix d'un sanglant effort prévalut, et on reprit l'assaut.

Les Juifs le prévinrent : au matin du 10 août, ils tentèrent une sortie en masse. Arrêtés par les légionnaires qui soutinrent énergiquement le choc, ils se battirent tout le jour, et ne cédèrent qu'écrasés par la cavalerie, qui, amenée sur l'esplanade, parvint à la balayer. Au soir, Titus était rentré dans sa tente, estimant la lutte finie ; mais le désespoir rendait les Zélotes infatigables. Après quelques instants de relâche, de nouveaux flots d'assiégés se jetèrent sur les Romains ; cette fois, ils furent repoussés, avec une telle vigueur que l'ennemi entra pêle-mêle avec

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, VI, iv, 3.

² « Nonnullis videbatur ædem sacratam ultra omnia mortalia illustrem non oportere deleri... At contra alii, et Titus ipse, evertendum in primio templum censebant, quo plenius Judæorum et Christianorum religio tolleretur ; quippe has religiones, licet contrarias sibi, iisdem tamen ab auctoribus profectas ; Christianos ex Judæis extitisse : radice sublata, stirpem facile perituram ». Sulpice Sévère, *Chronicon*, II, 30. M. Bernays a mis à peu près hors de doute que, là comme ailleurs, Sulpice Sévère suit Tacite et que nous pouvons regarder ce passage comme un emprunt fait à la partie perdue des Histoires. (*Ueber die Chronik des Sulpicius Severus*, p. 48-61). Cf. Schiller, *Geschichte der römischen Kaiserzeit*, I, 399.

eux dans le parvis des Israélites et les poursuivit jusqu'aux portes mêmes du sanctuaire. Là, un soldat, sans nul ordre, mais comme inspiré de Dieu¹, saisit une poutre qui brûlait encore dans les portiques incendiés l'avant-veille, et, soulevé par un de ses camarades, il la jeta dans les chambres qui entouraient le Saint ; en quelques instants, ces salles boisées s'embrasèrent et le temple brûla. Les Juifs poussèrent un cri d'horreur à cette vue : Titus était accouru ; de la parole, du geste, il commandait d'éteindre l'incendie, mais sa voix se perdait dans le tumulte. Les soldats, aux premiers pas faits dans le sanctuaire, avaient secoué leur effroi ; éblouis par l'or qui étincelait de tous côtés, ils se ruèrent au pillage. Titus fut emporté par cette foule trop âpre à la curée pour le voir et l'entendre, et il parvint avec quelques officiers dans le sanctuaire encore intact ; il le contempla un instant, puis entra dans le Saint des Saints. La majesté du lieu surpassait son attente, elle l'émut si vivement qu'il se précipita dehors, résolu de sauver à tout prix une telle merveille. Mais pendant qu'il repoussait les pillards et s'épuisait à crier qu'on éteignît, un soldat, resté derrière lui, mit le feu à l'intérieur. La fumée et la flamme jaillissant gagnèrent de toute part. Titus vit le temple perdu : il se retira².

¹ Δαίμονίῳ ὥρμητι τινὶ χρώμενος. Josèphe, *Bell. jud.*, VI, iv, 5.

² Josèphe, *Bell. jud.*, VI, iv, 3-7.

L'incendie, s'étendant dès lors sans obstacle, ne fit bientôt de la cime du Moriah qu'un effroyable brasier : il semblait que la montagne brûlât jusque dans ses fondements. De Sion et des hauteurs voisines les Juifs regardaient, la rage au cœur, l'anéantissement de leur dernière espérance. Des cris d'angoisse, d'exécration, partaient de cette foule, et se mêlaient aux voix retentissantes des légionnaires, aux hurlements des égorgés. Telle fut l'immense clameur, à cette heure funeste, qu'on l'entendit par delà le Jourdain ¹. Cependant les flammes n'interrompaient pas le carnage. Les Romains, ivres de sang, ne marchant plus que sur des cadavres, tuaient tout ce qu'ils trouvaient debout devant eux. La plupart des Juifs du reste affolés, désespérés, cherchaient la mort, les uns se jetant sur les épées des légionnaires, d'autres se précipitant dans les flammes ou s'égorgeant entr'eux. Quelques prêtres, ayant gagné le faite du temple, en arrachaient les pointes dorées avec leurs scellements de plomb, et les lançaient sur les assaillants ; mais bientôt eux aussi disparurent dans les flammes. Seul un petit groupe de Zélotes, ralliés par Jean de Giscala, parvint à percer les Romains et à rejoindre Simon par le pont qui reliait Sion au temple. Le reste des fils d'Israël, que l'attente du grand miracle avait ramassés sur le

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, VI, v, 1.

Moriah, était perdu sans ressource. Six mille de ces infortunés, en majorité vieillards, femmes, enfants, s'étaient réfugiés sous un portique; le feu y fut mis et tous périrent ¹. Quand les flammes tombèrent, il ne restait sur la montagne sainte que deux portes calcinées et un débris de l'enceinte réservée aux femmes. Les légions réunirent leurs aigles, au milieu des décombres fumants, et offrirent un sacrifice à ces emblèmes idolâtriques ². A ce dernier coup les Juifs ne pouvaient plus se méprendre. « L'abomination de la désolation ³ », commencée par les Zélotes, s'achevait sous leurs yeux. Le Dieu qu'ils avaient méconnu abandonnait le lieu saint, où si longtemps il avait voulu qu'on l'adorât, il les rejetait eux et leur culte.

Tout cependant n'était pas encore fini pour les vainqueurs; il leur restait à emporter la vraie citadelle de Jérusalem, l'antique Sion. Les remparts de cette ville haute demeuraient intacts; les plus fanatiques des insurgés y étaient réunis et, à leur tête, Jean et Simon, unis pour la lutte suprême. Toutefois, au moment de l'engager, les deux chefs hésitèrent; sentant leurs hommes épuisés, ils demandèrent au général romain une entrevue. Ils offraient d'évacuer la place, pourvu qu'on les laissât se retirer au désert,

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, VI, v, 1-2.

² Id., VI, vi, 1.

³ Matt., xxiv, 15.

eux, leurs femmes et leurs enfants. Titus entendait seulement faire grâce ; froissé qu'on lui posât des conditions, il rompit l'entretien en déclarant qu'il ne restait plus qu'à mourir ¹.

Il fallut recommencer un nouveau siège, non moins rude que les précédents, car dans Sion, déjà formidable par elle-même, les Juifs tenaient un poste capable de tout braver, le palais d'Hérode, flanqué des trois énormes tours, Hippicus, Phasaël, Mariamne. Pendant dix-huit jours, les quatre légions édifièrent des chaussées contre le mur occidental qui touchait à ce palais. Le 7 septembre, ces travaux étant achevés, les machines battirent les remparts et firent brèche. A leur grande surprise, les légions entrèrent sans résistance. La famine et la fièvre avaient achevé d'exténuer les défenseurs ; à demi-morts, ils ne retrouvèrent un reste de souffle que pour fuir de tous côtés, et s'enfoncer dans les cavités souterraines sur lesquelles Jérusalem est bâtie. Les Romains coururent tout le jour à travers les étroites rues de Sion, pillant, égorgeant, brûlant tout, mais en nombre de maisons d'où ils auguraient riche butin, ils reculèrent, suffoqués par la puanteur des cadavres dont elles étaient remplies. La nuit termina le carnage et permit au feu d'achever la destruction. Quand Titus arriva sur la mon-

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, VI, vi, 2, 3.

tagne fumante et qu'il vit intactes ces tours Hérodiennes qu'aucune machine n'aurait entamées, sa dernière victoire si facile lui parut un prodige, et il en rendit grâces au Dieu qui avait combattu pour lui ¹.

Les jours suivants furent employés à fouiller les égouts et les souterrains de la ville, on en tira des milliers de captifs et de grandes richesses, lesquelles, jointes au butin recueilli dans le reste de Jérusalem, formèrent un tel amas d'or, que le prix de ce métal baissa de moitié en Syrie. La part de Titus dans ces dépouilles comprenait les objets sacrés sauvés de l'incendie du Temple : le voile du Saint des Saints, le livre de la Loi, la table des pains de proposition, le chandelier à sept branches ; il les mit en réserve pour son triomphe. Outre ces trophées, un nombre énorme de prisonniers restait entre ses mains. Josèphe l'évalue à quatre-vingt-dix-sept mille. Cette foule, poussée vers le Temple, fut entassée dans une partie d'enceinte encore debout : on la tria. Tout ce qui avait porté les armes fut égorgé ; il n'y eut d'épargné que sept cents jeunes hommes des mieux faits et des plus beaux, destinés au triomphe du vainqueur. Parmi les autres, ceux qui avaient moins de dix-sept ans furent vendus, le reste gardé pour les mines ou l'amphithéâtre. Tel était l'épuisement de ces captifs

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, VI, VIII, 1, 4, 5; IX, 1.

que, pendant les quelques jours que dura le partage, il en mourut des milliers, les uns d'inanition, les autres de désespoir ¹.

Les deux chefs de la révolte n'étaient point au nombre de ces malheureux et on les cherchait vainement. Jean de Giscala fut le premier que la faim contraignit de se découvrir ; il se livra à Titus, qui, épargnant sa vie, se contenta de l'emprisonner ². Simon avait plus de vivres ; vers la fin d'octobre seulement, les soldats qui gardaient le Temple virent sortir de terre un être décharné, couvert d'une tunique blanche et d'un manteau de pourpre. C'était Simon qui, à bout de ressources, tentait de passer au milieu d'eux comme un fantôme. Arrêté, bientôt reconnu, il fut envoyé à Césarée pour que Titus en disposât ³.

A cette époque, en effet, le prince avait quitté Jérusalem et parcourait la Syrie, célébrant sa victoire. Les prisonniers qu'il traînait après lui fournissaient amplement aux jeux cruels des cirques. Dans l'amphithéâtre de Césarée de Philippe, deux mille cinq cents furent brûlés vifs, livrés aux bêtes ou contraints de s'égorger entr'eux. A Beyrouth, même massacre. Le vainqueur poussa ainsi jusqu'à Antioche et l'Euphrate, partout acclamé ⁴. Reve-

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, VI, ix, 2-4.

² Id., VI, ix, 4.

³ Id., VII, ii, 1.

⁴ Id., VII, ii ; iii, 1 ; v. 1, 2.

nant vers l’Egypte, il s’arrêta sur la route et voulut revoir Jérusalem. La destruction qu’il avait ordonnée était accomplie. De cette ville, qu’il avait trouvée six mois auparavant éblouissante dans sa fière beauté, assez forte d’hommes et de biens pour défier Rome, il ne restait que décombres. La dixième légion campait sur les ruines du temple. Au sommet de Sion, les trois tours Hérodiennes, respectées par son ordre, attestaient de quels obstacles il avait triomphé : quelques masures subsistaient également à l’extrémité de cette colline, et, parmi elles, le Cénacle¹, où Jésus substitua au rituel mosaïque le culte en esprit et en vérité, le sacrifice éternel, l’Eucharistie. Les autres quartiers de Jérusalem, Bézéthà, Acra, Ophel, avaient disparu, et pareille dévastation s’étendait à cinq lieues de distance. Les abords de Jérusalem, naguère verdoyants, n’offraient plus au regard qu’un désert de pierres, celui qu’on voit aujourd’hui. Titus, profondément ému, pleura sur la malheureuse ville, et maudit les insensés qui l’avaient contraint de saccager ainsi leur patrie. La gloire de cette guerre semblait lui peser ; à ceux qui l’en félicitaient : « Ce n’est pas moi qui ai vaincu, répondait-il ; Dieu irrité contre les Juifs s’est servi de mon bras² ».

Ces sentiments, que païens et Juifs prêtent égale-

¹ S. Epiphane, *De mensuris*, 14.

² Josèphe, *Bell. jud.*, VII, v, 2. — Philostrate, vi, 29.

ment à Titus, ne l'empêchèrent pas de souhaiter un retour triomphal dans Rome. L'austère simplicité de Vespasien y répugnait; son fils l'emporta, et obtint de donner à la cérémonie une splendeur qui dépassât tout ce qu'on avait fait jusqu'alors. Le cortège apparut, aux yeux fascinés de Josèphe, comme un fleuve d'or, d'argent, d'ivoire, de pierreries, coulant à larges flots sur la Voie Sacrée. Les merveilles de l'Orient figuraient dans ce brillant étalage, étoffes précieuses, animaux rares richement équipés, tout ce que l'art et la nature avaient produit de curieux en ces régions. Des échafaudages, hauts de trois ou quatre étages, passaient sous les yeux de la foule, lui montrant dans une suite de tableaux les épisodes de la grande lutte. Vivants trophées, venaient ensuite l'élite des captifs, les sept cents hommes, beaux entre tous, que nous avons vu mis en réserve pour cette pompe; à leur tête marchait Simon ben Gioras, le lacet au cou; on le menait à la mort en le flagellant. Vespasien et Titus, sur leur char triomphal, fermaient la marche, mais devant eux étaient portés les vrais vaincus de cette guerre. Le Livre de la Loi, et les dépouilles sacrées, ravies à l'incendie du temple, la table d'or, le chandelier à sept branches, le voile de pourpre du Saint des Saints ¹. Selon l'usage, la

¹ L'arc de Titus, sur le Forum, garde encore aujourd'hui le souvenir de ce triomphe et l'image des objets qui y furent portés : la table d'or, le chandelier à sept branches, les encensoirs, les trompettes d'argent.

procession s'arrêta au pied du Capitole, et Simon, traîné à la prison Mamertine, fut jeté dans le Tullianum, puis étranglé. Quelques instants après, on vint annoncer aux Césars que l'ennemi de Rome avait vécu : les sacrifices commencèrent et la journée s'acheva en festins ¹.

Vespasien n'avait trouvé que fatigue et perte de temps dans cette cérémonie ² ; Titus triomphait de l'avoir obtenue ; il y voyait à la fois et le reflet de sa gloire et l'affermissement de l'empire aux mains de sa famille ; ni l'un ni l'autre ne soupçonnèrent que leur triomphe, dans les desseins de Dieu, n'était que l'achèvement et la consécration du grand ouvrage auquel travaillaient depuis quarante ans d'humbles martyrs, Pierre, Paul et leurs frères d'apostolat. Cette Loi, que Paul avait rudement combattue, à laquelle il reprochait, toute bonne en soi qu'elle était, de n'enfanter que « la colère de Dieu, le péché et la mort ³ », les Romains la montraient désarmée et asservie, dans le Livre qu'ils traînaient sur la voie triomphale. Les trophées du temple témoignaient de leur côté que c'en était fait du culte mosaïque : « ombres et figures de célestes ⁴ » réalités, ils faisaient place au sacerdoce, au sacrifice éter-

¹ Josèphe, *Bell. jud.*, VII, v, 3-6.

² Suétone, *Vespasianus*, 12.

³ Rom., iv, 15 ; VIII, 2 ; VII, 6.

⁴ Hebr., VIII, 5.

nels. C'était donc Jérusalem toute entière abolie : « la Jérusalem d'en bas, vouée, elle et ses enfants, à l'esclavage ¹ ». A sa place, s'élevait la « Sion ² » mystique, saluée par l'apôtre des gentils, « la Jérusalem d'en haut, toute céleste ³ ». Rome, dans le nouvel ordre de choses, prenait la place de la métropole juive dans l'antique alliance ; elle devenait la cité reine et mère, non d'une race, mais du monde entier. Cette gloire, destinée à s'accroître jusqu'aux derniers jours, elle la devait, non aux Flaviens, mais aux deux apôtres que Jésus avait envoyés mourir dans son sein, afin que Pierre y prît en main l'œuvre de Paul, et demeurât à jamais le fondement inébranlable contre lequel rien ne prévaudra ⁴.

¹ Gal., iv, 25.

² Hebr., xii, 21.

³ Gal., iv, 26. Hebr., xii, 21.

⁴ « Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ». Matt., xvi, 18.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
PRÉFACE.....	VII-XII

CHAPITRE PREMIER

LA PREMIÈRE CAPTIVITÉ DE PAUL A ROME

I. LES ACTES DE PAUL CAPTIF. — Néron et sa cour, au temps de la première captivité de l'apôtre. — Détention de Paul sous la garde des prétoriens. — Son entrevue avec les Juifs de Rome. — Succès de son apostolat parmi les gentils. — Secours offerts par les Philippiens et apportés par Epaphrodite.....	1-22
II. L'ÉPÎTRE AUX PHILIPPIENS. — Séjour et ministère d'Epaphrodite près de l'apôtre captif. — Remerciements adressés aux Philippiens. — Joie surnaturelle de Paul. — Divisions dans la chrétienté de Philippiques. — Se garder des Judaisants.....	22-34

CHAPITRE SECOND

JACQUES DE JÉRUSALEM

L'erreur répandue dans les églises de S. Paul. — Maximes corruptrices des Judaisants. — Epître de S. Jacques. — Riches et pauvres dans l'Eglise. — La foi sans les œuvres. — Dangers de la langue. — Nécessité de la prière. — Ascétisme et influence de Jacques. — Son martyre. — La ruine de Jérusalem prédite par Jésus, fils de Hannan	35-59

CHAPITRE TROISIÈME

L'ÉPÎTRE AUX COLOSSIENS

Eveil de l'hérésie dans les Eglises d'Asie-Mineure. — Source de ces erreurs : les philosophes païens, les missionnaires juifs, les Esséniens. — Epaphras à Rome. — L'Épître aux Colossiens. — Le Christ est tout : tout est par lui, pour lui, en lui. — Le Christ auteur de la création; Rédempteur; en lui le plérôme, la plénitude de la science, de la divinité. — Jésus chef de l'Eglise. — Conseils de morale. — La famille chrétienne.....

60-81

CHAPITRE QUATRIÈME

PHILÉMON ET ONÉSIME. — L'ÉPÎTRE
AUX ÉPHÉSIENS

Les compagnons de S. Paul durant sa première captivité. — Tychique porteur de la lettre aux Colossiens. — Onésime. — Le christianisme et l'esclavage. — Lettre à Philémon. — L'Épître aux Ephésiens; lettre encyclique aux chrétientés d'Asie. — Prédestination des élus. — Tout don parfait dans le Christ. — Jésus vivant dans l'Eglise et par l'Eglise. — Progrès de la hiérarchie. — L'union de Jésus avec l'Eglise, modèle de l'union des époux. — Devoirs des pères et des enfants, des maîtres et des serviteurs. — Les armes spirituelles du chrétien.....

82-110

CHAPITRE CINQUIÈME

DÉLIVRANCE DE S. PAUL. — L'ŒUVRE DE S. LUC

Paul jugé et mis hors de cause. — Son voyage en Espagne. — L'œuvre de S. Luc destinée aux fidèles de la gentilité. — Sources du troisième Evangile. — Dessein de S. Luc : montrer par les Actes de Jésus et des apôtres la solidité des enseignements de S. Paul. — Le salut offert aux païens comme aux Juifs. — La foi, source de toute jus-

tification. — Jésus, sauveur de l'humanité. — Charme particulier du troisième Evangile.....	111-137

CHAPITRE SIXIÈME

LE MASSACRE DES CHRÉTIENS DE ROME

I. L'INCENDIE DE ROME. — Tigellin et Poppée. — Passion de Néron pour le théâtre, les jeux du cirque, les monuments fastueux. — Le feu dans Rome. — Intervention suspecte de Néron.....	133-153
II. LE MASSACRE DES CHRÉTIENS. — Rumeurs accusant Néron de l'incendie. — Les Juifs, désignés aux haines populaires, rejettent les soupçons sur les chrétiens. — Multitude de fidèles découverts dans Rome et livrés aux supplices. — Les fêtes sanglantes d'août.....	153-168

CHAPITRE SEPTIÈME

PREMIÈRE PÉRSECUTION GÉNÉRALE

I. L'ÉDIT DE PÉRSECUTION. — Poursuites dirigées dans tout l'empire contre les chrétiens. — Législation; procédure des tribunaux romains. — L'édit de Néron.....	169-179
II. LA PREMIÈRE LETTRE DE S. PIERRE. — La persécution en Asie-Mineure — Lettre de S. Pierre portée par Silvain. — Originalité de cette Epître. — Foi au Christ ressuscité. — Ses fruits dans l'âme régénérée. — Devoirs des chrétiens dans la persécution. — Fonctions et obligations des pasteurs.....	179-200

CHAPITRE HUITIÈME

L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX

Souffrances de l'Eglise de Jérusalem. — Albinus gouverneur de Judée. — L'Épître aux Hébreux. — Son authenticité. — Analyse de l'Épître. — Dieu, dans l'Ancien Testament, agissait par l'intermédiaire des anges; dans le

Nouveau, il parle par son propre Fils. — L'antique alliance avait Moïse pour médiateur; la nouvelle a dans Jésus le médiateur suprême. — Le sacerdoce de Jésus-Christ, figuré par Melchisédech, plus grand que celui d'Aaron. — Jésus, prêtre éternel et victime de son sacrifice. — Excellence de la foi. — Exhortation aux vertus chrétiennes.....	201-227

CHAPITRE NEUVIÈME

RÉVOLTE DE LA JUDEE

I. PREMIER SOULÈVEMENT DE JÉRUSALEM. — Gouvernement de Gessius Florus. — Fermentation des esprits. — Sombres pronostics. — Concussions de Florus. — Soulèvement de Jérusalem. — Triomphe des révoltés. — Les Romains chassés de la ville sainte.....	228-242
II. MASSACRE DES JUIFS EN ORIENT. — CAMPAGNE DE CESTIUS GALLUS. — Massacre des Juifs à Césarée, dans la Judée, à Alexandrie. — Souffrances des chrétiens. — Expédition et défaite de Cestius Gallus.....	242-252

CHAPITRE DIXIÈME

L'ÉPÎTRE DE S. JUDE. — LA DERNIÈRE

MISSION DE S. PAUL

Les enseignements de Paul dénaturés en diverses Eglises. — Lettre de Jude à l'encontre de ces dérèglements d'esprit et de mœurs. — Mission de Paul en Crète. — Tite préposé aux chrétientés de l'île.....	253-267

CHAPITRE ONZIÈME

L'ÉPISCOPAT. — LES ÉPÎTRES PASTORALES

L'hérésie dans les Eglises d'Asie. — Développement de la hiérarchie. — Règles posées pour le choix des pasteurs, des diacres, des diaconesses. — Les chrétientés

d'Asie-Mineure confiées à Timothée. — S. Paul en Macédoine. — Première lettre à Timothée. — Des controverses avec les hérétiques. — Prières pour les rois et les magistrats. — Maintien de l'ordre dans le service divin, dans la hiérarchie, au foyer domestique. — Paul à Troas, à Ephèse, à Milet, à Corinthe. — Lettre à Tite. — Mission d'Epire. — Nicopolis. — Retour à Corinthe. — Départ de Pierre et de Paul pour Rome..... 268-297

CHAPITRE DOUXIÈME

LA MORT DE S. PIERRE ET DE S. PAUL

Seconde captivité de S. Paul. — Son isolement durant cette détention. — Premiers débats et ajournement de la cause. — Deuxième lettre à Timothée. — Deuxième lettre de S. Pierre. — *Domine quo vadis*. — S. Pierre et S. Paul dans la *Mamertine*. — Leur martyre. — Leurs tombeaux..... 298-337

CHAPITRE TREIZIÈME

ROME A LA MORT DE S. PIERRE ET DE S. PAUL

Déclin de Néron dans la faveur populaire. — Tiridate investi à Rome de la royauté d'Arménie. — Voyage de Néron en Grèce. — Ses folies de théâtre et de jeux publics. — Hélius le ramène en Italie et à Rome. — Soulèvement de la Gaule, de l'Espagne, de la garde prétorienne. — Mort de Néron. — Galba, Othon, Vitellius. — Les légions d'Orient portent Vespasien au trône..... 338-361

CHAPITRE QUATORZIÈME

VESPASIEN EN GALILÉE ET EN JUDEE

Situation des chrétiens après la mort de S. Pierre et de S. Paul. — Préparatifs de guerre à Jérusalem et en Judée. — Josèphe, gouverneur de la Galilée. — Siège de

Jotapata. — Prise de Gamala, de Tiberiade, de Giscala. — Simon ben Gioras. — Les chrétiens de Jérusalem se réfugient à Pella.....	362-392

CHAPITRE QUINZIÈME

LA RUINE DE JÉRUSALEM

Titus investit Jérusalem. — Premiers engagements. — Prise de Bézétha, de l'Acra. — Assauts repoussés. — Circon- vallation autour de Jérusalem. — Horreurs de la famine. — Interruption du sacrifice perpétuel. — Les travaux du siège repris. — Attaque et prise de l'Antonia. — Incendie du temple. — Siège et prise de Sion. — Retour de Titus à Rome et triomphe des Flaviens.....	395-420

FIN DE LA TABLE

ERRATA

Préface, page ix, ligne 3 : *au lieu de* : Hernack, *lire* : Harnack.

Page 10, note 4, ligne 2 : *au lieu de* : Jérusalem, *lire* : Rome.

Page 117, ligne 13 : *au lieu de* : Troade, *lire* : Troas.

Page 334, ligne 19 : *au lieu de* : la Catacombe de Calliste, *lire* : la Catacombe qui prit plus tard le nom de S' Sébastien.

Page 418, ligne 22 : *au lieu de* : vaincus de cette guerre.
Le Livre de la Loi, et les..., *lire* : vaincus de cette guerre :
le Livre de la Loi, et les...





